

DOCTRINE
DE M. OLIER

EXPLIQUÉE

PAR SA VIE ET PAR SES ÉCRITS

Par M^r H.-I. ICARD

SUPÉRIEUR DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

A Dieu ne plaise que j'avance
jamais rien de nouveau dans les
choses de la Religion.

M. OLIER, *Catéchisme chré-
tien*, II^e part., ch. XIV.



PARIS
SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

—
1889

DOCTRINE
DE M. OLIER

EXPLIQUÉE

PAR SA VIE ET PAR SES ÉCRITS

Par M^r H.-I. ICARD

SUPÉRIEUR DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

A Dieu ne plaise que j'avance
jamais rien de nouveau dans les
choses de la Religion.

M. OLIER, *Catéchisme chré-
tien*, II^e part., ch. XIV.



PARIS
SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

—
1889

PRÉFACE.

On a entrepris d'introduire auprès du Saint-Siège la cause de M. Olier, à l'effet d'obtenir un jour la béatification de ce vénéré père et fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Des informations préalables ont été faites à Paris, sous l'autorité de l'ordinaire du diocèse, M. Darboy, et envoyées à Rome, avec une copie, reconnue intègre, des manuscrits du serviteur de Dieu, sous le sceau de l'archevêque.

Cette cause, qui intéresse tout particulièrement la Compagnie de Saint-Sulpice et le clergé de France, est demeurée suspendue à la suite des difficultés qu'a fait naître un livre de M. Faillon, imprimé à Rome avec la permission du maître du sacré Palais, en 1866, sous le titre de Vie intérieure de la très sainte Vierge, ouvrage recueilli des écrits de M. Olier, 2 vol. in-8°.

Trois examinateurs, désignés par le maître du sacré Palais, le frère H. Gigli, tous les trois consultants ou membres de la S. Congrégation de l'Index, le P. Pierre Semenenko, M. Bailliès, ancien évêque de Luçon, le cardinal Clément Villecourt, ancien évêque de la Rochelle, avaient approuvé le livre avec de grands éloges. L'ouvrage fut néanmoins déféré à l'Index, par un théologien qui crut y trouver des propositions répréhensibles ; la Congrégation le fit examiner avec soin. Si nous sommes bien informé, le plus grand nombre des consultants ont émis un vote favorable et quelques-uns, qui s'étaient montrés enclins à le condamner, ont changé d'avis, entre autres le P. Perrone, théologien de la Compagnie de Jésus. Toutefois, comme il y avait dans le livre des idées et des expressions que bien des lecteurs auraient pu interpréter dans un sens contraire à la vraie doctrine, pour prévenir ce danger, la S. Congrégation, tout en s'abstenant de le condamner, a jugé, dans sa sagesse, que si l'on devait reproduire le fond de cette œuvre, on ne le ferait qu'avec des corrections, qu'une commission serait chargée de nous communiquer. Nous nous sommes conformé à ces intentions, désireux de témoigner, en cette circonstance comme en toute

autre, notre religieuse et filiale soumission à tous les avis qui nous sont donnés, au nom du Saint-Père. Le livre a donc été publié, avec les retranchements convenables, sous le même titre, avec une approbation du vénéré cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui déclare l'avoir lu « avec grande édification ». Il ajoute : « Il est facile de reconnaître
« dans ce livre la doctrine substantielle et abon-
« dante que l'on trouve, en général, dans les au-
« teurs ascétiques du dix-septième siècle. Persuadé
« que ce livre est très propre à augmenter dans
« les âmes la dévotion envers la sainte Vierge, et à
« les porter à l'imitation de ses vertus, nous lui
« donnons notre approbation et nous en recom-
« mandons la lecture. »

Quoique la Vie intérieure de la sainte Vierge ne fût pas un livre de M. Olier, mais le travail personnel de M. Faillon, qui l'avait composé avec les textes réunis tirés de divers manuscrits, avec des commentaires et des dissertations d'après un système qu'il avait conçu, et qui, contre son intention, pouvaient ne pas rendre exactement la pensée de M. Olier : comme le fond principal était recueilli des écrits de notre pieux fondateur, il a été réglé que l'on ferait un examen de ces écrits, imprimés ou manuscrits, avant que la S. Congrégation fût autorisée à poursuivre la cause du serviteur de Dieu. Des occupations nombreuses et de chaque jour, nous avaient empêché jusqu'ici d'étudier à fond ces écrits, pour nous rendre compte de la valeur des difficultés que l'on pourrait faire.

C'est ce travail que nous sommes maintenant en mesure de soumettre aux examinateurs. Que la sainte Vierge nous aide à expliquer, avec exactitude, les pensées de l'un de ses plus fidèles serviteurs, de ses enfants les plus dévoués !

Nous n'avons pas à traiter ici des vertus du serviteur de Dieu ; nous nous bornons à l'examen de ses doctrines. Nous conseillerons cependant à ceux qui veulent les bien connaître, de lire attentivement sa vie ; il y a une telle harmonie entre ses sentiments et ses principes, entre son enseignement et sa conduite, que l'une éclaire l'autre et en donne la véritable explication.

Il nous sembla utile de présenter d'abord quelques observations préliminaires, et de donner la liste des écrits, soit imprimés, soit manuscrits qu'a laissés notre fondateur.

On a fait deux copies des manuscrits de M. Olier, que l'on a collationnées, avec beaucoup de soin, avec les autographes. L'une de ces copies est conservée à la Procure de Rome. L'autre est à la Solitude. Nous avons suivi celle-ci, pour indiquer les tomes et la pagination des textes que nous citons, parce qu'elle était à notre disposition.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

ÉCRITS DE M. OLIER.

I. — La sagesse qui dirige l'Église, lui a inspiré de ne pas donner suite aux demandes qui lui sont faites de procéder à la béatification d'un fidèle qui aurait fait un livre, ou laissé un manuscrit, sans s'être assurée d'abord que ces écrits ne renferment rien contre la foi, ou contre les bonnes mœurs. Il est dit dans un décret d'Urbain VIII : « Diligentissime indagandum
« est an ille vel illa, pro cujus canonisatione instatur,
« scripserit aliquos libros, tractatus, opuscula, medita-
« tiones, aut aliquid simile ; nam si scripsisse consti-
« terit, non prius est ad aliquem actum inquisitionis
« deveniendum, quam tales libri in sacra congre-
« gatione examinentur ; utrum contineant errores
« contra fidem vel bonos mores, vel doctrinam
« aliquam novam, vel peregrinam atque a communi
« Ecclesiæ sensu et consuetudine alienam. »

Benoît XIV commente fort au long ce décret dans son savant ouvrage *De servorum Dei Beatificatione et Beatorum Canonisatione*, lib. II, cap. XXV, ad. XXXV. Des recherches consciencieuses doivent se faire pour découvrir les écrits et en avoir les autographes, si c'est possible. La sacrée congrégation dispense de l'envoi de ces autographes, quand elle est assurée que le texte est fidèlement reproduit dans l'imprimé ou dans les copies.

L'examen des écrits a pour but de s'assurer de la parfaite orthodoxie de l'écrivain, de son respect religieux pour les doctrines et les pratiques de l'Église, de sa prudence ; car il n'est pas possible de concilier la vertu solide, bien moins encore la vertu héroïque que suppose ce décret de béatification, avec l'opposition aux doctrines et aux pratiques de l'Église, ni avec un défaut de prudence chrétienne dans la direction de la vie.

Pour juger sainement de l'orthodoxie personnelle d'un écrivain, de la pureté de ses sentiments, de la droiture de ses pensées, il faut tenir compte de l'enseignement des théologiens de son siècle, du sens que l'on donnait généralement aux termes dont il s'est servi, de la manière dont il s'explique lui-même dans les divers écrits qu'il a composés. Une doctrine, aujourd'hui définie par l'Église, était-elle indécise dans l'esprit de plusieurs bons catholiques et laissée à la libre discussion des écoles théologiques, à l'époque où vivait l'écrivain ? On serait dans ce cas plus indulgent pour lui, si l'on trouve dans ses écrits des opinions moins en harmonie avec l'enseignement actuel. De même en est-il de la précision du langage : on est plus exigeant pour un théologien que pour un auteur mystique. Quand il s'agit de livres de spiritualité, on a égard à la manière dont s'expriment les auteurs qui traitent de ces matières : il n'est pas rare d'en voir qui ne mettent pas dans l'expression de leurs pieux sentiments la sévère exactitude qu'un docteur mettrait dans une thèse. L'amour de la saine doctrine, la réprobation d'une erreur qui compromet la pureté des maximes évangéliques, excitent en eux un saint enthousiasme qui ne considère pas toujours la portée rigoureuse des termes.

Enfin on est moins sévère pour les ouvrages écrits au courant de la plume et qui n'ont pas été revus pour être livrés au public ; surtout pour des écrits intimes dans lesquels on communique toutes ses pensées au guide de sa conscience, afin d'obtenir de lui des conseils et une règle de conduite.

Ces observations doivent être présentes à l'esprit de celui qui veut juger les œuvres de M. Olier.

II. — M. Olier consentit vers la fin de sa vie, sur la prière instante qui lui en fut faite, à laisser imprimer le Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, dans lequel il expose les fondements de la vie surnaturelle, pour les âmes qui tendent à la perfection ; l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, qui applique ces principes aux vertus principales du christianisme, l'humilité, la mortification, la douceur, la charité, etc. ; la Journée chrétienne, qui en fait l'application aux actes ordinaires de la journée et à diverses circonstances de la vie ; l'Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse, livre destiné plus particulièrement aux prêtres et à un petit nombre de fidèles pieux et instruits.

Ces ouvrages furent imprimés avant sa mort ¹. M. Tronson donna au public, quelques années après, le Traité des saints ordres et un recueil de ses Lettres. Le ministère pastoral, qu'il avait rempli pendant dix ans, dans la

paroisse de Saint-Sulpice, l'avait mis en rapport avec un grand nombre de personnes de toutes conditions, qui avaient recours à lui, prêtres, religieuses, hommes du monde, et auxquelles il se fit un devoir d'indiquer les voies où elles devaient marcher pour aller à Dieu, selon les attrait de sa grâce. L'éditeur mit des textes des saints Pères en marge du traité des Saints Ordres ; et pour les Lettres, qu'il publia en 1672, il crut devoir en retrancher des détails sur des personnes vivantes alors, et qu'il était prudent de garder sous silence ; comme aussi divers incidents qui n'avaient pas d'intérêt pour l'édification du lecteur. On en a fait récemment une édition aussi complète qu'il a été possible, à la suite de beaucoup de recherches. L'éditeur a mis au bas des pages des notes historiques sur les personnes auxquelles ces lettres avaient été adressées ².

Plusieurs écrits de M. Olier sont demeurés à l'état de manuscrits. Ce ne sont pas des travaux achevés, mais de simples projets ; nous ignorons les modifications qu'il aurait jugé convenable d'y faire, s'il les avait revus pour les publier. Tels sont, entre autres, des traités Des attributs divins, De la Création, Des Mystères de Notre-Seigneur, De la sainte Vierge, Des saints Anges, Des tentations diaboliques, Projet d'un séminaire, et divers écrits sur la direction des séminaires ; Maximes pour le gouvernement de la paroisse de Saint-Sulpice, Pratiques et Règles pour l'exercice du saint ministère au tribunal de la pénitence pour assister les malades et les préparer à recevoir le sacrement ; Homélies, Sermons, Panégyriques, Fragments divers. On a transcrit tous ces autographes dans une copie qui remplit quatre volumes petit in-4°.

Nous avons enfin les Mémoires de M. Olier, renfermant, jour par jour, pour quelques années de sa vie, les pensées qu'il avait eues dans son oraison, ou pendant la journée. Il y a naturellement peu de suite, et souvent des répétitions, dans ces réflexions qui lui étaient suggérées, les unes par des incidents qui s'étaient produits, les autres par les mouvements que le Saint-Esprit lui donnait, ou par les grâces qu'il en recevait. Il n'a écrit ces pensées, ces impressions, ces lumières que par obéissance à son directeur ; le plus souvent il ne relisait pas ce qu'il avait écrit, et il le lui remettait, pour qu'il en fit ce qu'il jugerait à propos, le jeter au feu, ou le conserver, si cela devait servir à la gloire de Dieu. « Mon courage, disait-
« il, est parfois tout abattu, voyant les impertinences
« que j'écris. Elles me semblent être de grandes pertes
« de temps pour moi et mon cher directeur, que j'ai

« crainte d'amuser ; je plains les heures qu'il doit

« employer à les lire ³. »

La doctrine de M. Olier, qu'on l'étudie dans les livres imprimés ou dans les manuscrits, n'est pas différente de celle qu'ont enseignée les saints des siècles antérieurs et les écrivains les plus autorisés de son temps : saint François de Sales, le cardinal de Bérulle, les Pères Thomassin, Lessius, Saint-Jure, Bernard de Piquigny, Nouet, etc., etc. ; il n'y a que la forme qui les distingue. Nous y admirons des vues très élevées sur les mystères de la sainte Trinité, de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, de l'Église et de sa sainte hiérarchie. Il a plus insisté que la plupart des autres écrivains sur la corruption de la nature déchue, et sur la nécessité d'agir sous l'impulsion du Saint-Esprit, pour nous unir à Notre-Seigneur et participer à sa vie divine. Il l'a fait souvent dans des termes d'une énergie que l'on prendrait pour de l'exagération si l'on s'en tenait à l'écorce de la lettre, car il avait un très vif et profond sentiment des choses ; mais quand on considère au fond ses propositions, quand on les voit dans le contexte, on y découvre une vraie et solide doctrine. On pourra en juger par le petit travail que nous entreprenons. Nous ne dissimulons rien de ce qui pourrait donner lieu à une difficulté ; et nous verrons M. Olier expliquer lui-même dans un sens irrépréhensible ce qui paraît moins correct dans tel endroit de ses Mémoires ou de ses autres écrits.

Nous ne nous sommes pas occupé du style de M. Olier, chose étrangère au but que nous nous proposons. Bien des pages offrent un style remarquablement beau par sa fermeté, sa correction et l'élévation de la pensée ; assez souvent l'auteur laisse à désirer sous ce rapport, parce que tout entier et uniquement pénétré de ses idées, il ne se préoccupe nullement de sa phrase. Il n'écrivait que sous l'impression de son grand esprit de foi et de son cœur plein d'amour, ne respirant que la grâce de Dieu : le côté littéraire lui était fort indifférent, pourvu qu'il fit aimer Notre-Seigneur.

Nous déclarons, en terminant ces observations préliminaires, que si nous donnons quelquefois au serviteur de Dieu le nom de vénérable ou de saint, c'est uniquement pour exprimer les sentiments de vénération que nous avons personnellement pour lui, sans vouloir, en aucune manière, prévenir le jugement de l'Église. Nous n'avons pas non plus l'intention de nous prononcer sur la réalité des révélations qu'il a cru recevoir de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, ou des Saints ; nous sommes très porté à juger que lui-même ne prenait pas, ordinairement, ces lumières surnaturelles pour

des révélations proprement dites, mais que, pénétré de cet esprit de foi qui lui faisait voir Dieu en toutes choses, il considérait comme venant de lui, ou de la sainte Vierge, toute bonne pensée qu'il avait, tout pieux sentiment que son cœur éprouvait ; cette disposition est très conforme aux saintes maximes de la foi.

CHAPITRE I.

DIEU UNIQUE EN TROIS PERSONNES. MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Dieu était tout pour M. Olier, comme il doit l'être pour une âme chrétienne. Il le contemplait, il le bénissait, il l'aimait dans ce qu'il voyait sur la terre, comme dans ce qu'il considérait dans les airs ; dans les êtres vivants, comme dans les créatures inanimées ; dans les moindres incidents de la vie, comme dans les événements les plus importants. Il s'appliquait à vivre dans une entière dépendance de son Esprit, uniquement désireux de procurer sa gloire. On trouve très fréquemment dans ses écrits une vive expression des sentiments qui l'animaient. Qu'on en juge par cette page que nous transcrivons de ses Mémoires : « Je le bénis de tout ce qu'il veut, car tout est saint en

« Dieu. Sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth. Ma joie
« est de savoir qu'il est glorifié au ciel et sur la terre,
« et plutôt à Dieu que tous les cieux et la terre fussent
« pleins de la divine gloire de sa Majesté, et que la
« terre, l'air et tous les éléments ne cédassent pas au
« ciel de magnifier sa sainteté, sa grandeur et sa
« gloire. Que le ciel est petit pour un Dieu si grand,
« si puissant, si magnifique ! Que tout avoue qu'il n'y
« a rien de semblable à Dieu ! Quis ut Deus ⁴ ? »

§ I. — DISTINCTION DES TROIS PERSONNES DIVINES.

Dans la parfaite unité de l'Être divin, M. Olier aimait à contempler les trois personnes adorables de la très sainte Trinité.

Il nous fait faire un acte de foi à ce mystère, et un acte d'adoration au commencement de la journée, à la prière du matin. « Très sainte et très
« adorable Trinité, un seul Dieu en trois personnes,

« souffrez qu'en Jésus-Christ, notre médiateur envers
« vous, et en la grâce de son Esprit, je vous rende
« mes devoirs ⁵. »

Voici comment il s'exprime sur la génération du Verbe et sur la procession du Saint-Esprit.

« Le Verbe, qui est produit incessamment par la fé-
« condité du Père, est l'œuvre de sa vie : c'est en
« cela proprement que sa vie est marquée en la pro-
« duction de ce Fils qui est son portrait vivant et ac-
« compli, représentant toute la perfection comprise
« en lui-même. Le Père, amoureux de sa beauté dans
« son Verbe, produit par cette vue son Saint-Esprit,
« ce terme d'amour. Le Père, se regardant dans son
« Fils, est épris de sa beauté, il est ému d'amour, et
« produit une personne, un soupir qui se nomme le
« Saint-Esprit, parce que Dieu qui est un Père, est aussi
« ce même Dieu qui est dans le Fils. Ce Dieu fécond
« en amour, dans les deux, produit le Saint-Esprit
« qui est le terme de l'amour de Dieu, habitant en
« deux personnes. Dieu est principe d'amour dans le
« Fils, comme dans le Père, par le regard et le re-
« tour sur lui. Dieu habitant dans le Verbe, aussi
« bien que dans le Père, produit l'amour par la vue
« de sa propre beauté. Dieu se connaissant engendre
« un Verbe ; Dieu en s'aimant, produit un Saint-Es-
« prit. C'est là la merveille d'un Dieu. »

« Il peut bien demeurer en lui, toute une éternité,
« sans sortir de lui-même. Il n'a que faire pour se
« rendre heureux, que de se contempler en soi. Il
« voit son Verbe ; son portrait, son image ; il voit son
« Fils, Dieu comme lui. Il est ravi, il est heureux ; il ne
« lui faut pas autre chose. Et c'est une merveille qui
« surprend et qui ravit, de voir qu'il sort hors de lui-
« même pour se communiquer. C'est ce qui ne peut se
« comprendre. Je ne vois pas comme Dieu peut sortir
« de ce cercle d'amour et de béatitude, qui se renferme
« en lui, et qui porte en lui tout son bonheur. O Dieu !

« qui a fait cette merveille, ce beau miracle, cette ex-
« tase, sinon l'amour que vous avez pour nous, et le
« désir de faire étendre hors de vous ce que vous pos-
« sédez en vous-même, à savoir votre béatitude féconde
« exprimant un Verbe, et se formant en son Église qui
« ne sert qu'à exprimer cette beauté de Dieu en Jésus-
« Christ ⁶ ? »

L'unité de Dieu en trois personnes distinctes est ici définie en termes très nets : Dieu Père qui engendre son Verbe, Dieu Fils qui avec son Père produit le Saint-Esprit, terme de leur amour mutuel. L'acte par lequel M. Olier dit que Dieu sort de lui-même pour nous communiquer sa béatitude et exprimer son image dans l'Église, la création, est un de ces actes que les théologiens désignent sous ces termes, *opera ad extra*. « Les œuvres que la sainte Trinité produit

« au dehors, nous dit-il, sont inséparables, à cause
« que la puissance, la lumière, le mouvement par
« lesquels les trois personnes agissent, c'est Dieu
« même, qui est unique dans les trois ; qui, par con-
« séquent, opère lui seul, et en qui seul, les trois per-
« sonnes opèrent au dehors ⁷. »

§ II. — ATTRIBUTIONS FAITES AUX TROIS PERSONNES DE LA SAINTE TRINITÉ.

Quoique les œuvres *ad extra* soient le produit d'une même intelligence, d'une même volonté, d'une même puissance, les saintes Écritures, le Symbole, le langage des saints docteurs, nous autorisent à les attribuer, les unes au Père, les autres au Fils ou au Saint-Esprit, selon les rapports ou analogies qu'elles ont avec les processions divines. On attribue au Père, principe premier, les œuvres de puissance ; au Fils, celles où reluit davantage la sagesse divine ; et au Saint-Esprit, celles où se manifeste l'amour de Dieu.

M. Olier nous expose ces attributions d'une manière très remarquable dans la prière du matin que nous avons citée ; et il nous apprend, en même temps, à rendre nos devoirs de religion aux trois personnes divines.

Nous disons à Dieu le Père : « Je vous adore comme mon créateur ; je révère l'amour et la bonté immense qui ont porté votre Majesté à regarder ce pauvre néant et à vous y appliquer pour former mon être. — Je vous remercie de m'avoir conservé avec tant de patience, au milieu de mes crimes, et en particulier de m'avoir conservé cette nuit et donné ce jour pour vous servir et pour vous honorer. — Je vous conjure de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait du corps et de l'esprit que vous m'avez donnés avec tant de bonté et conservés avec tant de miséricorde. — Je vous offre toutes les œuvres de la journée et je renonce à toute la complaisance que je pourrais y prendre. — Je renonce à toute la confiance que j'ai en ma vertu et je m'abandonne à vous, pour m'établir dans la vôtre. »

Nous rendons des devoirs analogues à la seconde personne, le Verbe éternel, le considérant comme notre rédempteur, et comme la sagesse divine, la lumière de notre intelligence. Nous l'adorons, Lui, égal à son Père, se faisant homme, semblable à nous dans le mystère de l'Incarnation, prenant la forme de serviteur, pour vivre pauvrement, mourir ignominieusement, mais pour ressusciter en la gloire, afin de nous apprendre à vivre en pénitents, à mourir en criminels, pleinement soumis à leur arrêt de mort, pour passer ensuite par la résurrection dans la gloire des enfants de Dieu. — Nous le remercions des grâces qu'il nous a acquises par les travaux de sa vie, par ses souffrances et par sa mort. — Nous lui demandons pardon du peu de fruit que nous avons retiré des saints exemples de sa vie, des conseils de son Évangile, et des grâces de ses sacrements. — Nous lui offrons nos pensées et nos paroles, pour qu'elles soient conformes aux siennes. — Nous condamnons la présomption de notre esprit, et nous désirons nous laisser conduire par ce divin Maître, pour entrer en sa seule sagesse.

Nous nous excitons aux mêmes sentiments envers le Saint-Esprit. Nous le considérons comme notre sanctificateur qui a détruit le péché en nous par le feu de son saint amour ; et qui communique à notre âme la vie qu'il puise dans le sein du Père et du Fils, pour nous élever à la société de leur gloire. — Nous lui témoignons un sincère regret du peu de fruit que nous avons retiré de ses inspirations, de ses lumières. — Nous lui consacrons nos affections, désireux de renoncer aux inclinations de la nature pour suivre les désirs surnaturels qu'il donne aux saintes âmes.

Il serait difficile d'exprimer avec plus de netteté les opérations de Dieu en nous et nos devoirs envers les trois divines personnes.

Cette prière nous a été laissée par nos pères, et nous la conservons, comme une tradition de famille, pour nous renouveler chaque jour dans le culte de la très sainte et très auguste Trinité. C'est bien sous l'inspiration de cette pensée que M. Olier, quand il jeta les fondements de sa petite société, voulut que les trois premiers membres de la compagnie, lui et deux de ses confrères, allassent à l'église de Montmartre, pour se consacrer à Dieu, en présence des trois martyrs, saint Denys, saint Rustique et saint Éleuthère et se vouer, à leur imitation, « comme des hosties
« vivantes, à l'honneur de la très sainte Trinité, à
« la gloire de Jésus-Christ et au service de son
« Église ⁸ ».

§ III. — EXPLICATION DE QUELQUES TERMES DONT M. OLIER S'EST SERVI EN PARLANT DE LA SAINTE TRINITÉ.

M. Olier ayant si formellement, si nettement énoncé le dogme catholique, en mille endroits de ses écrits, nous n'éprouvons aucun embarras à expliquer les termes, qui semblent moins rigoureusement exacts, dont il s'est servi quelquefois en parlant de la sainte Trinité.

Dès le commencement de la prière du matin, dont nous nous sommes déjà occupé, il dit : « Je vous
« adore, auguste Majesté ; j'adore vos grandeurs in-
« compréhensibles aux hommes et aux anges, con-
« nues de vous seul, louées par votre Verbe et ai-
« mées dignement par votre seul Esprit. » Ces paroles, connues de vous seul, adressées au Père éternel, ont fait naître un scrupule dans l'esprit de quelques personnes, comme si l'on supposait que le Père a sur sa divine essence des lumières que n'auraient ni le Verbe ni le Saint-Esprit ; scrupule assurément mal fondé. Il est évident que les paroles citées n'excluent que les simples créatures, les hommes et les anges, de la compréhension de l'essence et des grandeurs divines : elles ne s'appliquent ni au Père qui contemple ses perfections infinies, ni au Verbe qui les loue, ni au Saint-Esprit qui seul les aime dignement. M. Olier considère, en même temps, Dieu dans son unité, et dans la sainte Trinité dont le Père est la première

personne ; il voit en Dieu des grandeurs que nulle créature ne peut connaître sans révélation, et qui lui sont incompréhensibles, alors même que Dieu les révèle. Le Père éternel communique sa lumière avec sa substance à son Verbe, par un acte immanent, nécessaire, éternel ; le Père et le Verbe la communiquent au Saint-Esprit, par une opération également éternelle. Il ne peut y avoir sur ce point aucune difficulté.

D'autres expressions de M. Olier sembleraient indiquer qu'il y a en Dieu une quatrième personne, distincte du Père, du Fils et du Saint-Esprit. On lit en divers endroits de ses écrits, des phrases comme celles-ci : Ce que Dieu fait, les trois personnes le font.... Le Père éternel a communiqué aux trois personnes de la sainte Trinité le dessein de créer... Venez, dit Dieu à toute la Trinité. — Qui pourrait supposer raisonnablement, dans un écrivain qui définit la Trinité, un seul Dieu en trois personnes, qui ne parle jamais que du Père, du Fils et du Saint-Esprit, quand il veut désigner les personnes divines ; qui pourrait, disons-nous, supposer qu'il a admis une quatrième personne en Dieu ? Sa pensée manifeste est que, Dieu étant essentiellement un dans sa nature, ce que font les trois personnes, c'est Dieu qui le fait. — Dieu se parle, en quelque sorte, à lui-même, en disant dans le sein de la Trinité : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; il dit sa pensée, qui est celle des trois personnes. « Dieu prend conseil en
« lui-même, dit Bossuet, comme allant faire un ou-
« vrage d'une plus haute perfection... Pour créer
« un si bel ouvrage, Dieu consulte en lui-même...
« Il appelle en quelque manière à son secours, par-
« lant à un autre lui-même, à qui il dit : Faisons, »
etc. ⁹.

Nous avons remarqué une autre expression qui, si on la prenait dans le sens littéral, indiquerait que Dieu s'engendre lui-même, idée qui serait absurde :

« Dieu, en se contemplant, s'engendre lui-même ; en
« se contemplant, il se nourrit de lui, et à mesure qu'il
« se nourrit, il engendre un autre lui-même ; car
« l'acte de sa contemplation est proprement sa nour-
« riture et le terme de cette contemplation est pro-
« prement sa génération, par laquelle, sortant de
« lui sans en sortir, il se donne à son Verbe et, le

« remplissant de sa propre substance, il l'engendre
« et le rend un autre lui-même ¹⁰. »

Ce sont des expressions, impropres sans doute, que le pieux auteur aurait probablement corrigées, s'il avait revu ces pages d'un simple projet de traité sur la création, mais dont le sens est parfaitement orthodoxe ; car elles signifient seulement que Dieu le Père a engendré son Verbe, qui est un autre lui-même, son portrait, sa parfaite image.

CHAPITRE II.

CRÉATION DU MONDE ET DE L'HOMME. PANTHÉISME.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, qu'un des premiers actes que M. Olier nous recommande de faire dans la prière du matin, est d'adorer Dieu, comme notre créateur. Il considérait la pensée de Dieu créateur et de l'homme créature de Dieu, comme si fondamentale pour la direction de la vie, que rien ne se rencontre plus fréquemment dans les écrits qu'il nous a laissés.

§ I. — DOCTRINE DE M. OLIER SUR LA CRÉATION.

Il nous dit, dans la Journée chrétienne, que Dieu « a « fait toutes choses de rien », et il nous engage à le contempler et à l'aimer dans tous les êtres :

« Mon Dieu, je vous adore en toutes vos créatures ;
« je vous adore, véritable et unique soutien de tout
« le monde ; sans vous rien ne serait, et rien ne sub-
« siste qu'en vous. Je vous aime, ô mon Dieu, et je
« loue votre majesté, paraissant sous l'extérieur de
« toutes les créatures. Tout ce que je vois ne sert
« qu'à exprimer votre beauté secrète et inconnue aux
« hommes. » C'est une des élévations à Dieu qu'il nous suggère quand nous découvrons les beautés de la campagne ¹¹.

Dans le Catéchisme chrétien, il demande : « Qu'est-ce « que l'homme par lui-même et en son fonds ? » Il répond : « Hélas ! rien. Qu'était l'homme avant

« que Dieu eût répandu en lui son être ? Il n'était
« rien du tout. » Il applique cette doctrine à la
sainte et adorable humanité de Notre-Seigneur, et en commentant la parole du Sauveur qui dit à un homme : Pourquoi m'appellez-vous bon ? Dieu seul est bon : il fait tenir ce langage à Jésus-Christ : « Voyez-

« vous cette bonté qui reluit en moi ? Elle descend de
« mon Père, elle est originaire de lui, et s'il ne la
« répandait pas sur moi, je ne l'aurais pas ; avant
« que mon Père me l'eût communiquée, je n'étais
« rien et n'avais rien, je n'étais que néant comme
« le reste des créatures : mon humanité a été tirée
« du néant, aussi bien que le reste des créatures ¹². »

Les desseins de Dieu, dans l'œuvre de la création, ne nous sont pas cachés : il a voulu sa gloire et notre bonheur.

« Dieu en lui-même est adorable, nous dit M. Olier,
« et d'une majesté infinie. Sa majesté a reçu dans l'é-
« ternité des louanges que les personnes divines ren-
« dent à l'essence adorable qui émane du Père dans
« le Fils, et de l'un et de l'autre, seul et unique prin-
« cipe, dans le Saint-Esprit. Mais il est aussi un Dieu
« souverain : cette grande et admirable qualité sup-
« pose quelque chose qui lui soit soumise, sur la-
« quelle il exerce sa souveraineté et son domaine, et
« pour cela il a été nécessaire qu'il y eût des créa-
« tures qui fussent dans sa dépendance. Au moment
« que cet être divin a laissé écouler hors de soi
« toute cette multitude d'êtres, en même temps il a
« été le seigneur et le souverain de tout ce qui était
« créé, et cette perfection, qui dans l'éternité n'avait
« pas d'objet, ne pouvant s'étendre sur les personnes
« divines, a trouvé dans la création du monde sur
« quoi dominer. Ce même Dieu infiniment sage, im-
« primant dans la créature, au moment où elle reçoit
« l'être, la connaissance de ce qu'elle est, l'oblige à
« respecter la souveraineté et le pouvoir absolu qu'il
« a sur elle. Il a mis un instinct secret, mais puissant
« dans son cœur qui lui fait avouer, malgré qu'elle en
« ait, qu'elle n'est rien, et que Dieu est tout ¹³. » Nous avons indiqué, dans
le chapitre précédent, l'autre dessein de Dieu, qui est de faire participer à sa
béatitude les êtres qu'il a créés à son image, capables de le connaître et de
l'aimer.

Continuons à citer. « Il a été nécessaire que Dieu,
« sortant hors de soi-même, produisit des créatures
« qui exprimassent en elles ses grandeurs pour les
« faire connaître, et en même temps les faire inces-
« samment adorer... » Les créatures, étant de trois sortes, expriment
diversement les perfections de Dieu. Les unes sont purement spirituelles.
D'autres ne sont que des corps sujets à la corruption. Les troisièmes
tiennent le milieu, étant tout à la fois spirituelles et corporelles.

« Les premières sont les Anges, premiers effets de
« la toute-puissance de Dieu, qui sont des miroirs
« très purs de ses perfections et par lesquels nous
« commencerons à parler des ouvrages de Dieu hors de
« lui-même ; et nous achèverons, par les deux autres,
« de faire voir en quelle manière et dans quelle éten-
« due Dieu se manifeste dans toute créature ¹⁴. »

M. Olier explique les diverses hiérarchies des Anges et leurs
occupations ; nous ne pouvons pas entrer dans ces développements, qui ne
sont pas nécessaires au but que nous nous proposons. Nous remarquerons
seulement qu'en parlant des Anges de la première hiérarchie, esprits
célestes appliqués à la contemplation de Dieu, il dit : « Ceux qu'il y
applique sont éternels...

« Ces esprits éternels qui sont appelés à la haute vo-
« cation d'adorer éternellement ¹⁵... »

Deux observations se présentent ici sur ce que l'on vient de lire : l'une
sur la nécessité de la création, l'autre sur la qualité d'éternels donnée aux
Anges de la première hiérarchie.

M. Olier parle de la nécessité de la création, dans un sens qui ne blesse
pas la liberté de Dieu. C'est une nécessité de convenance, ou purement
hypothétique. Il avait établi, dans le traité des Attributs divins, cette parfaite
liberté, comme une vérité incontestable : il y revient dans son traité des
Anges, peu de pages après l'endroit que nous avons cité : « Dans le traité
« des attributs, nous dit-il, nous avons vu comme
« Dieu a voulu faire voir l'indépendance dans laquelle
« il est de toutes choses ; sa suffisance à soi-même,
« et comme il a en lui de quoi se passer de tout.
« Toute l'éternité dans laquelle il a été sans rien pro-
« duire hors de soi, a fait bien voir que tout lui était

« inutile, quand il ne voulait pas s'en servir, et que, si
« après ce point infini de l'éternité il a voulu se faire
« voir hors de soi-même, dans la production des créa-
« tures, ç'a été sans qu'il fût en indigence d'elles,
« mais par sa bonté infinie qui l'oblige, très librement
« pourtant, à se communiquer en toutes les manières
« possibles. Il a créé toutes choses parce qu'il était
« très raisonnable que les trésors si longtemps renfer-
« més fussent enfin découverts, et qu'ils reçussent les
« louanges, les respects et les adorations qu'ils mé-
« ritent ¹⁶. »

Quand M. Olier dit : ces anges sont éternels, il emploie un terme incorrect ; mais sa pensée est irréprochable. Dans le langage reçu, on appelle éternel l'être qui, existant par la nécessité de son essence, n'a pas eu de commencement et ne peut avoir de fin. Dans ce sens, Dieu seul est éternel. M. Olier, après avoir parlé de la création des Anges, dit que ces esprits célestes adorent en Dieu « cette sublimité souveraine qui le
« met au-dessus de tout, et qui oblige tout ce qui est
« hors de lui à se tenir dans le tremblement et dans
« la confession perpétuelle du néant de la créature,
« dans l'aveu perpétuel que c'est à cette grande et
« adorable majesté que tout est dû ¹⁷. » Il était donc bien loin de penser que les Anges soient réellement éternels, dans le sens ordinaire du mot ; s'il les appelle ainsi, c'est probablement que ces esprits bienheureux ont été les premières créatures de Dieu. Il n'y avait pas de temps avant elles, le temps a commencé avec leur existence.

Les théologiens disputent entre eux si Dieu a pu créer le monde ab æterno. De grands docteurs, entre autres saint Thomas et Suarez, n'y voient pas d'impossibilité ¹⁸ ; dans ce sens, les anges seraient éternels, bien que créés et tirés du néant. Nous doutons que M. Olier ait eu en vue cette théorie.

§ II. — LA DOCTRINE DE M. OLIER SUR LA CRÉATION EXCLUT L'IDÉE DU PANTHÉISME.

Quelques philosophes, entre autres Cousin, chef de l'école éclectique, ont cru voir une idée de panthéisme dans ce que M. Olier dit de la création. Transformer M. Olier en panthéiste était une imagination bizarre, qui ne pouvait naître que dans l'esprit d'un lecteur très superficiel, ou engoué de ce système absurde, qui tentait de former une théorie philosophique de toutes les aberrations des philosophes anciens et modernes.

L'idée de la grandeur, de l'immensité, des perfections infinies d'un Dieu personnel et créateur était si profondément imprimée dans les âmes chrétiennes du dix-septième siècle, que l'on ne pensait pas alors que des termes qui, pris isolément, paraîtraient aujourd'hui susceptibles d'un sens contraire à ces croyances, pussent sembler équivoques.

M. Olier, pénétré de cette pensée, consignée dans les saintes Écritures : Deus omnia in omnibus, parlait très souvent du tout de Dieu et du néant de la créature ; mais quelle différence entre le sens de ces termes dans sa bouche ou sous sa plume, et celui que lui donnent les panthéistes ! Dieu est réellement le Tout pour nous, parce qu'il est le principe, le soutien et la fin dernière de toutes choses ; nous ne sommes rien par nous-mêmes, parce que nous ne sommes et ne subsistons que par la vertu de Dieu.

Observons d'ailleurs que, même dans les textes les plus énergiques sur le néant et la dépendance de la créature, M. Olier met presque toujours des correctifs, qui en tempèrent le sens. Nous tenons à en citer deux qui sembleraient plus difficiles à expliquer, et dont le sens est très pur, malgré une certaine exagération ou incorrection de langage.

Nous lisons dans le traité des Attributs divins : « Dieu

« est tout être par lui-même ; il est être sans bornes
« et essence infinie qui est la source de tout être et
« de toute essence qui subsiste hors de lui. Tout l'être
« qui paraît, est une émanation sortie de lui en nous
« et qui doit être comparée à l'émanation du Verbe,
« qui reçoit dans lui l'essence de son Père, par un
« écoulement perpétuel de cette divine essence en
« lui. Il est vrai que l'Écriture, en parlant de la créa-
« ture sortie du sein de Dieu, dit : Ipse dixit, et facta
« sunt, parce que le Père a influé en nous ; il a donné
« son être et son essence selon qu'il l'a destinée et
« dans la proportion de la libéralité qu'il nous a voulu
« faire. Cela n'est point dit du Fils de Dieu, parce

« qu'il a donné à son Verbe tout l'être qu'il avait, et,
« le donnant avec nécessité, il le donne sans dépen-
« dance. Et cette nécessité fait que le Fils reçoit tout
« l'être sans restriction et sans bornes, et est en lui
« tout l'être que possède son Père. Cette émanation
« si féconde est un Verbe qui est tout ce qu'est Dieu
« en lui : dans l'émanation des créatures, elles ne disent
« en elles-mêmes ce qu'est Dieu que selon ce qu'elles
« sont. Si elles sont vie, elles disent Dieu vie. Si elles
« sont substance, elles disent Dieu substance. Si
« elles sont en activité, elles disent Dieu activité. Si
« elles sont en lumière, elles disent Dieu lumière.
« Ainsi de chaque créature particulière qui dit en son
« langage, selon tout ce qu'elle est, que Dieu en lui
« est ce qu'elle est, et beaucoup plus davantage.

« La comparaison donc est en ce que la créature
« n'a rien en soi qu'elle n'ait reçu de Dieu, et elle
« voit encore que tout ce qu'elle n'a pas et que les
« autres créatures possèdent en elles, elles le reçoivent
« de lui : en lui est tout l'être qu'elles possèdent.
« La substance qui émane de lui, et tout le monde en-
« semble, dit d'une voix commune cette parole qui n'a
« point de silence et qui ne se taira jamais tant que la
« créature subsistera : Ipse fecit nos, et non ipsi nos.
« C'est Dieu qui nous a faits et qui a donné l'être et
« la vie à toute chose qui subsiste. De sorte qu'il est
« vrai que tout l'être qui émane de Dieu est si étroitement
« uni à lui, il est si nécessairement dépendant,
« que le Fils éternel n'est pas plus attaché à son Père
« et dans la nécessité de recevoir son être que toute
« créature. La créature ne peut non plus vivre, subsister
« et se mouvoir sans Dieu, que le Fils n'est capable
« de vivre, d'être et d'opérer sans la personne de
« son Père. Il n'en est pas des enfants de la terre à
« l'égard de leur père, comme il en est du Fils de
« Dieu. Car les pères en la terre, nous ayant donné
« l'être une fois, n'ont plus de part à notre conserva-

« tion, et tout de même que l'eau passée par un canal
« ne dépend plus de son canal et n'a besoin de lui
« que pour être portée au réservoir. Ainsi en est-il
« de l'essence qui descend dans nous. Elle passe de
« Dieu notre source par des canaux qui sont nos pa-
« rents ; après quoi nous la possédons en nous dans la
« dépendance seulement de Dieu, qui se sert encore
« de quelques autres moyens, comme des créatures
« dont nous usons, sous l'extérieur desquelles il nous
« conserve, quoiqu'il le fasse beaucoup plus immé-
« diatement par lui-même. »

Voici le second passage que nous voulions citer :
« Dieu, sortant hors de lui par sa fécondité et la pléni-
« tude de son être, est comme une nourrice regor-
« geant de lait qui s'épanche hors d'elle-même et qui
« fait découler sa substance sur autrui. Dieu regorge
« de biens en lui-même ; il est plein d'une substance
« exubérante qu'il met hors de lui, sans en séparer
« pourtant de lui aucune, quoique à nos yeux ces êtres
« et ces substances qui émanent de lui en vérité et qui
« sont inséparables de lui-même, comme les ruisseaux
« de leurs sources, semblent être divisés et distincts
« de lui. Dieu, en ses êtres auxquels il se répand, est,
« sans comparaison, comme ces corps qui se raréfient
« ou ces animaux qui se produisent et s'étendent hors
« d'eux-mêmes et se retirent en eux. Le limaçon sor-
« tant de sa coquille paraît beaucoup plus grand
« qu'il n'était auparavant quoiqu'il ne soit pourtant
« rien que le même ; il est vrai qu'il quitte un lieu pour
« en remplir un autre, et qu'il paraît autrement plus
« vaste et plus étendu qu'il n'était pas auparavant.
« Dieu, sans comparaison, semble s'étendre par la
« création dans le néant, il semble se raréfier, il semble
« quasi se grossir et paraître sous les habits des
« créatures où auparavant il ne paraissait pas, et cette
« substance visible, qui paraît, n'est point séparée de
« lui, elle est en lui et ne peut être éloignée de lui.

« C'est la substance de Dieu paraissant au dehors et
« rendue visible à nos sens ¹⁹. »

Aux difficultés que présentent ces deux passages, on peut ajouter ce que M. Olier dit très fréquemment des âmes parvenues à la perfection de la vie chrétienne : elles sont absorbées, anéanties, consommées en Dieu. N'est-ce pas ainsi, dirait-on, que les philosophes de l'Inde parlent de l'absorption des hommes dans le tout universel ?

Eh bien, non. S'il y a quelque similitude dans des termes isolés, dans quelques comparaisons, séparés du contexte et de l'ensemble de la doctrine, il n'y a rien de commun dans les idées. L'idée chrétienne du tout de Dieu est essentiellement distincte du tout panthéistique, elle lui est absolument opposée.

Remarquons : 1° que M. Olier, lorsqu'il parle de la création, dit que Dieu sort de lui, que les créatures sont hors de Dieu, qu'elles en sont sorties ; ce qui distingue les actes immanents de Dieu, la génération éternelle du Verbe, et la procession éternelle du Saint-Esprit, des œuvres extérieures, dont nous avons dit un mot : *opera ad extra* ; — 2° que les créatures procèdent de Dieu par un acte libre de sa volonté, acte de pure bonté, et non par quelque nécessité de son être, tandis que le Verbe et le Saint-Esprit procèdent éternellement et nécessairement de Dieu ; — 3° qu'elles n'ont d'être qu'avec les bornes et dans les limites que Dieu a posées librement, et qu'elles dépendent si essentiellement de lui, qu'elles retomberaient dans le néant, s'il cessait un moment de les conserver. Dieu est souverainement indépendant de ses créatures. Elles émanent de lui, parce que l'être qu'elles ont reçu a sa source dans la puissance créatrice de Dieu.

Voilà dans quel sens les créatures sont un écoulement, une émanation de Dieu ; de quelle manière elles ont en elles la substance ou l'essence de Dieu. Cette doctrine, chacun le voit facilement, est tout à fait contradictoire au panthéisme. Les termes que nous avons cités, les comparaisons indiquées, ne doivent donc pas se prendre à la lettre, mais dans le sens de l'auteur, tel qu'il résulte clairement du contexte et des autres écrits de M. Olier que nous venons de citer.

Il nous a dit que Dieu possède tout l'être et toute la génération de l'être en éminence ; ce qui signifie qu'il a en lui-même, d'une manière infiniment parfaite, tout ce qu'il y a d'être, de bonté, de beauté, dans chaque créature. Il voit dans son essence toutes les idées réalisables à l'extérieur ; il les produit par la création, selon sa souveraine sagesse, dans la mesure et pour

le temps qu'il juge convenables ; et ces créatures ainsi produites sont inséparables de lui, en ce sens que l'être qu'elles ont reçu ne peut subsister sans lui : il cesserait, si Dieu cessait de le soutenir ²⁰.

Quant aux termes d'absorption, d'anéantissement, de consommation des âmes en Dieu, ils ne présentent pas une difficulté plus sérieuse. Ce sont des expressions employées par les auteurs mystiques, qui n'ont jamais entendu par là que les âmes perdent leur personnalité propre. M. Olier, parlant dans ses Mémoires de la bienheureuse Vierge Marie, assure qu'elle était toute possédée de Dieu, comme Jésus-Christ était en son humanité, « sans toutefois que la très sainte

« Vierge eût perdu sa personne propre, sinon moralement et mystiquement, tandis que Jésus-Christ
« l'avait perdue réellement ²¹ ».

Les auteurs mystiques usent de ces termes pour indiquer l'état d'une âme qui est parvenue, par la pratique du détachement et de l'amour de Dieu, à ne plus suivre les inclinations de la nature, mais bien les inspirations et les mouvements de la grâce. La vie naturelle, sensible, animale, est comme anéantie pour faire place à la vie surnaturelle ²². Et encore, même dans cet état, les âmes ont-elles besoin de veiller sur elles-mêmes, observe M. Olier, car elles peuvent déchoir, tant qu'elles sont ici-bas dans les épreuves.

§ III. — CONCLUSIONS PRATIQUES QUE M. OLIER TIRE DU DOGME DE LA CRÉATION.

Le dogme de la création, s'il est bien médité, doit avoir une grande influence sur la direction de notre vie.

La première conclusion qu'en tire M. Olier, est que nous devons nous maintenir dans les sentiments d'une véritable humilité ; il développe cette pensée avec une rare énergie et une grande netteté d'idées, dans son Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes. Il résume en deux mots : VÉRITÉ et JUSTICE, la nature et les fondements de l'humilité. Nous connaître tels que nous sommes, discerner en nous, par conséquent, ce qui est de Dieu, d'avec ce qui nous appartient en propre ; nous traiter tels que nous nous sommes connus, d'après la lumière de la foi, voilà tout le secret de l'humilité chrétienne. Or, « la vérité apprend à l'homme

« qu'il est néant ; qu'il est, par lui-même, ce qu'il
« était il y a cent ans, et qu'il le serait si Dieu lui
« avait retiré l'être qui environne son néant. Cet être
« est la participation de l'être même de Dieu, c'est
« son être en quelque sorte rendu sensible à l'homme.
« Car toutes les créatures ne sont autre chose, s'il
« faut parler ainsi, que Dieu même rendu sensible.
« Elles sont comme les sacrements, ou comme les
« écorces visibles de l'être invisible de Dieu, caché
« sous elles ; elles sont les notions de Dieu qui expri-
« ment diversement ce qu'il est en lui-même. En un
« mot, tout ce qui est au monde est une dilatation qui
« sort hors de Dieu même. C'est un écoulement de
« Dieu qui exprime en sa sortie ce que Dieu est en
« lui-même. Mais, d'un autre côté, la créature con-
« sidérée en elle-même, hors de l'être de Dieu qu'elle
« participe, demeure simple néant, qui renferme en
« soi la privation de tout être, comme Dieu en con-
« tient la possession... Cette proposition, que tout
« hors de Dieu n'est que néant doit être si universelle
« que rien n'en est excepté ni les plus grands saints,
« ni la sainte Vierge, ni même la très adorable huma-
« nité de Jésus-Christ. Tout, hors ce qu'il y a de Dieu
« en lui, n'est que néant. C'est ce qui se rencontre
« essentiellement et indispensablement en toute créa-
« ture ²³. »

Ainsi, tandis que l'erreur du panthéisme est l'excès suprême de l'orgueil, qui aboutit à l'anéantissement de l'homme par la perte de sa personnalité ; l'humilité est un amour de la vérité et de la justice qui rend hommage au dogme de la création, conserve l'homme dans l'ordre naturel des choses, et l'élève à Dieu, duquel il a reçu tout ce qu'il est.

La seconde conclusion que M. Olier tire de la doctrine catholique sur la création, est que nous devons nous tenir dans une entière dépendance du domaine souverain de Dieu, de ses saintes volontés et de ses desseins sur nous. « Le premier motif de l'obéissance
« est la qualité de créatures, car en cette qualité
« nous devons être dans une dépendance entière de

« la volonté de Dieu qui meut et vivifie toutes choses.
« Dieu, comme être universel et souverain, gou-
« verne tout le monde. Tout obéit à son empire et à
« sa voix : il faut donc que toute créature lui soit sou-
« mise comme à l'être suprême. Quand nous obéis-
« sons à quelque supérieur, il faut toujours avoir,
« devant les yeux de la foi, l'être suprême qui nous
« est représenté par la créature qui nous parle et
« qui nous gouverne ²⁴. »

Cette dépendance, quelque grande qu'elle soit, est jointe à une confiance filiale en Dieu, parce qu'en nous créant il s'est proposé de nous faire participer à sa béatitude ; et c'est une troisième conclusion que M. Olier nous apprend à tirer du dogme de la création. « Dieu, nous dit-il, est un soleil d'inépuisable

« fécondité, qui veut répandre ses biens dans les cœurs.
« Il lui faut des cœurs larges et ouverts pour recevoir
« ses dons, et alors on voit, on sent un Dieu immense
« en bonté sur soi. Celui qui voit le sein de Dieu ouvert,
« et qui se voit entouré de sa miséricorde, ne craint
« rien. Dominus illuminatio mea et virtus mea, quem ti-
« mebo ? Ayons tous confiance en Dieu, il sera notre
« force et notre vigueur. Mon Dieu, quoi qu'il m'arrive,
« dans mes afflictions et dans mes adversités, il ne peut
« qu'il ne me réjouisse et me console, sachant que tout
« aboutira à votre gloire et à mon bien ; j'ai mis ma
« confiance en votre bonté, laquelle ne veut et ne
« peut vouloir que du bien ; et ce qui me console
« davantage, c'est de savoir que tout réussira pour
« votre gloire ²⁵. »

CHAPITRE III.

USAGE DES CRÉATURES.

§ I. — DESSEIN DE DIEU DANS LA PRODUCTION DES ÊTRES QUI SONT A L'USAGE DE L'HOMME.

M. Olier établit cette différence, entre Adam innocent et l'homme déchu, qu'« Adam cherchait Dieu,
« le servait et l'adorait dans ses créatures, et au contraire, les chrétiens sont obligés de chercher Dieu,
« de le servir et de l'adorer, retiré en lui-même et en sa sainteté, séparé de toute créature et élevé par-dessus toutes choses ²⁶ ».

I. — Est-ce à dire que, dans l'état présent, nous ne pouvons pas nous servir des créatures pour nous élever à Dieu et le servir ? On croirait que c'est la pensée de M. Olier, si l'on ne considérait que certaines phrases de ses écrits et de ses Mémoires. Parmi les fragments qui nous restent de lui, il en est un Sur la sainte croix, où nous lisons : « Depuis le premier péché, Dieu s'est retiré de la créature, et n'a plus paru sous la créature ; il l'a laissée vide de lui à notre égard, en sorte qu'elle reste comme une écorce sans vie et sans fond, qui ne sert plus à l'homme d'instruction, d'élévation et de moyen pour connaître Dieu et l'aimer, mais au contraire d'empêchement et d'obstacle vers lui... Dieu, infiniment bon en lui-même, qui tire toujours le bien du mal, vient ôter le bandeau des créatures et nous envoie son Fils qui nous vient faire voir la majesté de Dieu en elle-même par la foi, d'une manière bien plus pure et plus parfaite que sous les créatures. Il nous vient enseigner par la sagesse de la croix, que le dénuement des créatures est comme le moyen unique d'aimer et de connaître Dieu ²⁷. »

II. — M. Olier explique ailleurs et plus à fond sa pensée, surtout dans son traité des Attributs divins, dans ses écrits sur la Création du monde et dans

la Journée chrétienne. Il n'y a pas de contradiction dans sa doctrine : elle se résume dans ces deux mots : nous servir des créatures, selon l'ordre de la divine Providence, mais ne pas nous y attacher. Il nous dit : « L'homme est le centre de tout

« le monde, et il semble que toutes choses aboutissent à
« lui. C'est une chose merveilleuse comme tout obéit
« à Dieu, mais comme tout se rapporte à l'homme.
« Tous les cieux roulent autour de nous ; les astres et les
« planètes qui leur sont attachés, influent sur nous ; il
« n'y a rien dans le monde par où Dieu ne regarde sa
« créature et ne la remplisse de bénédictions ²⁸.

« Dieu a paru dans la loi de nature sous les élé-
« ments ; il a voulu marquer ce qu'il était par la beauté
« diverse des créatures qu'il a semées partout. Il a
« voulu marquer dans le soleil sa lumière, sa fer-
« meté dans la terre, sa fécondité dans les eaux, son
« immensité dans les airs, son activité dans le feu...
« Il voulait être adoré, comme sagesse, comme puis-
« sance et comme amour, à cause de ses attributs qui
« paraissent partout ²⁹. »

Cette pensée remplissait M. Olier de joie et lui inspirait la plus filiale reconnaissance. Il fait des élévations à Dieu, en contemplant le soleil et les richesses de la nature : « O bonté ineffable de Dieu qui allu
« mez toujours et portez en main partout le beau flam-
« beau du jour, ce soleil dont vous nous éclairez là
« où nous marchons : vous le portez et le conduisez par
« le ministère d'un ange, comme vous faites des astres
« qui roulent sur nos têtes pour nous soutenir et nous
« conserver par leurs diverses influences... Nous som-
« mes tous obligés, ô mon grand Dieu, de nous proster-
« ner à vos pieds quand nous voyons tant de libéralités
« que vous exercez pour nous ; quand nous voyons les
« beaux fleuves qui coulent à nos portes, qui nous vien-
« nent du bout d'une province à l'autre nous apporter
« nos vivres et nos nécessités, qui, comme des chariots
« vivants, conduisent sur nos bords ce que notre pro-
« vince ne saurait nous donner... Que dirons-nous, ô

« Père de bonté, quand nous considérons ces rosées
« du ciel, ces pluies fécondes qui arrosent nos terres par
« vos soins, lesquelles en une nuit font paraître mille
« petites fleurs et autant d'herbes vertes qui se présen-
« tent pour nous servir. C'est vous qui plantez, qui
« arrosez et donnez l'accroissement à toutes choses.
« Il semble, ô grand tout, que vous craignez que
« quelque chose nous manque. Il est vrai que vous
« le devez faire pour montrer votre bonté et votre
« providence, et non pas notre mérite ³⁰... »

M. Olier parcourt ainsi les diverses œuvres de la création et de la conservation. Il consacre ailleurs plusieurs pages à exprimer son admiration pour l'ordre de la Providence qui unit les hommes entre eux par des besoins multiples et qui met tant de créatures au service de chacun de nous, pour nous procurer la nourriture, le vêtement, le logement et les agréments de la vie ³¹.

§ II. — NÉCESSITÉ D'UNE SAGE RÉSERVE DANS L'USAGE DES CRÉATURES, POUR SE MAINTENIR DANS L'ORDRE ÉTABLI PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

Ces sentiments de M. Olier nous montrent quels ont dû être ceux d'Adam innocent. Dieu avait communiqué au premier homme une grâce abondante, et il avait répandu sa bénédiction sur les créatures, pour qu'il en usât avec sagesse et sobriété, et qu'il goûtât dans cet usage une jouissance légitime, une félicité temporelle qui ne l'éloignerait pas de son créateur, qui l'élèverait même à lui, par reconnaissance et amour, comme à la source unique de tout bien. Les créatures n'étaient donc pas, dans cet état, un obstacle pour l'homme ; elles étaient plutôt un moyen d'aller à Dieu. Cet ordre primitif a été troublé par la désobéissance de l'homme. A peine se fut-il révolté contre Dieu, qu'il sentit en lui-même un désordre dans son être, qui l'avertit que sa chair se révoltait contre lui ; il avait perdu l'empire que Dieu lui avait donné sur lui-même. Dieu se retira alors des créatures, comme nous l'a dit M. Olier, en ce sens, qu'il cessa d'accorder à l'homme la grâce qu'il lui avait donnée de pouvoir en jouir sans danger pour son

âme ; il dut plutôt s'imposer des privations, et assurer son salut par la vigilance et par la mortification. Il dut lutter contre un instinct mauvais qui l'inclinait à jouir des créatures pour lui-même, sans rapport à Dieu.

Le Saint-Esprit nous a dit les suites de notre déchéance et les dangers que nous courons dans l'usage des créatures, en nous avertissant, dans le livre de la Genèse, que l'esprit et le cœur de l'homme sont portés au mal dès son enfance : *Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia* ³² ; et c'est bien dans ce sens aussi que nous pouvons entendre ce que l'auteur inspiré du livre de la Sagesse nous enseigne, à l'occasion des idoles ; que les créatures sont une cause de tentation pour les hommes et comme un piège sous le pied des insensés : *Creaturæ Dei... factæ sunt in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium* ³³.

Nous en faisons l'expérience tous les jours, on pourrait dire à tout moment ; les saints eux-mêmes éprouvent cette inclination vers les choses sensibles, qui demande une attention continuelle pour ne pas passer de l'usage à l'abus. Saint Augustin décrit d'une manière touchante, et fort instructive pour nous, cette inclination dangereuse pour les âmes, même les plus exercées dans la pratique du bien ; c'est dans le livre de ses Confessions, où il nous parle de la curiosité des yeux, de la sensualité des oreilles trop sensibles à l'harmonie des sons, de l'appétit pour les aliments. Voici comment il parle des aliments : « Jusqu'à ce que ces corps corruptibles soient revêtus d'incorruptibilité, nous sommes obligés d'en réparer les ruines par le boire et par le manger... Vous m'avez appris sur cela, Seigneur, à ne prendre les aliments que comme des remèdes ; mais quand je veux passer, de l'état fâcheux de la faim et du besoin, à l'état plus tranquille où nous nous trouvons quand nous avons donné à la nature ce qu'il lui faut, la sensualité me tend ses pièges dans ce passage ; car la volupté s'y trouve : il faut nécessairement passer par là pour arriver à ce soulagement dont nous ne saurions nous priver. Au lieu donc que l'on ne doit ni boire ni manger que pour la santé, le plaisir se met de la partie et me fait faire pour lui ce que je ne crois faire que pour le soutien de mes forces. Or, l'un va bien plus loin que l'autre ; ce qui suffit pour la santé ne suffit pas pour le plaisir. Il arrive même souvent qu'on ne voit pas bien si c'est encore le besoin du corps qui nous fait manger, ou si ce n'est point la volupté qui nous trompe et qui nous emporte, et l'âme est assez misérable pour aimer cette incertitude : car, comme elle espère s'en faire une excuse, elle est bien aise de ne pas voir les bornes de ce qui suffirait pour sa santé,

afin que le prétexte du besoin lui donne lieu de satisfaire la volupté. Je suis tous les jours aux prises avec ces tentations, et dans cet état j'appelle à mon secours votre main toute-puissante, et vous expose mes agitations et mes peines. »

Saint Augustin fait des considérations semblables sur le sens de l'ouïe et de la vue ; il remarque dans les satisfactions les plus légitimes en elles-mêmes, de la musique, de la vue des belles choses, un danger de sensualité contre lequel nous devons nous tenir en garde ³⁴.

Cette doctrine s'est perpétuée dans l'Église. De nos jours, le P. Roothaan, supérieur général de la compagnie de Jésus, a expliqué en ces termes la doctrine de saint Ignace sur l'usage des créatures. La première manière d'honorer Dieu dans l'usage des créatures est de s'élever, par la considération des choses créées, à la connaissance du Créateur... La seconde est de régler cet usage selon la nécessité ou l'utilité... La troisième est de nous abstenir de l'usage des biens délectables, par la mortification. « Cette troisième manière, dont l'application était si facile dans l'état d'innocence, est devenue, dit le P. Roothaan, dans l'état de la nature déchue, d'une nécessité extrême et devrait être, je ne dis pas fréquente, mais presque continuelle ; en sorte que si, dans la pratique, nous n'employions pas cette manière de faire servir les créatures à notre fin, nous manquerions infailliblement de fidélité et de modération dans la deuxième, et nous nous rendrions absolument incapables de la première. Car si l'homme n'est pas constamment le maître de lui-même dans l'usage des créatures, il est hors de doute qu'il excédera les bornes de la tempérance et que, loin de s'élever au Créateur par la considération et l'usage des créatures, il demeurera attaché à la matière, qui se changera pour lui en une fange dans laquelle il s'enfoncera tous les jours de plus en plus ³⁵. »

Il est donc bien vrai que les sens nous portent au mal et que les créatures nous détournent de Dieu, pour nous attirer à elles, si nous ne nous mortifions pas. L'esprit supérieur tend en haut, et la chair nous incline et nous fait descendre en bas. *Faclus sum mihimetipsi gravis, dum spiritus sursum et caro quærit esse deorsum* ³⁶ ; d'où il résulte que « nous devons « nous en détacher par la foi et être séparés de tout « en affection ³⁷, » comme nous l'enseigne M. Olier.

Dieu a miséricordieusement pourvu aux besoins de nos âmes. Nous disions que, dans l'état primitif, il éclairait l'homme innocent et l'attirait à

lui par les créatures ; il continue à se servir d'elles pour nous montrer une partie de ses beautés et nous faire admirer la conduite de sa providence. Les âmes chrétiennes considéreront avec admiration et avec une filiale reconnaissance, les œuvres qu'il a produites et qu'il conserve pour nous. M. Olier nous indique, dans sa Journée chrétienne, le fruit que nous devons recueillir du spectacle de ce monde ; il entre dans beaucoup de détails ; il nous donne des conseils et des pratiques pour le temps de la maladie et du retour à la santé ; il nous apprend ce qu'il convient de faire quand on va aux champs ou à la promenade, quand on découvre les beautés de la campagne, quand on voit le soleil, la terre, les herbes, les fleurs, les fruits, quand on entend le chant des oiseaux. Toute la nature parle à une âme attentive.

Mais il nous invite à réfléchir sur la conduite de Dieu, qui, à la suite du changement opéré dans l'homme par l'effet de son péché, a établi un moyen pour le connaître plus parfaitement, et pour nous détacher des créatures, afin que, dans l'usage que nous en faisons, elles ne nous nuisent pas. Ce grand moyen, c'est la bienheureuse venue de Jésus-Christ. Dieu se manifeste à nous en son divin Fils, bien plus parfaitement que dans la création du monde. « Il

« a mis en lui, nous dit M. Olier, l'image de la beauté
« divine ; il y a mis toutes les grâces qui peuvent
« être hors de sa majesté. Si bien qu'en lui, il veut
« qu'on le connaisse ; que toute créature jette les
« yeux sur ce portrait, et qu'on le connaisse plus
« saintement et plus purement que dans l'être gros-
« sier du monde. En lui, en ses paroles paraît plus de
« sagesse qu'en tout l'univers, plus de puissance que
« dans la création. En sa mort, il paraît plus de jus-
« tice de Dieu que dans tous les châtements de l'an-
« cienne loi ; en ses miracles, plus de merveilles que
« dans les générations passées ; en son extérieur,
« plus de beauté que dans toutes ces campagnes par-
« semées de fleurs ; en son intérieur, plus de sagesse
« et de science que dans tous les anges. En un mot,
« il comprend plus de perfection qu'il n'y en a dans
« toutes les créatures, et il nous montre mieux en

« lui seul ce que c'est que Dieu, que ne peuvent faire
« toutes les images les plus pures de la divinité ³⁸. »

CHAPITRE IV.

CORRUPTION DE LA NATURE HUMAINE PAR LE PÉCHÉ. NÉCESSITÉ DE LA GRACE. — BAIANISME.

On sait que les théologiens expliquent diversement les effets du péché originel. Les uns disent qu'il nous a seulement privés des dons surnaturels, et des dons gratuits qu'on peut appeler préternaturels, comme l'immortalité ; de sorte que nous venons au monde dans les conditions où nous aurions pu être créés, dans l'état de pure nature. Les autres enseignent que le péché originel a, de plus, produit en nous un état de faiblesse, de convoitise pour le mal, de concupiscence, que saint Paul désigne sous le nom de péché, de loi de péché. Le premier sentiment paraît plus en faveur depuis un certain temps ; le second nous semble avoir été autrefois plus commun ; on le jugeait plus en harmonie avec le langage de plusieurs saints docteurs et avec la doctrine de l'apôtre saint Paul. L'Église laisse aux écoles catholiques une entière liberté d'admettre l'une ou l'autre de ces deux opinions. M. Olier a suivi la seconde. « Il l'a poussée,

« dit le P. Faber, aussi loin qu'il lui était possible,
« sans dépasser les limites de l'orthodoxie. » Il ajoute :
« J'ai cru devoir blâmer les expressions dont M. Olier
« s'est servi, sans vouloir, en quoi que ce soit, man-
« quer de déférence envers un homme dont j'ai dit
« ailleurs que de tous les serviteurs de Dieu non ca-

« nonisés, dont j'ai lu la vie, il ressemble le plus à
« un saint canonisé ³⁹. »

Nous accepterions volontiers le jugement de l'illustre oratorien. Il y a, dans les écrits de M. Olier sur la corruption de la nature déchue, des expressions qui, si on les prenait dans la rigueur littérale, seraient trop absolues ; mais nous devons ajouter, qu'il a tenu le même langage que la plupart des auteurs mystiques de son temps, et que sa doctrine est toujours demeurée pure des erreurs condamnées par l'Église.

§ I. — M. OLIER NE PARLE PAS DE LA CORRUPTION DE L'HOMME DÉCHU AUTREMENT QUE N'EN ONT PARLÉ LES HOMMES DE SON TEMPS, LES PLUS RESPECTABLES PAR LEUR ATTACHEMENT AUX DOCTRINES DE L'ÉGLISE.

Citons d'abord ce qui se trouve de plus fort dans les écrits de M. Olier sur cette matière. Il dit dans son Catéchisme de la vie intérieure : « Il en est des en-

« fants d'Adam comme des enfants d'un lépreux,
« dont la corruption est si grande que toute la masse
« de la chair et toute la substance sont corrom-
« pues... Il en est encore comme d'une source cor-
« rompue ; les ruisseaux qui en sortent sont égale-
« ment corrompus et retiennent son infection. Notre
« chair, qui vient d'Adam comme de sa source, est
« remplie de la même malignité ⁴⁰. »

Dans la Journée chrétienne : « Le corps des chrétiens
« n'a qu'un seul principe de vie, qui est le saint Esprit
« de Jésus-Christ... Saint Paul dit : Autant que vous
« êtes baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ,
« qui anime l'intérieur de votre esprit de ses dispo-
« sitions, de ses vertus et de ses mœurs. Tous ceux
« donc qui opèrent en ce principe et en ces dis-
« positions intérieures sont véritablement chrétiens ;
« au contraire, qui n'est pas opérant en ce principe
« intérieur, n'est pas chrétien ; et il répondra, au
« jour du jugement, de ce qu'il aura fait hors de l'es-
« prit de Jésus-Christ : car comme cet esprit descend
« dans le corps de l'Église, pour opérer par elle et
« pour l'animer d'une vie qui seule plaît à Dieu,
« celui qui aura voulu opérer en soi-même, en sa
« volonté, en son esprit, en son amour propre, sera
« réprouvé comme un membre d'Adam, qui aura
« opéré en chair et non pas en esprit. Les chrétiens
« sont en cela différents des païens, qu'ayant une

« même chair avec eux, ils ne vivent pas selon cette
« chair, mais selon les lumières et les sentiments de
« Jésus-Christ habitant en eux par son Esprit, depuis
« le baptême, où il leur a donné une vie nouvelle et
« un nouveau principe d'agir, auquel ils sont obligés
« d'obéir. » Quelques pages plus haut, l'auteur avait
dit : « La chair ne peut porter à Dieu ; elle ne peut
« tendre qu'à elle-même, et par conséquent elle ne
« peut avoir de mouvement qu'au péché, par elle-
« même ⁴¹. »

Dans les Mémoires ; « Nous devons nous confondre
« et nous humilier, voyant ce que nous sommes, qui
« est le néant et le péché ; et cette inclination pre-
« mière que nous avons de retourner dans notre ori-
« gine, qui est le rien, fait que nous commettons
« mille fautes qui se font par une défaillance du
« bien qui est une source perpétuelle du péché ⁴². »

Enfin dans le Traité des Mystères de Notre-Seigneur :
« La loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ me délivre
« de la loi de mort et de péché, c'est-à-dire de l'im-
« pression de la concupiscence, qui est dans les
« païens une loi absolue, une force, une véhémence
« et une impétuosité dessus eux, où ils n'ont point
« de force pour résister, si bien que c'est une loi de
« mort pour eux. *Lex spiritus vitæ in Christo Jesu libe-*
« ravit me a lege peccati et mortis ⁴³. » (Ad Rom., VII, 2.)

Ces idées se rencontrent très fréquemment sous la plume de M. Olier, qui avait conçu une grande horreur pour ce que saint Paul appelle la chair. La lecture habituelle des épîtres de l'Apôtre, et les épreuves auxquelles il plut à Dieu de le soumettre pendant plus de deux ans, au début de sa vie sacerdotale, contribuèrent beaucoup à lui inspirer l'idée de l'impuissance de la nature pour opérer le bien, et de la corruption de l'homme déchu. Pendant ces épreuves, Dieu semblait lui avoir retiré la vertu naturelle qui soutient le corps ; son âme était comme si elle n'avait pu gouverner les sens ; il se trouvait, par rapport aux puissances spirituelles, dans des langueurs et dans une sorte d'hébétément qu'on ne saurait comprendre. Il ne se souvenait de rien, il ne pouvait rien apprendre ; s'il voulait parler, les mots lui

manquaient. Une autre peine bien autrement grave, et qui fit alors le tourment de son cœur, était que, privé de tous les dons surnaturels sensibles, fatigué par toute sorte de tentations, il se considérait comme réprouvé de Dieu ⁴⁴.

Ces états amenèrent M. Olier à sentir très vivement ce qu'il y a dans l'homme de lui-même, et ce qu'il y a de Dieu, dans l'ordre de la nature, comme dans celui de la grâce. Nous tenons toutefois à constater qu'au fond il ne parle pas un autre langage que celui qu'ont employé de son temps, et dans les siècles antérieurs, les hommes les plus attachés aux doctrines de l'Église. Qu'il nous suffise de citer quelques paroles de saint Thomas, de sainte Thérèse, du cardinal Bona, de Corneille la Pierre, du bienheureux Grignon de Montfort, des vénérables pères de la Colombière et Jean Eudes, enfin du pieux auteur du livre de l'Imitation.

Saint Thomas, voulant expliquer le sens de ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : *Nonne carnales estis et secundum hominem ambulatis*, nous dit : « *Affectus rationis humanæ secundum ea quæ sunt carnis movetur, nisi spiritus hominis per spiritum Dei supra hominem elevetur ; unde dicitur in Eccli., XXXIV : Sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur, nisi ab altissimo fuerit emissa visitatio. Est ergo sensus, secundum hominem, id est secundum naturam humanam sibi a Dei spiritu derelictam ; sicut et in Psalmo IV dicitur : Filii hominum, usquequo gravi corde, ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium ?... Nonne homines estis, scilicet carnales et non spirituales, utpote zelum et contentionem habentes pro rebus humanis* ⁴⁵ ? » Parce qu'il est conforme à la nature humaine d'acquérir ses connaissances au moyen des sens extérieurs ou de la chair, le saint docteur conclut que les affections de la volonté se portent vers ce qui est de la chair, si elle n'est élevée au-dessus de la nature humaine par l'esprit de Dieu.

Sainte Thérèse : « C'est une grande vérité que, loin
« de rien posséder de bon par nous-mêmes, nous
« n'avons au contraire en partage que la misère, et
« que nous ne sommes que néant. Quiconque n'entend
« pas cela marche dans le mensonge ; et plus on
« l'entend, plus on se rend agréable à la souveraine
« vérité ⁴⁶. »

Le cardinal Bona donne comme une règle infaillible de discernement, pour l'appréciation du principe d'où procède une pensée, que toute idée bonne, tout instinct du bien, vient de Dieu ; que toute pensée mauvaise vient

de nous ou d'une cause extérieure et mauvaise ; il s'exprime en ces termes :
« Humani spiritus nomine quo intrinsecus movemur et incitatur, illum
intelligi qui a natura nostra peccato originali infecta emanat, diximus. Illud
ante omnia considerandum, quod hic instinctus, ideo ad malum semper
impellit, quia homo per peccatum primi parentis a Deo desertus et in se
ipsum relapsus, nisi gratia divina sublevetur, pravis semper subjacet
concupiscentiæ motibus ⁴⁷. »

Cornelius à Lapide, sur ces mots de saint Paul : Caro concupiscit
adversus spiritum, dit : « Omnes potentiæ (hominis) per peccatum originale
hoc concupiscentiæ fermento infectæ sunt. Dicuntur tamen caro, vel
carnalis appetitus, per synecdochum a potiori parte, quia hic est potissimus,
creberrimus, vehementissimus appetitus in homine, qui fere semper carnalis
concupiscentiæ motus in eo suscitatur ⁴⁸. »

Le bienheureux Grignon de Montfort écrit dans une lettre aux amis de la
croix : « Soyez bien per-

« suadés que tout ce qui est en nous est tout corrompu
« par le péché d'Adam et par nos péchés actuels ;
« non seulement les sens du corps, mais toutes les
« puissances de l'âme ; et dès lors que notre esprit
« corrompu regarde quelque don de Dieu en nous
« avec réflexion et complaisance, ce don, cette action,
« cette grâce devient toute souillée et corrompue, et
« Dieu en détourne ses yeux divins. Comme la chair est
« toute corrompue et criminelle, tout ce qui en naît
« est corrompu, et même, elle ne peut être soumise,
« par elle-même, à la volonté de Dieu ⁴⁹. »

Le Père de la Colombière, méditant sur la chute de saint Pierre, dit :
« J'ai conçu avec étonnement et
« avec frayeur combien nous sommes faibles : cela
« me fait frémir ; j'ai en moi les sources et les semen-
« ces de tous les vices, il n'y en a pas un que je
« ne sois capable de commettre. Il n'y a, entre moi
« et l'abîme de tous les désordres, que la grâce de
« Dieu qui m'empêche de tomber. Que cela est humi-
« liant ! que cette pensée doit donner de confusion
« aux plus saintes âmes ⁵⁰ ! »

Le Père Jean Eudes, instituteur de la congrégation de Jésus et Marie, fait ces considérations sur la nécessité de l'abnégation : « Il est impossible que nous

« suivions Jésus, si nous ne renonçons à nous-mêmes ;
« puisque de nous-mêmes nous ne sommes que ténè-
« bres, que péché, que mort, qu'enfer, et que les
« ténèbres ne peuvent pas suivre ou imiter la lu-
« mière ; ni le péché, la grâce ; ni la mort, la vie ; ni
« l'enfer, le paradis... Notre esprit est tout plein de
« ténèbres et tout empoisonné du venin du péché...
« Le péché a perverti tout ce qui est en nous, au corps
« et à l'âme, depuis les pieds jusqu'à la tête. Il a
« rempli d'obscurité et de malice la partie supérieure
« de notre âme. Il a dérégulé toutes les passions de la
« partie inférieure. Il a rendu notre chair esclave du
« péché, ce qui oblige saint Paul de l'appeler la chair
« du péché, le corps du péché, et le corps de la
« mort. Il a empoisonné tout le sang de nos veines
« et nous a fait naître enfants d'ire et de malédic-
« tion, *Natura filii iræ* (Ephes., II,3), à raison de quoi
« nous avons en nous la source de tout mal et nous
« sommes nous-mêmes un abîme de perdition et
« un vrai enfer. De là vient que renoncer à soi-
« même n'est pas une chose de conseil seulement,
« mais de commandement et d'obligation. C'est pour-
« quoi, si nous désirons avoir part à la régénération
« et rédemption de Jésus-Marie, en la grâce et salut
« du nouvel homme, il est nécessaire absolument que
« nous renoncions à tout ce que la génération d'Adam
« a mis en nous, c'est-à-dire au vieil homme et à nous-
« même ⁵¹. »

Terminons ces citations par les paroles bien connues de l'auteur de l'Imitation, qui a consacré deux chapitres à exposer les mouvements opposés de la nature et de la grâce, et à nous expliquer la corruption de la nature. Le pieux auteur affirme dans ces chapitres, comme il l'a fait dans plusieurs autres, que la nature se recherche en tout, qu'elle ne tend qu'à la satisfaction personnelle de l'homme, sans rapport à Dieu, ce qui est le fond

de sa corruption et la cause de ses fautes. Natura se semper pro fine habet... Natura omnia ad se reflectit... Natura ad malum semper prona ab adolescentia... Ex te semper ad nihilum tendis ⁵².

Ces écrivains, et des milliers d'autres que l'on pourrait citer, se sont inspirés du langage de l'Église, disons mieux, des doctrines de l'apôtre saint Paul. Dans la prose que l'Église nous fait chanter, le jour de la Pentecôte, on dit au Saint-Esprit : Sine tuo numine, nihil est in homine, nihil est innoxium. Il n'y a donc rien de pur, rien d'innocent dans l'homme, s'il n'est animé et soutenu par le Saint-Esprit. Le concile d'Orange, dont l'autorité est si grande dans l'Église, a donné cette définition contre les semipélagiens : Nemo habet de suo, nisi mendacium et peccatum.

Nous avons invoqué de plus les épîtres de saint Paul, dans lesquelles il est affirmé que la chair n'est pas soumise à Dieu, et qu'elle ne peut pas l'être ; que si nous vivons selon la chair, nous mourrons : Sapientia carnis inimica est Deo ; legi enim Dei non est subjecta, nec enim potest ⁵³.

Ainsi se justifie la proposition que nous avons émise : M. Olier n'a pas tenu, sur la corruption de la nature humaine déchue, un autre langage que celui d'un grand nombre d'hommes de son temps considérés comme parfaitement orthodoxes ; en particulier le bienheureux Grignon de Montfort et le vénérable Père Jean Eudes, dont les écrits ont été examinés par la sacrée Congrégation.

§ II. — LA DOCTRINE DE M. OLIER SUR LA CORRUPTION DE L'HOMME DÉCHU, N'A RIEN DE COMMUN AVEC LES ERREURS CONDAMNÉES DANS BAIUS.

Avant toute autre preuve de cette assertion, une observation se présente à nous, observation préjudicielle, qui seule pourrait nous suffire. L'histoire de l'Église de France au dix-septième siècle nous apprend que le jansénisme eut peu d'adversaires plus constants que M. Olier. Sans attendre une condamnation solennelle des opinions de Jansénius, il les tint comme déjà prosrites par la bulle d'Urbain VIII, et il voulut qu'au séminaire on les considérât comme telles. Lorsqu'il fut question de déférer au Saint-Siège les cinq fameuses propositions, il fit tout ce qui dépendait de lui pour

procurer des adhésions à la lettre des évêques de France ; il fournit, avec M. de Breton villiers et saint Vincent de Paul, les sommes nécessaires aux frais de voyage et de séjour à Rome, de trois députés envoyés pour solliciter et poursuivre la cause de la condamnation de ces erreurs. Dès que la bulle d'Innocent X eut été publiée, il dévoila dans ses discours aux paroissiens de Saint-Sulpice, dans ses entretiens et dans ses lettres, les manœuvres insidieuses des sectaires, les pièges qu'ils tendaient aux fidèles ⁵⁴. Nous reviendrons sur ces faits avant de terminer notre travail, quand nous rappellerons sommairement les travaux de M. Olier, comme curé de Saint-Sulpice, ce qu'il fit pour préserver sa communauté et sa paroisse des erreurs du jansénisme ; ne sommes-nous pas autorisé à conclure, à priori, que ce prêtre vénérable n'a jamais eu la moindre attache aux erreurs de Baius ?

Une autre observation importante, est qu'il ne faudrait pas soupçonner de baianisme un écrivain pour cela seul que l'on surprendrait dans son livre une proposition qui, prise matériellement, et en elle-même, abstraction faite du contexte et de la doctrine connue de cet écrivain, serait semblable à une des propositions condamnées dans Baius. Tout le monde sait que ces propositions sont condamnées in sensu auctoris, et que quelques-unes fort innocentes, si on les prenait isolément, sont fausses ou perfides dans le sens de l'auteur : c'est le sens que le Saint-Siège avait en vue quand il les a condamnées.

La doctrine de M. Olier sur la corruption de l'homme déchu comprend ces trois idées : 1° L'homme déchu est enclin au mal dès son enfance. 2° Cette inclination n'est pas une force irrésistible qui le prive de sa liberté morale. 3° Les païens eux-mêmes conservent cette liberté, et ils sont responsables devant Dieu de leurs actes mauvais quand ils pèchent.

I. — Que nous ayons tous une inclination au mal dès notre enfance, personne ne peut le contester ; nous avons vu l'auteur de la Genèse l'affirmer en termes exprès. « L'inclination première que nous avons de
« retourner dans notre origine, qui est le rien, fait que
« nous commettons mille fautes qui se font par défaut-
« lance du bien, et qui est une source perpétuelle de
« péché. » Ces paroles de M. Olier, que nous avons citées plus haut, ne doivent pas s'entendre d'une inclination naturelle qui nous ferait aspirer au néant, à l'anéantissement de notre être, mais d'une tendance au mal, qui est le rien ; c'est ainsi que l'auteur de l'Imitation nous a dit : Ex le semper tendis ad nihilum. Le sens est le même dans les deux écrivains. Toute

créature, par cela seul qu'elle est créature, qu'elle n'est rien par elle-même, est sujette à la défaillance, si la main toute-puissante qui lui a donné l'être, ne la soutient dans son existence et dans la pratique du bien. A plus forte raison voyons-nous cette inclination dans la créature déchue de son état primitif par le péché originel, auquel sont venus le plus souvent s'ajouter beaucoup de péchés actuels.

II. — Cette inclination au mal ne va pas cependant jusqu'à priver l'homme de sa liberté. M. Olier n'est pas moins affirmatif sur cet article. Il repoussait, comme une odieuse calomnie, qu'on l'accusât de nier la liberté et de confondre le surnaturel. « Ils (les jansénistes) en
« viennent jusqu'à ne pouvoir souffrir et regardent
« comme une hérésie, quand on prêche... que les com-
« mandements sont possibles, que l'on résiste souvent à
« la grâce... La raison qu'ils allèguent pourquoi ils
« s'élèvent avec tant de feu dans l'Église, c'est parce
« que, disent-ils, nous sommes tous pélagiens et semi-
« pélagiens, que nous donnons tout à la nature, et
« rien à la grâce. Nous répondons à ces messieurs
« que nous ne donnons rien à la nature de toutes les
« choses surnaturelles, que nous reconnaissons que la
« grâce en est seul le principe... Nous disons que nous
« ne pouvons aucun bien de nous, que nous pouvons
« et faisons le mal par nous ; et quoique Dieu nous
« offre et nous présente sa grâce, nous ne laissons
« pas de nous porter au mal, pouvant faire le bien ⁵⁵. »

Voilà, sans aucun doute, le dogme de la liberté bien reconnu. M. Olier le suppose constamment dans ses écrits, dans ses lettres, dans sa direction. Comment un homme qui ne cesse, de nous exhorter à combattre nos mauvais penchants, à pratiquer la mortification, aurait-il douté de la liberté

? Expliquant, dans le Catéchisme de la vie intérieure, les paroles de saint Paul sur les combats de l'esprit contre la chair et de la chair contre l'esprit, il nous dit : « D'un côté, le Saint-Esprit,

« qui est en nous, nous porte au mépris, à la pauvreté,
« aux souffrances. Et, de l'autre côté, notre chair
« désire l'honneur, le plaisir, les richesses. Notre
« âme peut se jeter du côté qui lui plaît, ou bien
« adhérer à l'Esprit par la grâce, ou bien s'y oppo-

« ser, en adhérant à la chair, par sa propre ma-
« lice ⁵⁶, etc. » Il écrivait à un homme du monde,
pour lui inspirer une salutaire défiance de lui-même :
« Depuis la dégradation, la chair est si corrompue, si
« faible pour le bien, si portée au mal, que sa vérita-
« ble définition est une espèce d'impuissance de se
« défendre du péché. Sa pente y est si grande, que
« si elle y résiste dans quelque occasion, elle y suc-
« combe en d'autres ; et quand, enfin, elle ne s'y
« précipite pas, c'est un effet de la bonté de Dieu,
« qui la soutient, contre son inclination, au-dessus de
« la nature ⁵⁷. »

Il parlait donc d'une impuissance morale, non absolue, et il supposait que l'homme, par ses forces naturelles, toujours pourtant avec le concours de Dieu, peut résister au mal, dans quelques occasions. Nous avons vu que, suivant le pieux écrivain, cela est toujours possible, avec la grâce de Jésus-Christ, le Saint-Esprit nous faisant triompher de la nature.

III. — Les païens eux-mêmes ne sont pas privés de liberté ; ils répondent à Dieu de la violation de la loi naturelle, dans la mesure où elle leur est connue.

Il est dit dans la préface de la Journée chrétienne :
« Depuis le péché, ces traits de ressemblance avec Dieu,
« si purs et si saints, ont été effacés, et l'homme est de-
« venu si perverti et si corrompu qu'il n'est presque rien
a resté en lui de ce qu'il avait reçu de Dieu. L'image
« de la divinité y est bien demeurée, mais gâtée et
« souillée dans ses principales beautés. L'âme accom-
« pagnée de ses trois puissances capitales, l'entende-
« ment, la volonté, la mémoire, qui représentent
« l'essence de Dieu et les trois personnes divines, est
« à la vérité dans son entier, quant à son être natu-
« rel ; mais pour les avantages dont il l'avait revêtue,
« qui la rendaient si considérable et qui faisaient sa
« beauté, savoir la sainteté et le regard de Dieu en
« toutes choses, elle les a absolument perdus ⁵⁸...
« S'il y a quelque chose en nous qui ne soit point pé-
« ché, c'est-à-dire corrompu par le péché dans nos

« puissances, nous en devons rendre grâces à Dieu,
« qui l'a opéré par sa bonté ⁵⁹. »

M. Olier disait, au rapport de son disciple, M. de Bretonvilliers : « Tout ce qui n'est point la foi, ou en-
« gendré de la foi, porte ordinairement au péché, ou
« est péché soi-même ; » donc les œuvres des infidèles ne sont pas toujours des péchés ⁶⁰.

Mais comment entendre le passage produit plus haut, où il est parlé d'une force irrésistible qui entraîne les païens vers le mal ? Les païens étaient-ils dans la nécessité de pécher ? la vertu du sang de Jésus-Christ ne s'est-elle pas étendue sur eux pour leur procurer les secours nécessaires ? M. Olier dit dans cet endroit que la loi de vie en Jésus-Christ nous délivre de la loi de péché et de mort qui entraîne ceux qui y sont soumis, avec une véhémence qui leur ôte la force de résister. Quels sont ceux-là ? Il nous l'explique deux pages plus bas. Ce sont ceux « qui vivent selon
« la chair et dans la chair ; qui goûtent les mouvements
« de la chair et y adhèrent... L'esprit étant étouffé
« dans la chair et se tirant d'un lieu infâme, où on lui
« ôte sa vigueur et sa vie ⁶¹. »

La vertu du sang de Jésus-Christ s'est étendue sur tous les hommes, dès l'origine du monde ; nous verrons, dans le chapitre suivant, que, dès lors, le corps spirituel de Notre-Seigneur s'est formé des hommes dociles aux inspirations du Saint-Esprit ; mais autrefois, comme aujourd'hui, beaucoup mettent obstacle à la bonne volonté de Dieu, se laissent aveugler et entraîner par leurs passions charnelles et sont sous la loi du péché, tandis que les hommes dociles à la voix de Dieu vivent dans une vraie liberté.

IV. — On voit, par ces citations et ces explications, ce qui distingue essentiellement la doctrine de M. Olier des erreurs condamnées dans Baius. L'homme, quoique déchu et enclin au mal, n'a point perdu sa liberté ; il peut en user pour correspondre à la grâce ou pour commettre le péché ; la force de la convoitise ne devient irrésistible en lui que par l'effet des mauvaises dispositions qui sont, par sa faute, un obstacle à la grâce.

Pour mieux connaître ces doctrines, qui ne sont nullement particulières à M. Olier, il est bon de considérer ce qu'il entendait par la chair et par l'esprit. L'homme chrétien, « dans toute la doctrine de
« saint Paul, dit M. Olier, est composé de deux choses :
« l'une se nomme la chair, et l'autre se nomme l'es-

« prit ; c'est ainsi que se partage l'homme en l'Écriture ⁶². »

La chair, dans le langage de l'Apôtre, est le principe de toutes les inclinations qui nous portent au mal ; c'est l'homme, en tant qu'il n'est pas régénéré, ou qu'il est opposé à la grâce du baptême. Ce terme ne convient donc pas seulement au corps et à la partie inférieure de l'âme, mais aussi à notre esprit quand il a des pensées et des mouvements conformes aux sentiments de la chair ; et à la volonté elle-même, quand elle adhère à ces mêmes sentiments. Le principe de cette corruption est le démon, père de l'homme pécheur en Adam.

D'un autre côté, l'esprit, qui est l'esprit de Notre-Seigneur, habite dans le chrétien fidèle et lui donne des inclinations semblables à celles qu'il a mises dans la sainte âme de Notre-Seigneur ; de sorte que le chrétien pense, juge, vit comme son divin Maître. Il pratique les vertus de religion, de charité, d'humilité, de détachement des choses créées ; en un mot, il estime, il aime, il porte la croix.

L'âme de l'homme est ainsi sollicitée de deux côtés : elle devient esprit si elle adhère à Notre-Seigneur ; elle devient chair si elle cède aux inclinations déréglées de la nature. Il n'y a donc dans le chrétien que l'esprit et la chair, les facultés naturelles étant comprises, selon qu'elles servent l'un ou l'autre, sous le nom d'esprit, ou sous celui de chair. Ainsi s'expliquent les paroles que nous avons citées dès le commencement de ce chapitre, telles que celles-ci : « Toutes les actions que nous faisons, qui ne sont pas faites par le mouvement du Saint-Esprit, par les sentiments de charité et les maximes de la foi, sont péché. »

Il est à remarquer que saint Paul, qui parle si souvent de la chair et de l'esprit, de la sagesse de la chair et de la sagesse de l'esprit, des œuvres de la chair et des œuvres de l'esprit, ne met pas de milieu entre l'un et l'autre. Les auteurs mystiques interprètent dans ce sens les épîtres de l'Apôtre, et ne parlent pas autrement que M. Olier. « Tout ce qui ne tend point à l'amour « éternel tend à la mort éternelle, » écrit saint François de Sales, dans son Traité de l'amour de Dieu ⁶³. L'enseignement d'un très grand nombre de théologiens aboutit aux mêmes conclusions.

§ III. LA DOCTRINE DE M. OLIER SUR LA CORRUPTION DE L'HOMME DÉCHU NE S'ÉCARTE PAS DE CELLE DE PLUSIEURS GRANDES ÉCOLES THÉOLOGIQUES.

Quand les théologiens examinent si l'homme, livré aux seules forces de sa nature, peut accomplir les préceptes de la loi naturelle, quelques-uns du moins des plus faciles, ils sont partagés d'opinion ⁶⁴.

Les Augustiniens et plusieurs docteurs de différentes écoles, comme Vasquez, Ripalda, jésuites, et autres, soutiennent que l'homme livré à lui-même, avec le seul concours général de Dieu, ne peut pas accomplir les préceptes de la loi naturelle, même les plus faciles ; et qu'il pèche dans toutes ses œuvres s'il n'est pas soutenu d'un secours spécial de Dieu ⁶⁵.

Le cardinal Noris prouve cette thèse par les canons du concile d'Orange, par l'autorité des saints Pères et surtout de saint Augustin. Benoît XIV justifie le cardinal des imputations de baianisme et de jansénisme, dans un bref adressé au grand inquisiteur d'Espagne le 31 juillet 1748 ⁶⁶.

Ces théologiens, considérant l'homme tel qu'il est dans l'état présent, le libre arbitre affaibli par le péché originel, concluent de leur système que, sans un secours spécial que nous a mérité Notre-Seigneur, toutes les œuvres des infidèles sont des péchés. Juxta concilia et Patres, dit le docte Ripalda, voluntas suis relictis viribus, nihil potest, nisi superbiam et peccatum ⁶⁷.

Les thomistes ne partagent pas ce sentiment : ils soutiennent que l'homme déchu peut, avec le libre arbitre qu'il a conservé et le concours général de Dieu, observer les commandements les plus faciles, résister à des tentations légères. Ils soutiennent aussi qu'il n'y a pas d'actes indifférents in individuo, comme parlent les théologiens, en sorte que tout acte est bon ou mauvais, selon le principe qui nous a dirigés et les circonstances dans lesquelles nous avons opéré. S'il s'agit de chrétiens en état de grâce, unis par conséquent à Dieu par la charité, comme à leur fin dernière, toutes leurs actions délibérées sont des actes méritoires, dans l'ordre surnaturel, pourvu qu'ils les accomplissent en se proposant une fin honnête. Ils seront, au contraire, coupables, et leurs actes seront déméritoires, quand ils agiront pour leur seul plaisir ; car cette fin n'est pas morale, elle ne peut pas se rapporter à la gloire de Dieu. « In illo qui gratiam habet, dit saint Thomas, oportet vel meritorium, vel demeritorium esse : quia sicut malus erit demeritorius, sic etiam bonus erit meritorius ; quia cum charitas imperet

omnibus virtutibus, sicut voluntas omnibus potentiis, oportet quod quidquid ordinatur in finem alicujus virtutis, ordinetur in finem caritatis : et cum omnis actus bonus ordinetur in finem alicujus virtutis, in finem caritatis ordinatus remanebit et ita meritorius erit, et sic comedere et bibere, servato modo temperantiæ, meritorium erit in eo qui caritatem habet, qua Deum ultimum finem vite sue constituit ⁶⁸. »

M. Olier était donc autorisé à dire, avec les augustinien et de célèbres théologien d'autres écoles, que l'homme ne peut par lui-même, sans un secours spécial de Dieu, que nous a mérité Jésus-Christ, faire aucune bonne œuvre ; qu'il ne peut que pécher, s'il est abandonné à lui-même ; avec saint Thomas et son école : 1° qu'il n'y a point d'actes délibérés qui soient indifférents ; 2° que toutes les actions faites sous l'inspiration de la chair sont mauvaises ; 3° que tous les actes produits, en vue d'une fin honnête, par un homme en état de grâce, sont méritoires pour le ciel ; parce que le Saint-Esprit qui vit en lui, par la charité habituelle, l'anime et le sanctifie.

Il n'a écrit son Catéchisme, son Introduction et sa Journée chrétienne, que pour les âmes chrétiennes qui tendent à la perfection.

CHAPITRE V.

JÉSUS-CHRIST.

Nous n'avons pu considérer les misères profondes de l'homme déchu, sans porter nos pensées sur le Rédempteur que Dieu promit miséricordieusement à nos premiers parents après leur chute, Jésus-Christ, notre Sauveur, l'objet le plus habituel des méditations de M. Olier. Nous ne devons pas exposer la doctrine de ce bon prêtre sur tous les mystères de Jésus-Christ, mais seulement sur les points qui demandent quelque explication.

§ 1. — CONCEPTION DE NOTRE-SEIGNEUR DANS LE SEIN DE LA SAINTE VIERGE. — PRÉPARATION DE LA SAINTE VIERGE A CE GRAND MYSTÈRE. — UNITÉ DE PERSONNE EN NOTRE-SEIGNEUR.

Quand les temps déterminés par la sagesse divine pour donner au monde un Sauveur furent arrivés, Dieu prépara une Vierge, telle qu'il l'avait conçue dans ses conseils éternels. M. Olier, exposant à un ami de confiance, probablement son directeur, les pensées qu'il avait eues le jour de la nativité de cette auguste créature, lui écrivait : « D'abord que je fus en oraison, je vis en esprit la très sainte Trinité regardant
« le chef-d'œuvre de ses mains, la très sainte Vierge
« naissant sur la terre, et je remarquai sa grande
« complaisance dans la vue et le regard de ce divin
« objet. Je me réjouissais de voir mon divin Tout et
« les divines personnes prendre leur plaisir en elle.
« C'était le premier objet de leur solide contentement qui eût paru dans le monde. Je voyais que,
« depuis la chute d'Adam, elle était l'unique objet de
« leur pleine complaisance sur la terre, parce que

« tous les hommes étant dans le péché, elle seule avait
« été sans offense et avait paru parfaite dans sa
« beauté. Cette complaisance d'un Dieu infiniment
« sage pour une créature me paraissait une chose
« admirable, mais elle ne me surprenait pas, voyant
« que cette créature était le chef-d'œuvre de son
« amour, en qui il avait mis tant de richesses et de
« trésors. Je voyais alors comme il fallait concevoir la
« grandeur des perfections de la sainte Vierge par la
« grandeur de l'amour que le Père éternel portait à
« son Fils bien-aimé, et comme cet amour est infini
« et n'avait point de bornes dans l'étendue des biens
« qu'il voulait lui faire, il lui avait aussi donné une
« mère, aux perfections de laquelle il n'y avait rien
« de comparable : qu'ainsi il mettait en elle tout ce
« qu'il pouvait et qu'il savait devoir contribuer à
« rendre une âme parfaite et digne de porter son
« verbe, qui, sortant de son sein, devait trouver hors
« de lui un sein et une demeure convenable ⁶⁹. »

Cette bienheureuse Vierge, conduite au Temple dès sa plus tendre enfance, par l'inspiration du Saint-Esprit, y vécut l'espace de quinze ans, nous dit M. Olier, « en prières et en la contemplation des mystères de son Fils, auxquels alors elle ne pensait avoir
« aucune part qu'en qualité de servante. Elle priait
« pour les hommes avant que Jésus-Christ vint au
« monde ; elle le souhaitait incessamment et l'attirait
« sur nous par des attraites et des charmes plus puissants que ceux de tous les prophètes ensemble.
« Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis. Mes prières et mes charmes ont été si
« puissants, qu'ils ont excité Dieu à quitter son repos et
« à sortir du lit de sa paix et de sa béatitude pour
« venir reposer dans mon sein ⁷⁰. »

La pensée de M. Olier, comme il s'en explique dans ses Mémoires, est que Dieu, touché des prières ardentes de la Vierge, prévint en sa considération le temps où il avait résolu d'envoyer le Messie ; le Verbe de Dieu avança sa venue dans le monde.

Que la sainte Vierge ait attiré le Fils de Dieu en elle par sa profonde humilité et par l'ardeur de ses prières, nous n'en doutons pas ; qu'en sa considération Dieu ait avancé le moment qu'il avait déterminé pour le mystère de l'Incarnation, c'est une pensée pieuse que M. Olier a exprimée, comme ont fait bien d'autres auteurs mystiques, mais sans la présenter comme un article de doctrine certaine. D'ailleurs, il ne serait contraire ni à la sagesse ni à l'immutabilité de Dieu de former des desseins absolus, qui seront infailliblement exécutés dans le moment déterminé, et des desseins conditionnels, comme serait celui d'envoyer son Fils au monde à telle époque, si les prières des âmes saintes ne le portent pas à la prévenir. D'après un ordre de la Providence qui se révèle à nous dans le précepte de la prière, il y a des grâces que nous obtiendrons ou dont nous serons privés, selon que nous aurons prié dans de bonnes conditions, ou que nous aurons négligé de prier. Ainsi Dieu aurait bien pu, dans une idée première, déterminer un temps pour envoyer son Fils au monde, et, dans une seconde idée, décider de prévenir ce temps en accédant aux humbles prières qu'il savait devoir lui être adressées par la sainte Vierge. Nous n'insistons pas sur ce point ; nous n'avons pas de motif de le discuter.

Quand donc le moment heureux de la venue du Sauveur fut arrivé, l'archange Gabriel fut envoyé à la sainte Vierge ; voici comment M. Olier s'exprime sur ce mystère. Dès que la Vierge a donné son assentiment à la proposition que Dieu lui fait par l'organe de l'ange, le Saint-Esprit discerne et choisit dans le corps de cette bienheureuse vierge la partie la plus pure de son sang ; il la pénètre de sa vertu vivifiante et de sa sainteté, pour qu'elle puisse être présentée au Père éternel et devenir la chair du Verbe ; de sorte, comme dit l'Église, que le Fils unique de Dieu, n'ait point horreur d'entrer dans le sein de la Vierge, Non horruisti Virginis uterum, mais qu'il y habite avec complaisance, comme il se plaît à habiter dans les temples consacrés par l'onction du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit donne à cette chair « une âme qui fut unie au Verbe, au moment

« qu'elle entrait dans la chair, prévenant ainsi la subs-
« tance et la personne qui devait naître de cette union
« de l'âme et du corps ; si ces deux parties ensemble
« n'eussent été mutuellement prévenues par le Verbe,
« qui, se présentant à elles au moment de leur union,
« qui était le moment où devait se former la per-
« sonne humaine, substitue ainsi, par une douce pré-

« vention, sa personne divine à la personne humaine
« qui se fût faite de leur union.

« O divin et adorable moment, secrète et inscrutable
« table sagesse de Dieu en la formation de son Verbe
« fait chair : que de ressorts divins pour l'accomplissement
« sement de ce chef-d'œuvre inconcevable ! Que cette
« personne divine, toute parfaite, est cause de biens et
« de perfections en l'âme et la chair de Jésus-Christ,
« formé en ce moment ! Ce n'est pas un enfant, c'est un
« homme parfait, femina circumdabit virum. C'est un
« homme dont Adam, qui fut créé parfait, n'est qu'une
« figure simple et très légère, et qui marque quelle
« sera la sagesse, la perfection et la parfaite ressemblance
« du second homme. Ce ne sera pas une image
« et simple ressemblance de Dieu ; ce sera son essence
« même et le Verbe parfait, Verbum abbreviatum. Ce
« sera ce Verbe qui dans l'éternité représentait la
« substance du Père dans son immensité. Maintenant
« le Verbe est abrégé, cette parole est rétrécie ;
« elle représente pourtant les perfections adorables
« de Dieu en ses mœurs et sa conduite ⁷¹. » Il est certain en effet, que le
Père Éternel ne se manifeste
pas au dehors, par Jésus-Christ, selon tout ce qu'il est
en lui-même ; nous n'étions pas capables, nous simples
créatures, de recevoir en nous-mêmes cette lumière
infinie.

M. Olier revient très souvent sur les desseins de Dieu, et sur son œuvre
dans l'Incarnation du Verbe ; nous nous bornerons, pour le moment, à ce
qu'il en dit dans un endroit de ses Mémoires.

« Parce que notre grand Dieu voulait recevoir cette
« gloire (la louange qui procède d'une claire con-
« naissance de la chose qu'on glorifie) hors de lui et
« par une nature inférieure, il fait dessein de se
« servir de son Verbe et de le joindre à une nature
« raisonnable, capable de le connaître, et en le con-
« naissant tel qu'il est, de l'aimer, le louer et l'honorer ;
« et comme il voulait même être glorifié dans

« toute l'étendue de son être, il veut que cette nature
« raisonnable et intellectuelle soit jointe à la nature
« grossière et corporelle : si bien qu'il joint ensemble
« les deux natures, spirituelle et corporelle, en une,
« pour être loué et honoré de tout l'être. Il fait un
« composé des deux, dont une partie est esprit, et
« l'autre corps : ce composé s'appelle nature humaine.
« Il forme cette nature qui comprend tout être pos-
« sible, au moins tout être créé. Or dans toute la
« créature raisonnable il forme l'esprit le plus grand,
« le plus parfait, l'âme la plus belle, la plus vaste
« qui puisse être conçue, pour recevoir le plus de con-
« naissances et de lumières de Dieu qui puisse s'en
« concevoir. Pour le corps, Dieu le conçoit, et le
« forme, en ses idées le plus parfait et le plus ac-
« compli qui puisse être formé, Speciosus forma præ
« filiis hominum, le plus beau et le plus agréable ; et
« à cet homme, si accompli, s'unit le Verbe divin, ce
« qui d'abord répand dans cet homme la claire vue
« de la grandeur divine, l'admirable et adorable es-
« sence, avec ses personnes divines, bref, lui com-
« munique tout ce qui se peut voir et se comprendre
« de Dieu, hors de lui-même ⁷². »

Ce que dit ici M. Olier, que le Verbe divin s'unit à cet homme si accompli, ne signifie pas que le Verbe divin s'unit à l'homme déjà formé par l'union du corps et de l'âme, avec sa personnalité humaine, ce qui serait en contradiction avec la doctrine qu'il a expliquée si soigneusement plus haut : il veut dire seulement que le Verbe s'unit à ces deux éléments si parfaits de la nature humaine, de l'union desquelles devait résulter un homme accompli ; mais la création de l'âme, la formation du corps, l'union du Verbe, se firent simultanément, de sorte qu'il n'y eut, à aucun moment, de personne humaine, le Verbe divin ayant prévenu cette personnalité pour lui substituer sa personne divine, comme nous le dit M. Olier.

On trouve ailleurs d'autres expressions qui, prises dans leur rigueur littérale, seraient incorrectes et donneraient une fausse idée du mystère, mais qui s'expliquent facilement dans le sens de l'auteur. Ainsi M. Olier dit quelque part : « Le Père est dans le Fils, et le Fils

« dans le Père, quoique tous deux soient distingués
« par deux personnes opposées. Un Dieu en tous les
« deux fait l'unité parfaite. C'est ainsi que le Père ha-
« bitant en Marie, et le Fils en Jésus, tous deux n'é-
« tant qu'un en Dieu qui les unit, il se trouve que
« Marie, tabernacle du Père, et aussi Jésus-Christ, ta-
« bernacle du Fils, ne sont qu'une seule chose dans
« un même Dieu et fait une unité parfaite de tous les
« deux qui sont inséparables, indivisibles, et ne se
« peuvent éloigner l'un de l'autre ⁷³. »

Dans ces phrases incidentes, M. Olier cherche à expliquer l'union morale, aussi parfaite qu'il est possible, entre Jésus et Marie sa sainte mère, plus parfaite encore aujourd'hui dans le ciel qu'elle n'a pu l'être sur la terre ; il est bien loin de sa pensée de vouloir presser la comparaison entre l'union du Père éternel avec Marie, dans laquelle il habitait par sa grâce, comme dans son tabernacle, et l'union du Verbe avec la nature humaine. On ne peut pas dire, au sens littéral des mots, que le Fils demeurât dans Jésus, puisque le Fils et Jésus, c'est tout un ; Jésus-Christ n'est pas le tabernacle du Verbe : le dire serait tomber dans l'hérésie nestorienne ; mais le Verbe divin, le Fils de Dieu, habitait dans l'humanité et se manifestait par elle ; c'est dans ce sens que l'humanité était le tabernacle du Fils de Dieu. On dit de même que l'âme est dans le corps comme dans son tabernacle, bien que l'âme et le corps, unis ensemble, forment l'homme.

§ II. — LUMIÈRES ET GRACES DE JÉSUS ENFANT DANS SA SAINTE HUMANITÉ.

M. Olier revient souvent sur cette communication de lumières divines faite à la sainte âme de Notre-Seigneur, dès le moment de l'Incarnation, et il nous est bon de nous arrêter un moment sur ce point pour mieux connaître les mystères de l'enfance de Jésus-Christ, et expliquer quelques difficultés qui pourraient naître du texte manuscrit du pieux écrivain.

I. — « Jésus-Christ ne voyait rien de nouveau qui le
« surprit, car au premier moment de sa conception,
« il entra en jouissance de son Père, par une partie,
« et vit en lui tout ce qui s'y peut voir et tout ce que

« Dieu peut manifester de soi, hors de soi-même, si
« bien qu'en ce moment, il commença de voir et
« d'aimer, autant que Dieu peut être vu et aimé de
« la créature ; et ensuite Notre-Seigneur loua Dieu
« aussi parfaitement qu'il peut être loué. Alors notre
« Dieu commença d'être honoré, loué, estimé, glo-
« rifié, reconnu, remercié, aimé et adoré autant qu'il
« le peut être ⁷⁴. » C'est bien en ce moment solennel
de son entrée dans le monde que Notre-Seigneur
s'offrit à son Père, à la place des victimes prescrites
par la loi mosaïque. *Ingrediens mundum dicit.... : Holo-
cautomata pro peccato non tibi placuerunt...., corpus au-
tem aptasli mihi, lune dixi : Ecce venio...., ut faciam,*
Deus, voluntatem luam ; paroles qui manifestent, tout à
la fois, et les lumières de la sainte âme de Jésus-Christ,
et son zèle pour la gloire de Dieu ⁷⁵. M. Olier écrit dans
le même sens, en son traité des Attributs divins : « Dieu
« engendre le Verbe incarné dans un moment et le
« fait homme parfait dans ce moment-là même, mulier
« circumdabit virum. La femme environnera l'homme
« et l'engendrera aussi parfait dans sa raison que s'il
« avait les trente-trois ans, dans lesquels il est mort,
« n'étant pas plus savant, ni plus avancé dans la sa-
« gesse, qu'il ne l'était au moment de sa génération
« dans le ventre de sa mère, dans lequel Dieu versa
« la plénitude de sa sagesse et de sa science ⁷⁶. »

Cette sagesse, cette science ne se manifesta pas tout d'abord à l'extérieur,
dans toute son étendue. « Le
« divin intérieur de Jésus, ajoute M. Olier, est la chose
« du monde la plus belle et la plus admirable qui
« soit au-dessous de la divine Majesté, au-dessous des
« trois personnes adorables. Rien n'est semblable à
« vous, ô mon Jésus, en votre intérieur, rien n'est
« égal à vous, et plutôt à Dieu que je puisse être éter-
« nellement abîmé dans l'adoration de votre sainteté.
« O âme divinisée, qui n'a rien de l'infirmité qui pa-
« rait au dehors de votre personne ! O mon Jésus,

« qu'on est trompé en vous voyant, et qu'on voit peu
« de choses de vous, quand on vous contemple seu-
« lement par le dehors ⁷⁷. »

A l'extérieur, en effet, on ne voyait qu'un faible rejaillissement des
perfections de l'intérieur ; on croyait même remarquer un progrès en
science et en sagesse pendant son enfance. « Dieu en son Verbe, dit encore
« M. Olier, communia l'âme de Jésus-Christ à ses per-
« fections, qui allaient augmentant et croissant tous les
« jours. Puer crescebat et confortabatur, plenus sapien-
« tia... Proficiebat sapientia et ætate et gralia apud Deum
« et homines ⁷⁸. Dieu allait toujours communiquant
« nouvelles vertus et nouvel accroissement de perfec-
« tions divines, selon que la sagesse du Père ordon-
« nait, et cela se manifestait aux yeux de ses parents...
« Et quoique Dieu fut tout entier dans son Fils et que
« le Verbe fût totalement uni à l'âme de Notre-Sei-
« gneur ; ornée par conséquent de toutes les vertus
« et perfections au souverain degré, qui ne pouvaient
« être augmentées en leur fonds, il se manifestait pour-
« tant par ses opérations et ne les opérait pas avec
« égalité et uniformité, agissant tous les jours avec
« plus de force et de vigueur ⁷⁹. »

Selon cet ordre de Providence, Notre-Seigneur, dans son enfance, obéit à
Marie et à Joseph, et se laisse conduire. « Dieu le Père, dit M. Olier, se
rendait visi-

« ble à lui, sous saint Joseph. La sainte Vierge et
« saint Joseph représentaient ensemble une seule et
« même personne de Dieu le Père... Saint Joseph était
« à Jésus-Christ l'image de son oratoire, où il adorait
« son Père éternel et lui rendait tous les devoirs de
« sa religion. Il voyait en lui les décrets de son Père
« et il entendait sa parole prononcer par la bou-
« che de ce grand saint. C'était l'oracle de Jésus-
« Christ ⁸⁰. »

Ainsi Notre-Seigneur, plein de grâces et de vérité dans sa sainte
humanité, comme il convenait au Fils unique de Dieu, recevait de son Père

céleste, par l'organe de Marie et de Joseph, la direction qu'il devait suivre, et il ne manifesta, jurant le cours de sa vie, les trésors de sagesse qu'il possédait en son intérieur, que dans la mesure qu'il jugeait convenable.

II. — M. Olier, on l'a vu, est aussi explicite qu'on puisse l'être sur la science de Notre-Seigneur depuis le moment de sa conception. Il s'est néanmoins élevé une difficulté sur sa doctrine à cet égard, parce qu'il semble affirmer quelque part que le Père éternel n'aurait révélé à Notre-Seigneur qu'après sa résurrection, des mystères qu'il avait voulu lui tenir cachés avant sa mort. Nous croyons utile, pour écarter cette difficulté, de citer une page entière des Mémoires dans lesquels M. Olier explique sa pensée.

« Il faut savoir qu'en Notre-Seigneur son âme était
« partagée comme en trois régions, la supérieure, la
« moyenne et l'infime ⁸¹. La suprême région de son
« esprit était dans la gloire, et ce que l'on appelle
« en philosophie et théologie communément la partie
« supérieure de l'âme, qui est l'entendement, la mé-
« moire et la volonté, qui est cette partie de l'âme
« qui se peut appliquer à Dieu et aux choses spiri-
« tuelles et même corporelles, par reconnaissance et
« par affection raisonnable ; partie qui n'est point
« engagée en la matière, et qui n'est pas liée, ni oc-
« cupée, pour donner la vie au corps, ni pour animer
« les facultés de ses actions grossières ; mais qui est
« seulement en liberté pour contempler et pour aimer
« ce qui lui est sortable, pourvu qu'elle ne soit point
« surprise et abusée par les sens, et cette partie d'elle-
« même qui prend part aux plaisirs et aux douceurs
« qu'ils goûtent. Cette partie, dis-je, nommée supé-
« rieure, est partagée en deux en Notre-Seigneur
« Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'elle s'occupe diverse-
« ment aux choses, ou agit en deux manières diffé-
« rentes : car par une puissance absolue de Dieu, la
« même partie supérieure de son âme, selon une
« portion d'elle-même, jouit de Dieu dans la lumière
« de gloire, et néanmoins cette même puissance de
« Dieu fait que toute l'âme n'est point tellement ab-

« sorbée dans la gloire, qu'il ne lui reste encore quel-
« que chose de cette même portion, qui raisonne et
« s'applique aux choses en raisonnant, dépouillée ou
« dépourvue de cette lumière de gloire dans une autre
« portion d'elle-même.

« Or il faut encore savoir, pour la gloire de notre
« bon Maître, que ce qui lui restait d'entendement, de
« volonté et de mémoire, hors la possession et jouis-
« sance de la gloire, était tellement orné de dons du
« Saint-Esprit, dons de science, de discernement, d'es-
« prit, de lumière pénétrante qui sonde tous les cœurs
« et les secrets de l'âme, qu'il n'y avait lumière, ni
« connaissance des choses passées, présentes et à venir
« dont son entendement ne fut illuminé. Il avait en
« lui tous les trésors de la sagesse et de la science
« communicable hors de Dieu. Il avait en sa vo-
« lonté tous les sentiments les plus parfaits, les plus
« purs et les plus religieux, les plus amoureux en-
« vers son Père qui soient possibles, ce qui faisait
« ce beau paradis de son âme comme je l'ai déjà
« dit ⁸². »

M. Olier confirme ici ce qu'il a dit en plusieurs autres de ses écrits, que Notre-Seigneur a eu dès son enfance, dès le moment de sa conception, la connaissance parfaite de toutes choses, autant qu'une âme créée peut la recevoir de Dieu. Sous ce rapport, il pense et il parle comme tous les théologiens ; il est tout à fait opposé à ces hérétiques du sixième siècle, de la secte des eutychéens, et signalés sous le nom de agnoêtes, qui furent condamnés par les Pères, pour avoir dit que Notre-Seigneur avait été, dans son enfance, ignorant comme le reste des hommes. Seulement, et ici vient une question de philosophie sur laquelle il est permis de penser autrement que lui ; il a cru que la partie supérieure de l'âme, où sont l'intelligence et la volonté, peut être considérée sous deux aspects différents : en tant que Jésus-Christ jouissait de la lumière de la gloire, de la vue intuitive de Dieu, de l'amour béatifique, et en tant qu'il était encore dans les infirmités de la vie mortelle : *comprehensor* et *viator*, comme disent les théologiens. Dans l'état glorieux où il est établi par le mystère de l'Incarnation, il avait une pleine connaissance des choses ; dans l'autre partie, l'âme de Notre-

Seigneur n'avait pas, selon M. Olier, une connaissance parfaite de certains mystères. Dieu les lui tenait cachés en quelque chose, jusqu'au jour de la résurrection ⁸³.

Il est difficile de comprendre comment on peut concilier en Notre-Seigneur, en tant qu'homme, une connaissance parfaite des choses dans la partie supérieure de l'âme qui jouissait de la lumière de la gloire, avec quelques obscurités sur certains mystères de l'avenir, dans laquelle son Père l'aurait laissé, selon l'autre partie de son âme... Est-il bien plus facile de comprendre comment, dans une même âme, a pu se concilier une suprême béatitude avec une suprême tristesse ? Nul catholique cependant ne doute que ces deux états ne se soient trouvés en Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle.

Le cardinal Franzelin voit là un grand mystère. Il résout la difficulté par ces deux états de Notre-Seigneur que nous indiquions plus haut, parce que, dit-il, il y a une différence entre le mode de connaître et de vouloir dans l'homme, selon qu'il est dans l'un ou l'autre état. Il ajoute qu'il ne répugne pas à la puissance absolue de Dieu, d'établir un homme dans ce double état et de faire qu'il éprouve en même temps une très grande joie et une très grande tristesse, ce qui serait naturellement impossible. « Constat in humana natura Christi adhuc mortalis, fuisse duplicem seriem cognitionum et volitionum, secundum duplicem statum comprehensoris et viatoris... Non est mirum nobis manere obscurum, et unum ex præcipuis mysteriis in persona Verbi incarnati, quomodo status uterque in eadem persona, secundum eandem naturam humanam, simul constiterit. Id factum est singulari dispensatione Dei, qui sicut duas naturas in una hypostasi, ita etiam duos status, cœlestem secundum aliquid, terrenum secundum aliud, in una hypostasi et natura pro infinita sua omnipotentia et sapientia conjunxit ⁸⁴. »

M. Olier raisonne d'après le même principe : lui aussi s'appuie sur la puissance absolue de Dieu, et il pense qu'il n'est pas impossible que Dieu, éclairant une partie de l'âme de Jésus-Christ de la lumière de gloire, ait voulu que la partie qui n'était pas dans la gloire, n'eût qu'une connaissance imparfaite de certains mystères, jusqu'au jour de sa résurrection. Ce serait donc par cette partie inférieure, selon laquelle Notre-Seigneur était voyageur et vivait comme serviteur de son Père, qu'il aurait dit à ses disciples : Je ne connais pas le jour du jugement.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur la conception de M. Olier, elle est discutable ; elle n'est certainement pas digne de censure ⁸⁵.

§ III. — CONSÉQUENCES PRATIQUES QUE M. OLIER TIRE DES PERFECTIONS DE LA SAINTE ENFANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.

La considération des lumières et des grâces communiquées à l'âme de Notre-Seigneur dès son entrée dans le monde et du mystère de sa bienheureuse nativité, inspira à M. Olier une tendre dévotion à sa sainte enfance. Il la pratiqua toute sa vie ; il désira l'inspirer à tous ceux qui s'associaient à son œuvre dans la compagnie de Saint-Sulpice, et il y portait les âmes qui désiraient tendre à la perfection de la vie chrétienne.

Parmi les maximes qu'il nous a laissées, sous le titre de *Pietas seminarii Sancti Sulpitii*, il en est une qui n'a pas d'autre objet. Il y est dit que la société doit embrasser avec une tendresse particulière les mystères de la sainte enfance du Sauveur, et puiser en elle l'esprit de Jésus-Christ ; surtout l'esprit d'humilité et de simplicité, qui en est le caractère essentiel. Nous y sommes exhortés à méditer et à ne jamais oublier les paroles du Sauveur, qui veut que nous devenions semblables à un enfant : *Societas sacrosanctæ infantiae Jesu Salvaloris mysteria teneritudine præcipua amplexabitur, cujus vitam, mores et spiritum præcipue humilitatis et simplicitatis, sugere contendet... nunquam oblita hujus sententiæ ; quod nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cælorum.*

Il y a dans la méditation des mystères de Jésus-Christ plus qu'une leçon et un exemple : il y a une grâce particulière à chacun d'entre eux, afin que nous participions, par elle, à la vie de Notre-Seigneur, et que nous réalisions en nous le vœu de l'apôtre saint Paul : Revêtez-vous de Jésus-Christ, ayez en vous les sentiments qu'il avait. *Induimini Dominum Jesum... Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* ⁸⁶.

La sainte Église, toujours instruite par ses traditions sacrées, et inspirée de Dieu, prend certains temps dans l'année pour s'appliquer aux mystères et se disposer à en recevoir les fruits ⁸⁷. Ainsi le temps qui s'écoule depuis Noël jusqu'à la Présentation de Jésus au Temple est plus spécialement consacré au mystère de sa sainte enfance. Ce mystère nous est rendu

présent, et il l'est en un sens par la vertu qu'il opère. Notre-Seigneur a toujours les dispositions qu'il avait quand il vint au monde, quand il fut mis dans une pauvre crèche, quand il fut conduit en Égypte, quand il fut porté au Temple pour y être présenté à son Père, et il veut nous établir dans ces mêmes dispositions de sa sainte enfance, qui sont surtout l'innocence, la simplicité, un abandon filial à la direction de ceux que la divine Providence a établis pour nous conduire. Ces vertus sont essentielles à tout chrétien dans un certain degré ; elles conduisent à une grande perfection les âmes qui s'y appliquent ⁸⁸. M. Olier nous en donne quelque idée dans une lettre qu'il écrivait à un homme du monde, qui pouvait être le marquis de Fénelon, ou le baron de Renty, avec qui il avait des rapports intimes et qui étaient capables de comprendre et de suivre ses conseils.

« L'enfance chrétienne portera en vous un oubli
« total des lois du monde et de sa sagesse, et elle
« établira votre âme dans un état si dégagé du siècle,
« qu'elle ne pourra plus se conformer en rien à ses
« mœurs, ni prendre pour sa conduite aucune de ses
« règles.

« C'est être enfant que de n'avoir point de prudence
« et de sagesse humaine et d'aller où porte l'obéis-
« sance et le mouvement de l'Esprit-Saint. L'enfant,
« va sans retour partout où on le mène, et les enfants
« de Dieu vont partout où l'Esprit de Dieu les conduit.
« Ils ne s'amuse point à regarder si ce qu'ils font
« est selon les lois du monde, et s'il est conforme à
« ses coutumes ; mais, se contentant de la sagesse de la
« foi, qui est la sagesse de Dieu même, qu'il donne
« à ses enfants pour règle et pour lumière, ils s'a-
« bandonnent purement et sans retour à sa sainte
« conduite ; ils évitent ainsi tout mélange de la lu-
« mière humaine, qui par son impureté éteint sou-
« vent en nous celle de Dieu ; et, considérant que les
« rois qui furent adorer Notre-Seigneur sous la con-
« duite de l'étoile, qui figurait la lumière du paradis,
« furent privés de sa clarté, durant qu'ils furent chez
« Hérode et qu'ils consultèrent d'autres principes que
« la foi, ils ne veulent point chercher en leur propre

« esprit, ni en leur propre jugement, ce qu'ils doivent
« faire, mais dans ce que la lumière de Dieu leur en
« découvre et que l'obéissance leur en apprend.

« Ils ne font plus aussi de retour sur eux, ni de
« réflexion sur ce qu'on en dira dans le monde ; et,
« comme ils ne s'arrêtent plus à cette prudence, dont
« l'Écriture sainte dit que toutes les pensées sont
« vaines, et les prévoyances incertaines, Vanæ sunt
« cogitationes hominum et providentiæ incertæ, ils tien-
« nent les yeux fermés à ces vaines lumières, afin d'avoir
« la sagesse divine et adorable qui les conduise en
« tout, et qui, remplissant toujours leur esprit des
« vérités divines et de la foi, leur serve de règle en
« toute leur vie. Ils ne se contentent pas même d'é-
« viter en général la sagesse humaine en ce qu'elle
« a de malicieux, mais encore en ce qu'elle a de
« l'homme, pour ne se point porter aux choses de la
« piété seulement par un principe général d'un esprit
« bien intentionné, mais par le mouvement du Saint-
« Esprit et par sa divine lumière, qui leur fait re-
« garder en chaque chose le bon plaisir du maître
« et du Père céleste ⁸⁹. »

M. Olier s'était formé à la dévotion de la sainte enfance, sous la direction du Père de Condren, supérieur général de l'Oratoire, homme d'une vertu éminente. « Il me dit peu de temps avant sa mort, rap-
« porte M. Olier : Prenez l'enfant Jésus pour votre
« directeur. Paroles qui me furent bien chères et
« bien utiles, et qui marquaient ces dispositions qu'il
« a plu depuis à Notre-Seigneur de me manifester ;
« qu'il en soit béni à tout jamais, à tout jamais... Je
« ne doute pas que Notre-Seigneur ne désire de moi
« que je vive en enfant, sans souci, sans réflexion, en
« bonne simplicité, m'abandonnant entre ses bras,
« comme un enfant entre les bras de son père, qui
« ne pense à rien qu'à lui plaire et le contenter, l'ai-
« mer, l'adorer, le louer et lui souhaiter toute sorte
« de gloire, gardant pour moi toute la confusion et

« le mépris ; c'est là tout mon attrait ordinaire ; j'en
« remercie mon Dieu de tout mon cœur ⁹⁰. »

§ IV. — NOTRE-SEIGNEUR SE PRÉPARE A SON MINISTÈRE PUBLIC. — VIE DE RETRAITE. — BAPTÊME. — PÉNITENCE AU DÉSERT.

I. — Une personne fort pieuse, dont nous aurons à parler dans la suite, Marie Rousseau, croyait que Notre-Seigneur avait parcouru, depuis l'âge de douze ans jusqu'à sa trentième année, les diverses parties du monde, dans le Midi, en Orient, dans le Nord, pour préparer les voies à son Évangile, et elle communiqua cette idée à M. Olier, idée singulière et sans vraisemblance. M. Olier, sans l'adopter ni l'enseigner jamais, la regarda d'abord comme problématique : il pensa que notre Sauveur s'était toujours rendu visible, depuis son enfance, « soit, dit-il, qu'il ait voyagé
« pour convertir les âmes, et aller par les quatre coins
« du monde pour porter le nom de son Père, comme
« la matière des bénédictions qu'il voulait répandre
« par ses apôtres, soit qu'il ait demeuré, retiré dans
« la maison de son père et de sa mère, ce qui n'a
« pas tant d'apparence ; il a toujours été visible et a
« mené une vie commune avec les hommes. » Peu de temps après, il ne s'arrêtait plus à cette supposition ; car dans la semaine du Saint-Sacrement de l'année 1644 il écrivait : « Jésus demeura trente
« ans retiré de la conversation et du commerce des
« hommes. De trente-trois ans, il en demeura trois en
« conversation ; encore, pour l'ordinaire, il se retirait
« dans les montagnes avec son Père pour converser
« avec lui en solitude ⁹¹. »

Il n'y a donc pas lieu d'insister sur ce point. Si M. Olier avait eu quelque hésitation, il ne tarda pas à suivre le sentiment commun. Il parla comme tous ceux qui ont parlé de la vie cachée de Notre-Seigneur dans l'humble maison de Nazareth, en compagnie de sa sainte Mère et du bienheureux saint Joseph ; vie cachée, peu appréciée du monde qui aime le mouvement et l'éclat, mais bien précieuse aux yeux de Dieu et d'une très grande utilité

pour les âmes ; puisqu'elle nous apprend comment on se sanctifie,⁹¹ et que l'on glorifie Dieu en s'appliquant aux actes d'une vie simple, très ordinaire, ce qui est la condition de la plupart des hommes.

II. — Notre-Seigneur sortit de la maison de Nazareth pour entrer dans une retraite plus profonde. C'est par l'humiliation et la pénitence qu'il veut se préparer immédiatement à son ministère public ; voilà pourquoi il va d'abord, sur les bords du Jourdain, recevoir le baptême des mains de saint Jean, et ensuite il se retire au désert.

M. Olier nous dit : « Dieu, en créant Adam, le fit à
« son image et à sa ressemblance. Il lui donna un
« esprit rempli de connaissances et d'amour. Dieu lui
« donna des qualités semblables à sa grandeur, il
« l'établit roi sur tout le monde, il le fit possesseur
« de toute créature, il le fit bienheureux et le mit
« dans le paradis, en sorte qu'il était comme un dieu
« sur la terre. Mais après la chute déplorable de ce
« premier homme, Dieu changea de dessein ; il prit
« une autre voie : il voulut nous sauver par l'humilité,
« et par le détachement des créatures dont la jouis-
« sance l'avait misérablement perdu.... Dieu donc,
« ajoute M. Olier, par un amour ineffable de l'homme,
« voulant lui montrer l'exemple de cette voie, voulut
« s'anéantir lui-même ; il quitta le domaine des créa-
« tures, il quitta son plaisir et sa gloire, et toute la fi-
« gure et la forme de la divinité, il prit la qualité deservi-
« teur : Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.
« Il est si admirable en son amour et sa douceur, qu'il
« ne voulut rien commander à l'homme, qu'il ne le fît
« lui-même auparavant, et, pouvant ordonner abso-
« lument, il voulut pourtant faire le premier ce qu'il
« commande, se soumettre à son conseil et à sa loi.
« Il voulut apporter sur la terre la grâce d'anéantis-
« sement et la fonder en son Église par son propre
« avilissement, et comme ce mystère est immense,
« comme cet anéantissement est infini, il est une
« source de grâces... Dieu le premier s'anéantit, afin
« que nous nous anéantissions ; il anéantit effective-

« ment l'éclat de sa splendeur, se revêtant de la
« forme de l'homme, pour obliger l'homme à cet
« exemple, à s'anéantir lui-même ⁹². »

Ce fut par le mystère de l'Incarnation que commença cette prodigieuse humiliation du Fils de Dieu ; elle se manifesta dans la pauvre crèche de Bethléem, à la circoncision, dans la vie de Nazareth, mais d'une manière plus frappante au baptême de Notre-Seigneur et au désert.

Nous revenons aux manuscrits de M. Olier.

Il remarque d'abord que lors du baptême de Notre-Seigneur, comme plus tard dans le mystère de sa transfiguration, le Père éternel nous présente le Sauveur comme son Fils bien-aimé, mais qu'il ne prononce pas au Jourdain ces paroles que l'on entendra sur le Thabor : Ipsum audite, Écoutez-le ; parce que « Dieu,

« dont la sagesse ne dit rien d'inutile et hors de temps,
« ne le proposait point alors pour docteur, mais plu-
« tôt pour victime chargée de nos péchés, par le
« baptême du Jourdain ; et toutefois, pour justifier
« son innocence, il le déclare son fils et son fils bien-
« aimé ⁹³. »

Jésus-Christ, chargé de nos péchés, et en cette qualité pénitent pour nous tous, « va dans le désert, se répu-

« tant indigne, comme criminel et comme hostie
« pour le péché, de converser avec les hommes, de
« même que le bouc émissaire dans l'ancienne loi, qui
« était chassé dans le désert, après avoir été chargé
« des péchés de tout le peuple, par les mains du grand
« prêtre. D'où vient même que le Saint-Esprit chassa
« Notre-Seigneur dans le désert comme le dit saint
« Marc : Spiritus expulit eum in desertum ⁹⁴ ; il le
« pousse dans le désert, après que Dieu le Père, par
« les mains de saint Jean, son ministre, l'a revêtu de
« tous nos crimes... Aussitôt après il sort du commerce
« du monde, quitte la société des hommes ; il est sé-
« paré par l'ordre du Saint-Esprit, comme la victime
« d'anathème, couverte de tous les crimes présents et
« à venir, et ainsi indigne de vivre parmi les hommes,

« de même que les lépreux qui étaient séparés de
« l'entretien des hommes.

« En cet esprit de pénitence, il vit avec les bêtes, il
« est exposé aux tentations des démons ; pendant ce
« temps-là, il se prive, l'espace de quarante jours, de
« boire et de manger ; car une âme qui reconnaît sa
« faute et ce qu'elle mérite, pour l'offense commise con-
« tre la majesté de son souverain maître, connaît qu'elle
« est indigne d'user de ses bienfaits ; elle connaît
« fort bien qu'elle ne mérite pas de vivre à ses dépens ;
« de même qu'un serviteur qui a commis un crime
« contre son maître n'ose plus se présenter dans sa
« maison pour vivre de ses biens... Donc notre maître,
« pour donner exemple de cette vérité, ne se consi-
« dère pas comme fils du Très-Haut pour lequel il
« avait fait toute créature ; mais au contraire, se re-
« gardant comme pécheur, comme payant les devoirs
« des pécheurs, comme portant leur peine, s'abstient
« pendant quarante jours de boire et de manger,
« comme se réputant indigne des biens de Dieu.

« Revêtu de notre chair et ressemblance, il a pour
« compagnons et maîtres les démons. Il se laisse tenter
« comme pécheur ; et c'est pour ce sujet, en qualité
« de pleige (caution) des pécheurs, portant sur soi
« l'infirmité et l'affliction qui leur est due, à savoir
« d'être esclave du démon, qu'il se laisse ainsi traiter
« par eux, et en particulier il souffre cette confusion
« dans le désert, où il va faire pénitence : A quo quis
« vincitur, hujus servus est ⁹⁵, celui qui est vaincu
« devient l'esclave de son vainqueur ; ensuite de cette
« punition et de cette misère, le Fils de Dieu, souffrant
« pour nos péchés, souffre aussi les persécutions et les
« tentations du diable, auquel même il souffre le
« pouvoir de l'emporter sur le Temple ; invoquant Dieu
« dans les délaissements sortables à son état, et dans
« les troubles importuns que lui causaient les diables :
« Fugiens mansi in solitudine... expectabam eum qui

« saluum me fecit a pusillanimitate spiritus et tempes-
« taie ⁹⁶. »

III. — Il y a, dans ces extraits des Mémoires, des termes qui dépassent la pensée de M. Olier, mais que lui-même nous apprend, par le contexte, à réduire à leur vrai sens. Nous ne nous arrêtons pas au mot d'anéantissement du Verbe, dans le mystère de l'Incarnation ; cette expression est consacrée par le langage commun des docteurs catholiques ; elle traduit ce que saint Paul a dit : Exinanivit semetipsum. Tout le monde en comprend la signification. On est plus étonné de ce que l'on vient de lire, que les démons ont été les compagnons et les maîtres de Notre-Seigneur, que ce divin maître était leur esclave, qu'ils lui causaient des troubles importuns, etc., etc. La pensée de M. Olier est que Notre-Seigneur, portant dans sa chair la ressemblance du péché, venu dans ce monde pour être substitué aux pécheurs et pour porter la peine due à leurs crimes, a permis que le démon eût une certaine action extérieure sur lui. C'est à quoi il a bien voulu se soumettre, comme nous le rapporte l'Évangile dans l'histoire des tentations. M. Olier insiste fréquemment sur cette pensée : il nous montre comment le Père céleste exaltait son divin Fils à mesure que celui-ci s'abaissait et que ses humiliations ont été pour nous une source de force pour triompher des démons. « Le combat (de Jésus-Christ contre le
« démon) nous est avantageux à cause qu'il nous a
« acquis grâce pour surmonter aussi le diable, et
« cette victoire nous est un arsenal où nous pouvons
« trouver des armes très puissantes contre notre en-
« nemi : c'est une source inépuisable de vertu et
« de force contre l'attaque des démons. Aussitôt que
« les démons s'enfuient, les anges viennent le servir...
« Dans tous ces mystères de notre foi où notre Maître
« paraît humilié, aussitôt Dieu le Père ne manque
« pas de le relever. Par exemple au Jourdain, dans
« lequel il se fait baptiser comme pécheur, son Père le
« déclare son fils ; au mystère de la Circoncision, où il
« a paru aussi comme pécheur, il reçoit le nom de
« Sauveur ; à Bethléem, où il est rebuté, les rois vien-
« nent le rechercher de l'Orient.. Humilié sur la terre,
« le ciel l'honore par son étoile ; les Mages l'adorent,

« lui rendent, pour l'humiliation de pécheur, des
« hommages de Dieu ⁹⁷... »

IV. — De ces traits ressortent de salutaires instructions sur la pénitence que nous devons faire en nous unissant à Notre-Seigneur, et sur les attaques auxquelles nous devons nous attendre du côté des démons. Nous dirons là-dessus les pensées de M. Olier.

Que nous devons faire pénitence, c'est-à-dire offrir à Dieu des œuvres satisfactoires pour nos péchés, nul catholique n'en doute, et c'est en Notre-Seigneur que l'expiation trouve sa vertu, selon ces belles paroles du concile de Trente : *In Christo... satisfacimus, facientes dignos fructus pœnitentiæ, qui ex illo vim habent, ab illo offeruntur Patri, et per illum acceptantur a Patre* ⁹⁸.

« Notre-Seigneur, nous dit M. Olier, est la plénitude
« de la pénitence, il en porte l'esprit en lui et en
« revêt toute l'Église ; en sorte que toute pénitence
« qui paraît au dehors, si elle est réelle et véritable,
« émane de cet esprit intérieur de pénitence qui
« est en Jésus-Christ, d'où il se répand en nous.

« On peut exercer sur soi des rigueurs, et même
« très violentes ; mais si elles ne sont pas émanées
« de Notre-Seigneur pénitent en nous, elles ne peu-
« vent être des pénitences chrétiennes. C'est par lui.
« seul que l'on fait pénitence : il la commence ici-
« bas, sur la terre, en sa propre personne, et il la
« continue en nous, dilatant en ses membres ce qu'il
« avait retenu en lui-même.

« Je ne dis pas seulement que la pénitence se fasse
« par Jésus-Christ, c'est-à-dire par ses mérites et
« par ses grâces, mais encore je dis que nous devons
« la faire réellement en lui-même, c'est-à-dire qu'il
« doit être le principe, en son esprit, de notre pénitence,
« animant notre âme des dispositions intérieures d'a-
« néantissement, de confusion, de douleur, de con-
« trition, de zèle contre nous-même, de force pour
« accomplir sur nous la peine et la mesure de sa-
« tisfaction que le Père veut recevoir de Jésus-Christ
« en notre chair.

« Jésus-Christ est donc le pénitent public et même
« le pénitent universel ; car c'est lui seul qui fait pé-
« nitence en tous... Il a pris pour sa part une portion
« de pénitence extérieure, et il en distribue aussi une
« partie à chacun de ses membres, mais il s'en est
« réservé pour lui seul la plénitude de l'esprit inté-
« rieur, qui fait en tous ses membres les opérations
« extérieures ⁹⁹. »

V. — On a blâmé récemment, dans un article des Nouvelles Annales de philosophie catholique, une pieuse association formée à Dijon, sous le titre du cœur de Jésus pénitent pour nous. L'auteur anonyme de cet article prétend que le terme de Jésus pénitent est contraire à la doctrine catholique, attendu que la vertu et les actes de pénitence impliquent l'idée d'une faute personnelle. Notre-Seigneur, étant pur de tout péché personnel, a pu offrir à Dieu des expiations pour nous, il ne peut pas faire des actes de pénitence ¹⁰⁰.

Nous ne pouvons admettre ce raisonnement, qui ne porte que sur une équivoque. Le Père Bourdaloue, homme, tout le monde le sait, d'une doctrine très sûre, exprimait la pensée commune des catholiques instruits, quand il disait dans l'un de ses sermons sur la passion du Sauveur : « C'est quelque chose, chrétiens, de bien prodigieux dans l'ordre de la nature que ce qui nous est présenté aujourd'hui par la foi, savoir un Dieu souffrant ; mais j'ose dire que ce prodige, tout surprenant qu'il est, n'approche pas encore de celui que la même foi nous découvre dans l'ordre de la grâce, quand elle nous met devant les yeux un Dieu pénitent. Telle est néanmoins (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu !), telle est la qualité que le Sauveur du monde a voulu prendre et qu'il a aussi saintement que constamment soutenue dans tout le cours de son adorable passion. Tel est le mystère que nous célébrons ; et, parce que, selon l'Écriture, la vraie pénitence consiste surtout en deux choses : la contrition, qui nous fait détester le péché, et la satisfaction, qui doit expier le péché ; quand je dis un Dieu pénitent, j'entends un Dieu touché de la contrition la plus vive en vue du péché de l'homme, j'entends un Dieu satisfaisant aux dépens de lui-même, et dans toute la rigueur de la justice, pour le péché de l'homme : deux obligations dont Jésus-Christ s'était chargé dès le premier instant de sa vie, et dont vous allez voir s'il s'acquitta exactement au jour de sa passion ¹⁰¹. »

Que l'idée de pénitence implique nécessairement celle d'un péché personnel, nous ne l'admettons pas. Il est vrai que la plupart des hommes ne font pénitence, et ne sont exhortés à la faire, que pour l'expiation des fautes qu'ils ont commises ; mais il n'est pas moins certain que les justes, d'une vertu plus élevée, conçoivent une sincère et vraie douleur des péchés commis par leurs frères et font des œuvres expiatoires en faveur de ces pauvres pécheurs ; et dans tous les temps, cela a été considéré comme une vraie pénitence. La charité établit de tels rapports, une telle union dans les âmes, que les unes s'humilient, souffrent et expient pour les péchés des autres, comme pour des péchés personnels.

Il y a eu plus en Notre-Seigneur : s'étant offert à son Père pour être substitué aux pécheurs et les réconcilier avec la justice divine par ses humiliations, il a considéré comme siens les péchés du monde entier ; et c'est bien dans ce sens qu'il nous est permis d'interpréter les paroles du XXI^e psaume : *Longe a salute mea verba delictorum meorum*. Saint Augustin, commentant ce texte, écrit : « *Quomodo dicit delictorum meorum ? nisi quia pro delictis nostris ipse precatur, et delicta nostra, sua delicta fecit, ut justitiam suam, nostram justitiam faceret* ¹⁰². » Le docte et pieux Bellarmin donnait aux paroles du psaume la même interprétation : « *Sententia simplex et vera hæc est : Longe a salute mea verba delictorum meorum ; id est, merito me dixi derelictum in doloribus, quia delicta totius mundi, quæ in me suscepi, non possunt conjungi cum mea salute. Christum autem sibi tribuere posse nostra peccata, ac si sua essent, Scripturæ passim docent... Itaque sensus est : « Verba delictorum meorum », « id est, hæc ipsa res, quod tot peccata super me acceperim, pro quibus satisfaciam, longe a salute mea, non potest conjungi cum salute mea, et, per hoc, in causa est ut mortem non evadam* ¹⁰³. »

Nous n'ajouterons pas d'autres autorités. Il n'y a réellement aucune difficulté sur la doctrine, et le langage de Bourdaloue, dans ce sens que lui donnent communément les catholiques, est parfaitement correct.

VI. — Il nous reste à reproduire quelques réflexions de M. Olier au sujet des anges et des tentations diaboliques, réflexions qu'il a faites à l'occasion des tentations que Notre-Seigneur a bien voulu souffrir de la part des démons.

La société des Anges, nous dit M. Olier, est comme un monde particulier, auquel Dieu se communique, dans une mesure déterminée par sa souveraine sagesse. Aux uns il manifeste plus particulièrement sa force ; aux autres,

son amour ; à d'autres, sa science, sa fermeté, etc. ; et chacun d'eux loue, glorifie Dieu dans la perfection qui lui est communiquée. Les Séraphins expriment son amour ; les Chérubins, sa lumière ; les Trônes, sa majesté ; les Dominations, le domaine qu'il a sur toutes choses. C'est ce qui révèle l'harmonie angélique et le monde du ciel.

« Les démons, qui étaient des anges destinés à
« contempler et à louer Dieu dans quelque'une de ses
« perfections, sont déchus de cet honneur et tombés
« malheureusement dans un abîme de maux, où ils
« blasphèment Dieu et le haïssent ; ils le maudissent
« en lui-même, et en particulier dans la perfection
« qu'ils devaient contempler et à laquelle ils de-
« vaient participer ; cette haine, ils la portent aux
« hommes que Dieu a créés pour sa gloire. Pour en-
« tendre ceci, dit M. Olier, il faut savoir que, selon
« une doctrine communément reçue, les hommes ont
« été choisis de Dieu pour réparer les ruines que le
« péché a faites dans le corps des anges, dont le
« dragon a entraîné, comme dit l'Écriture, la troi-
« sième partie ; pour remplir ces places, demeurées
« vides par l'infidélité de ceux qui les possédaient,
« les hommes, succédant à la dignité des anges dé-
« chus, succèdent à leurs obligations. Jésus-Christ
« notre Sauveur, vraie image de Dieu, caractère
« très parfait de son Père, vient en chaque créature,
« pour réformer la perfection que Dieu voulait re-
« présenter en elle, et que le péché aurait effacée,
« et comme son Père l'a communiqué à sa vie et à son
« être parfait, il veut nous mettre dans la communion
« de Dieu, autant qu'il a résolu nous faire participer
« à lui ¹⁰⁴. »

Les démons, jaloux de la gloire et du bonheur auxquels les hommes sont appelés, n'ont que de la haine pour eux, et ils cherchent à empêcher l'action de la grâce, à effacer en eux les traits de perfection divine, et à les entraîner avec eux dans l'abîme. Pour les éloigner de Dieu, ils se servent des tentations de toute nature, mais surtout de sensualité, d'orgueil, d'indépendance, comme ils ont osé tenter Notre-Seigneur au désert. Mais ce

divin maître, qui avait bien voulu permettre ces tentations pour nous apprendre à en triompher, nous soutient par sa vertu, et il veut se servir, pour notre protection, des saints anges gardiens auxquels il nous a confiés.

« Le prophète, nous dit

« M. Olier, après nous avoir assuré que Dieu a ordonné

« à ses anges de nous garder, ajoute : In manibus

« portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem

« tuum. Ce sont les anges tutélaires, et ceux que la

« divine Providence a joints à notre garde ; car souvent

« il y en a plus d'un, selon le bon plaisir de Dieu

« et le choix qu'il a fait de notre âme. » Ces anges nous portent dans leurs bras, pour nous servir des termes de l'Écriture, et comme ils s'estiment heureux de servir Jésus-Christ, leur adorable maître, ils veillent amoureusement sur nous ; pour le glorifier en notre personne, ils veulent nous préserver des pièges que le démon nous tend, nous fortifier contre ses attaques ; ils nous inspirent de bonnes pensées, de saints désirs, ils intercèdent pour nous auprès de Dieu ; il n'est pas possible enfin d'énumérer tous les services qu'ils nous rendent.

§ V. — MINISTÈRE PUBLIC DE NOTRE-SEIGNEUR. — IL ACCOMPLIT LA LOI MOSAÏQUE ET IL ÉTABLIT LA LOI ÉVANGÉLIQUE. — CARACTÈRE DE L'UNE ET DE L'AUTRE.

Notre-Seigneur, qui avait passé trente années dans l'humble retraite de Nazareth, a consacré trois ans à la prédication de son Évangile et à l'établissement de l'Église, années admirablement fécondes, et dont chaque moment est digne d'être médité. Nous n'avons pas dessein de nous livrer à cette méditation, de considérer les paroles, les mystères, la conduite du Sauveur pendant sa vie publique, mais seulement de nous arrêter aux points sur lesquels la doctrine de M. Olier donnerait lieu à quelques difficultés et demanderait des explications. Nous avons à considérer d'abord le caractère propre de la loi mosaïque et de la loi évangélique ; ce que la loi ancienne et la loi nouvelle ont de commun, et ce qui distingue l'une de l'autre.

Notre-Seigneur a déclaré qu'il n'était pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, et l'un de ses apôtres, saint Jean, nous l'explique dans ces deux mots : Lex per Moysen data est, gratia et veritas per Jesum Christum facta est ¹⁰⁵. D'une part, loi extérieure, figures, annonces d'un avenir meilleur ; d'autre part, la vérité et la grâce.

I. — Voici ce que M. Olier a dit des temps qui ont précédé le Messie, et de la loi donnée au peuple israélite par l'intermédiaire de Moïse ; et comment il tempère par ses explications ce qui paraît d'abord excessif.

« Avant que la très sainte Vierge parût, il n'y
« avait que justice et rigueur pour les hommes, que
« des éclairs, des foudres et des tonnerres, parce que
« Dieu ne s'était pas revêtu des entrailles de miséri-
« corde dans le sein de la Vierge.

« Le Verbe, se faisant chair, s'est rendu sensible à
« nos maux ; lui qui auparavant était plein de ri-
« gueur, depuis qu'il s'est fait homme, est plein de
« douceur, de tendresse et de compassion pour nos
« misères. C'est ainsi qu'a fait le Père éternel en
« saint Joseph. Il était de toute éternité séparé de la
« chair, élevé infiniment au-dessus de notre état ; il
« était insensible à nos maux, plein de sévérité pour
« les hommes ; mais du moment qu'il est revêtu de la
« personne de saint Joseph et qu'il s'est voilé sous la
« chair de l'humanité de ce saint, il est devenu mi-
« séricordieux, plein de tendresse et de sensibilité
« pour les péchés et misères humaines ; il est le Père
« de miséricorde ¹⁰⁶.

« La loi, par elle-même, comme le dit saint Paul,
« était une loi de condamnation et de mort ; elle ne
« portait par elle-même qu'au péché, en ne donnant
« aucun remède aux maux qu'elle faisait, en réveil-
« lant la mémoire du péché même et en irritant l'ap-
« pétit de le faire. Tout ce qu'elle avait d'avanta-
« geux était de figurer Jésus-Christ. Elle promet-
« tait que celui qui croirait en Jésus-Christ, qui
« aurait confiance en sa vertu et sa puissance au-
« près de Dieu, aurait la rémission de ses péchés.

« Elle enseignait que celui qui voudrait con-
« jurer Dieu par son Fils, et lui demander pardon
« de ses offenses en vertu de la mort et du sang de
« son fils qui doit naître, obtiendrait la rémission de
« son péché, que ses offenses lui seraient entièrement
« remises. Ainsi la loi ne pouvait rien que nous con-
« damner et nous faire périr ; la seule espérance était
« en Jésus-Christ ; le seul remède était dans la
« foi de Jésus. Ainsi tout notre bien était en Jésus ;
« toute l'espérance du monde est en Jésus, toutes les
« grâces du passé sont descendues de Jésus ; toutes
« celles que nous avons et aurons sont encore en Jé-
« sus-Christ ¹⁰⁷. »

« Le Seigneur était attendu et demandé par les
« patriarches et les prophètes. Rorate, cœli, desuper, et
« nubes pluant justum. Il était demandé par toute la
« loi, qui connaissait son infirmité, et par tous les peu-
« ples, qui étaient rendus infirmes par la loi ; à cause
« que la loi faisait voir le péché et en irritait l'ap-
« pêt, n'ayant pas de remède en soi pour l'a-
« païser, elle faisait plus de mal que de bien. Ainsi
« elle était forcée de recourir à Dieu pour obtenir de
« lui un remède à ses maux ¹⁰⁸. »

« Jésus-Christ mérite des dons et des grâces aux
« hommes, capables de leur faire honorer Dieu et le
« glorifier dans l'éternité ; il leur mérite la grâce
« d'être ses membres ; il leur mérite son Saint-Esprit
« qui est un don immense, infini, que le Père éternel
« répand sur tout le monde ; si bien qu'Adam, Moïse,
« Abraham, David, la loi et les prophètes, ont tous
« reçu miséricorde et grâce, en vue de la personne
« de Jésus-Christ, en qui ils ont eu confiance : ils l'ont
« présenté à Dieu, pour la rémission de leurs péchés,
« pour actions de grâces des bienfaits reçus, pour
« obtenir les dons qui étaient nécessaires ; bref, pour
« offrir à Dieu des honneurs et des louanges dignes
« de sa grandeur. Ainsi les offrandes, les sacrifices,

« la circoncision et les baptêmes purifiaient quand
« on les regardait comme figures de Jésus-Christ, et
« qu'on offrait intérieurement son Fils sous ces fi-
« gures et apparences grossières : car tout ce qui n'é-
« tait pas fait accompagné de la foi en Jésus-Christ,
« était vain et inutile ¹⁰⁹. »

« Parce que le corps de Jésus-Christ s'est formé
« dès le commencement du monde, le Verbe com-
« mençait à vivifier son corps par son esprit, qu'il
« envoyait en terre par ses prophètes, par une mis-
« sion secrète, pour les diriger et les mouvoir ; et
« même cet esprit, selon le symbole des apôtres, par-
« lait par leur bouche et se servait de leur parole,
« comme d'un extérieur emprunté, pour se faire voir,
« et d'un organe pour se faire entendre à son peuple.
« Locutus est per prophetas, il a parlé par les pro-
« phètes. Ces grands hommes, par avance du corps
« visible de Jésus-Christ, montraient quelle était sa
« vie et sa conduite, ils montraient que les membres
« de Jésus-Christ seraient un jour vivifiés et dirigés
« par son Esprit ¹¹⁰. »

En considérant ces textes, et l'on pourrait en tirer bien d'autres des manuscrits que nous avons sous la main, nous sommes en mesure de comprendre la pensée du pieux écrivain, dans les paroles les plus dures qu'il a écrites sur la conduite de Dieu dans les temps qui ont précédé le Messie, et sur la loi mosaïque.

Ce n'est que comparativement aux grandes miséricordes de Dieu, sous la loi de grâce, que M. Olier a dit qu'il n'y avait que justice et rigueur dans les siècles antérieurs. Il ne pensait certainement pas qu'il n'y eût réellement alors que rigueur, foudres et tonnerres, celui qui nous fait admirer comment le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire des saints, s'est formé dès le commencement du monde, celui qui s'est plu à nous faire admirer les opérations du Saint-Esprit, son action extérieure par les prophètes, et sa mission secrète sur les âmes, pour les sauver. La loi ancienne a eu ses patriarches, ses prophètes, ses martyrs, ses justes, dont saint Paul a fait une si touchante description dans le onzième chapitre de son épître aux Hébreux.

La loi mosaïque a été appelée par le même apôtre une loi de mort ; elle a irrité les convoitises, sans donner un remède pour les apaiser ; elle a été par là, non la cause directe, mais l'occasion de beaucoup de péchés qui n'auraient pas été commis, ou qui, du moins, n'auraient pas eu la même gravité, si elle n'avait pas existé ¹¹¹. M. Olier ne fait que traduire ici les paroles de saint Paul ; mais il a soin, quand il parle ainsi de l'impuissance et de la stérilité de la loi, d'ajouter ces mots, par elle-même ; parce que, si elle était impuissante par elle-même à faire opérer le bien qu'elle commandait et à éviter le mal qu'elle condamnait, les hommes, avertis par elle, pouvaient l'un et l'autre par la grâce de Jésus-Christ, dont la vertu s'étend à tous les temps, aux temps passés comme aux temps présents et aux temps à venir.

C'est dans ce même sens, avec ce même tempérament, que M. Olier a écrit ces mots : la loi a fait plus de mal que de bien ; cette réflexion prise en elle-même serait déplacée, inexacte, repréhensible, mais entendue selon l'idée de l'auteur, elle est très vraie. La loi est bonne, elle est sainte, elle a été donnée de Dieu pour préparer les voies au Messie ; elle a été, pour un grand nombre, un moyen de salut, et l'occasion de pratiquer des vertus même héroïques : toutefois elle ne pouvait pas opérer le bien par elle-même ; bien plus elle a été, pour un plus grand nombre d'hommes, à cause de leurs convoitises, une occasion de mort. Ainsi se vérifie ce que l'évangéliste saint Jean dit : La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité par Jésus-Christ.

II. — Voici maintenant ce que nous lisons dans les manuscrits de M. Olier sur la loi nouvelle.

« C'est une chose douce que le joug du Seigneur.
« Car maintenant, au lieu de graver sur la pierre le
« commandement, au lieu de montrer la loi sur une
« chose morte, il montre la loi de la croix en la
« chair de son Fils ; il nous donne une loi qu'il fait
« pratiquer à son Fils ; c'est une loi qui facilite ce
« qu'elle commande ; qui n'est pas comme celle de
« Moïse, qui ne faisait que montrer et commander ce
« qu'elle nous enseignait, et en même temps révolter
« les personnes à qui elle parlait ; la loi n'était gravée
« qu'au dehors et par le doigt de Dieu sur la pierre.
« Mais maintenant nous avons une loi qui, en même
« temps qu'elle nous montre notre devoir, nous in-

« cline le cœur et le porte à notre devoir. Cette loi
« nous donne la vertu d'accomplir ce qu'elle nous
« commande ; Dieu nous donne son Esprit qui, plus
« puissant que notre chair, nous fait faire ce qu'il
« nous ordonne, et ce que Jésus-Christ, notre légis-
« lateur, nous conseille. Ce n'est pas un homme qui
« nous donne la loi ; ce n'est pas un Moïse, c'est un
« Dieu qui est notre législateur ¹¹². »

« Notre-Seigneur a voulu nous faire enfants de
« Dieu, afin qu'en lui, en son corps comme ses mem-
« bres, unis à lui, remplis comme lui d'un même es-
« prit et même charité, nous puissions, tous d'une
« bouche, appeler Dieu notre Père et nous faire
« participants de cette haute dignité, ce qui fait la
« grande douceur de notre religion qui ne regarde
« pas seulement Dieu comme souverain, d'un œil et
« d'un esprit d'esclave et de serviteur. Non accepistis
« spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis
« spiritum adoptionis filiorum in quo ciamamus : Abba,
« Pater ¹¹³. Vous n'avez pas reçu par la naissance
« de Jésus-Christ au baptême, un second esprit de
« servitude, mais un esprit d'enfant d'adoption, es-
« prit de douceur et d'amour dans lequel nous ap-
« pelons Dieu, notre Père. O douce et excellente re-
« ligion qui nous lie si amoureusement à notre Dieu !
« O agréable qualité d'enfant, qui nous lie si respec-
« tueusement à notre Dieu ! Donc ayons deux qualités
« éternellement imprimées dans notre cœur. Qualité
« de respect, ou autrement religion, qualité d'amour
« envers notre Père. Amour qui soit respectueux,
« amour qui soit religieux, et aussi respect qui soit
« très amoureux, car nous avons affaire à un Dieu qui
« est Père, et à un Père qui est Dieu. Ainsi nous mar-
« chons dans la crainte et l'amour. Dans l'Écriture,
« la crainte des enfants n'est autre que le respect,
« et cette crainte n'est point bannie par l'amour, ni
« par l'amour parfait et consommé, je veux dire dans

« le ciel, parce que timor Domini sanctus, permanens
« in sæculum sæculi ¹¹⁴. Le respect de Dieu demeure
« éternellement en nous. Lorsque le respect de Dieu
« sera gravé dans le cœur, jamais nous ne l'offense-
« rons ; au contraire, nous craindrons de rien faire
« qui lui soit désagréable. Cette crainte est sainte et
« amoureuse : elle regarde Dieu avec amour et désir
« de lui plaire ; elle est différente de la crainte ser-
« vile, par laquelle on ne craint Dieu qu'à cause des
« peines de sa justice ¹¹⁵. »

« L'amour est le premier de nos devoirs. Dans cette
« obligation toutes les autres sont comprises ; car
« l'amour est clairvoyant et inventif, il trouve de
« quoi contenter l'objet de son amour, où les au-
« très sont mornes et languissants ; il voit où les au-
« tres sont aveugles ; il vit où les autres sont morts ;
« il est tout où les autres ne sont rien ¹¹⁶. »

M. Olier nous a donné dans sa personne un exemple très remarquable de cette activité, de cette intelligence, de cette fécondité de l'amour de Dieu, par le soin qu'il a eu des âmes et par son dévouement au service de Notre-Seigneur ; car, comme on le voit dans sa Vie et dans ses écrits, c'est l'amour qui était l'inspirateur et le mobile de sa vie ; et il mettait son zèle à inspirer aux fidèles ces mêmes sentiments. « Il faut,
« disait-il, porter la famille à faire toutes ses œuvres
« pour l'amour de Dieu, en particulier, s'il est pos-
« sible, ce que j'ai vu pratiquer en la plupart des
« lieux où j'ai été et où l'on a prêché ¹¹⁷. »

Nous avons insisté sur ce point, qui n'offre d'ailleurs aucune difficulté théologique, pour présenter, sous son vrai jour, la doctrine de M. Olier. Les personnes qui, sans connaître ni sa vie intime ni ses manuscrits, auraient fait une lecture superficielle de ses livres imprimés, où il parle plus habituellement de la vertu de religion, de l'abnégation, du sacrifice, pourraient croire que ce prêtre vénérable n'avait que des doctrines austères, et des vues abstraites de la vie chrétienne. Sa vie et ses écrits intimes en donnent une tout autre idée. Tout y respire la charité la plus pure à l'égard de Dieu, qu'il appelle très fréquemment son amour, son unique Tout ;

l'amour de la sainte Vierge, de l'Église, des âmes, qui a été le mobile constant de sa vie. Il n'inculque si fortement la nécessité de l'abnégation chrétienne que pour amener les âmes à la pureté et à la générosité de l'amour divin.

III. — La foi, la confiance en Dieu, l'amour de Dieu ont été, dans tous les temps, des conditions nécessaires de salut. « Un même esprit lie les deux

« Testaments ; un même esprit règne sur les deux ;
« un même esprit les consomme tous deux en un,
« et fait qu'ils ne sont qu'une hostie de louange
« en lui, en son amour ; car c'est un même esprit
« qui élève les saints à la louange et à la gloire de
« Dieu ; un même esprit nous fait prier en l'un et
« l'autre Testament, et celui qui aura eu plus de
« cet esprit sera le plus saint... Plusieurs (des jus-
« tes de l'ancienne loi) avaient plus l'esprit de l'É-
« vangile que nous, témoin un Moïse qui préfère la
« pauvreté de Jésus-Christ aux richesses des Égyp-
« tiens : Majores divitias aestimans thesauro Ægyptio-
« rum improprium Christi ; témoin David, qui a tant
« d'amour pour la souffrance, pour la persécution,
« et même pour ses ennemis ; témoin un Isaïe, qu'on
« a vu, comme une fournaise ardente, embrasé de l'a-
« mour de Jésus-Christ. En un mot, tous ces saints
« sont parvenus, sans voir, à cette éminente sainteté,
« en opérant selon l'Esprit de Jésus-Christ, qui leur
« était donné par avance, qui les inclinait à ces
« mêmes sentiments, et qui dès lors formait son
« corps et remplissait ses membres de sa vie ; ils
« ont été dignes d'être admis dans le ciel comme
« nous ¹¹⁸. »

Ainsi tout vient de Nôtre-Seigneur : dans l'un et l'autre Testament, tout aboutit à lui, et par lui à la gloire de la très sainte Trinité. Le but des alliances faites avec les hommes est le même ; c'est d'amener les hommes à Dieu, par la grâce du seul médiateur, Jésus-Christ, sous l'action du Saint-Esprit. Seulement, ce qui dominait chez les Juifs, c'était la crainte de Dieu ; ce qui domine dans l'Église, c'est la confiance et l'amour.

La loi donnée à Adam et la législation mosaïque préparaient le monde à la venue du Christ ; la loi nouvelle nous donne le Sauveur promis, avec une effusion plus abondante de grâces. Nous avons les sacrements et le sacrifice, dont les sacrements et les sacrifices de la loi ancienne n'étaient que la figure et comme la prophétie. Jésus-Christ est pour nous la voie, la vérité et une source de vie.

M. Olier, expliquant le mystère de la transfiguration. nous dit : « Ce mystère nous montre l'unité de notre

« Maître. On ne doit plus être instruit par Moïse, ni
« par les prophètes, mais par Jésus-Christ. Ipsum au-
« dite. Nous n'aurons plus pour maître la loi qui nous
« montre en figure le Fils de Dieu, ni les prophètes
« qui nous le montrent de loin ; nous l'avons présent
« en vérité... C'est pourquoi il paraît en splen-
« deur et triomphe, élevé dans la nue comme au jour
« de son avènement, veniet in nubibus... Moïse dispa-
« rait avec ses figures. en présence de Jésus-Christ
« qui accomplit la vérité dans son double état de
« gloire et de souffrance ; Élie, qui représente en soi
« les prophètes qui parlent de lui pour l'avenir et qui
« nous en donnent l'espérance, disparaît aussi : on
« n'a point l'espérance de ce que l'on voit, dit l'apôtre
« saint Paul ; et pour cela les prophètes disparaîs-
« sent en Elle, comme la figure en Moïse. Le Père
« éternel prend la place des prophètes, et le montre
« présent. Hic est Filius meus dilectus.

« Les autres avaient dit qu'il viendrait : Dieu le
« Père dit qu'il est là présent : Hic est. Saint Jean avait
« dit par avance : Hic est Agnus Dei, et le Père le con-
« firme : Hic est Filius meus... Ce n'était pas assez que
« saint Jean rendit témoignage de Jésus-Christ ; il fal-
« lait que ce fût un Dieu. Dieu parle pleinement et dit
« de lui : Hic est Filius meus dilectus. J'ai parlé par les
prophètes, maintenant je veux parler par mon Fils :
« écoutez-le..... Pour dire une chose qui ait sa foi et
« ses dernières assurances, il faut qu'elle soit dite,
« ou faite, en présence de deux ou trois témoins, se-

« Ion la loi. En voilà deux d'un côté, Élie et Moïse ;
« en voilà trois de l'autre côté, ce sont ses trois
« apôtres. Dieu le Père, en présence de tous, justi-
« fie son Fils. Il témoigne qu'il est Dieu, qu'il est
« notre législateur et notre maître. Il le faut écou-
« ter ¹¹⁹. »

C'est bien l'idée fondamentale du christianisme, le caractère propre et essentiel de la loi évangélique : considérer Notre-Seigneur comme notre médiateur auprès de son Père, comme le modèle sur lequel nous devons nous former, comme le docteur que nous devons consulter et dont nous devons recevoir la doctrine avec un profond respect et une parfaite docilité, aller à lui comme à la source de la vie surnaturelle.

Le moyen de participer à cette vie surnaturelle, qui est la fin du christianisme, « moyen, nous dit

« M. Olier, conforme au dessein de Dieu le Père, ex-
« primé autrefois dans la loi, est d'avoir Notre-Sei-
« gneur devant les yeux, dans le cœur et dans les
a mains. Le christianisme consiste dans ces trois
« points : à savoir, de regarder Jésus, de s'unir à
« Jésus et d'opérer en Jésus. Le premier porte au
« respect et à la religion, le second à l'union ou à l'u-
« nité avec lui, le troisième à l'opération, non pas so-
« litaire, mais jointe à la vertu de Jésus-Christ ¹²⁰¹²¹. »

Toute la doctrine spirituelle de M. Olier se trouve résumée dans ces quelques lignes. On voit facilement qu'il l'avait puisée dans l'étude des Épîtres de saint Paul, qui nous dit que Dieu veut imprimer l'image de son Fils dans ceux qu'il prédestine à la gloire ; que celui qui n'a point en lui l'esprit de Notre-Seigneur ne lui appartient pas. Aussi le désir du saint apôtre, et son travail dans les âmes, tendaient à former en elles Jésus-Christ. Pour lui, il se glorifiait de la grâce qui faisait vivre en lui Jésus-Christ : Quos præs-civit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui... Si quis spiritum Christi non habet, hic non est ejus... Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis... Vivit in me Christus... C'est la conséquence ou l'explication de ce que le Père éternel nous a dit en nous manifestant son divin Fils dans le mystère de la Transfiguration : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite.

§ VI. — INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE. SACRIFICE ET SACREMENT.

Notre-Seigneur institue la divine Eucharistie, la veille de sa mort, comme mémorial du sacrifice qu'il allait offrir à Dieu sur la croix ; disons mieux, il l'institue pour perpétuer son sacrifice sur la terre, comme il le perpétue dans le ciel, et pour demeurer constamment au milieu de nous jusqu'à la consommation des siècles. « C'est là, nous dit M. Olier, le vrai cœur
« et la vraie source de vie dans l'Église. C'est le pre-
« mier vivant. C'est celui qui repose au milieu de
« nous pour nous vivifier d'une vie ardente et abon-
« dante ¹²². »

I.

PRÉSENCE RÉELLE. — JÉSUS-CHRIST A-T-IL CONSACRÉ SON CORPS A L'ÉTAT GLORIEUX ?

Nous n'avons pas à parler ici des preuves de la présence réelle de Notre-Seigneur sous les espèces eucharistiques, dogme qui a été la joie de M. Olier et le fondement principal de son culte ; mais il convient que nous disions deux mots sur ce qu'on lit dans plusieurs de ses écrits, que Jésus-Christ a consacré et donné aux disciples son corps dans un état glorieux de résurrection. « Il fit, nous dit-il, cette pâ-
« que, une fois en secret et sous des mystères, à sa-
« voir dans la Cène, où il commença d'être en ce
« moment ressuscité et glorieux, pour pouvoir se ca-
« cher, se distribuer, et même s'insinuer au plus in-
« time de notre âme, par la communion, passant par
« sa gloire et sa résurrection en un état d'esprit agile,
« subtil et pénétrant au plus profond et délicat de
« nos substances ¹²³. » Cette idée est fréquemment exprimée ou supposée dans ses écrits, quand il parle de la communion eucharistique.

Il y a longtemps que les théologiens ont commencé à discuter la question de savoir si Jésus-Christ a consacré et distribué son corps adorable, dans un

état passible, ou dans un état impassible et glorieux.

Yves de Chartres, consulté par l'abbé d'un monastère sur cette question, lui répondit que Notre-Seigneur avait pris et distribué aux disciples son corps tel qu'il était au moment où il leur disait : Voici mon corps ; or alors il était passible et mortel. Cette réponse n'était « pas selon les idées de Hugues de Saint-Victor, qui considérait que Notre-Seigneur avait donné diverses formes et qualités à son corps pendant sa vie mortelle et l'avait rendu subtil dans sa naissance, en sortant du sein virginal de sa mère ; invisible aux Juifs quand ils voulaient le lapider ; glorieux dans la Transfiguration. Il concluait de ces faits qu'il avait dû le donner impassible dans la dernière Cène. Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, ne pensait pas autrement ; il s'en explique dans ses commentaires des épîtres de saint Paul : « Hoc, quod panis paulo ante erat, nunc vere est corpus meum, quod corpus tradetur pro vobis in mortem, licet nunc illud vobis porrigam immortale et impassibile... Nec mirandum est si, quemadmodum ait Augustinus, manibus mortalibus se immortalem ferebat, cum in transfiguratione, qui tunc et postea mortalis fuit, se in gloria immortalitatis et impassibilitatis, Petro, Jacobo et Joanni, ostendit ¹²⁴. » Saint Thomas d'Aquin adopta l'idée d'Yves de Chartres et employa le même raisonnement : « Manifestum est enim, dit-il, quod idem corpus erat quod a discipulis tunc in propria specie videbatur et in specie sacramenti sumebatur ; non autem erat impassibile ¹²⁵. »

Pour répondre ensuite aux difficultés, il dit que, dans le sacrement, ce corps passible était sous ou selon un mode impassible : Impassibili tamen modo erai sub specie sacramenti, quod in se erat passibile. Les théologiens ont continué à disputer là-dessus. Le Père Thomassin, traitant ex professo la même question, dans son traité de l'Incarnation, combat les raisonnements d'Yves et de saint Thomas, et cherche à prouver, soit par des autorités recommandables, soit par des raisons théologiques, que Notre-Seigneur a donné son saint corps dans un parfait état d'impassibilité ¹²⁶.

M. Olier, sans s'embarrasser dans des subtilités théologiques qu'il ne connaissait peut-être pas, a pensé que, comme selon l'ordre commun du sacrifice, avant que l'hostie pût être donnée en communion, il fallait qu'elle eût été immolée, et que la portion mise sur l'autel eût été consumée par le feu, l'Eucharistie, qui devait reproduire Notre-Seigneur consommé dans la gloire de son Père, n'aurait dû être établie qu'après son immolation et sa résurrection : le divin Sauveur voulut néanmoins anticiper le temps, pour

beaucoup de raisons dignes de sa sagesse. C'est pourquoi au moment de l'institution de l'Eucharistie, où son corps était encore passible et mortel, il prévint le temps de sa résurrection, c'est-à-dire qu'il se mit glorieux sous les espèces du pain et du vin, en faisant cesser le miracle journalier par lequel il empêchait son corps d'entrer dans la gloire dont jouissait déjà la partie supérieure de son âme. Ainsi, sous les espèces du pain et du vin, il se donna glorieux et immortel à ses disciples ; et par les paroles : Faites ceci en mémoire de moi, il leur conféra la puissance de le reproduire dans ce même état de gloire ¹²⁷.

Il est parfaitement libre d'adopter l'une ou l'autre des deux opinions que nous avons exposées. Il n'y aurait pas lieu de blâmer celle à laquelle M. Olier donnait ses préférences ; car, 1° quoi qu'il en soit de la forme mystérieuse en laquelle Notre-Seigneur est dans l'Eucharistie, la doctrine catholique de la présence réelle, substantielle, du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ est parfaitement sauvegardée : il n'y a pas ombre de doute à cet égard ; 2° la question agitée par les théologiens, que nous avons rapportée, demeure indécise, laissée par conséquent à la libre discussion des écoles : on n'est donc pas autorisé à condamner un sentiment plutôt qu'un autre, alors même qu'il serait moins communément adopté ; 3° il ne paraît pas y avoir, d'ailleurs, une différence bien considérable entre les diverses opinions des théologiens. Tous conviennent que le corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, considéré soit à la Cène, avant la passion du Sauveur, soit après la résurrection, n'est pas dans la condition ordinaire des corps ; il n'est pas visible ; il ne tombe sous aucun de nos sens, il est indépendant des accidents extérieurs, lesquels ne peuvent pas l'atteindre ; ainsi il a bien une impassibilité qui le fait participer à la condition des corps glorieux. Eh bien, M. Olier a pensé que Jésus-Christ, devant le moment de sa mort et de sa résurrection, a consacré son corps dans l'état glorieux, tel qu'il devait être, en la divine Eucharistie, jusqu'à la consommation des siècles. Cela était-il impossible ? évidemment non. Cela blesserait-il la foi ? pas davantage.

M. Olier dit quelque part que, « si l'on eût voulu consacrer du pain pendant les trois jours de la mort du Sauveur, son corps adorable aurait été sans âme au très saint sacrement », ce qui paraît contradictoire à l'état glorieux et impassible qu'il lui attribue à la Cène ; mais il parle selon une supposition, qui, dans la pensée de Dieu, ne devait pas se réaliser. Il exprime ici une idée commune aux théologiens, pour un cas qui n'entraîne pas dans les vues de la Providence, que Notre-Seigneur ne devait pas

permettre ; qui par conséquent ne l'empêchait pas de donner son saint corps à l'état impassible et glorieux.

II.

SACRIFICE DE LA MESSE.

I. — « Pour faire entendre le mystère du très saint sacrifice de la messe et tirer le rideau qui nous le tient caché, il faut savoir que ce sacrifice est le sacrifice du ciel et être bien instruit en quoi ce sacrifice du paradis consiste, comment il s'y fait... On ne peut pas douter qu'il n'y ait un sacrifice au ciel, qui est le lieu de la parfaite religion et du culte souverain que l'on peut rendre à Dieu. C'est là proprement que le sacrifice se doit offrir et s'offrir incessamment, à cause que la religion ne saurait y être interrompue. Pour cela, Notre-Seigneur, fait prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech, a été établi de Dieu son Père, pour lui offrir le sacrifice à jamais, si bien que Notre-Seigneur est le prêtre de ce sacrifice, où il s'offre lui-même et son Église en holocauste à Dieu, en odeur de suavité. Il est donc lui-même le prêtre et la victime. Dieu le Père est celui à qui il est présenté. Il est offert à Dieu le Père, comme à celui que le Fils regarde incessamment ; comme à celui qui termine tout respect et regard de notre religion, n'y ayant rien à rechercher au delà de la source de la divinité qui réside dans le Père, comme en sa première origine...

« Cette auguste et adorable personne du Père est ainsi considérée, en ce saint sacrifice, comme celle à laquelle particulièrement et nommément, on offre la victime réellement. On l'offre néanmoins aux trois personnes adorables de la très sainte Trinité, qui sont toutes également possédant la majesté de Dieu. »

« L'Église fait mention de l'autel du ciel dans une des
« oraisons du canon : Supplices le rogamus, omnipotens
« Deus, jube hæc perferri, per manus sancti angeli lui,
« in sublime altare tuum. Faites porter, ô mon Dieu,
« ce sacrifice, sur votre autel sublime, dit l'Église.
« Ce qui fait voir qu'il y a un sacrifice dans le para-
« dis, lequel en même temps est offert en la terre,
« puisque l'hostie qui s'y présente est portée sur l'au-
« tel du ciel ; il est différent en cela seulement, qu'il
« se présente ici sous les voiles et les symboles, et là
« il est offert à découvert, sans voile.....

« Le prêtre, offrant le sacrifice, est en Jésus-Christ
« et l'offre en l'unité de puissance et de l'esprit de
« Jésus-Christ, qui est le même dans le sacrifice et
« dans le paradis, où il offre le sacrifice de lui-même
« et de tous les saints avec lui. Jésus-Christ est dans
« tous les saints qu'il présente à Dieu son Père ; et le
« prêtre de la terre est aussi en Jésus-Christ, avec
« qui il offre tous les saints de la gloire ; si bien que
« le prêtre s'élève en esprit dans le ciel où Jésus-
« Christ est s'offrant soi-même, comme il est aussi
« sur la terre, y offrant ce qu'il présente dans le
« ciel ¹²⁸. »

Le sacrifice offert au Calvaire sur la croix, le sacrifice offert sur l'autel du ciel, le sacrifice offert dans nos églises sont un seul et même sacrifice : c'est le même prêtre, c'est la même victime, c'est la même oblation. Ainsi, sur la terre, « il ne se fait de toutes
« les hosties de tous les prêtres qu'un seul et unique
« sacrifice ; quoique à l'extérieur ils soient divers,
« puisqu'ils sont offerts en divers lieux, en divers
« temps, par divers prêtres qui devraient tous s'abî-
« mer en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et s'y unir si
« intimement que leur esprit ne fût qu'un avec le
« sien, qui les dirigeât en leurs dispositions, comme
« il est l'unique qui leur donne la vertu de le re-
« présenter ¹²⁹. »

Le sacrifice de la sainte messe étant le même que celui de la croix et du ciel, il n'y a pas de grâces que nous ne devions en attendre, soit pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due et de dignes louanges pour les biens que nous en avons reçus, soit pour lui demander ceux dont nous avons besoin. M. Olier parle souvent de ces grâces qui sont les effets du sacrifice ; nous nous bornons à quelques mots de son Catéchisme, où il nous dit que Notre-Seigneur ne nous aide pas seulement à louer son Père, mais qu'il nous fait participer à toute la bonté de Dieu : « C'est en lui et
« par lui que Dieu le Père a versé sur nous ses saintes
« bénédictions : Benedixit nos in omni benedictione... in
« cœlestibus in Christo ¹³⁰. Par là vous commencez à
« comprendre quelque chose de Notre-Seigneur, et à
« le reconnaître comme le sanctuaire parfait du Saint-
« Esprit ; rempli de toute la religion imaginable en-
« vers Dieu son Père, et de toute la charité possible
« envers son Église... Par là on explique nettement
« la difficulté des hérétiques qui disent que le sacrifice
« de l'autel n'est qu'une mémoire du sacrifice de la
« croix, à cause de ces paroles faussement et malicieu-
« sement entendues : Faites ceci en mémoire de moi :
« car il faut savoir que c'est la même hostie qui est
« offerte, que c'est le même intérieur, que ce sont les
« mêmes dispositions du cœur ; que c'est le même
« Jésus-Christ qui est présent au saint sacrifice de
« l'autel, comme sur la croix... De sorte que ce qu'il
« disait à ses apôtres, Faites ceci en mémoire de moi,
« était seulement pour les avertir qu'offrant en ce sa-
« crifice véritable de l'autel sa personne cachée sous
« les voiles du pain, ils se souvinssent de la charité
« qu'il a montrée visiblement sur la croix, et de la
« religion envers son Père qu'il y a fait paraître aux
« yeux de tout le monde ¹³¹. »

II. — M. Olier, désireux d'initier les ecclésiastiques et les pieux fidèles à l'intelligence des rites sacrés que l'Église emploie dans la célébration des saints mystères, composa l'Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse, que nous avons déjà citée plus d'une fois. Il explique dans la préface la raison des cérémonies établies, dans l'intérêt du prêtre qui

célèbre et du peuple chrétien. Il parcourt toutes ces cérémonies, sans en omettre aucune, non à la manière du liturgiste, mais selon la méthode des auteurs ascétiques, découvrant de profonds mystères sous les rites qui paraissent les plus minutieux, à n'en juger que par les apparences. Il explique lui-même en ces termes les motifs qui l'ont dirigé dans ce travail :

« On ne doit pas s'étonner si de grandes choses
« sont comprises sous des figures si petites et si lé-
« gères en apparence : car l'Église n'a rien de petit
« dans les idées de Dieu et de son Saint-Esprit, qui la
« dirige en tout, et qui ne fait pas moins pour elle
« que pour la synagogue, où il ne laissait rien sans
« mystère : *Omnia in figura contingebant illis*. Tout y
« était figure des choses saintes et magnifiques qui
« devaient arriver. Cela même se passe parmi nous,
« n'y ayant rien dans l'Église qui ne soit figure de
« quelque chose de caché, soit dans les mystères pré-
« sents, soit dans ceux qui se sont passés sous Jésus-
« Christ, dont l'Église ne se lasse jamais de parler et
« dont elle ne croit jamais exprimer suffisamment la
« vérité et la beauté. Et ce qui est admirable, c'est
« que les moindres choses n'étaient point autrefois
« sans mystère, comme le remarque Notre-Seigneur
« en parlant de la loi : *Iota unum, aut unus apex non*
« *præteribit a lege, donec omnia fiant*. Ainsi on voit
« que, dans la loi et dans ses figures, les moindres
« traits étaient figuratifs des mystères et des vérités
« promises. De même, dans l'Église de Dieu, les moin-
« dres cérémonies sont figuratives des mystères ca-
« chés, et ces mystères sont d'autant plus grands que
« les choses qui les représentent sont petites en elles-
« mêmes, selon la coutume de Notre-Seigneur, qui a
« toujours caché ses plus grands mystères sous les
« moindres choses, comme son grand mystère de l'Eu-
« charistie sous les voiles du pain et du vin ¹³². »

Aujourd'hui que les esprits se tournent moins vers ces figures mystérieuses, bien des lecteurs, pourraient penser que M. Olier a poussé le symbolisme trop loin, qu'il a donné à certaines cérémonies un sens qui n'est

pas entré dans les idées de l'Église, quand elle les a établies. Mais si nous étudions le pontifical et d'autres livres liturgiques, les prières de la sainte messe, les vêtements sacerdotaux, combien ne verrions-nous pas de ces rites et cérémonies interprétés par l'Église elle-même, dans un sens auquel personne de nous n'aurait pensé, sens très profond, caché sous des voiles, et qui va à l'édification de nos âmes ? Nous en dirons autant des écrits de saint Augustin, de saint Grégoire le Grand, et d'autres auteurs d'une grande autorité des siècles passés, qui n'ont pas moins été portés à voir, soit dans les moindres cérémonies, soit dans les incidents divers de la vie, des symboles qui les élevaient à de grandes et saintes considérations.

III.

SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE. — DESSEINS DE NOTRE-SEIGNEUR EN INSTITUANT LE SACREMENT DE LA SAINTE EUCCHARISTIE.

Les fidèles sont tous appelés à participer au très saint sacrifice de la messe, en recevant le corps et le sang de Jésus-Christ. « La communion est l'invention

« d'amour et de religion que Jésus-Christ a trouvée
« pour multiplier ses louanges, ses adorations, en un
« mot tous les devoirs qu'il rend à son Père. Il ne
« se contente pas de les rendre lui seul à Dieu,
« mais il désire aussi les donner et les répandre
« en nous, comme en autant de tabernacles vivants,
« capables de recevoir les impressions de son
« amour et de ses louanges, pour les répandre ainsi
« partout. C'est ce qu'il désire le plus ; car il ne nous
« communique à son corps et à son sang que pour se
« servir d'un moyen plus naturel de nous communier
« à son intérieur ; se servant de son corps comme d'un
« sacrement et d'un véhicule de l'esprit, bien plus
« proportionné à notre condition, quoiqu'il soit divin
« et spiritualisé, que n'est l'esprit même, dont il est
« inséparable. Les espèces du pain et du vin sont les
« moyens par lesquels Notre-Seigneur nous donne son

« corps et son sang ; et son corps et son sang servent
« à nous transmettre son esprit et sa religion.

« Voilà donc le premier dessein de Notre-Seigneur
« en la multiplication de son corps : d'avoir autant de
« corps, autant de bouches, autant de cœurs, qu'il y
« a de sujets dans l'Église, pour s'immoler en eux à la
« gloire du Père, pour l'adorer, l'aimer et le glori-
« fier en autant d'endroits qu'il y aura jamais de
« fidèles au monde, pour répandre ainsi son amour et
« sa religion en tous les cantons de la terre ; pour l'é-
« tendre autant que l'univers, pour ne faire de tout
« le monde qu'une Église, de toutes les voix des
« hommes qu'une louange, et de tous les cœurs
« qu'une victime en lui, qui est l'universel et l'u-
« nique religieux de Dieu son Père.....

« C'est en ce point admirable que consiste la grande
« merveille de la communion à Jésus-Christ ; c'est le
« grand trésor que notre âme y reçoit : il nous com-
« munie à son intérieur et à ses dispositions saintes.
« Quelle merveille que notre âme soit faite partici-
« pante de la consécration que Notre-Seigneur Jésus-
« Christ a faite de soi à son Père ! Quelle merveille
« que nous entrions en communion de cette sainte
« et admirable opération ! Quelle donation serait
« la nôtre si elle était faite dans le même esprit et dans
« les mêmes dispositions de Notre-Seigneur..... Hélas !
« Dieu le désire ; Dieu le veut ; Dieu nous donne son
« Fils pour ce sujet ; Dieu nous communique à l'esprit de
« Jésus-Christ, à son intérieur, à sa disposition d'hos-
« tie. Et pourquoi ne le ferons-nous pas ? pourquoi ne
« nous laisserons-nous pas pénétrer à Jésus-Christ
« pour entrer en ses dispositions et en l'état in-
« térieur dont il veut nous rendre participants ¹³³ ? »

Le second dessein de Notre-Seigneur, dans la sainte communion, est de nous inspirer une grande confiance dans les prières que nous ferons, unis à son esprit. Une âme qui communie reçoit si bien son divin Maître, qui daigne se donner à elle, « qu'elle use de Jésus

« Christ comme d'une chose sienne, dit M. Olier, si
« bien que, communiant avec intention de soulager
« une âme du purgatoire, ou avec dessein d'attirer
« bénédiction sur toute l'Église, elle a droit d'em-
« ployer toutes les prières de Jésus-Christ et son zèle,
« sa ferveur, ses mérites et ses souffrances pour l'ac-
« complissement de son dessein... Ne voyez-vous pas
« bien que celui qui a été exaucé de son Père pour sa
« révérence, pendant qu'il était sur la terre, est le
« même qui prie dans l'âme ; et que ce qu'il demande
« sur la terre, aussi bien que dans le sein de son Père,
« il l'obtient en considération des grandeurs de sa per-
« sonne, de sa nature divine et par les mérites infinis
« de ses prières, de ses souffrances et de ses larmes,
« qu'il tient toujours présentes à Dieu, comme dit l'A-
« pôtre. Ut appareat nunc vultui Dei pro nobis ¹³⁴. Il se
« tient toujours présent aux yeux le Dieu le Père pour
« nos intentions, et comme le dit encore ailleurs saint
« Paul, semper vivens ad interpellandum pro nobis ¹³⁵.
« Jésus-Christ a voulu survivre à lui-même comme
« Isaac ; et vivre après sa mort et son saint sacrifice, afin
« d'intercéder toujours pour nous et pour tous nos be-
« soins ¹³⁶. »

Ce que nous n'oserions pas demander de nous-mêmes, nous le demandons avec une ferme confiance d'être exaucés, quand nous prions en Notre-Seigneur, dans une bonne communion, si véritablement nous demandons en son nom et selon ses intentions ; ce qu'il faut toujours supposer dans la prière pour qu'elle soit efficace.

Un autre dessein de Notre-Seigneur, dans la communion de son corps adorable, est la sanctification de nos âmes ; peut-être aurions-nous dû commencer par cet inappréciable effet, qui est compris dans les deux premiers et qui en ressort comme naturellement.

M. Olier a résumé toute sa doctrine sur ce point dans les sept premières maximes du *Pietas seminarii Sancti Sulpitii*, maximes qui ne sont pas moins applicables aux simples fidèles qui veulent se pénétrer de l'esprit du christianisme, qu'aux ecclésiastiques. Nous en donnerons seulement ici une idée, nous proposant d'y revenir dans la suite.

Il est dit dans ces maximes que nous devons nous dévouer, par un culte principal, au sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, non seulement parce que nous y avons ce divin Sauveur comme notre médiateur, par les mérites duquel nous pouvons obtenir toute grâce ; mais encore parce que, nous unissant à lui, nous participons à sa propre vie. Cette vie, que le Verbe divin puise éternellement dans le sein du Père, est répandue dans la sainte humanité qu'il s'est unie par l'Incarnation ; il l'applique à tous les mystères de sa vie humaine, afin que tous les hommes reçoivent de sa plénitude. C'est là notre très grand, et on peut dire notre unique trésor sur la terre ; car Jésus-Christ ne vit dans l'adorable Eucharistie que pour nourrir spirituellement nos âmes de ses mystères et nous en donner ce qu'ils ont de vivifiant pour nous ; principalement sa profonde religion envers son Père, sa tendre et suave charité à l'égard du prochain, son admirable humilité, son opposition au péché et aux maximes maudites, aux mœurs corrompues du monde.

En vertu des paroles sacramentelles le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ ; de même s'opère-t-il une merveilleuse transformation de l'âme en Notre-Seigneur qui lui communique une vie nouvelle, sa propre vie. Cette âme était sans doute vivante de la vie de la grâce par le baptême ; mais la nourriture plus pure et plus abondante qu'elle reçoit dans l'Eucharistie, la fait participer davantage à la vie du Sauveur ; c'est le propre de cette nourriture de nous changer en ce que nous recevons. C'est donc là, qu'elle est pénétrée d'un plus profond respect pour la majesté de Dieu, d'un zèle plus ardent pour sa gloire. C'est là qu'elle reçoit les impressions d'une charité plus tendre, plus compatissante, plus généreuse pour le prochain ; charité qui unit les âmes entre elles et n'en fait en quelque sorte qu'une seule âme, comme les grains de blé ne forment qu'un seul pain, symbole de la communion des fidèles. Le Fils de Dieu, bien qu'à l'état glorieux, se donne à nous sous la forme d'une hostie immolée, caché sous les apparences d'un peu de pain, plus humilié et anéanti qu'il n'avait paru dans la crèche et dans les autres mystères de sa vie mortelle, pour nous faire entrer dans les sentiments d'humilité et de détachement des choses du monde, qu'il n'a pas cessé de nous recommander. En cet état, il condamne le péché et le monde, il les maudit, bien qu'il soit plein de miséricorde pour les pécheurs.

Telles sont les dispositions dans lesquelles nous fait entrer la communion sacramentelle, et qui forment des âmes solidement chrétiennes. M. Olier

conclut par une vive exhortation qu'il nous adresse, et par des avis très propres à nous faire profiter du don de Dieu. « Que l'on s'approche donc avec une pleine confiance de ce céleste festin, sachant bien que tout progrès de vie spirituelle consiste dans ce point unique : communier intérieurement aux divins mystères de Jésus-Christ. Il se communique par une intime donation de lui-même aux fidèles chrétiens qui, préparés par la foi, par un religieux respect, par la pureté de l'âme et une sincère humilité, s'abandonnent sans réserve à son divin amour, et auxquels il se livre réciproquement, répandant en eux abondamment tous les trésors de ses vertus et de ses mystères : Unde summa freti fiducia, accedant ad hoc cœleste convivium pinguium, cerlo scienles omnem profectum vitæ spiritualis in hoc uno positum, communicare interius divinis charismatibus Christi, sese intime communicantis fidelibus christianis, qui fide, reverentia, puritate et humilitate muniti, ad ipsum accedunt, seseque totos divino ejus amoris committunt, quibus vicissim se totum tradit, omnesque thesauros virtutum et mysteriorum abunde largitur ¹³⁷. »

IV.

DÉVOTION DE M. OLIER AU TRÈS SAINT SACREMENT.

M. Olier ressentit dès sa plus tendre enfance une impression de respect pour le très saint Sacrement, qui était comme un instinct de grâce précédant la réflexion. Il avait, dès l'âge de sept ans, une grande idée de la vertu des prêtres : quand il les voyait à l'autel, il croyait qu'ils n'avaient de vie que pour Dieu et pour offrir le divin sacrifice, comme les saints qui sont au ciel ; il s'étonnait fort de les voir cracher, tourner la tête, faire le moindre mouvement de légèreté ou d'impatience. « Je les croyais, dit-il,

« devoir être tout autres et tout changés, depuis qu'ils
« étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux, et surtout
« depuis qu'ils étaient montés au saint autel ¹³⁸. »

Ce respect pour le saint Sacrement s'accrut, en M. Olier, avec une plus grande intelligence des mystères qu'il renferme, quand il eut le bonheur d'être prêtre. La dévotion à Notre-Seigneur, résidant en la sainte Eucharistie, et à la sainte Vierge, devint l'objet le plus habituel de ses occupations intérieures et des instructions qu'il adressait aux fidèles, dans

les missions diverses auxquelles il s'appliqua, sur les conseils de saint Vincent de Paul ; ce fut aussi le motif principal qui lui fit établir la société de Saint-Sulpice. « Je me

« souviens, nous dit-il dans ses Mémoires, que quand
« j'arrivais tard de la campagne à Paris, et que j'allais,
« selon ma coutume, saluer Notre-Seigneur à Notre-
« Dame, trouvant les portes fermées, je me consolais au
« moins en regardant au dedans, au travers des portes,
« et, voyant les lampes allumées, je disais : « Hélas, que
« vous êtes heureuses de vous consumer toutes à la
« gloire de Dieu ! » J'ai toujours eu le désir de pouvoir
« contribuer à faire connaître Notre-Seigneur, surtout
« au très saint sacrement. Ce devrait être l'occupation,
« de tous les prêtres, et je dis un jour à M. De Foix : « Ne
« voulez-vous pas m'aider à former des prêtres du très
« saint Sacrement, c'est-à-dire qui portent partout la
« dévotion due à cet adorable mystère ¹³⁹ ? »

Ce désir nous explique ce que nous lisons dans un autre passage de ses Mémoires, sous la date du 4 août 1642 : « Ce matin j'ai senti encore dans mon cœur

« une disposition de mon Jésus, comme hostie de
« Dieu, car je sentais dans mon cœur, ou plutôt celui
« qui était dans mon cœur, qui répandait ce senti-
« ment très puissant dans mon âme, de vouloir être
« en autant d'endroits qu'il y a d'hosties dans le
« monde, pour glorifier mon Dieu partout. Cela était
« en me préparant à la messe que j'allais dire en
« l'honneur du grand saint Dominique. Je demandais
« à Dieu qu'il lui plût donner à toutes les cures, et à
« tous les endroits où repose notre Maître, d'excellents
« pasteurs qui veillassent à honorer et conserver ce
« divin et adorable trésor, et sussent aussi le dis-
« penser avec honneur et sainteté. Seigneur Jésus,
« vrai pasteur de l'Église, pasteur universel de l'Église
« universelle, donnez ordre à ces nécessités ; sus-
« citez, s'il vous plaît, quelque personne qui renou-
« velle avec autant d'amour et de zèle, l'ordre divin

« de saint Pierre, comme saint Dominique a établi le
« sien dans votre Église. Seigneur, échauffez et allu-
« mez des cœurs de votre amour, qui portent le feu de
« votre religion par tout le monde ¹⁴⁰. »

Il sentait et il parlait ainsi parce qu'il était persuadé, comme nous l'avons déjà vu, que c'est par la dévotion au saint Sacrement qu'on renouvellera l'esprit du christianisme. « Dieu veut renouveler la piété,
« non par des prédications ou des miracles, qui sont
« plutôt les moyens dont il se sert pour établir la reli-
« gion, mais par la dévotion au très saint Sacrement
« de l'autel. C'est là qu'il est source de vie divine,
« qu'il est le vase immense et cet océan sans fond de
« la plénitude duquel nous sommes tous sanctifiés.
« Par le très saint Sacrement, il veut remplir les prê-
« tres de son esprit et de sa grâce, et convertir les
« âmes par eux. C'est ce qui me fait défaillir et tomber
« en langueur, tant sont vifs et véhéments les désirs
« que je ressens de voir le très saint Sacrement révé-
« ré par les prêtres. Le prêtre qui est assidu à l'honorer,
« à l'invoquer et à le supplier pour les peuples, obtien-
« dra tôt ou tard leur conversion. Il est impossible
« qu'étant assidu à la prière, et demeurant ainsi de-
« vant le très saint Sacrement de l'autel, il ne com-
« munie aux sentiments, à la ferveur, à l'efficace de
« Notre-Seigneur pour toucher, éclairer et convertir
« les peuples ¹⁴¹. »

Ce saint prêtre avait refusé plusieurs fois des évêchés qui lui étaient offerts : quand on lui proposa la cure de Saint-Sulpice, il fut d'abord porté à ne pas l'accepter ; mais dans la suite, sur l'avis de ses directeurs et aussi par un mouvement de dévotion pour le saint Sacrement, il changea de vues. Il nous dit les motifs qui contribuèrent à ce changement. « Combien
« de fois, en considérant l'oubli où on laisse le très
« saint Sacrement dans cette paroisse, je me disais à
« moi-même : Oh ! si jamais je devenais pasteur de
« cette paroisse, que je voudrais y faire honorer le très
« auguste sacrement ! Je me dévouerais tout entier
« à son service, je veillerais volontiers devant lui

« comme une lampe ardente, à l'imitation de saint
« Jean-Baptiste, afin de montrer à ces aveugles la
« grandeur de Dieu qu'ils ne connaissent pas ¹⁴². »

Dieu exauça des vœux si dignes d'une âme sacerdotale. M. Olier, devenu curé de Saint-Sulpice, transforma cette paroisse, pendant dix ans qu'il en fut chargé. Il fit honorer le saint Sacrement ; il rendit les communions fréquentes, il multiplia les saluts du saint sacrement, qui jusqu'alors étaient fort rares ; il établit l'Adoration perpétuelle, et mit un ordre parfait dans la tenue des sacristies et dans la célébration des saints mystères. Pour leur donner plus de solennité et pour que tout contribuât à la majesté du culte divin, il se fit tracer le plan d'une église plus vaste et plus belle dont il jeta les fondements, et la chapelle de la Sainte-Vierge s'élevait déjà assez haut quand il mourut. Tout fut achevé, sous son inspiration, par ses successeurs. La paroisse de Saint-Sulpice et le faubourg de Saint-Germain, qu'elle comprenait alors, se ressentent encore du zèle de ce saint prêtre et conservent les précieuses traditions de sa piété envers le saint Sacrement ¹⁴³.

§ VII. — JÉSUS-CHRIST. — MORT ET SÉPULTURE.

M. Olier parle des souffrances de Notre-Seigneur et du délaissement où il a été réduit ; ses considérations sur la mort de Jésus-Christ lui donnent lieu d'expliquer les maximes de la mortification chrétienne. Quelques éclaircissements nous paraissent nécessaires sur ce qu'il dit de la passion du Sauveur et de la nouvelle vie qu'il a reçue de son Père dans la résurrection.

I.

SOUFFRANCES DE NOTRE-SEIGNEUR ; SON DÉLAISSEMENT.

On a remarqué, dans les premières pages de notre travail, le caractère des Mémoires de M. Olier : ce qui les distingue des livres qu'il a fait imprimer, et des projets de traités qu'il avait composés et qu'il n'a pas eu le temps de revoir, ou bien qu'il n'a pas jugé à propos de donner au public. Les Mémoires sont des pensées qu'il jetait sur une feuille de papier, pour obéir à

son directeur qui lui avait demandé d'écrire ses idées, ses impressions, les lumières qu'il croyait recevoir de Dieu. Il ne relisait pas ces feuilles et les laissait à la disposition de son directeur. C'est dans ces Mémoires que se trouvent surtout des passages que l'écrivain aurait probablement modifiés s'il avait dû les publier, et dans lesquels cependant la pensée dominante est irréprochable, si on consulte le contexte, et les autres écrits où il explique sa doctrine. Nous en citerons trois, qui semblent d'abord plus difficiles à expliquer.

1° M. Olier se sert du texte de l'Évangile sur l'enfant prodigue, pour expliquer la venue de Notre-Seigneur dans le monde, ses humiliations et son retour au ciel.

« Le Fils de Dieu est reçu avec amour dans le sein
« de son Père, dont il était banni par nos péchés ; il
« en était éloigné comme nous, parce qu'il était
« chargé des mêmes malheurs et malédictions que
« nous : Longe a salute mea verba delictorum meorum.
« La voix de mes péchés me tient bien éloigné de
« votre sein, mon unique salut. Au jour de la résurrec-
« tion, le Fils de Dieu rentre dans le sein de son Père :
« il y est reçu, et avec lui tous les hommes ; toute
« l'Église y entre par grâce et par amour. Tous ceux
« qui sont unis à lui en esprit, qui ont en eux le Saint-
« Esprit entrent avec lui, dans les embrassements de
« Dieu le Père, qui fait un festin délicieux, en ce jour-
« là au retour de son fils prodigue, de son fils égaré
« qui s'était prostitué à toutes les impuretés imagi-
« nables, se revêtant des infamies de nos péchés ; ce
« qui lui était arrivé par la sortie de sa maison, s'en
« étant allé dans un pays fort éloigné avec des impu-
« diques, in longinquam regionem. Les âmes impudi-
« ques et infâmes, ce sont les âmes des Gentils et des
« Juifs. Jésus, le fils prodigue, mangeait les viandes
« dés pourceaux, après avoir consommé toute sa subs-
« tance ; c'est-à-dire étant entré dans la condition des
« hommes après avoir été privé de sa gloire et s'être
« rendu nécessaire, dans sa chair, de la gloire qu'il
« avait en son âme ; s'étant revêtu des haillons de

« notre infirmité, et de la condition de notre chair
« maudite, l'ayant prise toute semblable à celle du
« péché : cet enfant revenant donc de si loin, en la
« maison de son cher Père, qui l'avait vu mort et
« perdu, d'abord qu'il se présente à lui, il se jette à
« son cou et dit : Perierat et inventus est, mortuus erat et
« revixit. Il était perdu, mais il s'est retrouvé ; il était
« mort et il est ressuscité. De là vient que ce bon Père
« se réjouit plus de son enfant perdu que de la com-
« pagnie fidèle que lui a tenue son fils aîné ; ce qui
« exprime que Dieu s'est davantage plu au jour de la
« résurrection de son Fils et de son retour dans sa
« maison, qu'il n'a fait dans les louanges de tous les
« anges qui étaient demeurés fidèles, auprès de lui,
« à le glorifier et à le servir qui sont comme les frères
« aînés, au regard de Jésus et des hommes, à cause
« qu'ils ont été créés avant lui et avant l'homme :
« Ecclesiam primitivorum, dit saint Paul. L'Assemblée
« des anges, c'est celle des premiers-nés. Notre bon
« Dieu prend bien plus de plaisir à son retour et à
« celui du genre humain, dont il porte les prémices
« avec lui, comme le chef, qu'il n'en prend à la de-
« meure de tous les anges ¹⁴⁴. »

Inutile de le faire remarquer : dans ce parallèle entre l'enfant prodigue et Notre-Seigneur, il faut moins s'arrêter aux termes qu'à la pensée du pieux écrivain. Les termes devraient être adoucis ; la pensée est que Notre-Seigneur, sorti du sein de son Père pour nous racheter, a été couvert d'opprobres, revêtu d'une chair qui portait la ressemblance du péché, in similitudinem carnis peccati, et qu'après avoir triomphé du péché, par ses humiliations, il a reparu devant son Père, et a été pour le ciel un grand sujet de joie.

Ces rapprochements de choses très disparates par elles-mêmes, mais qui, présentées à divers points de vue, offrent des analogies, ont été assez familiers aux anciens ; ils en tiraient des explications ou des conclusions morales, selon la direction de leur esprit ; nous ne sommes pas surpris de les rencontrer assez fréquemment dans les écrits de M. Olier.

2° Autre texte sur les humiliations du Fils de Dieu :

« Notre-Seigneur, environné de Dieu le Père et rem-
« pli de son Saint-Esprit, est dans un état si saint,
« que toutes choses hors de Dieu lui font peine et lui
« sont en horreur, pour saintes et pures qu'elles
« soient. D'où vient que saint Ambroise et saint Au-
« gustin disaient que Dieu avait passé par-dessus
« cette horreur pour l'incarner et l'unir à la nature
« humaine ; quoique ce fût dans un sujet très par-
« fait, comme était le sein de la très sainte Vierge...
« Si Dieu souffre cette horreur en Marie, que souffre-
« t-il en nous ? S'il souffre cette peine d'être uni à la
« chair sainte de Jésus-Christ, que n'admet-il pas de
« se mêler dans nos ordures ? Il nomme sa chair, ses
« liens, ses fers et sa prison : Coarctor usque adhuc...
« Dirupisti vincula mea... Notre-Seigneur était comme
« un prince vêtu de broderie et tout couvert de dia-
« mants, qui se verrait, après, couvert de boue et
« d'ordures puantes qui le feraient souffrir des peines
« intolérables, et ne serait jamais content et en re-
« pos, qu'il ne fût nettoyé et lavé et qu'il ne fût sorti
« de cet état d'infirme pour être vêtu de ses bril-
« lants et de sa clarté première. C'est ainsi que le
« Verbe divin se voyait dans le temps de sa conver-
« sation au monde, étant alors revêtu de notre chair
« honteuse, chair de corruption et de mort, que
« saint Paul appelait en lui chair de péché. Quelle
« honte c'était à un Dieu, à ce Verbe divin, qui était
« la splendeur de son Père, de se voir plongé dans
« l'ordure et la confusion de sa nature honteuse !
« Pour cela, il demande, en soupirant : Clarifiez-moi,
« mon cher Père, de la clarté que j'avais de toute éternité
« en vous ; rendez-moi la lumière que vous m'avez
« ôtée, et que de tout mon cœur j'ai voulu quitter
« pour être caché sous cette chair honteuse, qui me
« confond, quand je la vois. C'était une croix conti-
« nuelle, et même une douleur inconcevable à la

« chair de se voir si proche de cette sainteté et de n'en
« être pas consommée ¹⁴⁵. »

Dieu ne peut pas avoir horreur des choses qu'il a faites, tant qu'elles conservent l'état de sainteté dans lequel il les a établies ; la chair de Notre-Seigneur était sainte et adorable en raison de son union au Verbe. Mais M. Olier, qui affirme en cent endroits de ses écrits cette sainteté digne de nos plus profonds respects, considère ici la chair de Jésus-Christ en elle-même, dans sa disproportion avec l'être infini de Dieu, et surtout, en tant qu'elle portait une ressemblance avec la chair de péché ; or, à ce point de vue, il l'a appelée chair honteuse. Nous n'emploierions pas cette expression dans une parole publique, mais la pensée de l'auteur ne blesse aucune doctrine : elle ne blesse pas la dignité du Fils de Dieu ; elle s'accorde avec ce que le prophète Isaïe nous dit, que Notre-Seigneur était méconnaissable pendant sa passion, qu'il lui a apparu comme un lépreux frappé de la main de Dieu.

3° Ce que M. Olier dit de l'état de délaissement, d'obscurité, de ténèbres, auquel a été réduit Notre-Seigneur durant sa passion, peut paraître plus surprenant. Nous citons encore textuellement :

« Pater, Pater... ut quid dereliquisti me ?... Longe a
« salute mea verba delictorum meorum : mon Père, mon
« Père, vous m'avez délaissé ; la voix et la clameur de
« mes péchés me tiennent bien éloigné de votre sain-
« teté. Ces paroles expriment les principaux sujets de
« ses peines : 1° la retraite et la soustraction de ses ca-
« resses, de ses lumières, dons et sentiments, qui le
« mettaient dans une nudité non pareille, jointes aussi
« à la soustraction de la vigueur des facultés natu-
« relles de l'âme, qui opérait en lui une telle suspen-
« sion, qu'il ne croyait plus être ce qu'il était ; il ne
« se connaissait quasi plus, ni ce qui se passait en
« lui ; il ne se sentait quasi plus ; il n'avait quasi plus
« de mémoire des choses passées ; il était comme in-
« terdit. »

« Outre cet effet de la justice de son Père qu'il
« opère ordinairement dans les âmes, comme puni-
« tion de la superbe, laquelle aussi le Fils de Dieu a
« voulu subir, quoiqu'il ne l'eût pas commise, pour
« nous mériter une semblable miséricorde et la grâce

« de la pouvoir porter un jour ; joint qu'il voulait
« éprouver tout châtement en lui, puisqu'il était vic-
« time universelle pour le monde... D'aucuns sont
« affligés au corps, mais l'esprit est éclairé et consolé ;
« les autres sont peïnés intérieurement et leurs corps
« jouissent de quelque relâche... Or le seul Jésus-
« Christ, notre bienheureux maître, a été sans douceur,
« ni consolation quelconque ; ne trouvant rien dans la
« nature, ni dans la grâce, au dedans, ou au dehors
« de lui, qui lui donnât aucun soulagement. Sa mère
« qui semblait seule pouvoir le consoler, lui causait
« une seconde mort, dans la vue de la douleur qu'elle
« sentait... Pour le dedans, tout le délaissait, car la
« force de son esprit étant comme hébétée par la sous-
« traction de sa vigueur, sa volonté même étant morte
« et languissante et la mémoire éteinte, il ne peut,
« ni regarder les gloires à venir, ni s'élever pour
« penser à la satisfaction de son Père, ni même se sou-
« venir des témoignages passés de son amour. Il est
« de plus accablé des troubles intérieurs par les ima-
« ges et les obscurités de son esprit, jointes aux atta-
« ques impétueuses des passions qui l'agitent, le trou-
« blent ; et au délaissement de son corps mourant,
« qui n'avait ni vigueur ni force ¹⁴⁶. »

« Dieu fait pour un temps une suspension de lu-
« mière en l'âme de Jésus par laquelle il connaissait
« son innocence ; dans cette suspension ne voyant plus
« en lui son innocence et ne jouissant plus de cette vue ;
« au contraire, ne voyant en soi que crime, qu'abo-
« mination, ne voyant sur sa tête que colère et châ-
« timent, ne voyant en lui qu'effets de péché, il ne
« savait ce qu'il était ; il se voyait tout offense, et
« comme s'il eût été vraiment celui qui avait commis
« tous les péchés qu'il portait sur lui ; c'était là l'ex-
« cès de sa plus grande peine, ignorant si c'était lui
« qui avait fait tous les péchés, qui eût été abandonné

« à tous les crimes, qu'il voyait son Père venger sur
« lui et punir en sa personne ¹⁴⁷. »

M. Olier a dépeint dans ces pages une partie de ce qu'il avait ressenti lui-même pendant ses plus grandes épreuves, et ce qu'il avait remarqué dans certaines âmes que Dieu purifie par des peines intérieures. Ce que Notre-Seigneur a souffert pour mériter à ces âmes la grâce de triompher des peines les plus dures, lui a inspiré ce que l'on vient de lire ; mais il importe de mettre ici ce qu'il ajoute dans la partie de ses Mémoires que nous venons de citer, et ce qu'il dit dans un de ses livres imprimés.

Pour nous expliquer comment « ni l'esprit, ni la
« volonté, ni la mémoire, ni l'onction du Saint-Esprit
« ne servaient presque rien à Notre-Seigneur pour
« son adoucissement », il nous dit que « son âme était
« comme partagée en trois régions, la suprême, la
« moyenne et l'infime. La suprême région de son es-
« prit était dans la gloire ¹⁴⁸... » Nous avons rapporté ces distinctions ailleurs, il nous paraît inutile de les répéter ici ; il suffira de remarquer qu'il n'y avait qu'une partie de l'âme de Notre-Seigneur qui souffrît de cette suspension de lumières, d'onction et de vigueur sensibles ; l'autre jouissait de la lumière de la gloire et d'une suprême béatitude.

Cette partie elle-même n'était cependant pas privée de toute lumière ; M. Olier fait ainsi parler Notre-Seigneur : « C'est alors que la main puissante, mais invisi-

« ble et insensible de mon Dieu m'a protégé. Obumbrasti
« super caput meum, in die belli. Dans l'ombre, l'obscu-
« rité et les ténèbres du combat, dans le choc le plus
« furieux et les attaques les plus impétueuses de la
« mort, ou bien des passions ; c'est alors que vous m'a-
« vez protégé : Protexisti me a conventu malignantium.
« Cette foule de démons, d'esprits malins qui étaient
« déchaînés en ma mort, potestas tenebrarum, et cette
« multitude innombrable de leurs mouvements déré-
« glés, joints à ceux de mes passions, n'ont rien pu
« dérober de mon devoir ; ils n'ont rien pu arracher
« de mon esprit, quoique accablé de leur importune
« secousse, à cause que vous me défendiez secrètement
« et vous me souteniez au dedans de moi-même, sans

« pourtant le sentir, ni éprouver extérieurement la
« douceur, la force de votre main amoureuse et puis-
« sante, ce qui était convenable à votre divine sa-
« gesse ; car comme votre Fils, caché, abîmé sous le
« péché, vous me protégez secrètement et invisible-
« ment ; mais comme victime pour les péchés du
« monde, victime chargée de tous les crimes les plus
« sales, les plus honteux de l'enfer, vous m'avez dé-
« laissé extérieurement... vous n'avez rien oublié de
« tous les témoignages que vous rendez à votre juste
« ressentiment contre le péché même, et en tous les
« états d'affliction. Vous avez toujours été auprès
« de moi, sans que je le connusse et m'avez toujours
« accompagné des plus purs sentiments de votre Saint-
« Esprit, qui m'ont fait avoir recours à vous, et enfin
« abandonner mon âme entre vos mains : In manus
« tuas, Domine, commendo spiritum meum ¹⁴⁹. »

M. Olier explique plus nettement sa pensée, dans son livre sur les Cérémonies de la grand'messe. « Notre-Sei-
« gneur dit pour soi, aussi bien que pour l'Église, com-
« prise dans l'un et l'autre testament : Emitte lucem
« tuam et veritatem tuam. Envoyez-moi votre lumière
« et votre vérité, dans l'état où la pénitence m'a ré-
« duit parmi les pécheurs pénitents. C'est où Notre-
« Seigneur s'est vu réduit, surtout au temps de sa pas-
« sion et de sa mort, portant la peine des pécheurs
« qui doivent être privés des plus purs biens de Dieu,
« tels que sont les trésors de ses lumières. Car quoique
« en son esprit, il n'ait jamais souffert les moindres
« ténèbres, ayant toujours en soi tous les trésors de
« la sagesse et de la science de Dieu ; néanmoins cet
« état de la croix et du tombeau peut être appelé un
« état de ténèbres dont il souffrait extérieurement la
« peine et il demandait sa résurrection, qui est un état
« de clarté et de lumières, emitte lucem tuam et verita-
« tem tuam. Envoyez votre lumière et votre vérité qui
« me retire de ces ténèbres qui m'environnent et de

« l'ombre de la mort... c'est en cette lumière que j'ai
« été conduit depuis ma sortie du ciel, jusqu'à mon
« retour dans la montagne de la sainte Sion où j'as-
« pire, et où je me suis déjà vu sur le Thabor ¹⁵⁰. »

Il ne peut donc pas y avoir un doute raisonnable, une difficulté sérieuse sur la doctrine de M. Olier relativement à ce qu'il dit des délaissements de Notre-Seigneur dans sa passion, et des ténèbres de son esprit, de ses incertitudes sur son état. Quelque excessives que paraissent les expressions que l'auteur a employées, il nous déclare dans les termes les plus formels, que Notre-Seigneur a toujours joui dans la partie supérieure de son âme de la lumière de la gloire et d'un suprême bonheur ; mais qu'il a voulu subir dans une autre partie de son âme des troubles sensibles et des angoisses inouïes, ce dont il n'est pas permis de douter d'après le récit évangélique de son agonie. Comment concilier ce suprême bonheur avec une tristesse mortelle, cette lumière de gloire avec les ténèbres ? nous avons dit ailleurs, qu'il y a là pour nous tous un grand et profond mystère.

II.

MORT DE JÉSUS-CHRIST. — MORTIFICATION CHRÉTIENNE.

La passion et la mort de Notre-Seigneur a toujours été, pour les âmes chrétiennes, le plus grave objet de méditation, et le fondement de résolutions pratiques. M. Olier ne cessait de parler de l'amour de Jésus crucifié et de la nécessité de crucifier le vieil homme, la chair et ses convoitises.

1° « L'Église de Jésus-Christ, disait-il, est toute
« fondée sur la croix ; elle est établie sur la mortifi-
« cation ; car les fidèles ne peuvent avoir en eux Jésus-
« Christ, qui y repose, et qui y vit, s'ils n'ont crucifié
« leur chair. Crucifigentes veterem hominem cum vitiis
« et concupiscentiis ¹⁵¹. »

Voici comment il explique les paroles de saint Paul, Christo confixus sum cruci, qu'il s'appliquait à lui-même. « Je suis cloué à Jésus-Christ crucifié. Ces pa-

« roles ont plusieurs sens. Je suis toujours collé de

« cœur à Jésus crucifié, car sa charité me presse : sa
« charité qui paraît surtout à la croix, parce que per-
« sonne ne peut donner un plus grand témoignage
« de son amour, que par sa mort ; si bien que quand
« je vois mon Jésus mort en croix pour moi, tradidit
« semetipsum pro me, il a souffert, il s'est livré pour
« moi, pour moi son ennemi, son persécuteur. J'ai
« persécuté son Église et il est descendu en terre pour
« moi, il a souffert pour moi, il m'a converti pendant
« que je le persécutais. Sa charité me presse, et fait
« que je ne peux me lasser de contempler ce véri-
« table amant et de demeurer collé à lui, sur le théâ-
« tre du Calvaire, sur le trône de la croix, qui sont
« les lieux de sa grande charité. Comme disait sœur
« Agnès : Allons à l'amour, allons à l'amour, parlant
« des temps où elle allait souffrir les peines du Cal-
« vaire, par les impressions de l'amour de Jésus son
« époux. »

« L'autre sens de ces paroles : Christo confixus sum
« cruci, pouvait bien être que l'amour de Jésus son
« maître le clouant invisiblement à la croix, lui faisait
« sentir les peines de la croix, le rendant ainsi com-
« pagnon de ses souffrances, pour le rendre compa-
« gnon de sa gloire : Si socii passionum estis, eritis et
« consolationis. Saint Paul disait qu'il ne savait que
« Jésus crucifié, quoiqu'il le connût fort bien en tous
« ses mystères et ses états... Pourtant il semble qu'il
« ne connaisse, qu'il ne prêche que Jésus-Christ cruci-
« fié ; l'imitation de ses souffrances et de sa mort ¹⁵². »

M. Olier adressait à Notre-Seigneur cette prière, qui révèle jusqu'à quel point il entrait dans les sentiments de saint Paul : « Domine, quid volo ? aut pati, aut

« mori pro te ! Que veux-je de vous, Seigneur, si non
« pâtir et mourir pour vous ? La vie sans souffrances
« est une mort. Et puis, je voyais en moi et disais :
« Seigneur, je ne puis vous témoigner mon amour
« qu'en souffrant. Hélas ! Seigneur, le moyen que je

« vive, si je ne vous témoigne mon amour. Le souffrir
« vous en donnera l'assurance. Je me trouvais devant
« Dieu comme une pauvre victime, pour souffrir tous
« les tourments du monde. Hélas ! qu'il est aisé d'aimer
« en jouissant, mais d'aimer en souffrant, c'est la véri-
« table marque de l'amour. Je me souviens en parti-
« culier que j'avais une joie qui ne se peut exprimer,
« en m'offrant à mon amour pour souffrir et par un
« certain motif qui m'était sensible, et me l'a toujours
« été, depuis qu'il a plu à la bonté divine de me le
« découvrir. C'est celui-ci, que j'étais trop ravi de lui
« fournir mon corps pour lui donner le plaisir de
« souffrir en lui toutes les peines qu'il voudrait, et qu'il
« a désiré autrefois porter, à cause que son seul
« corps ne pouvait pas les endurer tout entières, je
« lui livrais mon corps pour endurer toutes les peines
« qui lui restent à souffrir dans le corps mystique
« de son Église. Il reste encore beaucoup de ces pei-
« nes. Le désir des souffrances était si grand en Notre-
« Seigneur, qu'il fallait des créatures sans nombre,
« pour les exprimer et les porter réellement en
« elles ¹⁵³. »

2° L'amour de Jésus crucifié et le désir de souffrir dans ses intentions, naissent ainsi dans une âme chrétienne qui s'applique à la méditation de la passion et de la mort de Notre-Seigneur. Il y a dans ces dispositions, une part de précepte, une part de conseils évangéliques. Nous n'avons pas en ce moment à faire le discernement de ce qui est nécessaire au salut, et de ce qui est de perfection. M. Olier peut nous mettre sur la voie, en nous expliquant ce qu'il appelle les trois branches de la croix.

« Il est impossible que Jésus-Christ vive en vous
« et que sa vie paraisse dans vos actions, si vous
« n'êtes pas mortifié dans votre chair, toujours
« cloué à la croix intérieure de Jésus, qui a ses trois
« branches, la pauvreté, la souffrance et l'humilité,
« auxquelles les trois principales parties du vieil
« homme et de ses mauvais désirs sont réduits, savoir,
« la superbe, le plaisir et l'avarice. C'est pour cela

« que saint Paul témoigne qu'il n'a pas acquiescé à
« la chair et au sang. Depuis que la charité de Dieu
« a daigné m'appeler et me faire connaître son Verbe,
« son Verbe crucifié, lequel est mort sur une croix
« pour moi afin de m'obtenir la grâce de crucifier
« mon vieil homme, je n'ai jamais donné la liberté
« à aucun des désirs de ma chair ; je ne leur ai donné
« aucune liberté pour agir avec eux et consentir à
« leurs demandes : Continuo non acquievi carni et san-
« guini. Je n'ai consenti à aucune de leurs sollicita-
« tions et mouvements pour agir selon eux, les voyant
« tous contraires à la croix de mon maître... Pour
« cela saint Paul disait au monde : Mihi mundus cru-
« cifixus est et ego mundo. Je traite le monde comme
ma chair... Je le regarde comme un maudit. Non
« pro mundo rogo, je ne prie pas pour le monde, dit
« Notre-Seigneur, comme s'il était excommunié, ré-
« prouvé et maudit. »

« En effet, les lois du monde sont celles du diable
« et de la chair, parce que le diable en est le sei-
« gneur et le maître, totus mundus in maligno positus
« est. Le monde s'appelle l'assemblée des hommes
« qui adhèrent aux maximes du diable et de la chair :
« du diable, comme de blasphémer, d'idolâtrer, de mé-
« priser Dieu, d'user de l'art magique, d'avoir haine
« de Dieu, de renoncer à l'Église et à ses lois, de mé-
« priser ses conseils... La chair est l'autre maîtresse
« du monde : elle nous porte toujours à ce qui est
« opposé aux vertus de Jésus-Christ et à ses senti-
« ments, à ce qui est contraire à la croix. Elle nous
« porte à la superbe, aux plaisirs et aux richesses,
« tandis que la croix nous sollicitera toujours à l'hu-
« milité, à la mortification et à la pauvreté ¹⁵⁴. »

M. Olier, en insistant sur la nécessité de lutter contre le démon, le monde et la chair, de mortifier les inclinations déréglées de la concupiscence, de la chair, de l'avarice et de l'orgueil de la vie, ne fait manifestement que traduire les maximes que nous lisons dans les Épîtres de saint Paul et de

saint Jean ; or, les Apôtres n'ont fait eux-mêmes que commenter, sous l'inspiration du Saint-Esprit, la parole du divin maître : Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me. L'abnégation de soi-même, la mortification de la chair, en un certain degré, en tant qu'elle nous fait résister aux passions qui nous portent au mal, à l'offense de Dieu, n'est pas un simple conseil de perfection, c'est un devoir pour tous. Il faut, avec la grâce de Dieu, éteindre la vie de péché ; car, pour parler le langage des Écritures, il faut crucifier le vieil homme : Vetus homo noster simul crucifixus est ut destruat corpus peccati... Deponere vos... veterem hominem, qui corrumpitur secundum desideria erroris... expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis ¹⁵⁵.

« Les chrétiens, pour être dans leur véritable vo-
« cation, qui est de représenter Jésus-Christ en eux,
« doivent exprimer en leur vie tous ses états très
« saints et dans le même ordre qu'ils ont été en Jésus-
« Christ. Et par conséquent comme Jésus-Christ, no-
« tre modèle sacré, a premièrement souffert toutes les
« ignominies possibles ; qu'il est mort et qu'il a été
« enseveli, avant que de ressusciter et que d'entrer
« dans sa gloire, Oportuit pati Christum et ila intrare
« in gloriam suam, il faut aussi qu'un chrétien porte
« en soi tous ces états d'humiliation, avant que de
« pouvoir participer à la sublimité et à la grandeur.
« La vie chrétienne a deux parties : la mort et la vie.
« La première sert de fondement à la seconde. Cela
« est réitéré dans les écrits de saint Paul et particu-
« lièrement dans le sixième chapitre de l'épître aux
« Romains. En mille autres endroits il répète ces
« deux membres de l'état chrétien ; en sorte, toute-
« fois, que la mort doit précéder la vie. Cette mort
« n'est autre chose que la ruine entière de tout nous-
« mêmes, afin que tout ce qu'il y a d'opposé à Dieu
« en nous étant détruit, son Esprit s'y établisse dans
« la pureté et dans la sainteté de ses voies. C'est donc
« par la mort qu'il faut entrer dans la vie chré-
« tienne ¹⁵⁶. »

M. Olier applique ces doctrines aux âmes qui tendent à la perfection de la vie chrétienne, dans son Catéchisme chrétien ; aux ecclésiastiques, dans ses Instructions pour les séminaires et dans les maximes contenues sous le titre de *Pietas seminarii Sancti Sulpitii*. Il nous assure que celui qui n'est pas dégagé de l'amour déréglé des créatures, qui n'est pas séparé de tout ce qui éloigne de Dieu « ne peut avoir part à la sagesse, ni écouter la discipline, ni la science qu'il enseigne ». Il nous exhorte dans le *Pietas* : 1° à vénérer d'un culte suprême, après le très saint sacrement de l'Eucharistie, la sainte croix de Jésus-Christ ; à nous attacher pleinement à elle, l'exaltant par-dessus tout dans notre cœur, désirant, par la foi, nous pénétrer de sa vertu ; 2° à porter toujours sur nous l'image de Jésus crucifié, afin que, touchés et intérieurement échauffés de son amour, nous crucifiions, avec plus de facilité et de promptitude, le vieil homme, ses vices et ses convoitises ; 3° à considérer la croix comme un autel très agréable, sur lequel nous offrons tous les jours un sacrifice, soit en combattant avec vigueur pour Jésus-Christ contre le monde, la chair et le démon ; soit en annonçant Jésus-Christ lui-même, par nos paroles et par notre exemple, nous appliquant avec joie à des œuvres pénibles, pauvres, méprisées du monde, mais qui sont dans l'ordre de notre vocation, sans oublier jamais ce grand précepte : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crurem suam et sequatur me* ¹⁵⁷.

III.

SÉPULTURE DE NOTRE-SEIGNEUR : ESTIME ET AMOUR DE LA VIE CACHÉE.

Après sa mort, Notre-Seigneur a été déposé de la croix et enseveli. Sa sainte âme est descendue aux enfers, c'est-à-dire au lieu où étaient les âmes des justes, qui attendaient le moment de leur parfaite délivrance ; elle vint les consoler en leur annonçant l'œuvre de la rédemption. Son corps adorable fut déposé dans un sépulcre. Le Verbe divin demeura uni au corps et à l'âme.

M. Olier tire de ces mystères des instructions importantes :

1° On doit, nous dit-il, demander la grâce et l'esprit de la sépulture, qui nous mette en totale séparation et éloignement de la vie de la chair : « Il

faut

« entrer dans le plus parfait état de mort que l'on
« puisse être... »

« Jésus-Christ. mort, enseveli et mis dans le tom-
« beau, ne vit plus à la première vie qui est la vie
« grossière du corps humain... Sa sainte âme était
« toute appliquée à Dieu, n'ayant plus les empêche-
« ments que sa chair semblait lui donner... De même
« il faut demander à Jésus-Christ qu'il ne souffre pas
« que la vie de l'esprit meure jamais en nous, ni que
« jamais la vie de chair revive en nous ; mais, au con-
« traire, qu'il nous établisse dans une ferme espé-
« rance qu'un jour notre corps entrera dans cette
« même liberté, attendant que ce corps de mort pé-
« risse, qu'il souffre et fasse pénitence : nous l'y
« abandonnons, de bon cœur, voulant avec Dieu.
« qu'il porte faim et soif, maladies, croix et ce qu'il
« voudra pour la punition de nos péchés ¹⁵⁸. »

2° Dans cet état « Notre-Seigneur se laisse égale-
« ment manier par les Juifs, et par sa sainte mère. ou
« ses disciples. Il est mort aux tendresses de l'une,
« comme à la moquerie et à la rage des autres. Il se
« laisse traiter en la manière que les uns et les au-
« tres le veulent. L'un lui perce le côté, l'autre veut
« lui rompre les bras et les jambes, et il l'eût exécuté,
« sans une protection particulière, comme le remar-
« que l'Évangéliste, et ce fut aussi une particulière
« providence de Dieu qu'il fût abandonné aux siens,
« pour être déposé de la croix. »

« Ainsi devons-nous, si nous sommes réellement
« morts à la vie de la chair, ne pas vouloir nous
« conduire et nous diriger par nous-mêmes, par notre
« volonté propre, mais par la divine providence et
« par ceux qu'elle a préposés à notre conduite. Nous
« devons nous tenir en garde contre les flatteries que
« cherche l'amour-propre, et souffrir les injures, s'il
« plaît à Dieu de nous soumettre à des épreuves. Il

« faut que nous sachions que Dieu veut souffrir en
« nous, comme il l'a fait en son Fils, et que nous soyons
« ainsi traités en punition de nos péchés... Saint
« Paul disait qu'il savait être humilié, quand il fal-
« lait souffrir les mépris de ses frères. C'est la science
« de la pénitence : c'est savoir Jésus-Christ, et Jésus-
« Christ crucifié. C'est la science des saints, la
« science de la croix, que de savoir porter, pour la
« chair sensible, la confusion et le mépris, l'indi-
« gence et la persécution : Scio humiliari et penuriam
« pati ¹⁵⁹. »

Ce que M. Olier dit de l'insensibilité, de l'impassibilité d'une âme, au milieu des persécutions de toute nature, ne s'entend, selon les explications qu'il en donne en plusieurs endroits, que dans le sens d'une résignation filiale à la sainte volonté de Dieu, et nullement dans le sens littéral d'une impassibilité qui ne serait pas dans les conditions ordinaires de la vie présente. La sainteté, même la plus parfaite, ne rend pas toujours l'homme impassible : seulement la vertu de Dieu qui est dans les saints et l'habitude qu'ils ont contractée de se mortifier, les soutiennent dans les plus pénibles épreuves, et leur font dominer les émotions de la nature, de manière à conserver la paix de l'âme. M. Olier nous a donné un admirable exemple de cette fermeté d'âme, quand il fut jeté violemment hors du presbytère, accablé de coups, traîné dans la rue jusqu'au Luxembourg ; il parut aussi calme que s'il n'avait eu que des motifs de consolation. « Il ne

« me parut nullement ému, rapporte M. de Bre-
« tonvilliers, et je n'aperçus pas en lui la moindre
« altération. Ce fut pour moi une très forte convic-
« tion de l'Esprit de Dieu qui le possédait ¹⁶⁰. »

3° La sépulture du fils de Dieu est l'achèvement de la pénitence qu'il fait, et la dernière confusion qu'il endure pour les péchés des hommes.

« Il y endure, à l'extérieur, la condamnation
« d'Adam, qui, ayant été fait immortel dans la créa-
« tion, s'est rendu par son péché sujet à la corruption.
« On regarde Jésus-Christ, dans cet état, comme pou-
« vant être corrompu, et pour cela saint Jean, mer-
« veilleusement éclairé dans les mystères de Jésus-
« Christ, nous dit que Nicodème apporta cent livres

« de myrrhe et d'aloès pour embaumer son corps,
« avant de l'ensevelir dans le suaire, et de le déposer
« dans le sépulcre que Joseph d'Arimathie lui avait
« préparé. C'est la confusion que Jésus-Christ Notre-
« Seigneur veut porter étant traité comme le reste
« des Juifs, ainsi que remarque saint Jean, Sicut mos
« est Judæis sepelire, pour être entièrement conforme
« à ses frères soumis à la corruption ¹⁶¹. »

« Il faut adorer dans ce mystère la divinité rési-
« dente dans le corps de Jésus-Christ, qui le con-
« serve en son intégrité, et y tient lieu de l'âme, non
« pour l'animer, mais comme forme assistante qui
« le maintient hors de corruption, et le prépare à la
« consommation de la gloire, où il deviendra, selon
« saint Cyprien, aussi pur que l'esprit, pour glo-
« rifier Dieu. »

M. Olier nous exhorte à tirer deux conséquences : l'une relative à l'humiliation et à la mortification de la chair, l'autre relative à l'éloignement du monde et à l'amour de la solitude.

Nous avons bien sujet de nous humilier en considérant que le corps que Dieu nous a donné subira la corruption du tombeau ; qu'il sera dévoré par les vers, réduit en poussière ; et comme il ne sera sujet à ces humiliations qu'en punition du péché, c'est pour nous un devoir de le mortifier, pour réprimer les maudites inclinations de la chair. « Puisque la bonté de Dieu
« veut nous mettre en part de ce mystère, nous de-
« vons être dérobés à la vue des hommes, souhaitant
« que personne ne pense à nous, que personne ne
« nous regarde, et que sans même faire réflexion si
« nous sommes, tout le monde nous foule aux pieds
« comme les corps morts qui sont profondément ca-
« chés en terre ¹⁶². »

Ces réflexions, faites pour le jour qui suit la sépulture de Notre-Seigneur, s'appliquent, dans la pensée de M. Olier, à la vie tout entière. Sous des termes qui peuvent paraître exagérés, il exprime une idée éminemment chrétienne, celle d'honorer la sépulture et la vie cachée de Jésus-Christ, en nous mêlant le moins possible au monde, en fuyant son éclat trompeur ; vie cachée que nous devons estimer, aimer et pratiquer selon les paroles de

saint Paul : Mortui estis et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo : cum Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria ¹⁶³.

Par cette humiliation, cette mortification des sens, et cet amour d'une vie cachée, nous entrons dans l'esprit de Notre-Seigneur, et nous nous préparons une part à sa glorieuse résurrection.

« La sépulture dont parle saint Paul lorsqu'il dit
« que nous sommes ensevelis avec Notre-Seigneur par
« le baptême, est la même chose que la pourriture
« dont parle Notre-Seigneur en saint Jean lorsqu'il
« dit : Si le grain de froment qui tombe en terre ne
« meurt et ne pourrit, il demeure tout seul et sans fruit...
« l'état de sépulture et de pourriture, dit la destruc-
« tion totale de l'être et la production du germe d'une
« nouvelle vie. Le grain pourri est le tombeau d'où
« ressuscite la nouvelle vie ; et de la sépulture ou
« pourriture d'Adam, renaît la vie de l'Esprit ; le
« corps d'un chrétien qui est pourri à Adam voit
« renaître le grain et le germe d'une vie divine, que
« l'esprit divin y produit avec tous les effets et tous les
« mouvements de sainteté qui l'accompagnent ; et
« tout cela est fondé sur la sépulture de Notre-Sei-
« gneur, laquelle a compris sa mort et sa résurrec-
« tion, puisque ce divin Sauveur a vu naître sa vie
« du milieu du tombeau, où la mort avait mis cet
« admirable grain de froment des élus ¹⁶⁴. »

§ VIII. — RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST ET SON ASCENSION. — DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

La pensée de la gloire que Jésus-Christ reçoit de son Père, au sortir du tombeau, ravit l'âme des saints. Nous lisons dans les Mémoires de M. Olier :

« Je ne puis exprimer la joie que je ressens en
« voyant la gloire de mon maître, dont je suis mille

« et millions de fois plus heureux que si c'était la
« mienne propre, et pour cela, je dis de bon cœur :
« Laudate Dominum omnes gentes, convoquant, avec
« tous les hommes, toutes les créatures pour louer
« Dieu qui a glorifié leur auteur et remercier le divin
« Père de Jésus de l'avoir engendré aujourd'hui à
« la gloire et à une vie nouvelle : Ego hodie genui te ;
« de l'avoir engendré en sa splendeur et de l'avoir
« clarifié, comme il l'avait promis : Clarificavi et
« iterum clarificabo... C'est en ce jour qu'il l'a mis
« dans l'entière clarté qu'il avait avant la constitution
« du monde. »

I.

NOTRE-SEIGNEUR PREND UNE NOUVELLE VIE : LE PÈRE CÉLESTE L'ENGENDRE DANS LE MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION.

« Notre-Seigneur, en son incarnation et pendant le
« cours de sa vie voyagère, était dans l'infirmité,
« car il était sujet au sommeil, à la lassitude, à la
« nécessité des aliments, et semblables faiblesses, qui
« n'ont point de rapport à un Dieu, qui ne le font
« point parfaitement semblable à son Père. Qui eût
« pris Notre-Seigneur, pendant sa passion, pour le
« vrai fils d'un Dieu, lui dont il est dit : Non est spe-
« cies ei, neque decor ? qui eût pris pour fils celui
« qui était frappé de la main de Dieu, percussus a
« Deo ? Mais maintenant qu'il est ressuscité, il n'est
« plus dans la ressemblance de la chair du péché,
« in similitudinem carnis peccati ; il est tout saint ; il
« est parfaitement semblable à Dieu, comme dit
« saint Ambroise : Per omnia Deus, prædestinatus filius
« Dei, in virtute secundum Spiritum sanctificationis, ex-
« resurrectione mortuorum. Il est maintenant nommé
« fils de Dieu, autrefois appelé fils de l'homme. De-

« puis sa résurrection il n'est plus dans l'infirmité
« qui répugne à la dignité de fils de Dieu, image par-
« faite de son Père, ni dans la ressemblance du
« péché, mais dans une ressemblance à l'Esprit de
« sanctification, secundum Spiritum sanctificatio-
« nis ¹⁶⁵. »

« Notre-Seigneur a vécu quarante jours après sa ré-
« surrection, pendant lequel temps il n'usait d'aucune
« chose de ce monde, ayant Dieu pour tout. Les vian-
« des dont il usa parfois avec ses apôtres ne servaient
« pas à sa conservation ; ou il les anéantissait, ou il
« les rejetait, sans que les apôtres le vissent. Ainsi
« ayant pris des viandes pour contenter ses disciples
« et leur persuader sa résurrection par ces pauvres
« arguments, mais sortables à leurs esprits, il les
« jetait sans qu'ils s'en aperçussent, n'ayant aucun
« besoin de leur vertu, la trouvant dans son Père et
« plus pure et plus sainte ¹⁶⁶. »

Quelques questions à résoudre sur ces lignes. M. Olier a-t-il pu dire que le Père éternel a engendré son fils le jour de sa résurrection ? Dans quel sens a-t-il pu affirmer que Notre-Seigneur a été déclaré, ou reconnu pour Fils de Dieu par sa résurrection ? Que penser de ce qu'il dit des repas que Jésus-Christ a pris avec ses disciples, après sa résurrection ?

1° Il nous a été rapporté que, lorsqu'on a examiné à Rome le livre de M. Faillon de la Vie intérieure de la sainte Vierge, un théologien a censuré ce qui y est dit de la génération de Jésus-Christ, soit parce que l'on ne peut pas attribuer au Père seul la résurrection de Jésus-Christ, qui, comme opus ad extra, est une œuvre commune aux trois personnes divines ; soit parce qu'il n'y a pas de génération dans le mystère de la résurrection du Sauveur.

Ce théologien nous a paru bien sévère. Saint Paul n'a-t-il pas appliqué au mystère de la résurrection ces paroles du Psaume : Hodie genui te ? (Hanc repromissionem) Deus odimplevit, resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu, ego hodie genui te ? (Act. apost., XIII, 33.)

Il s'agit ici évidemment de la première personne de la sainte Trinité, qui seule peut dire à Jésus-Christ : Vous êtes mon fils. Si on lui attribue le miracle de la résurrection, c'est d'abord parce qu'il est dans le style des

saintes Écritures, des docteurs de l'Église et des symboles, d'attribuer au Père les œuvres où éclate davantage la puissance divine, comme est la résurrection du Sauveur. Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, dit ailleurs l'Apôtre ¹⁶⁷ ; c'est ensuite pour une raison particulière que nous allons indiquer.

Qu'il y ait dans ce mystère une génération du Fils de Dieu, nous le concluons du texte même du discours de saint Paul que nous venons de citer ; car il est très naturel que les mots genui te, se rapportent à ce qui précède immédiatement : Resuscitans Jesum, sicut et in Psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu, ego hodie genui te. Nous le concluons encore de l'interprétation donnée par les hommes les plus compétents dans l'intelligence des divines Écritures, tels que Bellarmin, Ménochius, Piquigny, qui citent plusieurs saints docteurs, dans les écrits desquels ils ont puisé cette doctrine. Le Père Thomassin a réuni plusieurs témoignages des saints Pères. Il résume leurs pensées et les siennes dans ces paroles : Quid est resurgere, nisi reviviscere ? Quid reviviscere aliud quam renasci ? Quid renasci, nisi denuo generari ? Gignitur ergo, dum resurgit Christus ; et, proluxius sese effundente paterna fecunditate, gignitur in perfectum Filium, in totum Deum ¹⁶⁸. »

Nous ajouterons à ces autorités celles de Bossuet et du cardinal de Bérulle. Bossuet, parlant de la Résurrection, dit : « Jésus-Christ rentre aujourd'hui, en res-

« suscitant, dans les droits de son innocence. C'est pour-
« quoi, dit le grand apôtre, il est mort au péché, Dieu
« ne le regarde plus comme un criminel qu'il aban-
« donne ; il l'avoue publiquement pour son fils, et il
« l'engendre encore une fois en le ressuscitant à la
« gloire : Ego hodie genui te ¹⁶⁹. » Le cardinal de Bérulle a consacré un discours, dans son livre des Grandeurs de Jésus, à expliquer les trois naissances du Fils de Dieu ; il commence ainsi ce discours : « Nous
« trouvons dans le livre de vie, trois naissances ad-
« mirables de Jésus, qui est la vie de Dieu et des
« hommes. Sa naissance au sein de son Père dans
« l'éternité ; sa naissance au sein de la Vierge, dans
« la vie temporelle ; sa naissance au sépulcre dans la
« vie immortelle... Ces trois naissances de Jésus, par

« lesquelles il est vivant de trois sortes de vies saintes,
« différentes et adorables, sont exprimées en la parole
« expresse du Père éternel, disant à soi-même et à son
« Fils : Ego hodie genui te ¹⁷⁰. »

La raison de cette doctrine est, jusqu'à un certain point, facile à comprendre. Le Père céleste engendre éternellement son Verbe ; il l'engendre en l'unissant à la nature humaine, pour en faire son fils naturel ; il l'engendre donc aussi en rendant la vie à ce fils bien-aimé ; car c'est une nouvelle vie qu'il lui donne,

« vie céleste, nous dit le cardinal de Bérulle, vie glorieuse, vie en laquelle paraît la plénitude de la
« divinité, et la splendeur de la gloire, couverte auparavant, vie qui dit plénitude de gloire, plénitude de puissance, plénitude de majesté ¹⁷¹. »

Dieu communique à la sainte et adorable humanité de Jésus une perfection nouvelle qu'elle n'avait pas, en la dégageant des infirmités de la mortalité. Puisque c'est une vie nouvelle, c'est donc aussi une nouvelle génération ; et, considérée à ce point de vue, c'est à la première personne de la sainte Trinité qu'elle doit être spécialement attribuée. C'est dans ce sens, selon saint Hilaire de Poitiers, que le Père exauça la prière que lui fit Notre-Seigneur : Clarifica me, tu, Pater. Il exprime ainsi sa pensée : Ad perfectum Dei filium, id est, ad resumendam indulgendamque corpori æternitatis suæ gloriam, per resurrectionis potentiam gigneretur, quam gloriam a Patre corporeus reposcebat... Non erat autem id ipsum tunc totus, quod ut fieret precabatur... Ad id quod fuerat, id quod totum tunc non erat, quodam novi ortus nascebatur exordio. Ergo hic ad assumendam gloriam dies est, per quam ad id nascitur quod ante tempora fuit ¹⁷².

M. Olier a suivi la doctrine du grand évêque de Poitiers, et de tant d'autres docteurs, quand il nous a dit que le Père éternel a engendré son Fils en le ressuscitant.

2° Ces observations préparent la voie à la solution d'une autre difficulté. Comment a-t-il pu dire que Notre-Seigneur cesse, par la résurrection, d'être le fils de l'homme pour devenir le Fils de Dieu, tout saint, parfaitement semblable à son Père ?

Il ne vient à l'esprit de personne de supposer que, dans l'idée du pieux auteur, Notre-Seigneur n'ait pas été le vrai Fils de Dieu dès le moment de sa conception, dans le sein virginal de Marie, ou qu'il ait cessé d'être homme

par sa résurrection ; M. Olier donne simplement le commentaire des paroles de saint Paul aux Romains : *Prædestinatus est filius Dei in virtute, secundum Spiritum sanctificationis, ex resurrectione mortuorum Jesu Christi Domini nostri* ; et il explique la différence que la résurrection a établie entre l'état d'infirmité où était Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle, et l'état de gloire où il est entré en sortant du tombeau.

Quoique le Sauveur ait été, dès sa naissance, montré aux bergers par les anges ; plus tard, aux Mages, par une étoile mystérieuse ; au vieillard Siméon, lors de la présentation au Temple, comme le Messie promis aux hommes ; quoiqu'il ait fait, durant sa vie publique plusieurs miracles, qui devaient le faire connaître comme Fils de Dieu, et que plusieurs l'aient effectivement connu et adoré comme tel ; il n'est pas cependant douteux que sa glorieuse résurrection ne fût le signe propre et le plus éclatant, par lequel sa mission céleste et sa divinité devaient être manifestées au monde. *Prædestinatus est filius Dei*. Lui-même parle souvent de ce signe particulier et comme unique. *Generatio adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ*.

Le changement qui s'est opéré en Notre-Seigneur par la résurrection a été si considérable, que l'on peut bien ¹⁷³ dire que l'on ne voyait plus en lui le Fils de l'homme, comme il s'appelait habituellement lui-même avant sa mort, mais le Fils de Dieu, tout étant divinisé en lui, et son corps adorable participant de la nature des esprits, devenu en quelque sorte tout spirituel, pénétré de la vertu de Dieu, ce qui a fait dire à saint Ambroise : « *Nunc per omnia Deus. Resurrexit homo, quoniam homo mortuus est ; resuscitatus homo, sed resuscitans Deus. Tunc, secundum carnem, homo ; nunc per omnia Deus. Nunc enim secundum carnem jam non novimus Christum* ¹⁷⁴. » Saint Augustin dit dans le même sens, au livre de ses Rétractations : « *Verax novissimus Apostolus, qui per Jesum Christum, totum jam Deum, post resurrectionem ejus missus est ; propter immortalitatem dictum est, « totum jam « Deum », quam post resurrectionem habere cœpit ; non propter divinitatem semper immortalem, a qua numquam recessit, in qua totus Deus erat, et cum moriturus adhuc erat.* » Il insiste sur cette idée pour justifier l'expression qu'il avait employée : « *Per Jesum Christum, jam totum Deum, id est, ex omni parte immortalem* ¹⁷⁵. » Saint Hilaire de Poitiers, on l'a vu, ne tenait pas un autre langage. Ce sont les mêmes idées, et presque les mêmes expressions que nous avons rencontrées dans les

Mémoires de M. Olier. Nous dirons bientôt les conséquences qu'il en déduisait.

3° Reste une dernière difficulté, qui nous arrêtera peu, sur ce qui est dit des repas que Notre-Seigneur a pris avec ses disciples, après sa résurrection. L'ange Raphaël accompagnant Tobie, prenait des repas avec lui et dans sa famille ; quand ensuite il se révéla aux deux Tobie, il leur dit : Videbar quidem vobiscum manducare et bibere : sed ego cibo invisibili et potu qui ab hominibus videri non potest, utor ¹⁷⁶. Corneille la Pierre observe que Notre-Seigneur a pris de vrais repas, car il avait un véritable corps, avec son organisation vitale, tandis que les anges n'en ont point ; mais il ajoute que, les corps glorieux n'ayant nul besoin de la vertu des aliments pour leur conservation, Notre-Seigneur, recevant des aliments, les anéantissait, ou les dissipait par vaporisation dans les airs : « In stomacho illum (cibum) totum vel annihilavit, vel in aerem aliamque materiam convertit et dispersit ¹⁷⁷. »

Saint Augustin, interrogé sur divers points, et entre autres sur celui qui nous occupe en ce moment, répond que les corps ressuscités peuvent manger, sans quoi, selon lui, ils manqueraient d'une perfection, mais qu'ils n'ont nul besoin de nourriture, ce qui serait une imperfection en eux ; il ne s'explique pas catégoriquement sur ce que devient cette nourriture que l'homme ressuscité prendrait. Il dit simplement : « Aliter absorbet terra aquam sitiens, aliter radius solis candens ; illa indigentia, ista potentia ¹⁷⁸. » Ce que l'on peut entendre en ce sens que, dans ce cas, les aliments se transformeraient, comme l'eau sous l'action des rayons du soleil.

Ces réflexions suffisent pour l'explication de la doctrine de M. Olier sur la résurrection du Sauveur, qu'il aimait à méditer et dont il s'entretenait souvent avec ses disciples ; il leur rapportait alors que l'effet de ce mystère « est une grâce d'éloignement de tout le
« siècle, d'éloignement de la vie présente, qui fait sou-
« pirer pour la vie future et aspirer continuellement
« au ciel ¹⁷⁹. »

II.

ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR. SA GLOIRE. IL EST PRÊTRE SELON L'ORDRE DE MELCHISÉDEC.

1° « Au jour de son Ascension, Notre-Seigneur
« n'est pas seulement dans l'état parfait et perma-
« nent de gloire, telle qu'elle appartient au Fils de
« Dieu, tu autem permanes in æternum ; mais aussi
« dans le lieu qui est dû à sa condition. Il est assis à
« la droite de Dieu : Sede a dextris meis, dans le
« trône, avec la majesté et la gloire du Fils unique
« du Père. Les anges et les hommes environnent son
« trône et adorent sa magnifique gloire, a magnifica
« gloria, comme parle saint Pierre, gloire qui n'a rien
« de comparable ¹⁸⁰. »

Ce fut alors, selon la promesse qu'il avait faite à ses apôtres, qu'il leur donna le Saint-Esprit. Il fallait qu'il fut dans la gloire des cieux pour donner le Saint-Esprit,

« Nondum Spiritus erat datus, quia nondum Jesus erat
« glorificatus (S. Jean, VII, 39), pour plusieurs raisons.
« Premièrement, pour donner le Saint-Esprit, qui est
« Dieu, il fallait que Notre-Seigneur fût en état de Fils
« de Dieu. Or, dans la chair, il était comme Fils de
« l'homme, factus ex semine David secundum car-
« nem. Avant de monter dans les cieux, il n'était pas
« dans l'état du Fils de Dieu, ni même le plus souvent
« pendant les quarante jours de sa résurrection, qu'il
« mangeait avec ses apôtres, quoique en apparence
« seulement ; ce n'était pas une action convenable et
« décente à un Dieu ; ainsi il se ravalait au-dessous
« de sa condition et de sa dignité de Fils de Dieu,
« selon laquelle il doit vivre et paraître dans un état
« sortable pour envoyer un Dieu. De plus même, il
« paraissait souvent et conversait avec ses apôtres dé-
« possédé de sa gloire ; il n'était pas dans l'éclat et la
« pompe de Fils de Dieu, qui était nécessaire pour
« envoyer un Dieu. Il vit maintenant dans les cieux,
« possédant la clarté qu'il avait de toute éternité,
« avant la constitution du monde.

« Secondement, il fallait que Notre-Seigneur fût
« glorifié pour envoyer le Saint-Esprit, parce que

« dans l'état de la chair il passait pour pécheur ; il
« était revêtu d'un corps formé en ressemblance du
« péché, in similitudinem carnis peccati. Or, ce n'était
« pas à la chair d'envoyer l'esprit, laquelle est captive
« sous lui... Ce n'était pas au péché d'envoyer la grà-
« ce, qui non fecit peccatum, factus est peccatum pro no-
« bis. Il ne fallait pas que la malédiction envoyât le
« Dieu de bénédiction, factus pro nobis maledictum. Il
« fallait donc attendre que Notre-Seigneur fût glorifié
« et devenu semblable au Saint-Esprit en pureté, en
« sainteté. Prædestinatus Filius Dei, ex resurrectione
« mortuorum, secundum Spiritum sanctificationis. Il a été
« prédestiné Fils de Dieu, selon l'état de sa résurrec-
« tion, où il paraît en sa vertu et sainteté, tout con-
« forme et semblable au Saint-Esprit : Secundus Adam
« factus est in Spiritum vivificantem. Le second Adam
« a été fait un esprit vivifiant, le corps étant devenu
« spirituel, tout esprit. Resurget spiritale, et de plus
« communiquant la sainteté, comme le Saint-Esprit ;
« communiquant surtout le Saint-Esprit, au jour de
« son Ascension, par lequel il sanctifiait tout le
« monde... ; car, dans l'état de sa chair, il était dans
« un état d'infirmité, dans lequel il n'agissait pas selon
« toute l'étendue de sa toute-puissance ; au contraire,
« il agissait très faiblement, doucement ¹⁸¹. »

« En cet état, Notre-Seigneur était visiblement
« quelque chose de distinct et différent avec Dieu,
« dans sa chair infâme. Mais depuis le jour de sa
« gloire, entrant dans sa gloire et sa sublime ma-
« jesté, étant tout absorbé et identifié en Dieu, il entre
« en participation de tout son être et son état ; il entre
« en participation de sa vie et de ses opérations divi-
« nes et éternelles, il entre en unité de tout, et est fait
« participant de tout l'être de Dieu, en qui il fait tout,
« et avec qui il produit tout ¹⁸². »

2° Dans ces pages extraites littéralement des Mémoires, il y a, comme en d'autres endroits, à distinguer le fond et la forme, la doctrine et les

expressions.

La doctrine est que Notre-Seigneur n'a voulu envoyer son Saint-Esprit, avec l'effusion abondante et visible de ses dons surnaturels, qu'après sa glorieuse ascension. Ceci est indiscutable. Ce n'est pas assurément que le Saint-Esprit ne se fût communiqué aux hommes avant cet avènement de Jésus-Christ au ciel ; M. Olier a dit que, dès le commencement du monde, le Saint-Esprit a formé le corps spirituel de Jésus-Christ, son Église ; mais il ne s'agit que de la manifestation éclatante du Saint-Esprit qui eut lieu le jour de la Pentecôte et dans les premiers temps de l'Église, par les effets prodigieux de grâce qu'il a produits dans les âmes. Pourquoi le Saint-Esprit n'a-t-il été ainsi donné aux hommes qu'après l'Ascension glorieuse de Notre-Seigneur ? Les saints Pères se sont souvent posé cette question ; les commentateurs des divines Écritures ont également cherché à la résoudre ; chacun a son interprétation. Saint Augustin pensait que Notre-Seigneur n'a voulu donner le Saint-Esprit que lorsqu'il serait glorifié, pour nous montrer dans son corps glorieux la vie que nous n'avons pas ici-bas, mais que nous espérons avoir dans la résurrection. Corneille la-Pierre dit que Notre-Seigneur attendait son Ascension parce qu'il n'était pas encore assis à la droite de son Père, et afin que cette effusion du Saint-Esprit fût comme le fruit de sa passion et de son triomphe dans le ciel ¹⁸³.

M. Olier ne s'éloigne pas de ces diverses interprétations, quoiqu'il présente la sienne sous une forme un peu différente, et peut-être plus nette. Il paraît, d'après un passage de ses Mémoires, qu'il l'avait reçue du révérend père de Condren, second supérieur de l'Oratoire, homme d'une grande autorité par sa vertu et ses rares lumières sur les mystères de la foi. A l'endroit de ces Mémoires, auquel nous faisons allusion, M. Olier dit que bien certainement Notre-Seigneur pouvait envoyer le Saint-Esprit lorsqu'il était encore dans les infirmités de la chair ; mais il croyait qu'il avait été plus convenable pour lui, mieux en rapport avec son état, de ne l'envoyer qu'après son Ascension, parce qu'il était alors entré dans la plénitude de sa gloire, et, si on peut parler ainsi, de sa divinité : Per omnia Deus... Tulus Deus..., comme nous l'ont dit saint Ambroise, saint Augustin, saint Hilaire de Poitiers. Il parle ainsi à Notre-Seigneur : « Il n'é-
« tait pas convenable qu'étant encore dans l'infirmité
« de la chair, vous envoyassiez la vertu divine et
« celui qui doit fortifier vos Apôtres, et leur faire faire
« des œuvres plus grandes que les vôtres, Majora

« horum facient... il n'était pas convenable, dis-je, que
« celui qui paraissait plus faible envoyât le plus
« fort ¹⁸⁴. »

Il nous paraît utile d'ajouter à ces citations ce qui est dit dans le Catéchisme : « Au jour de son Ascension, la gloire de Jésus-Christ ne souffre plus d'interruption ni de suspension. Étant entré dans la splendeur de Dieu son Père, il demeure caché dans son sein ; il ne tombe plus sous nos sens, et quoiqu'il y conserve les qualités de la nature humaine, il ne les assujettit plus à notre infirmité ; il y est esprit vivifiant, étant parfaitement entré en la vertu et en la nature de son Père, glorieux, spirituel, tout-puissant : ce qui fait qu'étant entré dans ses états intérieurs et intimes, il envoie son Saint-Esprit, il entre en la fécondité et en l'unité du Père pour donner son Esprit au dehors ; et comme le Verbe éternel et infiniment un avec son Père, par un principe intérieur et identifique, produit le Saint-Esprit avec lui et en lui, de même Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui est extérieur à Dieu par sa nature humaine, se réunissant à lui et rentrant dans l'unité par faite avec lui, produit le Saint-Esprit et avec lui l'envoie hors de lui à ses Apôtres, ce qui est la merveille admirable de la divine Ascension ¹⁸⁵. »

Remarquons d'abord que M. Olier ne dit pas que Notre-Seigneur, pendant sa vie mortelle et humiliée, était plus faible que le Saint-Esprit, mais qu'il le paraissait. Remarquons, en second lieu, que s'il est dit qu'en son Ascension, Notre-Seigneur est devenu semblable au Saint-Esprit en pureté et sainteté, ce n'est pas qu'il ne le fût auparavant ; mais c'est alors qu'il a paru tel en sa sainte humanité. Alors il a été manifesté au ciel et à la terre, comme vrai Fils de Dieu : *Prædestinatus Filius Dei, ex resurrectione* ; alors il a produit avec éclat les effets extraordinaires de grâce dont nous le bénirons éternellement.

Remarquons, en troisième lieu, que selon M. Olier c'est alors que Jésus-Christ a été déclaré solennellement prêtre selon l'ordre de Melchisédech.
« Jésus-

« Christ a dû être dépouillé des infirmités de la chair, et
« de sa qualité de Fils de l'homme, avant d'être déclaré
« prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Il a fallu pour
« cela qu'il ait passé par tous les mystères de ses
« souffrances ; il a fallu qu'il fût tout consommé en
« Dieu son Père et qu'il ait été déclaré son Fils. Il a fallu
« qu'il fût entré dans toute la dignité de Dieu, en
« toute sa vertu et en tous ses pouvoirs ; car, comme
« Fils de l'homme, agissant dans l'infirmité de la
« chair, il ne pouvait pas, convenablement à son état,
« envoyer et donner le Saint-Esprit. Il fallait qu'il
« fût retourné dans le sein de son Père et dans l'état
« de sa gloire, où il est déclaré prêtre selon l'ordre
« de Melchisédech, pour l'envoyer publiquement dans
« le monde et en remplir l'Église... Jésus-Christ a été
« déclaré prêtre et pontife selon l'ordre de Melchi-
« sédech en récompense de s'être fait hostie immolée
« à la croix, et consommée en sa résurrection, dans
« la gloire de Dieu son Père. C'est cette qualité qu'il
« reçut avec éclat au jour de son Ascension, où son
« Père, après l'avoir fait asseoir à sa droite, et après
« s'être conjoui avec lui de ses travaux et de ses vic-
« toires, le déclare dans le ciel roi de toute la créa-
« ture et lui dit avec serment qu'il était prêtre selon
« l'ordre de Melchisédech pour toute l'éternité ¹⁸⁶. »

« Les prêtres auront en eux un vrai esprit de péni-
« tence, comme étant hosties et sacrificateurs pour
« les péchés du monde ; imitant l'exemple de Notre-
« Seigneur qui, dans l'exercice de son sacerdoce selon
« Aaron, durant sa vie voyageuse, a porté la peine de
« nos péchés, et qui maintenant, sur l'autel où il est
« prêtre selon l'ordre de Melchisédech, en porte tou-
« jours l'aversion, ne pouvant plus, dans l'état de
« gloire où il est, en supporter la peine ¹⁸⁷. »

M. Olier n'affirme pas que Notre-Seigneur ait été prêtre selon l'ordre d'Aaron, mais seulement que, dans sa vie mortelle il a rempli son sacerdoce selon l'ordre d'Aaron ; ce qu'il nous explique lui-même, dans son livre des

cérémonies de la grand'messe, où il nous dit :
« Comme il a paru pontife selon l'ordre d'Aaron sur la
« croix, en récompense de s'être offert pour y être
« victime à la gloire de son Père ; ainsi il est déclaré
« pontife selon l'ordre de Melchisédech, pour avoir
« achevé le sacrifice, et s'être consommé dans le feu
« de son Père, comme victime à sa gloire ¹⁸⁸. » Notre-
Seigneur a donc paru seulement prêtre selon l'ordre
d'Aaron, et en vérité il a été déclaré pontife selon
l'ordre de Melchisédech,

Le Père de Condren, à l'école duquel on peut présumer que M. Olier a pris cette doctrine, dit : « Jésus-Christ n'a jamais été prêtre d'un autre ordre que de celui de Melchisédech. Mais quoiqu'il ne fût pas prêtre de l'ordre d'Aaron, il a néanmoins rempli et accompli toutes les figures et tous les sacrifices de l'ordre d'Aaron, aussi bien que de celui de Melchisédech, en faisant selon la vérité ce qui était figuré par les sacrifices de ces deux ordres. Jésus-Christ n'est proprement sacrificateur selon l'ordre de Melchisédech, qu'après sa Résurrection et son Ascension, comme le psaume 109 le fait voir. Après que le prophète a représenté le Père éternel disant à Jésus-Christ son Fils : Asseyez-vous à ma droite, il ajoute en s'adressant à Jésus-Christ : Le Seigneur a juré et il ne rétractera pas son serment : vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Car, si Jésus-Christ a fait la fonction de ce sacerdoce avant sa mort en instituant le sacrifice de la messe, ç'a été par anticipation et selon la puissance divine que les théologiens appellent d'excellence ; et il y a beaucoup de raisons qui prouvent que comme il a fait la fonction d'un sacerdoce, qui est établi sur la puissance de sa vie immortelle et glorieuse, il mit aussi son corps et son sang glorieux sous les apparences du pain et du vin, en les offrant à Dieu par le sacrifice eucharistique ¹⁸⁹. »

On voit dans ces textes la conformité de doctrine, entre le Père de Condren et M. Olier, l'un et l'autre enseignent que Jésus-Christ a été solennellement proclamé souverain de toute créature et prêtre selon l'ordre de Melchisédech après la Résurrection. Cette doctrine pourrait se justifier par les paroles de saint Paul dans l'Épître aux Hébreux : Et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ, appellatus a Deo Pontifex juxta ordinem Melchisedech ¹⁹⁰.

C'est bien par sa mort, par sa Résurrection et par son Ascension au ciel, que la divine victime a été consommée, comme l'étaient autrefois les hosties consumées sur l'autel par le feu. Dans le mystère de sa Résurrection et par son Ascension, « Notre-Seigneur,
« non content de s'être privé de la vie pour l'amour
« de son Père, a voulu se consommer totalement en
« Dieu et retourner en lui, il a voulu périr à son
« premier état et cesser d'être à sa première vie, et à
« cette première génération qui l'assujettissait aux
« infirmités de la chair et qui lui faisait porter la
« ressemblance du péché ¹⁹¹. »

Nous disions, en commençant ce paragraphe, qu'il fallait considérer la doctrine de M. Olier sans se laisser arrêter à quelques expressions qui semblent dépasser sa pensée. On a pu observer d'ailleurs que, dans les pages où se rencontrent ces expressions, le pieux auteur met presque toujours, ou un mot des saintes Écritures dont elles sont la traduction, ou un mot correctif ; ainsi il a dit de la chair adorable de Notre-Seigneur, chair infâme... chair honteuse, mais il nous dit aussi : chair formée par le Saint-Esprit, du sang le plus pur de la Vierge, et divinisée par son union au Verbe. Il n'employait ces termes, qui nous choquent, qu'en considérant cette chair, en tant qu'elle portait, comme dit saint Paul, la ressemblance du péché, ainsi qu'il l'a rappelé en tant d'endroits de ses écrits.

III.

MYSTÈRE DE LA PENTECÔTE : CE QUE LE SAINT-ESPRIT OPÈRE DANS LES ÂMES.

La doctrine de M. Olier sur le mystère de la Pentecôte ne donne lieu à aucune difficulté ; il y a néanmoins quelques particularités qui attirent l'attention, parce qu'elles peuvent faire mieux connaître les opérations du Saint-Esprit dans les âmes et dans l'Église.

1° M. Olier admire les effets prodigieux de grâce que le Saint-Esprit produit par les Apôtres, aussitôt après sa venue, et qui sont les fruits de la mort, de la Résurrection, de l'Ascension du Sauveur dans le ciel. Saint Pierre a converti plus d'âmes au christianisme par son premier sermon, que

Notre-Seigneur n'avait fait pendant les trois ans de son ministère public ; et qui peut dire tous les effets intérieurs que le Saint-Esprit a produits dans les âmes ? Il les éclaire, il leur donne la vraie liberté, en les délivrant des mauvaises passions ; il les unit à Notre-Seigneur.

« Le Saint-Esprit vient nous enseigner les vérités,
« les préceptes, les maximes de Jésus ; c'est lui qui le
« forme dans notre cœur, qui continue en nous ce
« qu'il a commencé en Notre-Seigneur, formant en
« nous les mêmes sentiments, mouvements, inclina-
« tions, vertus qu'en Notre-Seigneur. Il vient nous
« enseigner la vérité. Le principe fondamental de la
« mission du Verbe et du Saint-Esprit, le but de leurs
« paroles est de nous découvrir la vérité, de nous
« désabuser de l'erreur et du péché ; de nous faire
« voir la fausseté des maximes du monde, et la vé-
« rité des maximes et conseils de l'Évangile : Sermo
« tuus veritas est ¹⁹².

« Ibi spiritus, ibi libertas. Là où est le Saint-Esprit,
« il met le cœur en liberté ; il l'affranchit de toute
« attache. Non seulement il le dégage de la servitude
« de la chair qui le tenait captif, non-seulement
« il le dégage de la captivité du péché et du dé-
« mon dont il était l'esclave ; mais où le Saint-Es-
« prit domine, on entre en liberté de toutes ces ser-
« vitudes, même de tous ces légers obstacles et affec-
« tions sensibles qui tiennent toujours le cœur en
« quelque tyrannie, le faisant toujours pencher du
« côté de la créature où il se sent porté. C'est cette
« liberté que le seul Esprit de Dieu nous donne,
« possédant notre cœur et l'appliquant à Dieu, le sé-
« parant même de toute créature ¹⁹³. »

« Il y a en nous, comme chrétiens, deux hommes :
« le premier est l'homme de chair, animé par notre
« âme qui fait vivre le corps par son effusion et son
« épanchement en tous nos membres et facultés, en
« sorte qu'elle le fait sentir, mouvoir, agir, bref lui
« donne toutes les fonctions de la vie animale. Le se-

« cond homme est l'homme spirituel, l'homme inté-
« rieur, le nouvel homme qui est un surcroît de vie
« qui nous est donné par le baptême, où le Saint-Es-
« prit, répandu en nous, anime notre âme et notre
« esprit comme notre âme anime notre corps. Cet Es-
« prit vivifie intérieurement notre substance et le
« fond de notre âme. Il donne le mouvement, la
« force, la lumière et la vie à l'âme. Cette vie est
« plutôt dans l'esprit, qui est la portion supérieure de
« l'âme, que dans la partie inférieure, qui anime le
« corps. Comprendre les mystères, connaître Dieu et
« ses anges, l'aimer, l'adorer, sont les effets de l'âme,
« selon ce qu'elle a de plus haut, de plus sublime. Elle
« n'a rien de plus grand à faire. C'est, dis-je, en cette
« portion de l'âme, qui se nomme esprit, que le Saint
« Esprit réside principalement pour communiquer les
« effets de sa vie. C'est là qu'il est nommé Esprit vivi-
« fiant, parce qu'il rend notre âme vivante de la vie
« de Dieu, qui est sa connaissance et son amour.
« Par là elle est toute imbue de la vie divine, elle
« est toute en lumière et en feu, ce qui est la vie de
« Dieu et sa participation en nous.

« Ce n'est pas que le Saint-Esprit ne fasse souvent
« davantage, et qu'il ne s'étende à toutes nos facultés,
« en sorte qu'il les dirige et les élève, les discerne de
« la chair, les mouvant et les conduisant par nous-
« mêmes. Souvent le Saint-Esprit est plus directeur
« de nos yeux et de notre langue, que ne l'est notre
« âme. Il se fait possesseur de tout notre intérieur, il
« se fait maître de toute notre âme, et s'intéresse tel-
« lement dans elle, qu'il en est le maître et le moteur
« parfait. Il est ainsi l'homme intérieur, il est l'agent
« et le mouvant... (Il est) répandu en l'une et en l'autre
« portion de notre âme. Il est toute la vie, à cause
« qu'il contient en lui tout ce qu'elle est et qu'elle a
« de vertu. Il est l'agent principal en elle, et use abso-
« lument de son pouvoir par cette seconde conduite,

« ce renouvellement et surcroît de vie en Dieu, répa-
« rateur de la vie première qu'il nous avait don-
« née ¹⁹⁴. »

L'homme, sous cette action du Saint-Esprit, conserve-t-il sa liberté ? M. Olier, nous disant que le Saint-Esprit est l'agent principal, n'exclut pas la liberté humaine, et on peut la concilier avec le droit absolu de Dieu, comme l'on concilie en théologie le libre arbitre avec la grâce efficace. Qu'il y ait, dans quelques cas extraordinaires, de telles impulsions de l'Esprit divin que l'âme soit portée à des actes dont elle n'a pas conscience, comme dans les ravissements, nous n'oserions pas le contester, et M. Olier pouvait avoir en vue quelques-uns de ces actes. L'âme n'aurait alors de mérite devant Dieu qu'en raison d'actes antérieurs d'une grande perfection, par lesquels elle se serait livrée, dans une pleine abnégation d'elle-même, à l'action du Saint-Esprit. Mais ces actes, s'il y en a, sont très rares, même dans la vie des saints ; rien dans les écrits de M. Olier ne nous autorise à voir des situations d'âmes dans ce sens. Nous reviendrons peut-être là-dessus en parlant du Quiétisme.

2° Cette action du Saint-Esprit sur l'âme et sur les fidèles qui unis ensemble forment la société chrétienne peut-elle être considérée comme une création ? L'Église invoque le Saint-Esprit comme créateur : *Veni, Creator Spiritus...* ; *impie superna gratia, quæ tu creasti pectora*. M. Olier adressait à Dieu cette prière, le saint jour de la Pentecôte :

« O mon grand Dieu, Créateur du ciel et de la
« terre, j'adore le nouveau dessein que vous avez en
« ce jour, de faire un nouveau ciel et une nouvelle
« terre ; une nouvelle créature, dont vos Écritures et
« vos prophètes ont parlé. David, en particulier,
« prévoyant cette nouvelle effusion de vous dans le
« monde, disait par esprit de prophétie : *Emittes spi-*
« *ritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ*
« (Ps. CIII). C'est, comme dit saint Léon, pour changer
« l'homme en une nouvelle créature, de laquelle
« saint Jacques avait parlé : *Genuit nos verbo veritatis,*
« *ut simus initium aliquod creaturæ ejus* (I, 18).
« Cette créature nouvelle que vous préparez de faire,
« n'est rien que le commencement de la créature divine
« et adorable que Dieu prépare en l'autre vie, où il

« fera une diffusion de lui dans sa gloire dont il
« remplira tout : Pleni sunt cœli et terra majestatis
« gloriæ tuæ. Les cieux et la terre sont pleins de la
« majesté de la gloire de Dieu, mais gloire occulte
« et cachée sous l'écorce grossière des créatures.
« Dieu a préparé le temps où il se découvrira, où il
« révélera sa majesté et la répandra sur la créa-
« ture qu'il a préméditée, sur le monde qu'il a
« prévu, dont celui-ci n'est qu'un crayon et une
« ombre bien imparfaite...

« Dieu a donc fait ce monde nouveau : Dieu a fait
« cette dilatation, cet épanchement de bien-être di-
« vin, pour faire voir ce qu'il est comme Dieu, ce
« qu'il est en sa vie divine... Cet épanchement de
« Dieu, cette création se fait au jour de la Pentecôte
« qui est le jour où l'Esprit se répand en nous. Dieu
« fait une créature non seulement spirituelle, car la
« première création des Anges avait marqué Dieu
« comme esprit, et avait marqué en eux les divers de-
« grés de l'être spirituel qu'il contient en lui-même ;
« de même que les autres substances de ce monde,
« et les diversités des êtres que nous voyons, mar-
« quaient en Dieu la variété et la multiplicité de
« l'être qu'il comprend dans son unité. La création
« que Dieu fait en ce jour saint, est la dilatation de
« son être qu'il répand ; car la création n'est autre
« chose. Elle explique et fait voir la sainteté de Dieu
« et la séparation qu'il a de toute créature. Il est en
« lui-même subsistant et séparé de tout, et le monde
« de l'Église est séparé de ce monde présent ; elle ne
« regarde plus le monde comme le lieu de sa nour-
« riture et de son entretien ; mais elle regarde Dieu
« caché dans ses sacrements, qui lui conserve sa vie,
« comme elle lui a été donnée. Le paradis est son ciel,
« l'Église est la terre de cette créature, le baptême
« sa génération, Dieu son père, le Saint-Esprit sa se-
« mence ¹⁹⁵. »

Il ressort de cet exposé : 1° que le Saint-Esprit, se communiquant aux hommes, leur donne une existence nouvelle ; il les établit dans l'ordre surnaturel, ce qui est une sorte de création. Langage consacré par les saintes Écritures et par l'usage de l'Église ; — 2° que dans cette nouvelle existence, les hommes sont appelés à participer à la vie de Dieu, considéré en lui-même, : ils sont éclairés de la lumière du Verbe, animés de l'amour du Saint-Esprit, appelés à voir Dieu et à l'aimer de l'amour dont il s'aime lui-même ; ce qui fait dire à saint Pierre que nous sommes *divinæ consortes naturæ* ; — 3° que nous ne sommes pas néanmoins et que nous ne serons jamais absorbés et transformés en Dieu. M. Olier nous dit que dans le ciel Notre-Seigneur conserve les qualités de la nature humaine ; donc il ne s'agit nullement ici d'une absorption, ni d'une transformation substantielle.

Nous avons expliqué plus haut ¹⁹⁶ dans quel sens il faut entendre les mots de consommation, de dilatation, d'épanchement, qui dans le style des auteurs mystiques n'ont rien de commun avec le panthéisme. Il s'agit ici d'une création ; d'une création nouvelle qui nous fait connaître et aimer Dieu comme distinct et séparé de tout être créé ; d'une création où, nous dit M. Olier, nous recevons par le Saint-Esprit « la vie divine, la vie de Dieu même... La vie qui sort de lui est une subsance bien moindre que la sienne ¹⁹⁷. »

4° Cette nouvelle créature, que Dieu produit sur la terre par un nouvel épanchement de son Esprit, n'est, dit M. Olier, que le commencement de la créature divine et adorable qu'il prépare pour l'autre vie. Nous pensons qu'il s'agit ici de la glorification du corps mystique de Jésus-Christ, corps divin et adorable dans son chef et, par suite de cette plus parfaite union des âmes avec Notre-Seigneur, en Dieu, dont saint Paul a dit : « *Quum subjecta fuerint illi omnia, tunc et*
« *ipse Filius subjectus erit ei qui subjecit sibi omnia,*
« *ut sit Deus omnia in omnibus* ¹⁹⁸. »

Sur la terre, une âme sainte est, en quelque sorte, divinisée en ce qu'elle participe, autant qu'il est possible à un être créé, à la vie de Dieu ; elle est divine, non pas en elle-même, mais à raison de ce qu'il y a de Dieu en elle. Le mot de *divus* est souvent appliqué aux saints : on dira, dans un style reçu, *divus Paulus*. Un saint évêque missionnaire, dont nous parlerons dans la suite, a composé un livre *De Deificatione Servorum Dei*.

5° De la doctrine catholique sur le Saint-Esprit, M. Olier tire cette conclusion pratique : « Le corps

« des chrétiens n'a qu'un seul principe de vie qui est
« le Saint-Esprit de Jésus-Christ. Ils sont nommés
« chrétiens, c'est-à-dire oints, à cause de l'esprit
« d'onction qui les embaume, qui les remplit et qui
« les anime ; et s'ils n'opèrent en ce principe, ils
« s'éloignent de la vérité du christianisme, qui ne
« doit avoir que l'esprit du chef en ses membres.
« Saint Paul dit : « Étant baptisés, vous avez été revê-
« tus de Jésus-Christ, qui anime l'intérieur de votre
« esprit de ses dispositions, de ses vertus et de ses
« mœurs. » Tous ceux donc qui opèrent en ce principe
« et en ces dispositions intérieures sont véritablement
« chrétiens : au contraire, qui n'est pas opérant en
« ce principe intérieur, n'est pas chrétien, et il répon-
« dra au jour du jugement de ce qu'il aura fait hors
« de l'esprit de Jésus-Christ ; car comme cet esprit
« descend dans le corps de l'Église pour opérer par
« elle, et pour l'animer d'une vie qui seule plaît à
« Dieu, celui qui aura voulu opérer en soi-même,
« en sa volonté, en son esprit, en son amour pro-
« pre, sera réprouvé comme un membre d'Adam,
« qui aura opéré en chair et non pas en esprit. Les
« chrétiens sont en ce point différents des païens,
« qu'ayant une même chair avec eux, ils ne vivent
« pas selon cette chair, mais selon la lumière et les
« sentiments de Jésus-Christ, habitant en eux par son
« Esprit, depuis le baptême, où il leur a donné une
« vie nouvelle et un nouveau principe d'agir, auquel
« ils sont obligés d'obéir ¹⁹⁹. »

Ces paroles ont été citées au chapitre IV, où l'on a discuté les difficultés qu'elles peuvent faire naître ; on les reproduit ici à cause de la connexité des matières. Inutile d'observer que les fautes commises contre l'esprit de la loi chrétienne sont légères ou graves ; ce que l'on peut apprécier d'après les règles admises en théologie, sur la moralité des actes humains.

6° Nous avons employé dans ce paragraphe les termes de l'esprit de Dieu et de l'esprit de Jésus-Christ.

« Il faut remarquer, observe M. Olier, la différence

« qu'il y a entre l'Esprit de Dieu et l'Esprit de Jésus-
« Christ. Car, quoique l'esprit de Dieu et celui de
« Jésus-Christ ne soient qu'un, néanmoins, à cause
« des diverses opérations qu'il produit, il prend quel-
« quefois le nom d'Esprit de Dieu, et quelquefois
« le nom d'Esprit de Jésus-Christ. Lorsque le Saint-
« Esprit agit en nous et qu'il y établit des vertus de
« vigueur et de force, et qu'il nous met en participa-
« tion des perfections et des attributs de Dieu, qui
« n'ont en eux aucun abaissement, alors cet esprit
« divin s'appelle Esprit de Dieu, parce que Dieu, en
« tant que Dieu, n'a en lui que la grandeur et la ma-
« jesté. Mais lorsque ce même Esprit opère en nous
« les vertus de Jésus-Christ, qui portent avec elles
« l'abaissement et l'humiliation, comme sont l'amour
« de la croix, de l'humilité, de la pauvreté, du mé-
« pris, alors cet esprit s'appelle Esprit de Jésus-
« Christ ²⁰⁰. »

IV.

ACTION DU SAINT-ESPRIT DANS L'ÉGLISE.

Le Saint-Esprit produit dans l'Église des effets analogues à ceux qu'il produit dans les âmes. Notre-Seigneur avait constitué l'Église avant son Ascension au ciel ; il l'a établie, avec la hiérarchie sacrée des pouvoirs, sous la primauté de l'apôtre saint Pierre, avec le sacrifice auguste qui se perpétuera sur nos autels jusqu'à la consommation des siècles, avec les sacrements qui sont pour nous tous des sources de grâce ; il fallait animer d'un souffle divin cette nouvelle société, la diriger, l'assister dans son enseignement comme dans sa discipline, pour que ni le monde ni les puissances de l'enfer ne prévalent jamais contre elle : Jésus-Christ l'a fait, en donnant à l'Église le Saint-Esprit, comme il l'avait promis.

« Notre-Seigneur, par ses souffrances et par sa
« mort, par ses veilles et ses jeûnes, par ses prières
« et ses mérites, a préparé les matériaux de l'Église ;

« car ce sont les mérites de sa vie pénible qui ont pré-
« paré les grâces et l'esprit qui ont converti les fidè-
« les. Et après, Notre-Seigneur dans la gloire fait son
« Église du haut des cieux, envoyant son Saint-Esprit,
« qui polit et qui lie les pierres de l'Église et forme
« ce bâtiment spirituel, par les dons et les grâces,
« qu'il avait acquises par ses souffrances et sa mort.
« Ille de meo accipiet. Il prendra du mien ; il prendra
« les grâces que je vous ai préparées par ma mort, car
« c'est elle qui a mérité tous les biens dont on jouit
« sur la terre, selon qu'il plut à la bonté de Dieu
« de me dire un jour. Me montrant la passion de
« mon Sauveur « : Voilà la source de tous vos biens, »
« me disait Dieu, me faisant voir cette divine
« passion comme un abîme qui contenait des trésors
« inépuisables. Et c'est de là que le Saint-Esprit tire
« tous ses dons ; c'est même de là qu'il est lui-même
« sorti, car sans la mort de notre divin Maître nous
« n'eussions jamais possédé son Esprit.

« L'Église est appelée temple du Saint-Esprit, à
« cause qu'il réside dans les cœurs dans lesquels
« il fait chanter les louanges de Dieu, et lui offrir
« des sacrifices, ce qui se fait seulement dans les
« temples... Elle est aussi appelée le royaume de
« Dieu, parce que Dieu y règne par ses lois, par sa
« crainte et par son amour ²⁰¹. »

Le Saint-Esprit est de plus le lien des fidèles, pour maintenir en eux l'unité de la foi et de l'amour dans l'Église, le respect pour l'autorité, la soumission aux pasteurs.

« Le Saint-Esprit a toujours deux desseins en
« nous : l'un de nous porter à Dieu, l'autre de
« nous unir ensemble les uns avec les autres et de
« faire de toute l'Église un seul corps qui loue Dieu.
« Ce corps est animé d'un seul esprit ; et pour cela
« il se répand en tous ; il incline le cœur de celui
« où il habite à s'unir au prochain, non pas à un
« seul ou à deux, mais à tout le prochain, parce qu'il

« veut faire un seul corps de tous les fidèles ensem-
« ble, lesquels par conséquent ne doivent être animés
« que de cet esprit qui les unit pour glorifier Dieu.
« De là vient qu'au temps des saints mystères de
« l'Église, quasi toutes les âmes ont de semblables
« mouvements, à cause du même esprit qui habite en
« elles et les remplit de semblables grâces ²⁰². »

Ce sont les âmes pieuses et vraiment sous la direction de l'esprit de Dieu, qui reçoivent ces impressions de la grâce. Il importe toutefois d'observer ici, que les pécheurs baptisés et non séparés de l'unité de l'Église, lui appartiennent, quoique d'une manière plus imparfaite ; ils appartiennent même à l'âme de l'Église, tant qu'ils conservent la véritable foi. Quand donc M. Olier nous dit que « le corps des chrétiens n'a qu'un principe de vie qui est le Saint-Esprit » ; lors même qu'il dit que « l'intérieur de la sainte Vierge est plus pur, plus saint et plus parfait, qu'il rend plus d'honneur et de louanges à Dieu que tout le reste des élus qui composent l'Église ²⁰³ », il n'entend pas du tout que les pécheurs n'appartiennent pas à l'Église, ni que l'Église ne soit composée que des élus. Il était bien éloigné des erreurs des protestants ; sa conduite constante, ses enseignements, les soins qu'il prenait de tous les fidèles, dans quelque état qu'ils fussent, s'élèvent contre une pareille interprétation de ses paroles. Il entend par l'Église, « l'assemblée des âmes élevées pour composer le corps et les membres de Notre-Seigneur » ; tous les baptisés sont appelés à cette gloire, quoique tous ne répondent pas à la grâce qui leur est offerte. M. Olier, en écrivant ces lignes, ne considérait pas l'Église à la manière des théologiens, pour traiter des conditions de la société ; il avait en vue les âmes saintes des élus qui en sont la partie la plus précieuse, et en considération desquels l'Église et le monde existent. Il dit incidemment que la sainte Vierge honore Dieu plus que tous les élus qui composent l'Église, quoique les élus ne la composent pas seuls. Il n'y a pas lieu à une objection sérieuse.

La suite nous montrera encore l'action du Saint-Esprit sur l'Église, dans l'assistance surnaturelle qu'il donne aux premiers pasteurs, pour la conservation de la foi et de la sainte discipline. M. Olier crut voir un jour l'Église sous une figure mystérieuse. Il la vit dans la très sainte Trinité.
« C'était comme un cercle
« qui comprend tout. Au-dessus était le Père éter-
« nel, les bras ouverts : au milieu était la sainte

« hostie, savoir Notre-Seigneur ; tous les fidèles étaient
« autour du rond, et au milieu d'eux tous était ré-
« pandue la personne du Saint-Esprit... Il est au
« milieu des fidèles, habitant dans leur cœur et les
« faisant prier le Père par le Fils, lui offrant ses
« mérites, ses souffrances et sa personne pour le
« monde, à quoi le Père ne peut rien refuser. Quid
« oremus, sicut oportet ; nescimus, sed ipse Spiritus pos-
« tulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus... secundum
« Deum postulat pro sanctis²⁰⁴. » (Ad Rom. VIII, 26, 27.)

§ IX. — VIE DE JÉSUS-CHRIST DANS LES AMES. — UNION DES AMES EN DIEU. — QUIÉTISME.

Obligé de nous restreindre dans l'exposition de la doctrine de M. Olier sur les mystères de Notre-Seigneur, nous terminerons ce chapitre par quelques réflexions, qui sont une conséquence de ce qui précède, sur la vie de ce divin Sauveur dans nos âmes, sur le lien qui unit en lui tous les fidèles ; nous aurons occasion d'expliquer quelques endroits des Mémoires, ou d'autres manuscrits, qui sembleraient favoriser le quiétisme.

I.

VIE DE JÉSUS DANS LES AMES.

Une des pensées les plus consolantes du christianisme, est que Jésus-Christ vit dans nos âmes, de sorte que chacun de nous peut dire en vérité, et dans une certaine mesure, s'il est en état de grâce, ce que saint Paul disait de lui-même : Vivit in me Christus. Cette doctrine se retrouve à chaque page des récits de M. Olier.

1° « Le Verbe divin n'exprime et ne porte pas seulement en lui, en éminence, tout l'abrégé du monde
« naturel et des créatures grossières, mais encore tout
« le monde de la grâce, toute la communication que
« Dieu répand au dehors de lui-même, parce que tout

« ce que l'Esprit peut produire est compris en lui ;
« tout ce qu'il y a de vie divine répandue dans ses
« membres sort de lui, comme de sa source : In quo
« sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.
« Tout ce que Dieu peut connaître et aimer hors de
« lui-même, il le fait en Notre-Seigneur ; il rend son
« âme participante de toute la lumière, de tout l'a-
« mour possible : Dieu est vivant en lui dans toute la
« fécondité possible hors de lui-même.

« De là vient que Notre-Seigneur, comme Père du
« siècle futur, a des enfants sans nombre ; il est fécond
« en la génération, parce que son Père lui a donné
« d'avoir la vie en lui.

« Dieu avait donné au premier homme la fécondité
« naturelle, et au second, la fécondité spirituelle. Au
« premier homme il avait donné un esprit vivant de
« la vie de Dieu, mais qui terminait sa vie en lui,
« en sorte qu'il était saint pour lui ; mais le second a
« reçu l'Esprit vivifiant. Primus homo Adam factus est
« in animant viventem ; novissimus Adam factus est in
« spiritum vivificantem.. Cet esprit vivifiant en Jésus-
« Christ est un esprit de vie féconde pouvant être
« donnée aux autres hommes ; sa vie est en cela, en
« la ressemblance parfaite de la vie de Dieu, qu'elle
« est féconde ; qu'elle représente, elle seule, la per-
« fection de la vie divine, en sorte que Dieu, péné-
« trant son Fils et s'abîmant en lui, le purifiant et le
« sanctifiant, le consommant en lui, le fait vivant
« de cette vie divine, marchant en sa lumière, en son
« amour, en sa sagesse, en sa prudence, en son con-
« seil, en sa vertu, en tout lui-même et en ses attri-
« buts divins...

« Cette communication de fécondité, que le Père
« éternel fait en Jésus-Christ, rend Notre-Seigneur le
« Père du siècle futur ; car, comme toute paternité en
« terre et au ciel vient de Dieu le Père, qui est la pre-
« mière origine de toute fécondité, a quo omnis pater-

« nitas in cœlo et in terra nominatur, Notre-Seigneur
« ne peut avoir capacité d'engendrer qu'en Dieu le
« Père, auquel il est associé par une très intime
« union ; surtout pour avoir voulu perdre la vie hu-
« maine en son honneur. Il lui donne en récom-
« pense de recevoir en son humanité, une vie divine,
« rendue en lui féconde, pour être communiquée à tous
« les hommes qui veulent vivre divinement. Il illu-
« mine tout homme venant au monde, ce qui est une
« partie de la vie divine ; savoir, cette lumière surna-
« turelle de la foi qui est un effet de la présence de
« Dieu en nous, faisant rejaillir sa lumière sur nous,
« qui absorbe la lumière de la raison et dévore toute
« sagesse humaine, infiniment inférieure à elle.

« Cette lumière porte avec soi sa chaleur et son
« amour au cœur, inclinant l'âme à tout ce qu'elle
« montre. Ce mouvement divin fait une seconde
« partie de la vie, avec la force qui se répand en nous,
« par cet Esprit vivifiant qui fortifie et féconde l'âme ;
« qui la fait agir et mouvoir dans une seconde vertu
« et un surcroît de force. Ce principe de vie féconde
« s'insinue en nous par le saint sacrement, où Dieu
« lui-même vient comme se soumettre à sa créature
« pour opérer en elle ²⁰⁵. »

On voit assez avec quelle insistance M. Olier rappelle que ce n'est pas au Verbe considéré en lui-même, mais à Jésus considéré dans son humanité unie au Verbe, que Dieu communique ces dons de fécondité.

Quand il dit que la lumière surnaturelle absorbe la lumière de la raison et dévore toute sagesse humaine, il n'entend certainement pas que l'homme perde sa raison naturelle parce qu'il a reçu le don de la foi ; qu'il n'y ait plus lieu à la sagesse humaine, là où est la sagesse surnaturelle. Pas le moins du monde. Nous l'avons déjà fait observer : ce terme absorption a dans le style des auteurs mystiques, en particulier dans celui de M. Olier, un sens qui ne répond pas à celui qu'on lui donne dans le langage philosophique ; il signifie tout simplement que la lumière surnaturelle est très supérieure à la lumière de la raison, qu'elle la dirige pour l'empêcher de s'égarer, et que cette raison humaine doit se soumettre à la foi, quand

même elle ne comprend pas le fond des mystères : elle doit croire sur l'autorité de la parole divine. La sagesse humaine doit également se soumettre à la sagesse surnaturelle, s'il y avait opposition dans les inspirations de l'une et de l'autre. La vie, les travaux du saint prêtre sont constamment dans ce sens. Revenons à sa doctrine sur la vie de Jésus en nous.

2° Jésus vit en nous pour rendre à son Père, dans nos personnes, les devoirs de la religion, l'adoration, les louanges, la prière. « Les louanges de l'Église, tous

« les sentiments d'amour et de respect qu'elle rend dans
« le ciel à son Dieu, ne sont que les sentiments mêmes
« de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; ce ne sont que ses
« propres louanges qu'il répand en nos cœurs, pour
« donner une plus grande étendue à sa religion et
« multiplier ses louanges en multipliant les sujets qui
« glorifient la majesté de Dieu. D'où vient que tout
« ce que les saints ont jamais rendu de louange et de
« respect à Dieu est dérivé du cœur de Jésus-Christ
« et de sa plénitude. De plenitudine ejus omnes acce-
« pimur, comme dit saint Jean. Mon Dieu ! quel cœur
« comprend tant de choses ? quel temple que le cœur
« de Jésus, dans lequel se rendent tant de louanges et
« de respect, puisque toute la terre est remplie de
« cette gloire ! Plena est omnis terra gloria ejus.
« Tous nos cœurs et nos temples ne résonnent que
« des louanges qui se rendent à Dieu dans ce beau
« cœur. Tous nos cœurs et nos temples ne sont que des
« échos qui redisent et répètent les sons harmonieux
« qui se rendent à Dieu par le cœur de Jésus. O cœur
« magnifique que celui de Jésus ! source adorable de
« notre religion ! source sainte et magnifique qui
« comprend des abîmes inépuisables de louanges,
« d'honneur et de respect à Dieu dont nos redites ne
« sont que de légères expressions, n'étant pas capa-
« bles de faire davantage ! Car, ô Seigneur et maître,
« vous faites à l'égard des hommes, dans la hiérarchie
« de l'Église, ce que vous faites dans celle des Anges.

« Les supérieurs ne versent de lumière et d'amour
« dans leurs inférieurs que ce qu'ils sont capables d'en
« porter, se réservant à eux la meilleure partie et
« la plus pure des sentiments qu'ils communiquent.
« Ainsi, mon divin Seigneur, vous versez dans l'É-
« glise des sentiments d'amour et de respect, tels
« qu'elle peut les porter, vous en réservant pour vous
« d'autres que vous seul êtes capable de comprendre ;
« vous réservant à vous des sentiments et des pen-
« sées d'une pureté si sainte et d'une sainteté si su-
« blime, que vous seul, ô Seigneur, êtes capable d'en
« user et de les offrir à la gloire de Dieu. Divina con-
« silia ; dit saint Ambroise, humana vota non capiunt,
« et interiorum Christi particeps nemo esse potest. Cela
« s'entend des sentiments divins, je veux dire des sen-
« timents que l'Esprit de Dieu opérait en l'âme de
« Notre-Seigneur, en tant que Fils de Dieu ; car il
« était et fils et serviteur. Pour ceux de serviteur, il
« nous les a communiqués, comme il a fait à David et
« à d'autres ; mais ceux d'enfant de Dieu, qui se doi-
« vent sentir de la sainteté et éminence de cette di-
« gnité, ils ne sont pas concevables aux hommes. Di-
« vina consilia, humana vota non capiunt ²⁰⁶. »

Les hommes y participent ; mais ils ne sont pas capables d'en concevoir toute la pureté, comme vient de le dire M. Olier. Ils le comprennent mieux et s'en laissent pénétrer plus profondément, à mesure qu'ils étudient l'intérieur de ce divin Maître. Citons encore quelques paroles extraites des Mémoires : « Ce divin intérieur qu'il

« a plu autrefois à la bonté de Dieu de me faire con-
« naître, est la chose du monde la plus belle et la
« plus admirable. O mon Jésus, rien n'est égal à vous,
« en votre intérieur, et plutôt à Dieu que je puisse être
« éternellement abîmé dans l'adoration de votre sain-
« teté ! O intérieur adorable ! ô âme divinisée ! ô âme
« qui me paraît tout en Dieu, qui est toute changée
« en Dieu, qui n'a rien de l'infirmité qui paraît au
« dehors de votre personne adorable ! O mon Jésus,

« qu'on est trompé en vous voyant, et qu'on voit peu
« de choses de vous, quand on vous contemple seu-
« lement par le dehors ! Les hommes regardent par là
« et vous méprisent ; mais la foi vous fait voir bien
« autre, pénétrant votre cœur. Et c'est cet intérieur
« adorable qu'il faut considérer incessamment et qui
« donne la vertu à tout votre extérieur et sans lequel
« vos œuvres ne seraient pas considérables à la face
« de Dieu. C'est cet amour immense, cette religion
« profonde, ce respect, ce culte et cette piété admirable
« qui fait que Dieu vous aime et se complaît en vous.
« Oh ! béni soyez-vous, cœur adorable de mon Jésus ;
« et qu'à jamais vous soyez béni, loué et adoré par
« tous les hommes !... Je me jette à vos pieds dès main-
« tenant pour vous louer et vous bénir à tout jamais.
« Je me consacre à vous pour vous prêcher partout
« et vous faire honorer par tous les moyens possibles
« que votre Providence m'ouvrira, et c'est cet état
« divin, cette vie divine, vie cachée aux hommes, qui
« est au milieu de vous, sans se répandre au dehors
« jusqu'au jour de votre transfiguration ²⁰⁷. »

3° L'action de Notre-Seigneur, en nous, ne se borne pas aux actes de religion envers la majesté de Dieu, elle s'étend à toute notre conduite, à tout ce qui constitue la vie chrétienne, à la pratique des vertus qu'il nous a recommandées et dont il nous a donné l'exemple : la charité, la douceur, la patience, l'humilité, la mortification, la pénitence, etc., etc., comme l'explique M. Olier dans ses divers écrits, spécialement dans la Journée chrétienne et dans l'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes. Il tire de cette doctrine deux conséquences : la première est que nous devons ne rien négliger pour vivre de la vie de Notre-Seigneur, dans une entière dépendance de son Esprit ; la seconde, que nous devons nous donner à lui souvent, au commencement surtout de nos actions principales, afin d'opérer en lui, pour qu'il daigne opérer en nous.

Il y aurait sans doute des distinctions à faire pour séparer le précepte du conseil ; tout ce qui est de précepte n'a évidemment pas le même degré de gravité. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces précisions théologiques, que M. Olier n'a pas faites, écrivant à un point de vue qu'il a

eu soin de déterminer ; nous voulons dire, dans l'intérêt des âmes qui tendent à la perfection de la vie chrétienne. « L'âme vraiment religieuse ne regarde pas ce qu'elle doit à Dieu, mais
« ce que Dieu désire et ce qu'il mérite ²⁰⁸. »

L'âme chrétienne qui désire entrer dans cette voie, a pour principe fondamental de vivre à Dieu en Notre-Seigneur, selon ces paroles de saint Paul : *Viventes Deo in Christo Jesu*. Elle doit être si pénétrée des pensées, des sentiments de Notre-Seigneur, qu'elle puisse dire, ce que le même apôtre affirmait de lui : « Jésus-Christ vit en moi, *Vivit in me Christus*. » C'est bien là, ajoute M. Olier, que doivent tendre nos aspirations, c'est ce qui doit être l'objet de nos méditations, c'est à quoi nous devons nous appliquer dans la pratique : vivre intérieurement de la vie de Jésus-Christ et la manifester au dehors par nos œuvres dans notre chair mortelle. *Hæc erit una omnium spes et meditatio, unicum exercitium, vila vivere Christi inlerius, eamque operibus manifestare in nostro mortali corpore.*

C'est la première maxime du *Pietas seminarii*. Mais il est à remarquer que M. Olier ne la proposait aux clercs du séminaire, que parce qu'il la considérait comme le fond de la vie chrétienne ; seulement il désirait que les clercs la pratiquassent dans un degré plus parfait que le simple chrétien *Vivere SUMME Deo in Christo Jesu*. C'est bien à tous les fidèles que s'adressent ces vœux de saint Paul aux Galates : *Filioli mei, quos ille parturio donec formetur Christus in vobis*, et ces paroles écrites aux Éphésiens : *Det vobis Deus... Christum habitare per fidem in cordibus vestris*, et tant d'autres, écrites dans le même sens. Oui, la gloire, le bonheur d'une âme chrétienne est que Jésus vive en elle ; son devoir est de respecter cette divine vie et de s'unir à ce bon maître, pour opérer en lui, selon ses intentions.

Seconde conséquence : « Donc pour agir en véritable et fidèle serviteur, nous dit M. Olier, il faut,
« en commençant son œuvre, se souvenir de ce que
« dit Notre-Seigneur : celui qui veut me suivre, celui
« qui fait profession d'être mon disciple et mon serviteur, qu'il renonce à soi-même, *abneget semetipsum*, à toute propre recherche, comme par
« exemple, en prêchant, qu'il renonce d'abord au
« désir de l'estime des hommes ; en conversant, à la
« recherche de l'amitié des hommes, à l'intention de

« leur complaire ; en buvant et en mangeant, à la sen-
« sualité ; en étudiant, à une vaine curiosité ; en s'ha-
« billant, au désir de paraître ; mais qu'en tout il re-
« cherche de plaire à Dieu ; qu'en tout il agisse par la
« foi, dans les intentions de Jésus-Christ ; qu'en toutes
« choses il s'unisse aux intentions qu'avait le Fils de
« Dieu, d'honorer son Père et de lui plaire. Il faut donc
« être soigneux, non seulement en commençant ses
« actions, mais aussi au milieu de ses actions, de re-
« noncer à soi-même et de s'unir à l'esprit de Jésus-
« Christ, qui est en nous pour nous faire agir dans les
« mêmes intentions qu'il avait et nous faire continuer
« la vie qu'il a commencée pendant son séjour sur la
« terre ; car la vie des chrétiens et la sienne n'est que
« la même, comme la vie des membres et du chef, qui
« n'ont tous qu'un esprit et une même vie... Ce bon
« maître a bien voulu mourir pour nous mériter cette
« grâce, et nous rendre participants de ce trésor si ad-
« mirable qui enrichit nos actions de ses mérites ²⁰⁹. »

La dix-neuvième maxime du Pietas seminarii, qui résume en peu de mots cette doctrine, se termine ainsi : Se Christo Domino interius degenti fiducialiter tradent, ut sibi ipsis mortui, soli Deo viventes ac laborantes, in Christo, et per Christum, cum Christo placere valeant ²¹⁰.

II.

UNION DES AMES EN NOTRE-SEIGNEUR.

Les âmes chrétiennes ayant toutes un même principe de vie en Notre-Seigneur, étant toutes conduites par un même esprit, il suit naturellement qu'elles sont unies, qu'elles s'aiment mutuellement, et qu'il doit y avoir entre elles une communion de biens spirituels.

1° « De là vient ce second commandement : Vous ai-
« merez le prochain comme vous-même, que Jésus-Christ
« dit être semblable au premier, parce qu'il est con-

« forme à la vie divine et éternelle des personnes
« de la sainte Trinité.

« C'est ainsi que Notre-Seigneur nous a aimés. Car,
« en parlant de l'amour qu'il a pour les hommes, il
« dit qu'il est semblable à l'amour que son Père lui
« porte : Comme mon Père m'a aimé, je vous aime ; et
« c'est ainsi que Notre-Seigneur veut que les hommes
« s'entr'aient... C'est pourquoi les exemples exté-
« rieurs de son amour envers les hommes, doivent
« être le modèle de ce que la charité nous oblige de
« faire extérieurement pour le prochain : et son Esprit,
« qui nous est donné, doit nous régir et nous animer
« intérieurement en cette même charité.

« C'est pourquoi, comme il anime notre cœur,
« qu'il le remplit de son amour, qu'il nous établit
« dans sa vie, dans ses mouvements et dans ses mêmes
« inclinations, l'âme suivant les sentiments et les dis-
« positions intérieures de son divin Esprit, aime son
« Dieu dans le prochain, du même amour dont elle
« aime Dieu en elle-même...

« Les premiers chrétiens qui vivaient de la vie de
« Dieu et dans la règle de l'amour qu'il leur prescri-
« vait, avaient tout en commun, comme Jésus-Christ
« a tout en commun avec son Père. Et comme en Dieu
« il ne se trouve qu'un esprit et qu'une volonté vi-
« vante en trois personnes, et qu'il y a une parfaite
« unité de sentiments, de pensées et de désirs ; de
« même il est dit des premiers chrétiens qu'ils n'a-
« vaient qu'une âme, qu'un cœur et qu'une même
« volonté : Erat cor unum et anima una.

« Cette charité universelle ne doit pas être une
« chimère, comme elle se trouve en plusieurs... Elle
« doit paraître à l'égard de chaque particulier, à qui
« l'on doit vouloir et faire du bien autant qu'on le
« peut, l'assistant de son bien en ses nécessités, et
« contentant par une douceur et cordialité chrétienne

« tous ceux qui se présentent pour recevoir quelque
« soulagement.

« Cette divine charité ne s'épuise et ne se lasse ja-
« mais. Elle donne lieu au prochain, dans son besoin,
« d'avoir toujours recours à elle, en quelque rencon-
« tre qu'il se trouve, sans crainte de rebut.

« Elle sert comme de centre, où toutes les lignes
« aboutissent et viennent se réunir... Au lieu que la
« fausse charité divise les personnes unies, pour se les
« appliquer à elle seule, la vraie tient en union les
« personnes les plus éloignées d'inclinations, et les
« plus divisées sont maintenues en société par ses
« soins ²¹¹. »

Notre-Seigneur, principe et modèle de la divine charité, se donne à nous tous, dans le sacrement de l'Eucharistie, sous les espèces du pain, symbole de charité. Là, il est vraiment le centre de la religion et de l'Église ; il nous attire tous à lui, pour que nous soyons un en lui, comme il est un avec son Père, ut omnes sint consummati in unum, et sit in omnibus cor unum et anima una, mediante Christo, qui est omnia in omnibus, nous dit M. Olier ²¹².

2° Cela nous explique la communion des saints, dogme si consolant pour la piété chrétienne.

« Les choses saintes émanantes de Jésus-Christ sont
« mises en commun dans l'Église, nous dit M. Olier :
« Credoin Spiritum sanctum, sanctorum communionem.
« Qui communie au plus, communie au moins ; qui
« communie à la cause, communie aux effets. Puis donc
« que nous communions au Saint-Esprit, nous com-
« munions aux opérations de Jésus-Christ, et en lui
« et en son Église, qui sont les effets de ce divin Es-
« prit, que nous ne recevons pourtant que selon la
« mesure de la donation de Jésus-Christ, secundum
« mensuram donationis Christi ²¹³. » (Ad Eph., IV, 7.)

Oui, toutes les choses saintes, émanantes de Jésus-Christ, sont mises en commun dans l'Église, parce que l'Église forme une seule famille dont Notre-Seigneur est le chef, et son divin Esprit, la vie. Tous les fidèles sont appelés à la participation de cette vie, tous peuvent recevoir les sacrements

et ont la même fin ultérieure. Les saints qui triomphent dans le ciel, les justes qui luttent sur la terre, les âmes qui subissent des expiations dans le purgatoire, sont unum in Christo. Les mérites sont personnels, et la gloire des bienheureux dans le ciel sera en rapport avec le bien qu'ils auront fait sur la terre. Mais ces mérites eux-mêmes servent à tous les fidèles et entrent dans le trésor de l'Église, parce que Dieu y a égard en faveur de ceux qui invoquent les saints : c'est ainsi que l'Église nous fait invoquer, tous les jours, des saints qui sont au ciel, dans l'espérance fondée que nous recevions des grâces par leur intercession ; c'est pour cela aussi que nous avons la confiance d'intercéder nous-mêmes pour les âmes du purgatoire, priant Dieu de leur appliquer les mérites des œuvres que nous faisons à leur intention.

« Quand, nous dit M. Olier, nous voulons nous ap-
« procher des sacrements et communier aux diffé-
« rentes grâces des saints, nous le faisons, en nous
« unissant au saint Esprit de Jésus-Christ. Nous avons
« même cette pratique ordinaire dans l'Église de
« communier en l'honneur des saints pour participer
« à leur esprit et à leurs grâces. On peut, en effet, en
« recevoir participation, si l'on s'unit à Jésus-Christ
« dans ce saint sacrement, avec intention d'honorer
« ce qu'il répand de son Esprit en eux et d'y pren-
« dre part.

« Par cette même communion, nous pouvons avoir
« part aux grâces des justes qui sont sur la terre. Par
« exemple, quand vous voyez en quelqu'un des ver-
« tus éminentes d'humilité, de charité, de patience,
« qui sont toutes les vertus qui émanent de Jésus dans
« leurs cœurs, et qui paraissent après dans leurs
« œuvres et en leurs paroles ; au lieu de leur porter
« envie et jalousie pour ces vertus, il faut vous unir
« à l'Esprit saint de Jésus-Christ, dans le saint sa-
« crement, honorant en lui la source de ces vertus et
« lui demandant la grâce d'y participer ; et vous
« verrez combien cette pratique vous sera avanta-
« geuse ²¹⁴. »

3° L'union en Notre-Seigneur est quelquefois plus intime entre certaines âmes. Nous en avons des exemples remarquables dans l'histoire de quelques saints.

M. Olier observe que les personnes que Dieu attire à vivre dans une société sainte, si elles veulent se maintenir dans une véritable unité en Dieu, doivent dans leur conversation et leur commerce, demeurer recueillies et séparées de tout l'extérieur, le plus qu'il leur sera possible ; elles seraient infidèles si elles se laissaient aller à des complaisances naturelles, les unes pour les autres, et il n'y aurait plus entre elles unité et charité spirituelle.

« Autant qu'il se peut, elles ne
« doivent pas se toucher à leurs habits, ni s'appro-
« cher, pas même se regarder, parce que le regard
« est une application de l'âme hors d'elle-même et
« une occupation distrayante vers la créature, et par
« conséquent tendant à elle et éloignant de Dieu. Il
« faut que Dieu consomme ces âmes en lui, qu'il les
« attire à lui en les retirant des sens. » L'auteur parle
ici de regards volontaires, faits sous l'impression
d'une complaisance naturelle ; il dit, quelques pages
plus loin, que ces personnes voient sans regarder.

Il voit dans les rapports des personnes de la sainte Trinité, dans l'unité de l'essence divine, le modèle sur lequel ces personnes doivent se conduire.

« Elles ne
« sont pas, dit-il, une ensemble par leurs personnes ;
« et si elles voulaient y parvenir, elles ne le pourraient
« jamais à cause du propre qui les séparerait, et qui
« les tiendrait toujours distinctes et par conséquent
« opposées l'une à l'autre ; mais elles sont une même
« chose, parce que, se trouvant toutes en Dieu, éloi-
« gnées d'elles-mêmes, transformées en lui, elles ne
« sont quasi plus rien en elles-mêmes. Il se trouve
« que les âmes qui sont ainsi transformées en Dieu se
« transforment encore l'une en l'autre, à cause que
« Dieu y réside en unité... Une âme se fait une avec
« une autre âme... bien éclairée intérieurement de ce
« qui se passe en ces unions très pures et séparées des
« sens ; elle se trouve revêtue de l'autre âme ; elle se

« voit perdue en l'autre âme, et ne sait comment cela
« se fait...

« Ces deux âmes animées de Dieu n'ont plus de vo-
« lonté, elles n'ont plus de mouvement propre, elles
« n'ont plus qu'un Dieu régnant et dominant en elles,
« un Dieu mouvant leur être, et faisant ce qu'il veut.
« Il éloigne les corps, et les âmes demeurent unies
« en l'unité divine... Elles sont un en Dieu qui les
« tient unies, en sorte que si l'âme de l'un s'épanche
« le moins que ce soit en quelque créature, l'autre
« souffre étrangement, sans même qu'elle le sache ;
« car comme elle est en Dieu, en qui elle n'est qu'une
« chose, et par qui elle est unie à l'autre, sitôt que
« cette autre âme s'éloigne de lui, elle ressent cet éloi-
« gnement. Elle remarque l'épanchement de l'autre
« dans la créature... De là vient que pendant que
« cette seconde âme, qui s'amusant à la créature, se
« retire de Dieu et se refroidit en elle-même, perd sa
« joie, sa paix et le repos ; elle met l'autre âme dans
« la langueur, dans la froideur ; elle la rend parti-
« cipante de l'altération de sa paix, de sa joie et de
« son repos ²¹⁵. »

L'auteur conclut par des réflexions sur la nécessité d'une grande vigilance sur soi-même, pour se tenir dans un détachement de toute affection naturelle aux créatures, pour se conserver fidèle à Dieu.

Il y a dans ces pages de M. Olier des termes que l'on ne peut pas prendre à la lettre, et que l'on rencontre dans le langage des auteurs mystiques. Quand il dit que ces âmes ne sont quasi plus rien en elles-mêmes ; quand il ajoute que ces âmes demeurent distinctes, séparées, opposées, malgré l'unité de sentiment, etc., etc., il nous donne assez à entendre qu'il ne faut pas prendre dans leur rigueur littérale les termes d'absorption, de consommation, de perte en Dieu ; nous devons les interpréter dans le sens d'une très grande et parfaite conformité de sentiments. Cette conformité va-t-elle même jusqu'au point qu'une âme se ressente du refroidissement d'une autre, quoiqu'elle ignore ce que celle-ci aurait fait ? Nous n'oserions pas affirmer que cela soit impossible, pourvu, toutefois, que l'on n'entende pas cette altération de sens intérieur d'une infidélité à la grâce, mais d'une

diminution de joie, de paix intérieure, de repos. Ce doit être bien rare dans tous les cas. Peut-être M. Olier en avait-il fait l'expérience.

Sainte Thérèse nous dit de l'union que Dieu avait mise entre elle et une pieuse amie : « Nous étions
« tellement unies elle et moi, ou, pour mieux dire,
« une même chose, qu'il ne se passait rien dans son
« âme, dont je n'eusse connaissance, aussi je puis en
« parler avec certitude ²¹⁶. » Dieu peut bien établir
la même correspondance entre les sentiments dont
sont animées deux âmes parfaitement unies ensemble
par la grâce.

4° L'observation que nous venons de reproduire, nous l'avions faite déjà, sur le sens tempéré que l'on doit donner à certains termes des auteurs mystiques, de M. Olier par conséquent, s'applique à ce que celui-ci nous dit de l'union des saints, dans le paradis, entre eux et avec Dieu. « Dilatés par la puissante

« présence de Dieu amour et amour infini, ils devien-
« nent un amour infini, mais amour de Dieu s'aimant
« lui-même. Ils ne sont donc plus qu'un amour ; ils
« aiment tout en Dieu qui les consomme, qui les fait
« un en lui-même. Ainsi les saints ne s'aiment plus
« qu'en tant qu'ils sont tous en Dieu et Dieu en eux,
« et ainsi, ils aiment Dieu qui est tout dans tous ; les-
« quels tous ne sont rien qu'un en Dieu.

« Ils ont tout évacué et tout perdu leur être propre ;
« il n'y a plus qu'un être commun qui est Dieu, tant
« ils sont absorbés en Dieu ²¹⁷. »

Celui qui, ignorant les dogmes du christianisme, lirait cette phrase isolée, croirait y voir la formule du système indien des bouddhistes sur l'absorption des âmes dans ce qu'ils appellent le grand tout, ce qui ne serait que l'anéantissement des hommes. La pensée de M. Olier était bien différente ! Il admirait la diversité des saints dans le ciel, leur gloire en rapport avec les mérites acquis sur la terre ; il n'aurait certes pas confondu la sainte Vierge avec les autres saints, ni les anges avec les hommes, ni les apôtres et les martyrs avec le commun des saints ; toutefois il admirait, comme un mystère, la diversité et la multiplicité des saints dans leur unité. « Dans le ciel, de tous les

« chrétiens, autant multipliés qu'ils puissent l'être,
« Dieu ne fait qu'un seul Jésus. C'est là la grande
« merveille et le sujet de grandes difficultés, comme
« tous les saints ainsi devenus une même chose, ainsi
« consommés en Jésus-Christ, demeurent encore les
« mêmes entre eux, de même que les trois person-
« nes identifiées dans l'essence divine, demeurent
« toutefois distinctes entre elles. Et c'est chose ad-
« mirable de voir cette communion des saints, qui
« sont tous en Jésus-Christ et en tous, et Jésus-
« Christ en chacun d'eux tous, et par Jésus-
« Christ tous les saints sont en tous, parce que
« Jésus-Christ comprenant tous les saints en lui
« seul, lorsqu'il se communique à un saint, il lui
« communique aussi tous les saints qui sont en lui ;
« ainsi tous les saints sont compris par un chacun des
« saints ; mélange prodigieux, union ineffable à tous
« esprits, à moins de recevoir quelques lumières
« de grâce particulière, ou des expériences très ex-
« traordinaires, que Dieu parfois soumet au senti-
« ment ²¹⁸. » C'est-à-dire que Dieu donne alors à l'âme
un sentiment si vif et si profond de cette union, qu'il
lui est impossible d'en douter, quoiqu'elle ne la com-
prenne pas. « Témoin, ajoute M. Olier, ce qu'aujour-
« d'hui, j'ai ouï de ce saint frère Claude, qui m'a dit
« que depuis dernièrement, j'avais été tellement im-
« primé dans son cœur par un effet de grâce, que je
« ne pouvais pas en être arraché. »

Nous voyons, dans cette communion des saints au ciel, la réalisation de ce que saint Paul nous dit, au chapitre xv de sa seconde épître aux Corinthiens, que nous avons rappelé plus haut : Deus omnia in omnibus : quand tous auront été soumis à Jésus-Christ, Jésus-Christ sera soumis lui-même à Dieu, pour que Dieu soit toutes choses en tous.

III.

QUIÉTISME.

Terminons cet article par quelques réflexions sur le quiétisme, question qui se rattache à celle de la vie de Jésus dans les âmes, et de l'union des âmes en Dieu.

Nous lisons, dans les Mémoires, que Dieu a un soin particulier d'une âme qui a renoncé à tout secours puisé dans certaines révélations, aux lumières particulières des créatures les plus saintes, et qui est dans l'abandon à Dieu seul, la confortant, l'illuminant, la conduisant par les secrètes e pures voies de la foi. « Les révélations sont des éga-

« rements de la foi : c'est un amusement qui ôte
« la simplicité vers Dieu, qui embarrasse l'âme et
« la fait gauchir de la droiture vers Dieu. Elle dis-
« trait et occupe d'autre chose que de Dieu... Les lu-
« mières particulières, les paroles, les prophéties et
« autres sont marques de faiblesse en une àme, qui
« ne peut souffrir ou l'assaut de la tentation, ou l'in-
« quiétude de l'avenir et du jugement de Dieu sur
« elle. Les prophéties sont encore des marques de
« la curiosité de la créature, à laquelle Dieu est in-
« dulent, et donne, comme un père à un enfant
« qui l'importune, quelques petites friandises pour
« apaiser son appétit... Alors l'âme, étant détrompée
« de ces faiblesses, étant désabusée de ces amuse-
« ments, est plus libre, plus dégagée, elle est pauvre
« d'esprit et dénuée de tout, elle entre en l'union
« intime et l'unité avec Dieu. Elle reçoit moins de
« choses éclatantes et extraordinaires, mais elle est
« plus solide et plus pure. Elle est bien plus purement
« unie à Dieu ; elle est instruite de lui-même direc-
« tement en tout, et ses instructions portent coup
« et vigueur dans l'âme. »

« La pureté d'amour qui naît de ces lumières est
« extrême. Elle met l'âme dans le dégagement et la sé-
« paration de tout intérêt et au-dessus de l'amour de
« son salut propre. En sorte que l'âme est contente de
« tout de ce qu'elle adviendra, parce qu'elle sait bien

« que quoi qu'il arrive d'elle, ce sera pour la gloire
« de Dieu. La justice sera glorifiée et l'amour ; l'une
« et l'autre est aimable et adorable. L'âme en cet état
« trouve sa paix à vénérer et adorer les jugement
« et justice de Dieu, qu'elle embrasse amoureusement,
« et auxquels elle s'abandonne sans retour sur elle-
« même.

« La sainte lumière de la foi est si pure, que les
« lumières particulières sont impureté auprès d'elle ;
« et même les idées des saints, de la très sainte Vierge,
« ou la vue de Jésus-Christ en son humanité, sont
« des empêchements à la vue de Dieu pur. Ces idées
« rétrécissent et offusquent. Elles brouillent et ravis-
« sent l'étendue de la vue de Dieu par la foi. Cette
« vue divine est si pure, qu'elle ne souffre pas la
« moindre entrée aux créatures de ce monde ²¹⁹. »

Il y a deux choses à remarquer dans ces pages : les conseils donnés aux âmes qui veulent s'établir dans une voie de perfection en s'unissant à Dieu ; et les dispositions dans lesquelles elles doivent se tenir pour être fidèles à la grâce de cette union.

1° On conseille à ces âmes de se dégager de toute attache aux créatures et de se conduire uniquement par les lumières de la foi ; d'attacher peu d'importance aux lumières spirituelles, révélations et prophéties, qui ne sont qu'une curiosité et une distraction. Il ne s'agit nullement ici des révélations divines et des prophéties contenues dans nos saints livres, ni de celles qui seraient reconnues par l'Église, mais des lumières particulières que l'on croirait recevoir de Dieu, des révélations qu'aurait reçues une personne, des prophéties qu'elle aurait faites.

Pour nous donner une idée de ces lumières et révélations qui souvent détournent de Dieu, qui rendent l'âme moins attentive à Dieu, moins dépendante de lui, M. Olier cite l'exemple « d'une personne d'im-
« portance fort malade, âme faible, qui ne s'appuie
« pas sur Dieu pur. Elle envoie aux saints et saintes ;
« elle les consulte et leur demande l'issue. Et tout
« cela est curiosité, c'est faiblesse, c'est infidélité.

« C'est une curiosité de vouloir connaître les juge-
« ments de Dieu et savoir ses desseins, auxquels il

« faut être toujours soumis, tels qu'ils puissent être.
« Il faut adorer en Dieu tous ses desseins, et se sou-
« mettre à l'aveugle, c'est-à-dire sans raison et répli-
« que à ses divines volontés, qui sont trop raisonnables
« et trop conduites par une sublime sagesse, pour
« avoir à y résister ou trouver à redire ²²⁰. »

On voit bien que M. Olier ne blâme ici que la curiosité humaine qui chercherait à connaître, par des voies extraordinaires, les desseins de Dieu, ce qui est dangereux et expose souvent à des illusions. Si Dieu parfois se rend à ces désirs, ce n'est que par condescendance à la faiblesse de ses enfants. M. Olier, quoiqu'il eût reçu pendant sa vie des grâces bien extraordinaires, ne les prit jamais pour règle de sa conduite, et il a laissé à ses disciples, pour maxime, de ne jamais s'y arrêter qu'elles n'eussent été approuvées par les supérieurs. « C'est un défaut insupportable, di-
« sait-il, de s'éloigner, pour peu que ce puisse être,
« des maximes et de la conduite ordinaire de l'obéis-
« sance, bien plus certaine que toutes les révélations.
« Dieu, en nous faisant part de ses dons, veut nous
« perfectionner, et non pas nous rendre plus opiniâ-
« tres et plus attachés à notre sens. Au fond, nous ne
« sommes pas obligés de suivre les lumières que Dieu
« nous découvre, mais bien d'obéir toujours à ceux
« qu'il nous a donnés pour nous diriger. D'ailleurs,
« Dieu, pour nous perfectionner, peut bien nous donner
« quelque lumière, afin d'éprouver ensuite notre
« fidélité à la sacrifier à l'obéissance ²²¹. »

Sainte Thérèse suivait les mêmes maximes.

2° Ce que nous lisons dans la seconde partie de la page des Mémoires de M. Olier que nous avons transcrite demande une attention particulière. Le pieux auteur semble demander que les âmes qui veulent s'établir dans la pureté de la vie de la foi, se désintéressent de leur salut ; ensuite qu'elles évitent de s'occuper de l'idée des saints, de la très sainte Vierge et même de l'humanité de Notre-Seigneur. Ce n'est pas du tout sa vraie pensée.

La doctrine du quiétisme, condamnée dans le livre de Fénelon par Innocent XII (nous ne parlons pas du quiétisme grossier et immoral de Molinos, flétri par le décret d'Innocent XI), consiste principalement dans ces deux points : premièrement, il existe un état d'amour pur où la crainte

des peines et le désir de la récompense n'ont plus de part, de sorte que l'âme ne désire et ne recherche plus rien pour elle, ni sa perfection, ni sa béatitude dans l'amour de Dieu ; secondement, dans cet état, l'âme peut être convaincue, d'une certitude réfléchie, qu'elle est condamnée de Dieu et acquiesce simplement à la juste condamnation qu'elle croit lui être infligée par la sentence divine. — Une autre proposition (17°) porte que les âmes contemplatives sont privées de la vue distincte, réfléchie, sensible de Jésus-Christ, au commencement de leur amoureuse contemplation et dans leurs épreuves extrêmes. Le quiétisme du livre des Maximes des saints fut condamné par le bref Cum alias du 12 mars 1699.

M. Olier a-t-il avancé des propositions dans le sens où ont été condamnées celles de Fénelon ?

Alors même qu'il y aurait de l'analogie entre ce qu'il a écrit dans ses Mémoires et les propositions de Fénelon, on ne serait pas fondé à l'en blâmer, attendu que le décret d'Innocent XII a été rendu plusieurs années après la mort du serviteur de Dieu, et qu'avant que le Saint-Siège se fût prononcé, on pouvait, de très bonne foi, admettre les idées du quiétisme modéré... Il est à considérer, d'ailleurs, que ces pensées jetées sur le papier sans aucun désir de les publier, et le plus souvent non relues par l'écrivain, ne constituent pas une doctrine de l'auteur.

Ces réserves faites, voici ce que nous remarquons dans les écrits de M. Olier.

A quelque état de perfection qu'une âme soit arrivée, même quand elle participe au mystère de l'Ascension, « état de pureté admirable où elle n'a plus

« de mélange avec l'être profane, ni plus d'épanche-
« ment sur lui... elle demeure ferme ; elle fait tou-
« jours de nouveaux progrès, et ce n'est que dans sa
« chair que se trouve l'altération, licet is qui foris est,
« noster homo corrumpatur : tamen is qui intus est, re-
« novatur de die in diem ²²². »

Cette âme, quel que soit son état, doit toujours veiller sur elle-même avec une crainte filiale de Dieu.

« Il faut veiller en la grâce de Dieu, et ne cesser
« jamais en l'œil intérieur de Jésus-Christ de faire
« attention sur soi. Ce doit être néanmoins dans la
« paix, qui est propre et nécessaire aux épouses

« fidèles qui veulent conserver la sainteté de leur
« amour. Surtout il ne faut jamais se fixer sur son
« état présent de grâce, ni croire qu'il soit exempt de
« tentation : car Notre-Seigneur et les apôtres disent
« que l'ennemi est incessamment près de nous, faisant
« la ronde pour nous surprendre, tentant à tout mo-
« ment nos âmes, sans leur donner de trêve... Il faut
« que l'âme soit en crainte et en méfiance de soi, en
« évitant les occasions et les rencontres où elle peut
« remplir son cœur d'amour et de complaisance pour
« quelque créature. Elle doit mettre son plaisir et sa
« joie à sacrifier à Jésus toute la joie et tout le plaisir
« qu'elle peut prendre hors de lui-même ²²³. » Rien
n'est plus opposé au quiétisme.

Par ce détachement de toute complaisance dans la créature et d'union à Notre-Seigneur, l'âme parvient, nous a dit M. Olier, à un état de pureté « qui la met
« dans le dégagement et la séparation de tout intérêt,
« et au-dessus de l'amour de son salut propre, en
« sorte qu'elle est contente de ce qu'il adviendra,
« parce qu'elle sait que, quoi qu'il arrive d'elle, ce
« sera pour la gloire de Dieu ; elle s'abandonne et
« se perd, sans retour sur soi-même. » Méditant un jour sur la mort et se reportant au moment où Dieu le retirerait de ce monde, il lui adressait cette prière : « Je disais à mon amour : Contentez-vous,
« ô mon amour, par la perte de ma vie ; con-
« tentez-vous, mon tout, mon bien-aimé, détrui-
« sant et ruinant parties par parties mes membres ;
« et même contentez-vous dessus mon âme ; car si c'est
« votre plaisir, votre joie, votre gloire que ma dam-
« nation, tout à cette heure réjouissez-vous sur ma
« perte Je ne m'en soucie pas, car c'est votre joie et
« satisfaction que je cherche, et rien de plus. Il me
« semblait alors que l'enfer était aimable, quand je
« voyais qu'il était au contentement et à l'honneur
« de Dieu ²²⁴. »

Ce sont là de ces sacrifices conditionnels dont il est souvent parlé dans la vie des saints ; sacrifices qui sont l'effet d'un grand amour de Dieu, et par lesquels on serait disposé à renoncer à la béatitude éternelle s'il était possible que notre damnation, ou la perte de cette béatitude, fût plus agréable à Dieu, sans renoncer jamais à l'amour divin. Est-ce à dire que, par ces actes, l'âme se désintéresse réellement de son salut et de la vue éternelle de Dieu ? Pas du tout. Seulement elle aime Dieu, elle s'occupe de lui plaire, sans retour sur elle-même. Elle ne fait pas le sacrifice absolu de son bonheur éternel ; elle le met plus en sûreté. N'est-ce pas la situation où se trouvait sainte Thérèse quand elle nous dit que, dans une vision, Notre-Seigneur lui recommanda qu'elle ne pensât plus qu'à ce qui le regardait, et qu'il aurait soin d'elle ²²⁵ ?

Un auteur contemporain, qui a traité des voies ascétiques, cite avec approbation le livre d'un saint religieux du dix-septième siècle, où il est écrit « qu'il n'y a pas de voie intérieure plus parfaite que de laisser faire

Dieu, d'adhérer à sa volonté et d'accepter ce qu'il veut, puisque sans cela tout ce qu'il y a de parfait dans les autres voies peut devenir une imperfection et faire commettre mille infidélités. » Il observe que celui que Dieu conduit par la voie de la crainte de ses jugements serait infidèle s'il tentait par lui-même de s'en écarter, et il ajoute : « au contraire, qu'une âme, après avoir gémi quelque temps aux pieds de son Dieu, au souvenir des péchés passés, peut cesser d'y penser et d'y réfléchir pour laisser faire Dieu, en s'abandonnant à lui par une amoureuse préférence de son bon plaisir. Comme aussi, au lieu de penser toujours à la rigueur des jugements de Dieu, on peut ne plus s'en souvenir que pour dire amen à tous les décrets divins. La disposition de ces âmes ne serait pas une infidélité à la grâce, mais plutôt un degré très sublime de perfection, puisque ce serait le pur amour qui étoufferait toutes les craintes et tous les souvenirs d'elles-mêmes. Il est donc vrai que l'abandon total à la volonté de Dieu est la plus parfaite et la plus unitive de toutes les voies ²²⁶. » C'est bien au fond la pensée de M. Olier.

3° Il ne nous reste plus qu'à examiner ce qu'il faut penser d'un état où il a dit que « les idées des saints,
« de la très sainte Vierge, ou la vue de Jésus-Christ
« en son humanité, sont des empêchements à la vue de
« Dieu pur. »

Nous sommes fondés à croire que M. Olier entend parler ici de la méditation, par voie de raisonnement, sur les mystères de Notre-Seigneur et des saints, et non de la contemplation de Jésus-Christ, à laquelle sont admises des âmes plus parfaites, qui seraient embarrassées s'il leur fallait méditer comme elles faisaient dans les commencements ²²⁷.

Peut-être aussi M. Olier avait-il en vue l'état de quelques âmes qui, amenées par les mystères de Notre-Seigneur à la contemplation de Dieu, se trouvent tellement absorbées dans cette pensée, qu'elles troubleraient les opérations du Saint-Esprit en elles, si elles voulaient s'appliquer en même temps à l'idée réfléchie des saints, de la sainte Vierge, ou même de la sainte humanité du Sauveur.

Notre-Seigneur est la voie nécessaire qui nous conduit à Dieu. M. Olier le voit représenté par « ce fleuve
« de feu, dont parle l'Écriture, et qui sortait delà face
« de Dieu. Le fleuve signifie deux choses, nous dit-il,
« la voie et la vie ; car un fleuve est un chemin animé

« et vivant, et figure l'impétuosité de l'amour avec
« lequel nous devons nous porter à Dieu et en même
« temps la force de l'esprit de grâce qui, sortant de
« Jésus-Christ, entre en nous afin d'être notre voie,
« notre vérité et notre vie ²²⁸ ». Or, mises sous l'action du Saint-Esprit en la
présence de Dieu, les âmes intérieures, habituées à la contemplation, ne
peuvent-elles pas n'être quelquefois occupées que de Dieu seul, sans
aucune idée actuelle de rien de créé, pas même de la sainte humanité de
Notre-Seigneur ? Rien ne nous dit que cela soit impossible ; cette
supposition ne blesse aucun principe.

Quoi qu'il en soit de cet état momentané et exceptionnel de certaines
âmes, M. Olier a toujours enseigné que, dans quelque voie que l'on se
trouve, c'est ou par la méditation ou par la contemplation des mystères de
Notre-Seigneur que l'on s'unit à Dieu. Il a toujours conseillé aux âmes,
même les plus parfaites, la dévotion aux saints et surtout à la sainte Vierge,
comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Ce sera même l'occupation
des bienheureux dans le ciel.

« Le royaume du ciel, considéré en sa substance, et
« non en sa manière, consiste à contempler Dieu en
« trois personnes et l'humanité sainte de Jésus-Christ
« remplie des torrents de la divinité ; il consiste aussi
« à. voir la sainte Vierge remplie de Jésus-Christ, et à
« voir encore toute la société des saints revêtue de
« Jésus et possédée de lui. L'humanité de Jésus-Christ,
« qui est cette arche admirable où Dieu désire être
« adoré, où il habite en plénitude pour le bien de ses
« créatures méritant de recevoir de l'honneur et des
« louanges : Dieu l'a voulu pourvoir d'une Église,
« où ces honneurs lui fussent rendus en toute sainteté
« et perfection. Il a voulu lui bâtir un temple ; et ce
« temple est la sainte Vierge, qui a suivi Jésus-Christ
« partout pour le louer et le glorifier ²²⁹. »

Tout le fond du Catéchisme chrétien consiste à conduire les âmes, par
degrés, à la plus grande perfection que l'on puisse acquérir sur la terre,
par les mystères de Notre-Seigneur, depuis son Incarnation jusqu'à son
Ascension. Comment donc pourrait-on supposer que le pieux auteur ait

pensé que l'idée, la vue de ces mystères pût être un empêchement aux âmes contemplatives qui désirent servir Dieu dans la pureté de la foi ?

Ce que nous disons de Notre-Seigneur, il faut également le dire des saints et de la sainte Vierge, dont M. Olier recommande si souvent la dévotion aux âmes les plus élevées qu'il avait sous sa direction. Il écrivait, à diverses époques de sa vie : « Ne savez-vous pas

« qu'après la jouissance de Dieu en Jésus-Christ, la
« communion des saints est le plus grand bonheur
« que l'on puisse posséder au ciel et que Dieu veut
« bien que les siens commencent cette communion
« sur la terre ? Qu'il est doux, pendant le cours de
« l'année, d'aller se plonger de saint en saint, dans
« ces douces et heureuses fontaines de grâce !

« L'espérance de la vie future est mon soulage-
« ment et mon parfait repos en la vie présente
« laquelle j'espère heureuse et pleine de joie et de
« bonheur, par la croix et la privation de toutes choses
« en ce monde.

« « Mon Dieu ! que le monde me pèse et que toutes
« les créatures me sont à charge ! Si je ne savais que
« le temps est destiné à la souffrance et à la croix, je
« demanderais souvent à Dieu, avec saint Paul, ma dé-
« livrance et le bonheur de jouir de sa possession...
« Attendons en gémissant le jour qui doit nous réunir
« dans le sein de Dieu en Jésus et Marie ²³⁰. »

M. Olier a laissé en manuscrit un traité des Mystères de Notre-Seigneur,
« mystères qui sont les

« sources fécondes et abondantes dans lesquelles Dieu
« veut qu'on puise les grâces qui sont nécessaires
« pour la sanctification de l'Église et de chacun de
« ses enfants en particulier. Ce sont comme les résér-
« voirs immenses qui contiennent les mérites du Fils
« de Dieu et desquels découlent les torrents des bé-
« nédiction qui renouvellent incessamment les cœurs
« des chrétiens ²³¹. ». Il nous apprend à nous servir

de la méditation de ces mystères, considérés en particulier, pour sanctifier
notre âme, dans quelque état qu'elle soit et en chacun des moments de la

journée. Il y a dans ce traité un article intitulé : Établissement parfait de l'homme intérieur, ou Jésus-Christ en nous.

Le titre seul en indique tout le fond. L'homme intérieur, c'est bien Jésus-Christ vivant en nous pour rendre gloire à Dieu. « Jésus-Christ donc vit au milieu

« de nous, répandu dans nos membres, dans toutes les
« puissances de notre intérieur et de notre extérieur. Il
« n'y a rien de nous où il ne soit présent, et partout
« où notre âme s'étend, là Jésus-Christ est répandu et
« vivant, en sorte qu'il est au fond de l'âme, comme
« en son siège capital ; mais il est étendu en toutes ses
« puissances pour y opérer selon l'usage que Dieu
« veut qu'elle en fasse pour en être honoré...

« Au fond de nous, la charité de Jésus-Christ attire à
« lui nos âmes et fait passer notre intérieur en lui pour
« l'informer et l'abreuver de ses devoirs, nous unis-
« sant à lui dans la simplicité de notre amour ; et par
« là nous rendons plus par charité et religion à Dieu
« en Jésus-Christ, que nous ne pourrions faire par
« l'étendue des considérations du monde.

« Notre-Seigneur est en nous pour user de nous-
« mêmes au service de Dieu. C'est lui qui meut nos
« langues pour parler à sa gloire ; c'est lui qui meut
« nos pas pour aller au service des âmes ; c'est lui
« qui meut nos mains aux œuvres de charité. En un
« mot, il use de tout nous pour la gloire de Dieu. Il
« faut que ce soit l'esprit qui nous anime et nous
« dirige en tout, en lui.

« Il faut pour cela prier Notre-Seigneur qu'il prenne
« possession de tout nous-mêmes, afin qu'il dirige
« tout en sa sainteté et puissance : Dominus dirigal
« corda et corpora vestra in charitale Dei et patientia
« Christi.

« Il faut une mort intérieure et universelle de tout
« nous-mêmes pour avoir le parfait établissement de
« Jésus-Christ en nous, qui veut être en son entier en
« nous... Or cette mort consiste à tenir tout soi-même

« toujours paisible, sans opérations et mouvements
« propres, en sorte que ce soit le seul Esprit qui nous
« meuve et qui nous applique, pour être ainsi vivants
« par l'Esprit seul et ne mêler point l'opération et la
« vie charnelle avec la divine ²³². »

A ces considérations sur l'établissement parfait de l'homme intérieur, en succèdent d'autres sur l'état de foi pure, sur l'oraison de la foi, sur divers états de pureté. M. Olier dit bien que Dieu, dans ces oraisons et dans ces divers états, détache l'âme des choses créées, que ce n'est point par des choses grossières et figuratives qu'il les éclaire et les attire à lui ; mais il ne met pas parmi ces choses la sainte et adorable humanité de Jésus-Christ ; il affirme que si ces âmes ainsi éclairées, attirées et unies à Dieu, sentent
« que Dieu les exauce et se plaît
« plus en leurs prières qu'en celles de toutes les
« autres, c'est qu'elles ne doutent point que ce ne soit
« Notre-Seigneur en elles et son esprit, qui les fait
« agir dans la pureté qu'il désire ; et que Dieu exauce
« en ce qu'il leur fait demander ²³³. »

Ainsi, dans ses écrits imprimés, comme dans ses manuscrits, M. Olier, d'accord avec tous les vrais mystiques, pense que, dans quelque état de perfection qu'une âme soit établie, elle doit considérer notre divin Sauveur comme sa voie, son modèle et la source unique de sa vie ; elle ne peut, elle ne doit rien désirer de plus, que de « vivre en Notre-Seigneur, en la plénitude de sa vertu, dans la perfection de ses voies,
« dans la vérité de ses vertus, dans la communion de
« ses mystères ; de sorte qu'il domine en elle, sur
« tout ce qui lui serait opposé, en son divin Esprit, à
« la gloire de son Père », selon une prière qu'il nous
a laissée, et qu'à Saint-Sulpice on récite deux fois
par jour, à la prière du matin et à celle du soir ²³⁴.

On se tromperait donc étrangement sur la doctrine de M. Olier, si de ce que l'on trouve dans ses Mémoires sur l'union et sur ce qu'il appelle l'absorption en Dieu, on concluait qu'il a donné dans le quiétisme. La vie de ce saint prêtre a toujours été jusqu'à la fin très laborieuse. Missionnaire d'abord, ensuite supérieur du séminaire de Saint-Sulpice et curé, il n'a pas cessé de travailler pour le service de Dieu. Il écrivait en 1652 ces lignes qui sont comme le résumé de sa vie : « Mon adorable Maître m'a confirmé dans

« ce qu'il lui avait plu autrefois de me faire enten-
« dre, que toute la vie chrétienne et intérieure con-
« sistait en trois choses : à prier, à travailler et à
« souffrir... Oh ! que l'espérance est forte et que c'est
« avec raison que Dieu l'a mise entre la foi et la cha-
« rité. Jusqu'à cette heure je n'avais pas été assez
« convaincu de ce que pouvait l'espérance sur un
« cœur chrétien ; quoique la charité présente puisse
« tout, c'est une merveilleuse préparation à la très
« sainte charité, que l'effet de la sainte espérance,
« qui nous rend présentes la charité, la justice et la
« miséricorde de Dieu, lequel rend à chacun dans le
« ciel selon ce qu'il a souffert et opéré pour son
« amour sur la terre ²³⁵. »

Il écrivait dans le même sens à M. de Bretonvilliers : « Aimons, servons,
prions, souffrons. C'est tout « ce que nous avons à faire ²³⁶. »

CHAPITRE VI.

LA SAINTE VIERGE.

Pour suivre le plan que nous avons adopté, nous exposerons dans ce chapitre la doctrine de M. Olier sur la sainte Vierge : la place que la sainte Mère de Jésus-Christ occupe dans le plan de la divine Providence ; dans quel sens elle est considérée comme épouse du Père éternel ; quelle part elle a eue à la génération temporelle du Verbe et à la mission du Saint-Esprit dans les âmes ; enfin, nos devoirs envers elle. Il nous semble utile, comme introduction, de dire quelle a été la dévotion de M. Olier pour la sainte Vierge : les grâces qu'il a reçues par elle ont eu une grande influence sur la direction de ses idées.

§ I. — DÉVOTION DE M. OLIER POUR LA SAINTE VIERGE.

Après la dévotion pour Notre-Seigneur, vivant pour nous dans le saint sacrement, rien n'a été plus cher au cœur de M. Olier que le culte de la très sainte Vierge. Dès sa plus tendre enfance il se plut à l'honorer. L'historien de sa Vie nous rapporte, qu'avant d'apprendre ses leçons il l'invoquait toujours ; et comme si Dieu avait voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait rien apprendre qu'à force d'Ave Maria, comme lui-même l'a déclaré plus tard. Il nous fait connaître, dans ses Mémoires, une pieuse pratique qui entretenait ce recours habituel à Marie. C'était de ne rien entreprendre sans aller auparavant la prier de le lui commander, comme un enfant qui veut dépendre en tout des volontés de sa mère, et de lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. « Je remarquerai ici, dit-
« il, une chose qui paraît ridicule, ou au moins trop
« infantine, mais pourtant j'ai toujours été obligé
« de la continuer. C'est que je n'ai jamais osé me

« servir d'aucun nouveau vêtement, comme d'habits,
« de chapeaux et du reste, sans lui en consacrer le
« premier usage, en allant me présenter à elle à
« Notre-Dame, avec mes nouveaux habits, la priant
« de ne pas souffrir, que, pendant qu'ils seraient à
« mon usage, j'eusse le malheur d'offenser son
« Fils ²³⁷. »

Après avoir étudié la théologie avec succès, il conçut le dessein d'aller à Rome, pour apprendre l'hébreu, et soutenir, en Sorbonne, quelques-unes de ses thèses dans cette langue, comme il en avait déjà soutenu en grec ; mais Dieu, qui avait d'autres desseins sur lui, voulut qu'il éprouvât, en arrivant dans la capitale du monde chrétien, un affaiblissement des yeux, qui ne lui permit pas de se livrer à cette étude, et qui lui fit même craindre de perdre entièrement la vue. Toutes les ressources de l'art ayant été employées sans résultat pour le guérir, il fut poussé par une secrète inspiration de faire le vœu d'aller à Notre-Dame de Lorette.

Ce fut vers la fin du mois de mai de l'année 1630 qu'il se mit en chemin, au fort des chaleurs ; il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence, et fit ce pèlerinage à pied. Un voyage de cinquante lieues, fait dans ces conditions et par un homme déjà affaibli par les remèdes, devait l'épuiser dès les premiers jours ; néanmoins ses entretiens avec Dieu et la sainte Vierge le soutenaient et le soulageaient. Tantôt il récitait le chapelet ; tantôt il se délassait en composant des cantiques à la louange de la reine du ciel. Mais lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire, il fut atteint d'une violente fièvre qui le contraignit de s'arrêter. Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de son voyage ; elles ne répondirent pas à son ardeur ; il ne put s'y rendre qu'en se traînant, pour ainsi dire, sur la route, tant il se trouva affaibli dès la première marche. Cependant, plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures, et les grâces sensibles, augmentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle agréait ce pèlerinage avec les fatigues qu'il endurait pour lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva une très vive impression de joie. « Je sentis alors mon cœur, nous
« dit-il, comme blessé d'un coup de flèche ; ce qui
« me remplit du saint amour de Marie. »

Dès que M. Olier eut mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle est la sainte maison, car il n'osa pas entrer dans cette chapelle avant qu'il ne se fût confessé, il sentit plus fortement ce mouvement de la grâce qui allait opérer en lui une transformation intérieure. Voici ce qu'il nous rapporte lui-même dans ses Mémoires : « En entrant dans l'église
« je fus touché vivement jusqu'à verser des lar-
« mes en abondance. Je fus tellement attendri par
« les caresses de la sainte Vierge, et je ressentis
« des secours si puissants, qu'il fallut me rendre à
« mon Sauveur qui me poursuivait depuis si long-
« temps. Je me trouvai si puissamment touché, et je
« sentis des mouvements si vifs, que tout baigné de
« larmes, je demandai avec instance à la très sainte
« Vierge qu'elle m'obtînt la mort, quand elle pré-
« voirait que je devrais retomber dans mes péchés
« passés, dans lesquels, grâces à Dieu, je ne suis plus
« retombé depuis. Mon Dieu ! qu'ils sont utiles aux
« pécheurs les lieux consacrés à la piété de la sainte
« Vierge ! Ce fut le coup le plus puissant de ma con-
« version ; et, comme cette admirable princesse fait
« plus de bien qu'on n'en demande, au lieu de la
« guérison des yeux du corps que je lui demandais,
« elle me donna celle des yeux de l'âme, qui m'était
« bien plus nécessaire, sans que je le connusse toute-
« fois. En entrant dans l'église je fus guéri soudai-
« nement de la fièvre, en sorte que le médecin étant
« ensuite venu me visiter, me trouva le pouls si re-
« mis, qu'il crut que j'étais arrivé en carrosse. Outre
« que je reçus la guérison de mes yeux, je reçus
« alors un grand désir de la prière ; car je me sou-
« viens que je demandai avec zèle de pouvoir passer
« la nuit en prières dans cette sainte maison, comme
« je l'ai fait ailleurs dans ces lieux dédiés à la très
« sainte Vierge ²³⁸. »

M. Olier retourna à Rome, marchant encore à pied, heureux du succès de son voyage, s'occupant le long du chemin des miséricordes de Dieu et des grandeurs de la sainte Vierge. Il fut bientôt obligé de retourner en France,

par la mort de son père. On remarqua en lui un changement entier dans les habitudes de sa vie. Il avait donné autrefois dans la vanité et la dissipation du monde, il s'appliquait, depuis sa conversion à Lorette, à suivre en tout les maximes évangéliques. Il se débarrassa bientôt de tout l'extérieur du gentilhomme, de sa voiture, de ses laquais ; il s'éloigna de la compagnie des grands, pour vivre dans une simplicité évangélique : dévoué aux œuvres les plus cachées, les moins estimées du monde, il aimait surtout à converser avec les pauvres pour les catéchiser ; il les soulageait dans leurs misères, et par respect pour Notre-Seigneur qu'il vénérât dans leur personne, il baisait leurs pieds, et même leurs plaies les plus dégoûtantes.

Il se préoccupait fort peu du blâme que ce genre de vie lui attirait de la part de ses amis et de ses parents ; mais il éprouva des peines très amères du côté de Dieu. Il fut tourmenté de scrupules qui lui faisaient perdre la paix de l'âme. Au souvenir des grâces qu'il avait reçues à Lorette, il espéra retrouver la lumière et le repos du cœur aux pieds de Notre-Dame de Chartres et il ne fut pas trompé. A peine était-il entré dans l'église cathédrale, qu'il se sentit soulagé des angoisses qui l'opprimaient. Il éprouva cet effet de la bonté de la sainte Vierge, avant même de descendre dans la chapelle souterraine où elle est spécialement honorée.

La dévotion à la sainte Vierge prit de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier, depuis sa promotion au sacerdoce (année 1633), auquel il s'était préparé sous la direction de saint Vincent de Paul. Il fit alors un vœu de servitude à cette auguste Reine ; convaincu qu'après Dieu il lui devait tout ce qu'il était dans l'ordre de la grâce, il voulut ne plus vivre que dans une entière dépendance d'elle, faire toutes ses œuvres dans ses intentions, ne jamais rien refuser, autant qu'il lui serait possible, de ce qu'on lui demandait en son nom. « Ce nom m'est si auguste, di-

« sait-il, et en si grande vénération, que tout en moi
« cède à cela. Je ne sais comment on peut refuser
« quelque chose à cette sainte Maîtresse. »

Ce vœu de servitude fut récompensé par des marques²³⁹ continuelles de protection et d'un amour maternel, que ne cessa de lui donner la sainte Vierge. Elle ne le préserva pas de la souffrance, car il est dans les conditions des enfants de la Vierge des douleurs, de prendre part à la croix du Sauveur ; mais elle le soutint dans ses peines, de sorte que, quelles qu'elles fussent, elle ne l'abandonna jamais. Ainsi, après avoir consacré un certain temps à l'œuvre des missions dans quelques provinces, et quand il était sur

le point d'entreprendre l'œuvre plus capitale du séminaire, il endura un vrai martyre pendant près de dix-huit mois ; nous ne savons si, parmi les saintes âmes que Dieu a fait passer par le feu des tribulations, il y en a une qui ait plus souffert que M. Olier. Cependant il ne se départit jamais alors de l'abandon le plus absolu à la sainte volonté de Dieu, et à l'obéissance à son directeur, et s'il eut de temps en temps un peu de soulagement sensible, il ne le dut qu'à la sainte Vierge.

« Je ne recevais aucun rafraîchissement dans mes
« peines, nous dit-il, sinon quand je pouvais réciter
« mon chapelet, ou faire quelque pèlerinage en
« l'honneur de la très sainte Vierge. » Ce fut dans le sanctuaire de Chartres qu'il commença à revivre intérieurement, pour nous servir de ses expressions ²⁴⁰.

Délivré de ces peines, transformé en homme nouveau par la grâce que Dieu y avait attachée, M. Olier, appelé par la divine Providence à établir le séminaire et à gouverner la paroisse de Saint-Sulpice, ne mit pas de borne à son zèle pour ces deux grandes œuvres qui lui étaient confiées ; et l'un des moyens les plus efficaces d'y réussir fut la dévotion à la sainte Vierge. Il avait tellement à cœur de pénétrer l'âme des jeunes clercs de l'amour de cette auguste Reine du clergé, qu'il en faisait l'objet le plus habituel de ses entretiens. Il plaça, dans les fondations de l'édifice matériel du séminaire, des médailles où la sainte Vierge était représentée couvrant de sa protection la maison avec cette inscription : Per ipsam, cum ipsa et in ipsa, omnis ædificatio crescit in templum Dei. Un grand tableau dû au pinceau de le Brun, et placé au fond de la chapelle, représentait, dans le mystère de la Pentecôte, la sainte Vierge recevant la plénitude des dons du Saint-Esprit. De Marie, ils se répandaient sur les apôtres, pour nous apprendre que toutes les grâces nous viennent par elle, selon cette parole de saint Bernard : Totum nos habere voluit per Mariam. Quand l'édifice du séminaire fut terminé, et avant qu'on en prit possession, M. Olier voulut aller à Chartres pour en offrir les clefs à la patronne de cette ville, comme à la reine de l'établissement. Il célébra la sainte messe, ayant sur lui ces clefs, et conjura la très sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui était son ouvrage, et de la bénir à jamais.

Sous les mêmes inspirations, il consacra solennellement à Marie la paroisse de Saint-Sulpice, dès qu'il en fut chargé, et il fut alors réglé qu'à l'avenir on porterait aux processions la bannière de la sainte Vierge. Il

voulut de plus que chaque mois les enfants se consacraient à elle, et dans ce dessein il fonda une messe, pour le premier samedi du mois, à laquelle assisteraient tous les enfants que l'on instruisait sur la paroisse ²⁴¹.

Une pratique de dévotion de M. Olier était d'offrir le saint sacrifice de la messe dans les intentions de la sainte Vierge. Il faisait célébrer chaque jour trois messes dont le fruit était mis entre les mains de la sainte Vierge considérée, dans la première, comme Reine de l'Église triomphante ; dans la seconde, comme Reine et avocate de l'Église militante ; dans la troisième, comme Reine et consolatrice de l'Église souffrante. De plus, tous les samedis il offrait le divin sacrifice dans les intentions de la sainte Vierge. « Lorsque je

« parlai au Père de Condren, nous rapporte-t-il dans
« ses Mémoires, de l'obligation où je suis par vœu de
« célébrer une messe, à l'intention de la sainte Vierge
« les samedis, ou le jour où je suis plus libre, quand
« le samedi est empêché, il me dit que défunt
« monseigneur le cardinal de Bérulle s'était pareil-
« lement obligé par vœu à la même chose. »

Cette pratique est fondée sur ce que les saints du ciel et la bienheureuse Vierge elle-même, n'obtenant rien que par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, source unique de tous leurs mérites, et se joignant à nous toutes les fois que nous l'offrons sur nos autels, comme nous l'enseignent les prières de la sacrée Liturgie, nous pouvons l'offrir conformément aux demandes qu'ils font à Dieu. On ne peut donc pas douter qu'il ne soit agréable à la sainte Vierge, que nous la priions de disposer elle-même, selon ses intentions, du fruit de la messe que nous célébrons ou des communions que nous faisons. Nous pouvons bien penser que le Fils bien-aimé de Marie, l'apôtre saint Jean, faisait ainsi, quand il vivait avec elle sur la terre ²⁴².

M. Olier avait une grâce particulière pour faire aimer la sainte Vierge ; car il avait lui-même un amour tel, qu'on le voit rarement même dans les saintes âmes. Pendant une grave maladie, qui l'avait mis dans une léthargie dont les médecins ne pouvaient le retirer par leurs remèdes les plus énergiques, privé de l'ouïe et de la parole, il suffisait à l'un de ses pieux amis de prononcer le saint nom de Marie pour qu'aussitôt il reprît connaissance ; il répondait en l'invoquant par le mot maman, comme un petit enfant. Il n'entrait jamais dans sa chambre et il n'en sortait pas, sans lui demander une bénédiction. Il avait fait vœu, pendant ses peines

spirituelles, de réciter tous les jours le chapelet ; plus tard il donna, comme règle au séminaire, cette pieuse pratique, par reconnaissance de la grâce que lui avait faite la sainte Vierge, en empêchant l'établissement sur la paroisse de Saint-Sulpice, d'une communauté dont plusieurs membres étaient infectés de jansénisme, et dont il redoutait la funeste influence sur le séminaire et la paroisse ²⁴³.

Le 21 novembre 1630, se trouvant à Notre-Dame, il demanda à la sainte Vierge ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable ; il crut entendre cette réponse : Préparez-moi des cœurs purs ²⁴⁴.

Ne croyant pas nécessaire de nous étendre davantage sur les pratiques de dévotion de M. Olier envers la sainte Vierge, nous voulons au moins citer une page de ses Mémoires, qui nous initie à ses dispositions intérieures.

Il écrivait à la date du 22 octobre 1649 : « Étant
« à l'oraison, proche une chapelle de Notre-Dame
« et priant Dieu qu'il lui plût de régner en nous dans
« la plénitude de sa vertu et de son amour, il plut à
« la bonté immense de la divine mère de Dieu de
« se faire sentir et de se rendre présente au fond de
« mon intérieur. Cette auguste maîtresse me fit en-
« tendre intellectuellement cette parole : Je veux que
« tu continues, sans me faire entendre davantage...
« Et quoi ! sainte Mère, embrassant amoureusement.
« en mon âme, ses chers pieds, désirez-vous que je
« continue à remplir quelques-uns de vos devoirs et de
« vos dévotions envers la très sainte Trinité, ou bien
« envers Jésus-Christ votre Fils ? Et quelque temps
« après m'avoir laissé languir, cette bonté incompa-
« rable me dit, ce que j'étais bien loin d'attendre et
« ce qui me mit dans un anéantissement incroyable,
« accompagné d'une solide joie et vertu intérieure,
« elle me dit : Je veux que lu continues la vie de Dieu
« en moi, entendant par là qu'elle voulait que la vie
« de Dieu régne en elle, en sa puissance, justice,
« force, prudence, sainteté et autres perfections, que
« cela même fût en moi, en sorte que ce règne fût
« absolu, et la participation de la vie divine passât
« en moi, en ressemblance de la sienne ; de sorte que

« tout l'être humain fût abîmé intérieurement, sous
« les perfections divines. Et me montrant par la foi
« Dieu régnant en elle, pénétrant tout le fond de
« son être, elle voulait qu'en ressemblance je por-
« tasse la perfection de cette même vie.

« Venez, mère d'amour, régner sur votre esclave ; et
« plutôt, que Dieu, auguste en grandeurs, sainteté et
« puissance en vous, use de vous et fasse par vous et
« en vous-même, que je sois tout à lui ; qu'il soit en
« moi, par vous, tout ce qu'il y veut être.

« C'est l'invention de votre amour qui me fait tant
« de bien, et qui me fait même avec tendresse tant
« de bien que Dieu me fait. Amour, qu'à jamais je bé-
« nisse vos bontés et vos amours sur moi ; que j'adore
« dans toute l'éternité, la source des vertus en Dieu,
« le principe de tout bien dans la créature.

« Ce que je puis comprendre de ses paroles et des
« desseins de Dieu sur nous, c'est de nous faire es-
« pérer participation à la vie divine et à ses saintes
« perfections, lesquelles il veut me donner et mettre
« en moi, par les prières et participations de la
« très sainte Vierge, à laquelle je dois le commence-
« ment et tout le progrès de la vie intérieure, malgré
« mes infidélités et mes offenses qui ne lassent point
« la bonté de Dieu ; espérant qu'elle achèvera ce
« qu'elle a commencé, et qu'elle donnera l'achève-
« ment à l'œuvre de Notre-Seigneur, par la conti-
« nuation de ses prières et par son opération sur
« nous ²⁴⁵. »

M. Olier mourut content, dans l'espérance que la sainte Vierge serait toujours connue, vénérée et aimée dans la petite famille qu'il laissait sur la terre.

« J'espère, disait-il, que son saint nom sera béni
« à jamais, dans notre pauvre maison, et tout mon
« désir est de l'imprimer dans l'esprit de mes frères.
« Elle en est la conseillère, la présidente, la tréso-
« rière, la princesse, la reine et toutes choses ²⁴⁶. »

Il donna pour devise à ses enfants ces paroles qu'il avait mises dans les fondations du séminaire : Per ipsam, cum ipsa et in ipsa. Son testament spirituel peut se résumer dans ces paroles : « La vie de Jésus
« en Marie, dans les ardeurs et le zèle qu'elle a pour
« Dieu, doit être la vie qui les anime. Leurs intérêts
« sont les intérêts de Jésus ; leurs désirs et leur es-
« prit sont les désirs et l'Esprit de Jésus vivant dans
« sa sainte Mère ²⁴⁷. »

§ II. — CE QU'EST LA SAINTE VIERGE PAR RAPPORT AUX TROIS PERSONNES ADORABLES DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.

Nous mettrons d'abord ici le commentaire que M. Olier a fait d'un chapitre du livre de la Sagesse. Nous savons que l'Église, en l'insérant dans ses prières liturgiques pour l'office de la très sainte Vierge, applique à Marie des paroles qui, dans leur sens littéral et direct, ont été dites de la sagesse incréée et du Verbe incarné ²⁴⁸.

« Dieu ayant le dessein de toute une éternité de
« sortir hors de soi par les voies de l'amour, et de
« former une famille naissante de lui-même, il a
« fallu premièrement qu'il se pourvût d'une épouse
« qui lui fût une aide semblable à soi ; il a choisi la
« sainte Vierge, fecit in ea adjutorium sanctum sibi,
« de même qu'en voulant former le genre humain
« selon la chair, il choisit à Adam une aide semblable
« à lui de laquelle naquit toute la postérité des
« hommes. Et Adam même dans le paradis terrestre
« était image de Dieu le Père, étant comme parfait en
« son état, et non tiré de la faiblesse et de l'infirmité
« de l'enfance. Dieu lui associe sa femme comme une
« image de la très sainte Vierge, épouse de Dieu le
« Père et son aide en même temps dans l'œuvre de
« l'Église et la formation de Jésus-Christ.

« Dieu le Père ayant à former, pour son chef-
« d'oeuvre et pour le chef de sa famille, un Dieu et
« homme tout ensemble, il s'allie la très sainte
« Vierge, qui est avec lui mère de l'homme, et Dieu
« en elle est le Père d'un Dieu. Ainsi de Dieu le Père
« et de la Vierge mère il naît un Homme-Dieu ; la
« mère étant avec le Père, mère de Dieu, et Dieu
« avec la mère étant père d'un homme ; et le père et
« la mère joints et unis en sainteté forment un
« Homme-Dieu. »

« Dieu le Père est en Marie, sa sainte et sa divine
« épouse, comme son aide très semblable : il est en
« elle non seulement pour commencer son oeuvre,
« mais pour la continuer et l'achever ; il est en elle
« formant son Fils en toute son étendue, in virum
« perfection ; il forme tout Jésus-Christ en lui et en
« tous ses membres, c'est-à-dire que Dieu le Père
« forme en la sainte Vierge Notre-Seigneur et son
« Église. Et ainsi la sainte Vierge est, avec Dieu le
« Père, la mère de Jésus-Christ et de la sainte Église.
« Dieu, qui ne peut aimer sensiblement son Fils ni
« son Église, est, en son épouse la sainte Vierge, l'ai-
« mant sensiblement avec tous ses membres ; la très
« sainte Vierge ne pouvant aimer pleinement Notre-
« Seigneur ni tous ses membres, aime, en Dieu le Père
« qui l'anime de son amour immense, Notre-Seigneur
« et tous ses membres en toute plénitude, in omni
« plenitudine Dei. Elle est perdue, abîmée et absor-
« bée dans l'amour de Dieu le Père vers son Fils et
« vers toute l'Église. Et comme Dieu aime dans elle,
« elle aime aussi en Dieu ; lorsqu'elle aime quel-
« qu'un, Dieu l'aime avec elle, et en elle ; tout ce
« qu'elle veut, Dieu le veut et fait comme elle le
« désire.

« Celui-là est heureux qui est aimé de cette sainte
« épouse qui peut tout sur celui et en celui qui a
« fait et qui opère toutes choses dans le ciel et sur la

« terre. C'est une chose merveilleuse que ce pouvoir
« de la très sainte Vierge en qualité d'épouse, qui a
« tout droit et tout pouvoir sur lui. Il veut ce qu'elle
« veut, il fait du bien à qui lui plaît ; elle n'a qu'à
« vouloir, toutes choses sont faites. C'est une chose
« encore inconcevable, comme Dieu dans l'éternité,
« avant la formation de toutes choses, eut présente à
« son esprit cette divine épouse avec laquelle et dans
« laquelle il créa et forma toutes choses spirituelles
« et temporelles qui sont sorties de lui, anlequam
« quidquam faceret, jam concepta eram. Ayant présente
« son épouse comme son aide pour la formation de
« son œuvre, il ordonnait en elle et avec elle de sa
« demeure et de celle de ses enfants. Son Fils, en
« tant qu'homme, avait besoin d'une demeure tem-
« porelle, comme sa mère aussi ; et pour cela il con-
« suite avec sa mère de sa postérité et de ses descen-
« dants ; il résout avec elle et en sa vue, de former et
« préparer ce monde pour lui servir et à ses mem-
« bres : Dominus possedit me in initio viarum suarum.
« C'est ainsi que l'Église lui applique ces paroles de
« l'Ecclésiastique : Ego ex ore Allissimi prodivi, primo-
« genita ante omnes creaturas. Dieu le Père m'a formée
« premièrement pour sa compagne et son épouse pour
« faire après, avec moi, toute la créature. Il consultait
« avec moi qu'il tenait présente à son esprit, voyant
« dans mon fond ce qui m'eût pu agréer et ce qui
« m'eût pu plaire si j'eusse été au monde ; il a agi
« selon mes désirs, il a agi avec agrément et complai-
« sance pour son épouse, me tenant toujours présente
« à lui, examinant ce qui était le plus conforme à
« mon esprit, qu'il pouvait aisément connaître, selon
« l'étendue de la sagesse qu'il devait répandre en
« mon âme...

« C'est ainsi que Dieu a consulté avec la sainte
« Vierge, ayant présente à son esprit sa divine per-
« sonne devant qu'elle fût dans l'être créé. Et ainsi

« Dieu agissait avec elle, et en elle, alors qu'il médi-
« dait tout l'œuvre extérieur du monde, et même
« l'œuvre intérieure de son Église. Et il ne faut pas
« douter que dans les saintes occupations de l'âme
« de la très sainte Vierge, Dieu ne lui ait fait voir la
« conduite admirable qu'il a tenue sur l'ouvrage du
« monde, et qu'il n'ait eu son agrément et son con-
« sentement sur toutes choses faisant en cela comme
« ces époux qui se promettent de faire ratifier et
« agréer à leurs épouses, quand elles seront en âge,
« ce qu'ils ont fait pour elles par avance, et comme
« le font encore tous les jours les tuteurs pour les
« pupilles.

« C'est ainsi même que Dieu l'a fait paraître une
« fois pour toutes dans l'heure et le moment du
« chef-d'œuvre parfait qu'il a voulu accomplir en
« la très sainte Vierge, qui est comme la clef du bâ-
« timent universel du monde, à savoir Jésus-Christ
« Notre-Seigneur, où l'on voit qu'il exige d'elle, pu-
« bliquement et à la face d'un archange et d'un
« témoin irréprochable de sa cour, ce solennel con-
« sentement pour l'incarnation de son Verbe, faisant
« paraître visiblement ce qu'il avait voulu incessam-
« ment avec elle de toute éternité ; ce consentement
« avait été connu de Dieu le Père devant les temps.
« Dieu avait vu au fond de l'âme de la très sainte
« Vierge, sa chaste épouse, remplie de foi, de
« grâce, de sagesse, de soumission, quel serait
« son sentiment et sa pensée. Dieu voyait son épouse
« présente à lui comme si elle avait eu l'être, quelle est
« sa volonté et disposition, étant pleine de grâce, dont
« il savait la force et la vertu. Et en elle il résolut et
« il détermina avec elle ce saint mystère de toute
« éternité. Dieu en fit tout de même du reste des cir-
« constances qui accompagnent ce grand ouvrage
« qui sont le reste des créatures que Dieu a faites à
« ce dessein et pour l'achèvement de cet œuvre di-

« vin qui comprend tous les membres de Jésus-
« Christ et le reste des créatures nécessaires à leur
« subsistance, car tout en ce monde n'est fait que
« pour Dieu et ses élus.

« Nous voyons par là l'obligation que nous avons
« à Dieu en la très sainte Vierge, laquelle a part à
« tout, et que Dieu, comme un chaste et un fidèle
« époux, prend plaisir de mettre en participation de
« toute sa conduite et de ses œuvres en toutes choses.
« C'est ainsi qu'on ne peut avoir difficulté d'entendre
« ces passages de l'Écriture appliqués par l'Église à
« la très sainte Vierge, et qui sont de grande conso-
« lation aux serviteurs particuliers de la très sainte
« Vierge, dont la grandeur n'est point connue ; il est
« véritable de dire qu'elle est la matrice du monde et
« de l'Église ; la créature universelle et celle qui a
« porté en soi tout l'œuvre de Dieu, étant rendue par-
« ticipante de la toute-puissance, toute sagesse, tout
« amour, toute fécondité, bref, de toutes les perfec-
« tions que Dieu porte en lui-même, qui l'a faite une
« avec lui et l'a préparée de toute éternité pour être
« un principe avec lui de toutes choses aussi bien
« que de son divin Verbe.

« C'est ainsi qu'on entend ces paroles du Sage qui,
« après avoir dit d'elle : Ego ex ore Altissimi prodivi,
« primogenita ante omnes creaturas, ajoute : Ego feci
« in coelis ut oriretur lumen indeficiens. Ce n'a pas été
« seulement en la terre que j'ai contribué à l'accep-
« tation du Verbe dans le divin mystère de l'Incar-
« nation, mais de toute éternité dans le ciel, étant
« présente aux yeux et à l'esprit du Père, mon époux,
« devant qui j'étais aussi présente comme si j'eusse
« été au monde, tirant de moi mon consentement
« pour la génération de son Verbe en la chair, et le
« voyant réellement comme quand je l'ai confirmé a
« l'ange, et comme si effectivement j'eusse déjà été
« formée dans le monde. Et dès lors je fus comme la

« mère et la matrice qui portait en soi toutes les
« créatures. Je renfermais, comme une nue féconde
« qui, dans la douceur de ses eaux, contient les fruits
« qui doivent naître d'elle, toutes les créatures les-
« quelles à présent paraissent dans le monde, sicut
« nebula texi omnem terram. Et, ce qui est de merveil-
« leux en ces paroles de l'Écriture, non seulement la
« sainte Vierge portait en soi, comme une nue, toutes
« les créatures, mais elle-même les formait avec Dieu
« le Père, son adorable époux, qui, la rendant parti-
« cipante de sa toute-puissance et de sa sagesse, for-
« mait en lui et avec lui, toute la créature ; elle for-
« mait l'Église, texi omnem terram.

« Ego in allissimis habitavi, j'habitais avec plaisir
« dans cet abîme de Dieu le Père, qui me tenait per-
« due dans son sein comme épouse ; el thronus meus
« in columna nubis, le trône dans lequel était la toute-
« puissance du Père, qui est cette vertu constante
« et infinie qui porte et soutient toute la créature,
« dans laquelle étant assise et m'en voyant partici-
« pante et revêtue, je disposais toutes choses. C'est
« moi qui donnais toute seule en mon époux, le tour
« à ces grands cieux qui doivent être la demeure de
« la récompense des élus : Gyrum cœli circuivi sola.
« C'est moi qui descendais au profond des abîmes où
« Dieu doit exercer les châtements de sa justice : Et in
« profundum abyssi penetravi, in fluctibus marisambu-
« lavi et in omni terra steli. J'étais présente en esprit
« à toute l'étendue des mers, et il n'y a pas un seul
« recoin de la terre habitable où je n'aie posé le pied
« et où je n'aie été présente, dans les desseins de Dieu,
« mon très fidèle amant, qui n'a rien voulu faire ni
« entreprendre sans ma participation ; et sans commu-
« niquer à ma bassesse la grandeur de ses miséricor-
« des, la profondeur de ses jugements, l'étendue de ses
« grâces et la fécondité de ses richesses : In omni po-
« pulo et in omni gente primatum tenui et omnium

« excellentium et humilium corda virtute calcavi. En
« l'union à mon divin époux et la communion à sa
« toute-puissance, j'ai été reine de toutes les nations, et
« en sa vertu les cœurs des grands comme des plus
« petits se trouvent également assujettis et soumis à sa
« force, et témoignent rechercher en tout cela ma
« paix et mon repos dans le sein de mon chaste époux.
« Je n'ai rien pu trouver qui fît ma consolation et
« ma joie hors de lui, qu'en ceux qui ont l'honneur
« de lui appartenir en qualité d'enfants, et qui doi-
« vent entrer en possession de son saint héritage. La
« créature grossière n'est rien que par rapport aux
« hommes, et d'entre tous les hommes rien n'y est
« estimable que les enfants de Dieu et les membres
« de son Fils Jésus-Christ, qui sont tous les élus, les
« héritiers du Père : In omnibus requiem quæsi et in
« hæreditate Domini morabor.

« Le saint et chaste époux de mon cœur voyant
« mes inclinations, et voyant tous les dégoûts et les
« aversions que j'ai pour les choses extérieures du
« monde, ne pouvant rien souffrir auprès de lui que
« son divin Fils et tous ses membres, il m'a dit et m'a
« commandé, par le droit qu'il a dessus mon âme, me
« rendant les témoignages de son amour et se reposant
« sur moi du soin de sa famille et de la conduite des
« élus : Tunc præcepit et dixit mihi : In Jacob inhabita
« et in Israel hæreditare et in electis meis mitte radices.
« Ma fille et mon épouse, que je veux rendre partici-
« pante de mes plus douces et mes plus saintes opé-
« rations, je veux en vous particulièrement conduire
« mon Église ; demeurez en Jacob, qui est l'image de
« ma famille en qualité de père des douze tribus
« d'Israël : Et in Israel hæreditare ; soyez présente
« à tous les membres de mon Église, que votre grâce
« se dilate dans eux, que vous soyez présente à leur
« intérieur pour être aussi en lui l'héritière univer-
« selle de ma gloire du ciel. Et in electis meis mitte

« radices. Jetez dans mes élus les racines premières
« de leur béatitude, et continuez encore tout le cours
« de leur vie et ne les quittez point que vous ne les
« consommiez dans ma gloire ²⁴⁹. »

Nous trouvons, dans cette paraphrase d'un chapitre du livre de la Sagesse, la doctrine de M. Olier sur les rapports de la sainte Vierge avec les trois personnes de la sainte Trinité. Dans la pensée de M. Olier, la sainte Vierge est épouse du Père éternel ; l'union que Dieu a contractée avec elle est le type du mariage ; Dieu a disposé avec elle, comme un époux avec son épouse, toute l'économie de sa providence sur ce monde. Arrêtons-nous d'abord sur cette idée.

I.

PEUT-ON DIRE QUE LA SAINTE VIERGE EST L'ÉPOUSE DU PÈRE ÉTERNEL ?

M. Olier appelle ordinairement la sainte Vierge épouse du Père éternel, et il l'a toujours honorée sous ce titre. Il croyait même qu'elle devait être considérée en un sens comme épouse du Père seulement, et non d'une autre personne divine. « Dieu le Père,
« dit-il, qui seul peut donner et envoyer la per-
« sonne de son Fils et l'imprimer à l'humanité, veut
« que, dans le mystère de l'Incarnation, Marie soit sa
« véritable et unique épouse, puisqu'il la destine à de-
« venir principe avec lui de la génération temporelle
« du Verbe. »

I. — Pour peu que l'on soit versé dans la lecture des docteurs catholiques et des auteurs mystiques, on sait que ce titre d'épouse, par rapport à la Vierge, a reçu des applications différentes, selon les divers points de vue où l'on s'est mis. Elle a été appelée épouse du Père éternel, parce qu'elle est la mère du Fils unique de la première personne de la Trinité ; épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ son divin Fils, parce qu'elle concourt avec lui à la génération spirituelle des âmes ; épouse du Saint-Esprit, parce que l'incarnation du Verbe est par excellence un acte d'amour, et que les actes qui émanent de la charité de Dieu pour les hommes, sont plus spécialement

attribués au Saint-Esprit ; épouse de la sainte Trinité, épouse des âmes saintes, parce qu'elle produit avec elles des œuvres de perfection. La plus commune de ces dénominations, d'après les écrivains qui ont fait des recueils des titres de la sainte Vierge ²⁵⁰, est celle d'épouse du Père ²⁵¹ ; celle d'épouse du Fils est aussi très souvent employée depuis saint Augustin ; celle d'épouse du Saint-Esprit se trouve plus rarement dans les anciens. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir les mêmes écrivains employer ces titres différents, selon les matières dont ils parlent, ou même selon l'inspiration du moment ; car ces titres sont tous parfaitement fondés, tous incontestablement vrais. Ainsi M. Olier, qui ordinairement, et pour le motif que nous allons dire, honorait la sainte Vierge comme épouse du Père, n'hésitait pas à l'appeler épouse du Saint-Esprit, usage aujourd'hui assez commun. Nous lisons, par exemple, dans une de ses lettres : « Marie, beau nom qui me presse le cœur et qui devrait me l'avoir mille fois enflammé ! Marie, l'amour des saints, fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit ²⁵². »

On ne peut donc pas reprocher à M. Olier d'avoir appelé Marie l'Épouse du Père éternel : mais a-t-il eu raison de dire que, dans le mystère de l'Incarnation, elle est « la véritable et unique épouse du Père éternel » ?

Pour résoudre la question, il faut distinguer trois actes dans le mystère de l'Incarnation : la création du corps et de l'âme de Notre-Seigneur, l'union hypostatique de l'un et de l'autre au Verbe, la mission céleste du Fils. Le premier acte, la création du corps et de l'âme, est l'œuvre des trois personnes ; l'union du corps et de l'âme, prise dans un sens actif, appartient également aux trois personnes : c'est une œuvre de sagesse et de puissance, *ad extra*, comme disent les théologiens ; prise dans le sens passif, elle est exclusivement propre à la seconde personne : le Fils de Dieu seul s'est incarné, comme nous l'enseigne la foi. La mission temporelle du Verbe, en tant qu'elle se rapporte à l'origine du Fils de Dieu, à cause des rapports qui existent entre les missions temporelles et les processions divines, est propre au Père seul.

Cette mission du Fils de Dieu peut, et doit même, il nous semble, être considérée comme une génération temporelle du Fils de Dieu. Il nous suffit de rapporter ici ce que nous avons écrit ailleurs. Plusieurs saints docteurs, entre autres saint Athanase, saint Ambroise, saint Cyrille d'Alexandrie, interprètent du mystère de l'Incarnation ces paroles du second psaume : Le Seigneur me dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.

« Apposite additur es, quod generationem ante sæcula declarat, dit saint Athanase ; orat enim semper filius. Adjecit autem illud : Hodie genui te, ut generationem secundum carnem commonstraret. Illud enim hodie, tempus indicat, quare pro temporali generatione adjiciuntur istæc : hodie genui te. » (Bibliotheca veterum Patrum, t. V, p. 195). L'Église applique les mêmes paroles au mystère de la naissance de Jésus-Christ, dans la messe de Noël ; et saint Paul nous apprend qu'elles s'entendent également de la résurrection de Jésus-Christ (Actes des Apôtres, XIII, 33).

D'après des autorités si respectables, il est permis de dire que le Père éternel engendre son Fils, dans le mystère de l'Incarnation ; non pas sans doute en ce sens que l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine s'opère par voie de génération, mais parce que le Verbe, éternellement engendré du Père, par conséquent engendré au moment où il s'unit à la nature humaine, prend alors une vie nouvelle, devient homme-Dieu, fils naturel et non adoptif du Père éternel, qui seul peut lui dire : Vous êtes mon fils ; aujourd'hui je vous ai engendré. Le Fils de Dieu fait homme n'est pas le Fils de la sainte Trinité, ni le Fils du Saint-Esprit, mais le Fils unique du Père éternel ²⁵³.

Il n'est donc pas contraire à la saine doctrine d'attribuer au Père la génération temporelle du Verbe. Outre que le langage des saintes Écritures et l'usage de l'Église nous autorisent à attribuer, par appropriation, certaines œuvres au Père, d'autres au Fils, d'autres au Saint-Esprit, selon le point de vue auquel on les considère, il y a ici une raison particulière très grave. Nous l'avons déjà fait remarquer : il y a dans l'Incarnation une mission temporelle du Verbe, qui a sa source, son origine, et, s'il est permis de parler ainsi, sa racine dans la génération éternelle, quoique l'effet extérieur et temporaire soit attribué aux trois personnes ; or, les missions temporelles des personnes divines du Fils et du Saint-Esprit sont en rapport avec leur procession éternelle ²⁵⁴. De cette doctrine, M. Olier a eu ce droit de conclure que la sainte Vierge a été admise en participation de la divine fécondité du Père éternel ; et comme le Fils unique de Dieu le Père est en même temps le Fils de la sainte Vierge, il a pu également dire que celle-ci est, considérée sous ce point de vue, et dans ce sens, la véritable et unique épouse du Père éternel ²⁵⁵.

II. — Nous avons ajouté que, selon M. Olier, le mariage spirituel du Père céleste avec la sainte Vierge est « le modèle et le divin prototype de tous les autres mariages ». Les mariages ont néanmoins, comme il le dit au même

endroit, un type encore plus élevé dans la sainte Trinité, où se trouve le vrai prototype de toutes choses, car Dieu est le type de tout ce qui est produit hors de lui. Deus solus est primum omnium exemplar, pour employer les expressions de saint Thomas ²⁵⁶. « Le mariage n'est autre chose que l'expression sainte du Père éternel, qui engendre et
« porte en soi son Verbe, et fait seul, par sa personne,
« ce que le mari et la femme expriment au dehors, en
« produisant ensemble un fils qui est le terme de leur
« génération, l'un engendrant le fils, l'autre portant
« le fruit de la génération ²⁵⁷. »

Il n'y a, ce nous semble, aucune difficulté dans cette doctrine. Le mariage, disions-nous, a son type en Dieu ; nous le voyons, au point le plus élevé, dans la fécondité du Père et dans la génération du Verbe. Nous le voyons aussi dans le mystère de l'Incarnation, où le Père céleste unit son action à celle de la sainte Vierge pour donner une naissance temporelle à son divin Fils ; nous le voyons encore dans l'union de Notre-Seigneur avec l'Église, ainsi que nous l'explique l'apôtre saint Paul : Sacramentum hoc magnum est, dico in Christo et in Ecclesia. De ces divers types ; le plus saillant pour nous, le plus complet, pourrions-nous dire, est celui du Père céleste avec la sainte Vierge, parce que, dans ce mystère, nous apparaît : 1° l'union libre de deux personnes, donnant leur consentement mutuel, le Père qui propose par l'intermédiaire de l'Ange, et la Vierge qui consent, fiat mihi secundum verbum tuum ; 2° l'union indissoluble des deux qui vivront dans des rapports intimes ; 3° une union qui tend à la production d'un Fils, lequel sera semblable aux deux époux ; Fils parfaitement semblable à son Père, par sa nature divine ; aussi ressemblant qu'il est possible à une créature, par les perfections dont la sainte humanité sera douée ; semblable à sa mère, par cette humanité.

Le mariage céleste qui se fait dans l'Incarnation est donc le vrai prototype des alliances matrimoniales qui se contractent sur la terre ²⁵⁸.

III. — Le titre d'épouse du Père éternel, le plus grand, le plus glorieux que Dieu puisse donner à une créature, entraîne des conséquences admirables en faveur de l'auguste Vierge, et bien consolantes pour nous qui sommes ses enfants.

Un des censeurs du livre de la Vie intérieure de Marie reprochait à M. Olier d'avoir supposé que la sainte Vierge existait avant la création du monde, et délibérait avec Dieu sur l'ordre qu'il mettrait dans la disposition

de l'univers, et sur ce qu'il ferait pour la formation de l'Église. C'était prêter bien gratuitement une absurdité à ce respectable prêtre. Nous n'avons pu nous expliquer une pareille imputation qu'en supposant, ou que le censeur ne connaissait pas la langue dans laquelle le livre a été écrit, ou que, le parcourant avec un esprit distrait, il n'avait pas lu ces paroles si nettes, si précises : « Il y avait en Dieu une

« figure qui lui représentait Jésus-Christ et sa mère,
« le Verbe incarné et tous ses membres : dès lors
« Marie était aussi présente aux yeux et à l'esprit de
« Dieu le Père que si elle eût été formée, que si elle
« eût été effectivement dans le monde... C'est pour-
« quoi, dans la plénitude des temps, lorsqu'il aura
« donné l'être à sa sainte Épouse, il lui montrera l'é-
« conomie de ses desseins sur chaque âme et elle les
« agréera expressément. » Nous n'insistons pas ;

M. Olier pouvait-il s'exprimer avec plus de netteté qu'il ne le fait ?

IV. — L'idée que Dieu avait présente à sa pensée, dans le secret de ses conseils éternels, la sainte Épouse qu'il devait se donner dans la plénitude des temps ; qu'il disposait toutes choses, selon sa souveraine sagesse, et d'une manière conforme aux désirs de cette divine Vierge, offre-t-elle une difficulté sérieuse ? Tout ce que Dieu a fait dans le temps n'a-t-il pas été dans sa pensée avant la création du monde ? C'est incontestable. Ne sommes-nous pas autorisé, par la conduite même de l'Église, à rapporter à la sainte Vierge les paroles du livre de la Sagesse qu'a citées M. Olier ? Oui encore ; puisque nous avons été créés, nous aussi, pour être le corps de Jésus-Christ notre chef, dont Marie est le principal membre, et que cette auguste créature était destinée à être mère de Jésus-Christ selon l'humanité, et sa coopératrice dans l'œuvre de la Rédemption.

Nous sommes ainsi bien fondé à penser que, dans la disposition que Dieu donnait à l'univers, destiné à servir de demeure passagère à la sainte Vierge et à tous les membres de Jésus-Christ, il avait présente l'aide qu'il s'était choisie pour la formation de sa famille.

Il nous est également permis de croire, ce qui est pour nous d'un bien autre intérêt, que dès l'éternité Dieu a eu présents les désirs de la très sainte Vierge et les prières qu'elle ferait dans le temps, par rapport à chacun des hommes dont elle devait être la mère et la médiatrice auprès de lui, et qu'il y avait égard. C'est une conséquence de l'ordre que sa sagesse a voulu

suivre dans l'œuvre de notre salut. C'est, en effet, d'après la prévision de ce que Jésus-Christ devait demander et opérer dans le temps pour eux, et de leur correspondance à sa grâce, qu'il a décrété la prédestination et la glorification de ses élus. La maternité divine de Marie, aussi bien que l'Incarnation, ont été résolues de toute éternité par un seul et même décret, comme le déclare le pape Pie IX dans la bulle déjà citée ²⁵⁹. Si Dieu, comme l'ont pensé de graves docteurs, a de toute éternité tenu compte des prières des saints pour la disposition des événements de l'ordre surnaturel, à plus forte raison a-t-il eu égard aux désirs de la très sainte Vierge, qui s'étendent à tous les besoins des âmes.

L'amour de Dieu, en qualité d'époux, est incompréhensible. Il se plaît en la sainte Vierge plus qu'en aucune autre créature. « Dieu le Père a quelque chose,

« quelque tendresse, quelque genre d'amour, qui
« lui est singulier, pour la très sainte Vierge. Et si
« l'on considère Notre-Seigneur en son humanité,
« simplement en elle, séparée de la divinité, il ne
« faut pas douter que le Père n'ait en soi une ten-
« dresse, une union vers son Épouse qu'il n'a point
« pour son Fils. Relinquet homo patrem et matrem, et
« adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una. L'é-
« poux quitte son père et sa mère pour adhérer à son
« épouse et n'être qu'une seule chose avec elle. Con-
« cevons par là que l'amour de l'époux surpasse tout
« amour, passant jusqu'à l'unité avec son épouse ²⁶⁰. »

M. Olier explique lui-même sa pensée, qui paraît d'abord extraordinaire.
« Ce n'est pas, dit-il, que son
« estime soit pareille, ce n'est pas que l'estime de son
« Fils ne surpasse infiniment celle qu'il a pour la très
« sainte Vierge, mais comme le Père est parfait en
« toute sorte de qualités et de conditions, et qu'il porte
« éminemment en soi la perfection de toutes choses,
« il a en lui vers la sainte Vierge l'éminence de l'a-
« mour de l'époux pour la sainte Vierge, son épouse
« et son unique épouse. »

Rien n'est comparable à l'estime et à l'amour de Dieu pour son Fils ; il ne peut pas séparer, dans son estime ni dans son amour, la sainte humanité

de la divinité, qui sont inséparables par le mystère de l'Incarnation ; mais si, par impossible, il considérait l'humanité seule séparée de la divinité, alors, selon M. Olier, Dieu le Père aurait pour la sainte Vierge une tendresse spéciale. Il n'aurait pas porté en chaire, ni dans des écrits publiés pour les fidèles, ces hypothèses impossibles ; il a voulu seulement nous donner une idée de l'amour éminent que Dieu a, comme époux, pour la sainte Vierge.

II.

RAPPORTS DE LA SAINTE VIERGE AVEC LE FILS DE DIEU.

Quand on construit le séminaire de Saint-Sulpice, M. Olier fit dédier l'autel de la Tribune à l'Amour mutuel de Jésus et de Marie. C'est bien le premier mystère que nous considérons, quand nous avons à méditer les rapports de Notre-Seigneur avec la sainte Vierge : l'amour de Jésus pour cette Vierge qu'il s'était choisie pour mère, qu'il avait ornée de tous les dons de la grâce, qu'il avait rendue la plus sainte, la plus pure, la plus aimable des créatures ; l'amour de Marie pour Jésus qu'elle adorait comme son Dieu, qu'elle aimait comme son fils, avec des tendresses inexprimables. Nous contemplons en même temps cette union intime de Marie avec Jésus, qui la rend sa coopératrice dans l'œuvre de la Rédemption, et notre médiatrice auprès de lui ²⁶¹.

Ces pensées sont communes à tous les saints docteurs qui ont parlé de cette auguste Vierge ²⁶². Il y en a qui nous semblent particulières à M. Olier, que du moins nous n'avons pas vues ailleurs, et qui font naître quelques difficultés. Nous lisons dans ses Mémoires :

« La sainte Vierge étant revêtue de la divinité en
« son intérieur, de la divinité du Père qui la rendait
« participante de tout lui-même et de toutes ses
« opérations, puisqu'il la met en participation, visi-
« blement, de ses œuvres immanentes, à savoir de la
« génération de son Verbe ; cette sainte Épouse, imbue
« de toute la puissance du Père, étant toute animée
« de sa vertu, elle est aussi rendue participante de
« ses effets extérieurs, et ressent en son âme son époux
« opérer toutes choses, et de même que l'humanité

« sainte de Jésus-Christ portait en soi et ressentait
« passer en soi toutes les opérations de la divinité,
« comme il le dit en un endroit, *novi virtutem exiisse*
« a me. Je ne puis pas douter que la sainte Vierge,
« dans l'union qu'elle avait avec Dieu le Père, qui
« la rendait une avec lui, et qui habitait en elle pour
« la vivifier et l'animer de tout lui-même, je ne doute
« point, dis-je, qu'elle ne ressentit les opérations de
« Dieu en soi et tous les grands effets qu'il opérât
« en elle par tout le monde, pour son soutien et sa
« consolation, aussi bien que par la génération de
« son Verbe ²⁶³. »

« J'ai vu une chose presque incroyable, à la gloire
« de la très sainte Vierge, c'est la résidence intime du
« Père éternel dans celle qu'il avait choisie pour être
« son extérieur à l'égard de son Fils, se servant d'elle
« pour sa génération extérieure, pour sa conserva-
« tion, sa nourriture et aliment intérieur ; en sorte
« qu'il communiquait tout à ce saint Fils par elle ; et
« il était tellement lui communiquant en elle, qu'elle
« était faite participante de toutes les communications
« du Père au Fils, pour intimes, saintes et divines
« qu'elles fussent ; en sorte qu'elle en ressentait les ef-
« fets... Le Père habitant en Marie, en cette qualité de
« Père, elle sentait en elle, et comme sortir d'elle,
« toutes ces communications du Père et lui semblait
« que ce fût sa substance propre qu'elle répandait en
« lui ; et lui répandait ces lumières qu'elle ne connais-
« sait et la substance qu'elle ne comprenait pas, quoi-
« qu'elle ressentît en elle des effets excessifs et prodi-
« gieux de cette communication divine et paternelle
« en Jésus-Christ. Ainsi Notre-Seigneur tirait toute sa
« substance de sa mère, et se voyait redevable à sa
« mère de tout ce qu'il recevait et faisait sur la terre
« pour la conversion des âmes, puisqu'il ne faisait
« rien que par la vertu du Père qui lui donnait toute
« sa science, son amour, sa substance et sa force ;

« ce qu'il recevait, toutefois, du Père par le passage
« de sa mère et par communication de Dieu en elle.
« Il s'était choisi cette résidence pour opérer exté-
« rieurement en son Verbe, et pour mettre au dehors
« quelque figure extérieure de son titre de Père et
« de ses opérations éternelles en son Fils ; quoique
« Jésus-Christ Notre - Seigneur opère au ciel, ou
« en terre, quoiqu'il vive au dehors de lui-même,
« comme il ne communique rien que par donation
« de son Père, de là vient qu'ayant pris la sainte
« Vierge pour exprimer sa qualité de Père envers
« son Fils, elle est faite participante de tout ce qu'il
« reçoit, et ressent en elle les communications divines
« du Père vers le Fils ²⁶⁴. »

Suit un passage sur la résurrection de Notre-Seigneur, et sur la résurrection spirituelle des âmes.

Quel est le vrai sens de M. Olier, sur la part que la sainte Vierge a eue à la génération du Fils de Dieu ? Comment entend-il ces communications du Père au Fils par l'intermédiaire de la Vierge ? Que faut-il penser en particulier de la part que la sainte Vierge a eue à la résurrection de son divin Fils ?

I. — M. Olier parle ici du mystère de l'Incarnation, qu'il appelle la Génération extérieure du Verbe. Il ne lui est jamais venu à l'esprit l'idée absurde que la Vierge ait eu une part active à la génération éternelle du Verbe. « Au moment de l'Incarnation, nous dit-il, le
« Père seul, et non Marie, ayant donné la substance de
« Dieu au Verbe, comme Verbe, le Père continuait en-
« core, après la consommation de ce mystère, à com-
« muniquer sa substance à son Verbe dans l'humanité,
« à son Verbe fait chair, à l'homme fait Dieu... La
« sainte Vierge devient principe, avec lui, de la géné-
« ration temporelle du Verbe, faisant avec lui dans l'In-
« carnation ce qu'il fait lui seul dans l'éternité ²⁶⁵. »

C'est bien, comme on l'a vu plus haut, une génération extérieure, une sorte d'extension dans l'humanité de la génération éternelle du Verbe ; car Notre-Seigneur, homme-Dieu, est Fils naturel et non adoptif, ainsi que l'Église nous l'enseigne : or il ne peut être Fils unique et naturel de Dieu

qu'à raison de sa génération éternelle dans le sein du Père. En tant qu'homme et homme-Dieu, il n'appartient au Père seul que par cette éternelle génération ; sous les autres rapports, tout ce qu'il est, tout ce qu'il a, doit être attribué aux trois personnes divines, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qui ont agi comme principe unique dans la création du corps et de l'âme de Notre-Seigneur, et dans l'union de l'un et de l'autre à la personne du Verbe ²⁶⁶. Voilà pourquoi la sainte Vierge est devenue la mère du Fils unique du Père éternel, et non la mère du Fils du Saint-Esprit, ni du Fils de la sainte Trinité.

Ce n'est donc qu'à la génération extérieure du Verbe que la sainte Vierge a eu une part active, en consentant à la proposition que l'ange Gabriel lui fit au nom de Dieu, et en donnant de sa chair et de son sang, pour la formation du corps auquel le Fils de Dieu devait s'unir.

Ce que M. Olier dit de la participation de Marie aux œuvres immanentes de Dieu, doit s'entendre de l'incarnation elle-même ; attendu que, si l'on considère la mission temporelle du Fils de Dieu, comme ayant sa racine dans la génération éternelle, ainsi que nous l'avons observé, cette génération est bien, non pas une œuvre, mais un acte immanent.

On pourrait aussi entendre les paroles de M. Olier, d'une participation passive aux actes immanents.

Nous avons observé, ailleurs, que tous les saints sont, en quelque manière, participants ou associés à la génération éternelle du Verbe et à la procession du Saint-Esprit. La vision béatifique dont ils jouissent dans le ciel, n'est-elle pas une participation à l'acte par lequel Dieu se voit et se complaît dans ses perfections ? N'est-ce pas par cet acte que le Père engendre éternellement son Verbe ? N'est-ce pas de la complaisance, de l'amour mutuel du Père et du Verbe, que procède le Saint-Esprit ? Il suit de là que les saints sont associés à ces actes, et devenus participants de la nature divine, *divinæ consortes naturæ*, comme dit le prince des apôtres ; car ils contemplent dans le ciel la divine essence : ils voient, autant qu'il peut être donné à des êtres créés, les relations divines des trois personnes de la sainte Trinité ; ils éprouvent un bonheur inexprimable dans cette contemplation ; ils adhèrent à Dieu et lui sont unis par toutes leurs puissances. C'est bien là une participation à la nature divine.

On conçoit qu'en la sainte Vierge ces effets de grâce ont été portés à un degré de perfection incompréhensible pour nous. Le Père l'ayant élevée à la dignité suréminente de mère de son Fils, il se communiquait à elle et lui

donnait un sentiment profond des lumières et de l'amour qu'il répand éternellement dans son Verbe ²⁶⁷. Qui de nous peut pénétrer dans ces profondeurs ? Saint Bernard, admirant dans une sorte d'extase d'amour ce qui devait se passer dans l'intérieur de Marie pendant ces célestes communications, s'écriait : « Qui potest capere capiat ; quis enim, excepta fortassis illa, quæ hæc sola in se felicitè meruit experiri, intellectu ea capere et ratione discernere possit, qualiter splendor ille inaccessibilis, virginis sese visceribus infuderit ²⁶⁸ ? »

II. — Ceci nous amène à la seconde question : Comment entendre les communications du Père au Fils, par l'intermédiaire de Marie ?

Nous avouons ingénument ne pas comprendre le secret des rapports intimes de Dieu avec la sainte Vierge, relativement à Notre-Seigneur : nous répéterions volontiers les mots que nous venons de citer de saint Bernard ; mais nous ne voyons aucune impossibilité à ce que nous en dit M. Olier.

Notre-Seigneur a été, dès le commencement de sa conception, plein de grâce et de vérité, comme il convenait au Fils de Dieu. Tant qu'il a été dans le sein de la sainte Vierge, Dieu lui communiquait par elle, sa vie humaine ; il vécut dès lors dans une entière dépendance de sa bienheureuse mère ; dans sa première enfance, il lui demeura soumis, ainsi qu'à Joseph. Quelque parfaites que fussent ses lumières, il se conduisit selon la direction qu'il recevait de ses saints parents, parce que tel est l'ordre de la Providence : c'était la volonté de son Père. Durant le reste de sa vie, il a toujours existé une liaison plus intime que nous ne pouvons l'imaginer entre la Mère et le Fils. Nous savons par l'histoire de plusieurs saintes âmes, qu'elles se communiquaient leurs lumières et leurs sentiments, en dehors et indépendamment des sens extérieurs, une même lumière les éclairant, un même esprit les animant ; elles vivaient distinctes, bien entendu, les unes des autres, mais dans une véritable unité d'esprit, de cœur, de conduite. Devons-nous donc regarder comme impossible que Dieu ait voulu unir ainsi l'âme adorable de son divin Fils à l'âme très sainte de la Vierge ; qu'il ait daigné, par amour pour Marie, lui communiquer par elle ses intentions dans les diverses circonstances de sa vie ? Nous ne dirions pas que cela a été ainsi, mais nous comprenons que cela a pu être. Qui sait les dernières limites des grâces que Dieu a faites à Marie, les derniers termes de l'union de Marie avec Jésus ?

Il nous semble, du moins, que l'idée de M. Olier répondrait bien à l'amour mutuel de Jésus et de Marie. Le pieux écrivain se disait : « Quel

plaisir à ce fils et

« quelle joie de recevoir par elle qu'il aimait si ar-
« demment, les dons de Dieu son Père pour agir au
« dehors ; de la voir communier à toutes ces commu-
« nications de son Père, de voir sa mère participante
« de tous les biens du monde et du salut du genre
« humain, participant à toute la vertu, la science,
« l'amour qu'il avait reçu de son Père pour opérer la
« rédemption du monde ²⁶⁹ ! »

III. — Reste une troisième question : Quelle part la sainte Vierge a-t-elle eue à la résurrection de son Fils ?

Nous lisons dans les Mémoires : « Le Père éternel
« qui a ressuscité Notre-Seigneur et qui lui a donné
« une nouvelle vie, une vie divine semblable à son
« état, Dieu qui s'est fait son Père, en ce jour de
« splendeur, Ego hodie genui te : c'est moi qui vous
« ai engendré en ce jour ; vous êtes mon fils, nommé
« et déclaré Fils de Dieu, tandis qu'auparavant vous
« n'étiez que fils de l'homme, fils de David selon la
« chair. En ce jour, le Père éternel, en la très sainte
« Vierge, a ressuscité son Fils, et lui a donné par elle
« une nouvelle vie qu'il a emportée avec lui dans le
« ciel. Il se trouve redevable à la sainte Vierge, par
« son Père, de la vie nouvelle qu'il possède ; en sorte
« que la très sainte Vierge n'est pas seulement mère
« de Jésus-Christ en l'humiliation de la chair, mais
« dans la gloire de l'Esprit ; elle est sa mère, en qua-
« lité de Fils de l'homme.

« C'est pourquoi on ne voit point d'apparition
« de Jésus-Christ à sa très sainte mère après la ré-
« surrection. Il était bon qu'il apparut à ceux et à
« celles qui ignoraient le saint mystère et qui n'y
« avaient point de part, comme à la Madeleine... »
« Il n'en était pas ainsi de sa sainte Mère qui lui avait
« communiqué son état ; Dieu par elle, l'avait ressus-
« cité et engendré à la gloire, étant entrée en com-
« munion de la vie ressuscitée et de la vertu pater-

« nelle et vivifiante, à la vie et l'état divin, avant
« que son cher Fils n'y fût rentré. Dieu s'était répandu
« dans elle, pour faire ce grand effet sur son Fils et lui
« donner une vie semblable à la sienne. Elle est faite
« participante en Dieu le Père, de la vie divine,
« et de la vertu de ressusciter Jésus-Christ ²⁷⁰. »

C'est une conséquence de l'union qu'il a plu à Dieu d'établir entre lui et la bienheureuse Vierge, conséquence du consentement qu'elle a librement donné à la proposition que Dieu lui a faite, et dont nous avons parlé plus haut. Ayant ainsi consenti à devenir l'épouse du Père éternel et la mère du Verbe incarné, elle est devenue participante de toutes les suites de ce mystère, de la résurrection de son divin fils, comme des autres mystères de sa vie.

M. Olier, bien qu'il semble, dans les dernières phrases transcrites, attribuer à Marie la résurrection de Jésus-Christ, explique plus nettement sa pensée dès les premières lignes de ce passage et dans plusieurs autres parties de ses écrits. Il a commencé par nous dire que le Père éternel a ressuscité Jésus-Christ, et qu'il est devenu son Père à un nouveau titre, en lui- communiquant une vie nouvelle, une vie glorieuse, telle qu'elle convient à son fils. Marie n'a donc influé sur ce mystère que par ses prières et par une très parfaite adhésion à l'acte divin de son céleste Époux.

La résurrection est très justement attribuée au Père, pour les raisons que nous venons de dire ; elle est aussi l'œuvre de Notre-Seigneur, Dieu-homme, qui nous a déclaré qu'il quittait la vie, par une mort volontaire, et qu'il la reprendrait quand il le voudrait ; elle est l'œuvre de la très sainte Trinité, comme le sont tous les actes extérieurs à Dieu, opera ad extra ; et enfin nous l'attribuons aussi à la sainte Vierge, que Dieu a voulu associer à sa puissance et à ses actes, en tout ce qui concerne Jésus-Christ, son divin fils.

III.

RAPPORTS DE LA SAINTE VIERGE AVEC LE SAINT-ESPRIT.

Les rapports de la Vierge avec la troisième personne de la sainte Trinité, ne sont pas moins propres à nous inspirer un très profond respect pour elle,

et une grande confiance en sa protection.

Que nous honorions Marie comme le tabernacle du Saint-Esprit, ou comme son épouse, selon l'usage qui a prévalu dans ces derniers temps, elle est par son union avec lui la distributrice des grâces ; ce qui a fait dire à saint Bernardin : « Tempore quo concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem, seu auctoritatem obtinuit Maria, in omni Spiritus sancti processione temporalis, ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem ²⁷¹. »

Ce sont à peu près les expressions de M. Olier : « Ce
« n'est pas que Marie unie au Saint-Esprit, donne la
« substance de Dieu, comme elle ne la donne pas non
« plus au Verbe ; mais le Saint-Esprit étant produit
« en elle, tous les dons, toutes les vertus, toutes les
« grâces du Saint-Esprit, sont administrés par les
« mains de Marie, et comme elle le veut. Car si le
« Fils produit le Saint-Esprit par une même aspira-
« tion avec le Père, il ne le produit pas hors de soi,
« comme font les mères de la terre, à l'égard de leur
« production. Il le produit en soi-même par une
« action immanente, et par conséquent dans le sein
« même de Marie, où lui-même est continuellement
« engendré de son Père, en sorte que par leur amour
« actif le Père et le Fils produisent dans la sainte
« Vierge tout leur amour, c'est-à-dire le Saint-Es-
« prit ²⁷². »

« Dieu est en Marie répandant dans les hommes sa
« vie divine, vie de grâce et d'amour ; la vie spiri-
« tuelle où nous sommes ressuscités en esprit et faits
« participants de la vie de Dieu, qui est la vie de la
« foi ; vie lumineuse, vie de splendeur, vie de lumière
« intérieure, mais vie aussi d'amour de Dieu. Vie sainte
« qui sépare notre âme de tout charnel et profane.
« et la rend tendant seulement à Dieu. C'est cette vie
« nouvelle dont parle si souvent saint Paul, in novitate
« vitæ ; et de même saint Jean qui parle tant de vie,
« de lumière et d'amour. C'est justement la vie, la

« vie intérieure et divine qui nous éclaire intérieu-
« rement sur ces mystères que nous ne voyons pas des
« yeux du corps, et que la lumière divine nous fait
« voir dans l'esprit, en même temps qu'elle nous en
« donne l'amour ²⁷³. »

Voilà ce qu'opère en nous le Saint-Esprit que nous recevons, en nous unissant à la bienheureuse Vierge. C'est pour inculquer cette pensée dans l'esprit et l'imprimer dans le cœur des ecclésiastiques, que M. Olier fit peindre par Le Brun le tableau dont nous avons parlé plus haut. Quoique Dieu n'eût pas voulu que cette bienheureuse Vierge fût présente à la Cène, parce qu'elle ne devait pas être consacrée prêtre, elle se trouva cependant dans le cénacle pour y recevoir, avec les dons du Saint-Esprit, l'esprit et la grâce apostoliques, c'est-à-dire le zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Et Dieu voulut par là apprendre « à l'Église, que jamais elle ne serait re-

« nouvelée, qu'en la société de Marie et qu'en parti-
« cipant à son Esprit ». Pour rendre cette idée sensible, ce bon prêtre eut soin que le tableau principal de la chapelle représentât l'auguste Reine du clergé, remplie du Saint-Esprit et établie comme le canal qui le répand sur tous les ministres sacrés et sur tous les fidèles. Dans cette belle composition, la sainte Vierge, placée sur un lieu éminent, semble en effet recevoir la plénitude de l'Esprit-Saint, qui se divise ensuite par parties, sur les apôtres et sur le reste de l'assemblée ²⁷⁴.

Bossuet explique admirablement cette doctrine, dans un sermon sur la conception de la sainte Vierge. « Dieu ayant voulu nous donner une fois Jésus-Christ par la très sainte Vierge, cet ordre ne se change plus, et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est, et il sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle, une fois, le principe universel de la grâce, nous en recevrons encore, par son entremise, les dernières applications, dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne ²⁷⁵. »

§ III. — CE QUE LA SAINTE VIERGE EST PAR RAPPORT A L'ÉGLISE, AUX CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES ET AUX AMES.

I. — Les rapports de la sainte Vierge avec les trois personnes de l'adorable Trinité, nous révèlent ce qu'elle est pour l'Église, que saint Paul appelle le corps. et la plénitude de Jésus-Christ, corpus ipsius et plenitudo ejus. « La véritable et naturelle médiatrice de

« l'Église auprès de Jésus-Christ, est la très sainte
« Vierge, dit M. Olier. Dieu l'a instituée dans l'écono-
« mie du salut des hommes ; il n'a pas voulu que
« son fils naquît comme Adam, dans un état parfait,
« ne dépendant d'aucune créature, pour sa concep-
« tion et sa naissance au monde. Il a voulu que la
« très sainte Vierge le donnât à l'Église et que ce fut
« d'elle qu'il reçût l'être. Dieu voulut même pour cela
« en tirer le consentement pour la rendre plus par-
« faitement mère et plus maîtresse de la vie de son
« fils, que le reste des mères, qui souvent conçoivent
« et engendrent contre leur volonté ; et quand elles dé-
« sirent, en général, concevoir, elles ne sont pas mai-
« tresses et ne savent pas ce qui doit naître d'elles.

« Dieu, par cette conduite pleine de révérence et
« d'amour envers sa sainte épouse et cette auguste
« mère de son Fils, fait voir l'estime qu'il en fait,
« l'établissant comme la médiatrice du don sacré de
« son Fils à l'Église et la fait dépositaire amoureuse et
« fidèle de son trésor, pour le rachat des hommes :
« Dieu apprend ainsi aux hommes et à toute l'Église,
« d'aller à la très sainte Vierge, comme au tabernacle
« et au sanctuaire où habite et repose l'objet de ses
« délices et de ses complaisances.

« Jésus-Christ prend tout son plaisir en sa mère ; il
« est ravi d'être honoré, servi, prié de tous ses mem-
« bres par elle, afin de l'avoir autant de fois présente
« à lui, et autant de fois présente à l'Église qu'il y a
« de fidèles. Telle est la nature de l'amour, de voir
« partout ce que l'on aime, d'en entendre toujours
« parler, et aussi de donner toutes grâces, et d'accor-
« der tout don par elle. De là vient que l'Église n'offre
« jamais de louange à Dieu en Jésus-Christ que ce ne

« soit par la très sainte Vierge : d'où vient qu'à toutes
« les heures canoniales, après avoir récité tout
« bas le Pater, comme la louange et la prière de
« Jésus-Christ..., elle ajoute partout l'Ave Maria, afin
« d'apprendre à ses enfants que pour avoir accès à
« l'union de Jésus-Christ et des louanges qu'il rend
« à Dieu, ce doit être par le moyen de la très sainte
« Vierge, en s'unissant à elle pour pouvoir communier
« à la louange vers Dieu, et aussi pour rendre à sa
« personne, ce qui lui appartient, comme étant la
« personne en laquelle Dieu le Père veut être ho-
« noré.

« Si Dieu a usé de cette convenance de faire son Fils
« homme, afin de faciliter à l'homme l'accès, par un
« Dieu qui fût homme, l'Église peut bien user de cette
« même bienséance, que de donner accès à ce Dieu
« homme, par la première et la plus sainte créature
« qui soit parmi les hommes ; suivant surtout les or-
« dres qu'il a gardés de son Fils vers les hommes
« comme nous l'avons marqué ²⁷⁶. «

« Le Saint-Esprit, dans la conduite des fidèles, les
« appelle tous à l'union : il oblige chaque particulier
« à s'unir à tous ses frères et à toute l'Église pour
« faire ses prières et ses œuvres ; c'est ainsi que Notre-
« Seigneur l'avait appris aux apôtres en leur disant
« qu'ils priassent toujours au nom de tous : Pater
« noster, n'appelant pas Dieu son père particulier,
« mais notre Père, le Père de tous, ne demandant pas
« ses besoins privément, mais les besoins de tous en-
« semble : Panem nostrum ; debita nostra.

« Or il est très certain, selon les Pères de l'Église,
« que la très sainte Vierge est une expression de l'É-
« glise universelle, qui porte en soi, en éminence,
« tout ce que Jésus-Christ répand et distribue par elle,
« dans le reste des hommes ; et comme dit saint Jé-
« rôme, Notre-Seigneur s'est répandu en elle en plé-
« nitude et dans les autres par parcelles ; et comme

« Dieu le Père a mis en Jésus-Christ la plénitude de sa
« vie pour les hommes ; il a versé en sa divine mère
« la plénitude de ce qu'il peut communiquer de grâ-
« ces, pour la distribuer par elle à tous ses membres
« et les vivifier de sa vertu. »

« Il n'y a qu'à s'unir à la très sainte Vierge, pour y
« trouver en unité toute l'Église ensemble ; il n'y a
« qu'à s'unir à ce centre divin où aboutissent toutes
« les lignes et les fidèles de tout le monde. Là Notre-
« Seigneur est le cœur et le centre de toute l'Église ;
« la sainte Vierge est le premier cercle qui l'envi-
« ronne, par lequel il faut passer pour aller à Jésus-
« Christ, qui est ravi de demeurer caché, investi,
« enveloppé sous sa mère, afin qu'elle soit aimée, en-
« vironnée et recherchée pour parvenir à lui ²⁷⁷. »

II. — La sainte Vierge est un modèle parfait pour tous les fidèles, et nous avons en elle une source de grâces pour toutes les conditions de la vie ; elle est surtout, à un titre spécial, la mère, la supérieure, l'inspiratrice des congrégations religieuses et du clergé.

Les vierges la regardent comme leur reine, et étudient en elle l'humilité, le détachement du monde et d'elles-mêmes, pour être dignes de posséder, avec elle, Jésus, leur divin époux, leur tout et leur vie.

Les personnes qui sont dans le mariage la regardent comme leur modèle dans l'union du cœur et dans la charité parfaite avec lesquelles elle a vécu en compagnie de saint Joseph.

Dieu a voulu de même que le clergé regardât la sainte Vierge comme la reine et le modèle de sa perfection. Cette bienheureuse Vierge entra au temple, comme prêtre, le jour de la Présentation. Ayant à offrir un jour à Dieu le sacrifice de son fils, sur le Calvaire, elle devait en avoir l'esprit en éminence ; cet esprit la faisait entrer dans le temple et prendre quelque part aux travaux des prêtres ; « elle

« s'exerçait avec eux au ministère de la prêtrise,
« offrant avec eux des victimes à Dieu, et offrant, en
« foi, Jésus-Christ sous autant de figures qu'il y
« avait d'hosties ; voyant, en attente, le sacrifice de
« Celui qui devait sauver le monde et qui serait en

« même temps le prêtre, la victime et le temple de
« son propre et divin sacrifice.

« O prêtre saint et admirable, prêtre invisible,
« prêtre d'esprit, prêtre divin, vivant en terre, et
« faisant ses saintes fonctions, sans être vue des
« hommes, mais honorée seulement des Esprits bien-
« heureux et chérie de Dieu même ²⁷⁸. »

Ce titre de prêtre, attribué à la sainte Vierge, n'a rien d'étrange pour nous. Plusieurs saints le lui avaient donné longtemps avant M. Olier, entre autres saint Jean Damascène, saint Épiphane, saint André de Crète, Albert le Grand ²⁷⁹. Les simples fidèles, quand ils sont animés de l'esprit chrétien, participent, en une certaine manière, à la grâce et au ministère du sacerdoce : *Domus spiritualis*, leur écrit saint Pierre, *sacerdotium sanctum*, *offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum* ²⁸⁰. Combien plus devons-nous honorer ce sacerdoce spirituel en la sainte Vierge ?

Le saint clergé étant la partie de l'Église la plus sainte et la plus éminente, se trouve le plus proche de la grandeur de la très sainte Vierge ; il doit par conséquent lui être plus uni, et avoir une participation particulière à sa grâce.

Il n'y a point d'état ni d'ordre dans le clergé, qui ne puisse voir la sainte Vierge dans l'exercice de son ministère... Les clercs la contempleront se présentant au temple, comme patronne de la cléricature et pleine de son esprit ; donnant l'exemple de la séparation du siècle et de l'application à Dieu. Les clercs promus aux ordres mineurs et au sous-diaconat, pourront considérer la sainte Vierge servant les prêtres dans le temple et s'appliquant au service des autels. Les diacres, qui offrent le sacrifice avec le prêtre, contempleront la sainte Vierge sur le Calvaire, offrant avec Jésus-Christ l'hostie de la rédemption. Les prêtres respecteront la sainte Vierge offrant elle-même son fils à Dieu le Père, par ses mains, dans le mystère de la Purification.

« Les hommes apostoliques honoreront la sainte
« Vierge en son apostolat, visitant sa cousine, lui
« annonçant Jésus-Christ, portant la grâce à elle
« et à son fils saint Jean. Les prélats et les pontifes
« honoreront la sainte Vierge sanctifiant et confir-
« mant saint Jean dans la grâce ; remplissant de

« l'esprit apostolique le fils du grand prêtre, envoyé
« du Père pour être son apôtre, qui reçoit la grâce de
« son apostolat pour faire connaître Jésus-Christ ²⁸¹. »

M. Olier appliquait ces considérations à toutes les congrégations formées dans le sein de l'Église, quel que fût le genre de vie, contemplatif ou actif, auquel elles fussent dévouées : quelle que soit la diversité de leur but immédiat, tous ces saints instituts vénèrent et aiment la sainte Vierge comme leur mère, leur modèle et leur patronne.

Voilà pourquoi M. Olier, inspiré de Dieu pour travailler à l'œuvre des séminaires, n'eut rien plus à cœur, comme nous l'avons vu, que d'établir le séminaire de la compagnie de Saint-Sulpice sur la dévotion au très saint sacrement et à la sainte Vierge.

« Ayant à travailler, disait-il, et à prier pour le re-
« nouvellement de l'Église, et surtout pour le saint
« clergé, qui est la voie dont Dieu se sert à cette
« heure visiblement, il ne faut point aller ailleurs,
« ni prétendre trouver Jésus-Christ dans un mystère
« plus saint, plus abondant, plus riche et plus puis-
« sant qu'en celui de Jésus en Marie... Si bien que
« la dévotion importante et solide de la maison
« doit être, selon que Jésus a réglé et ordonné les
« choses, par dépendance d'elle à Marie, comme à
« la hiérarchie première où Jésus habite en sa plé-
« nitude de ressemblance et de communion ²⁸². »

III. Ce que la sainte Vierge est pour l'Église, pour le clergé, pour les congrégations religieuses, elle l'est aussi pour toutes les âmes qui l'invoquent avec confiance.

« C'est l'avantage, le bonheur et la joie de tous les
« fidèles, en quelque état qu'ils soient : s'ils sont pé-
« cheurs, ils ont de quoi modérer les craintes de leur
« juge, par l'accès de la sainte Vierge, qui n'use d'au-
« cun rebut pour les pécheurs, n'étant qu'avocate
« et point juge des hommes pendant leur vie. Dieu a
« donné tout jugement à son Fils, omne judicium dedit
« filio et non à sa mère, qu'il a revêtue seulement

« de ses entrailles de tendresse et de miséricorde
« pour les hommes. Elle reçoit tous les pécheurs avec
« bonté comme ceux que le Père aime en elle ; les-
« quels par leur malheur de péché lui ont procuré
« d'être mère du Sauveur des hommes ²⁸³. »

Elle aime les justes, qu'elle aide à faire des progrès dans l'amour de son divin Fils ; elle se complaît dans les âmes plus parfaites, en qui elle voit des traits de ressemblance plus grande avec ce Fils, objet de ses délices. Elle porte la bonté pour quelques-unes de ces âmes d'élite, jusqu'à contracter avec elles des liens plus intimes. Nous avons vu, plus haut, que des saints lui ont donné le titre de sponsa animarum sanctarum et d'autres titres analogues ²⁸⁴. Nous lisons dans les mémoires que les Bollandistes ont recueillis sur la vie du bienheureux Herman Joseph, de l'ordre des Prémontrés, que ce saint, ayant honoré la sainte Vierge dès sa plus tendre enfance, avec la plus touchante simplicité, eut un jour une vision céleste dans le chœur de l'église. La sainte Vierge lui apparut, environnée de deux anges, et daigna lui dire qu'elle agréait de le prendre pour son époux spirituel, et que désormais il s'appellerait Joseph. Le saint, tout confus et tremblant de cette faveur extraordinaire, n'osait regarder la Vierge, mais dès ce moment il sentit dans son cœur succéder à cette frayeur une joie inexprimable ; il l'aima plus qu'il ne l'avait jamais aimée et, jusqu'à la mort, il ne cessa de lui donner, dans la simplicité de son âme, des marques de sa tendresse ²⁸⁵.

Ce trait n'est pas unique dans la vie des saints : il nous donne une idée de l'union très intime qu'il plaît à la sainte Vierge de contracter avec certaines âmes, en récompense de la pureté et de la simplicité de leur amour pour elle. Nous avons été dès lors moins surpris, quand nous avons lu ce que M. Olier rapporte, dans ses Mémoires, de la faveur qu'il avait reçue de la sainte Vierge.

« A la gloire de Dieu... Il plut à cette divine mère,
« après m'avoir humilié, selon sa bonté ordinaire,
« de se faire sentir, se tenant un peu éloignée, m'im-
« primant un désir très ardent dans le cœur de l'at-
« tirer à moi, pour jouir de l'intime union de sa
« présence ; ce qu'elle fit, après s'être longtemps
« fait désirer, appeler et demander, selon les ins-
« tances ordinaires du saint amour, qui ne sait point

« de bornes ni de modération en ses demandes. Cette
« occupation dura l'espace de trois heures, après
« quoi il lui plut me faire un honneur, auquel je
« n'eusse jamais pensé, bien moins jamais osé espérer,
« ne croyant pas que cette auguste reine, que les
« anges sont indignes d'adorer, voulût s'abaisser
« jusqu'à la grâce dont il lui plut d'honorer cette
« vile et chétive créature ; que je n'aurais la har-
« diesse d'écrire, sans l'obéissance que je dois à mes
« supérieurs, et le respect que l'on doit à l'amour de
« la très sainte Vierge vers l'Église et les ministres
« de son Fils. Elle me fit donc l'honneur, dans cet
« entretien, de me faire entendre qu'elle était mon
« épouse ; ce qui m'était d'une grande confusion ;
« et je ne pouvais pas comprendre l'excès de cette
« grâce. A quoi elle me fit la grâce de me répondre :
« Mon Fils est bien l'époux des âmes, je veux bien en
« être l'épouse...

« A ma confusion je dirai encore que cette divine
« Mère, pour répondre à cette qualité d'épouse, étant
« dans sa chapelle de Chartres, où elle-même avait
« voulu que je vinsse la remercier de ses bontés, et
« en particulier de cet honneur dernier, elle me
« traita de mille noms d'amour, entre autres me
« fit entendre que j'étais ses délices en la terre, ce qui
« était pour moi un nom nouveau que je n'avais
« jamais reçu de sa bonté. Auparavant, elle m'a-
« vait fait la grâce de me faire comprendre une
« abnégation universelle de tout moi-même. Cette
« divine Mère me dit, pendant cette opération si
« forte : Je demande cette abnégation pour mon Fils,
« afin qu'il s'établisse en toute plénitude en votre
« âme ²⁸⁶. »

M. Olier écrivait quelques jours après : « Il a plu
« à la divine Mère, en l'oraison, de me dire au plus
« profond de l'âme : N'est-ce pas moi qui suis ton
« Épouse ? à quoi ne pouvant lui répondre que par

« mes larmes, je demeurais en silence, confus en sa
« présence, l’embrassant au fond de mon âme, en-
« tendant bien ce qu’elle voulait me dire, comme si
« elle m’eût interrogé, et si elle m’eût demandé
« si mon cœur n’était pas dégagé de tout l’être in-
« férieur pour le posséder en elle seule ; ensuite de
« quoi je lui ai répondu, ou le fond de mon âme lui
« faisait entendre virtuellement : Ah ! mon amour !
« vous le savez, cette grâce m’est incomparable de pou-
« voir aimer en vous, en sainteté parfaite, sous votre
« être divin, tout ce qui vous est aimable et que vous
« portez en vous. Mon corps, mon âme, mon bien et
« tout ce que je suis est consacré à la céleste amante,
« résidente en Dieu, remplie de Dieu. Mon âme, divine
« Épouse, est employée uniquement à vous aimer. En-
« suite de cela, cette céleste amante s’est retirée dans
« le sein de Dieu, si profondément perdue et abîmée
« qu’à peine pouvais-je l’apercevoir ²⁸⁷. »

L’effet de ces communications fut très remarquable en la vie de M. Olier. Il se trouva dans un oubli de lui-même plus grand que jamais, avec le désir unique de plaire à Notre-Seigneur en sa sainte Mère, et une si tendre et si forte confiance en elle, qu’il ne pouvait plus avoir d’autre intention dans ses œuvres que d’accomplir sa sainte volonté, lui abandonnant sa conduite, celle du séminaire et de toutes choses avec la douceur, la simplicité et le calme que le Saint-Esprit produit dans les âmes qu’il possède.

Nous ne pouvons que respecter, bénir et aimer cette conduite de Notre-Seigneur, qui daigne donner à son Église, au clergé, aux congrégations religieuses, aux simples fidèles, et d’une manière spéciale aux âmes les plus désireuses de lui plaire, sa sainte Mère, comme protectrice, soutien et consolation. Vita dulcedo et spes nostra, salve.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire, en terminant ce chapitre, deux observations.

La première est que les termes, adorer, adorable, divin, qu’aujourd’hui nous n’appliquons qu’à Dieu seul, ont été souvent employés autrefois, comme ils le sont dans le style des divines Écritures, pour les saints, et ne signifient alors que le respect religieux, la vénération dont les saints sont l’objet. C’est dans ce sens que M. Olier s’en sert assez souvent, quand il

parle de la bienheureuse Vierge Marie, et, de temps en temps aussi, quand il parle des saints ²⁸⁸.

La seconde observation est relative aux termes d'époux et d'épouse, que l'on hésiterait aujourd' hui à employer, pour exprimer la sainte union de deux âmes, parce que les hommes charnels, et ignorants du langage des saints, y attacheraient des idées conformes à leurs dispositions ; mais les auteurs mystiques ont très fréquemment employé ces expressions comme on a pu s'en convaincre par quelques citations que nous avons faites, en traitant les rapports de la sainte Vierge avec le Père éternel et avec le Saint-Esprit.

Un auteur tout récent de la vie de sainte Colette nous rappelle que Dieu, charmé de la pureté de cette bienheureuse, la donna pour épouse à saint Jean, et que l'apôtre laissa à la sainte un anneau d'or comme gage de leur mariage mystique ²⁸⁹.

CHAPITRE VII.

OFFICES DE LA VIE INTÉRIEURE DE NOTRE-SEIGNEUR ET DE LA SAINTE VIERGE.

La dévotion essentielle et fondamentale du séminaire de Saint-Sulpice, on l'a vu dans les deux derniers chapitres, se résume dans ces paroles de M. Olier :

« Il faut, pour répondre aux desseins de Dieu, que
« nous inspirions à la jeunesse les sentiments et les
« vertus de Jésus-Christ, et qu'il vive dans chacun
« aussi réellement que dans l'Apôtre, qui disait : « Je
« vis, mais non pas moi ; c'est Jésus-Christ qui vit en
« moi. » Cette vie de Notre-Seigneur en nous est, selon l'ordre de sa
providence, inséparable des dispositions intérieures de la sainte Vierge, dans
lesquelles nous devons nous établir. « Jésus-Christ, qui vit dans
« les saintes âmes, ce sont encore les paroles de
« M. Olier, ne communique sa vie à personne avec
« autant de plénitude qu'à sa très sainte Mère. La
« communication qu'il en a faite au corps de l'Église
« est elle-même bien inférieure à celle-là. Marie est
« comme un sacrement sous lequel il distribue ses
« biens et ses grâces, et c'est à cette source si féconde,
« que les âmes doivent aller puiser la vie de Jésus-
« Christ ²⁹⁰. »

I. — Les disciples de M. Olier, ses successeurs immédiats, désireux de conserver dans la compagnie de Saint-Sulpice les traditions qu'ils en avaient reçues, composèrent des offices propres du Sacerdoce de Notre-Seigneur, de son divin Intérieur et de l'Intérieur de la sainte Vierge, et les soumirent à l'approbation du cardinal de Vendôme, légat a latere du pape Clément IX. Ce prélat, par une ordonnance datée du 15 mai 1668, approuva d'abord, par autorité apostolique, l'office de l'Intérieur de Notre-Seigneur ; et, le 30 du même mois, il donna une égale approbation aux offices du

Sacerdoce et de l'Intérieur de la sainte Vierge. Il autorisait, par ces décrets, la récitation et la célébration de ces offices par les prêtres de Saint-Sulpice dans leurs séminaires et dans ceux qu'ils dirigeraient dans la suite. Ces mêmes offices furent approuvés par Pie VI, pendant la Révolution, pour les prêtres de la compagnie que M. Émery avait envoyés à Baltimore, dans les États-Unis d'Amérique. Le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, adressa l'indult du Souverain Pontife à Jean Carroll, évêque de Baltimore. Il est dit dans la lettre du préfet de la Propagande : « Sacerdotibus qui e seminario Sancti Sulpitii Parisiorum Baltimori commigrarunt, ut iis liceat officia propria seminarii Parisiensis, prout antea consueverunt... Indultum ipsis impetravimus a sanctissimo Domino Nostro, cujus exemplar ad te mittimus. Ex eo intelliges plurimi nos facere presbyteros illos, eorumque operam apud nos mirifice commendari ²⁹¹. » Enfin le pape Pie IX, de vénérable et sainte mémoire, a daigné confirmer ces autorisations, par un oracle de vive voix, donné à M. de Ségur, alors auditeur de la Rote, et une seconde fois à M. Faillon, procureur de la compagnie de Saint-Sulpice, quand celui-ci eut fait, selon les intentions du Pontife, quelques modifications à nos offices, pour les ramener à leur forme première (23 mai 1866). Un exemplaire des offices du Sacerdoce, de l'Intérieur de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, fut alors déposé dans les archives de la S. Congrégation des Rites.

II. — D'après les règles ordinaires, les offices liturgiques doivent avoir, pour être approuvés, un objet sensible et un but bien déterminé, pour fixer l'attention des fidèles. Ces règles sont fort sages ; elles ne sont cependant pas absolues en ce qui concerne l'objet sensible. Nous avons les offices de la sainte Trinité, de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, de sa Maternité, d'autres peut-être, qui n'ont pas d'objet qui puisse tomber sous les sens.

Les offices de la compagnie de Saint-Sulpice sont dans ce cas, et nous voyons que cela n'a pas empêché Clément IX, Pie VI et Pie IX de les permettre. Nous comprenons cette condescendance paternelle des Souverains Pontifes ; car si nos offices n'ont pas un objet matériel, leur objet formel et le but que l'on se propose en les célébrant sont bien déterminés et conviennent aux séminaires, où se forme la jeunesse cléricale. Saint Paul exhortait les fidèles à concevoir et conserver en eux les sentiments de Notre-Seigneur, à entrer dans ses dispositions intérieures : Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu ²⁹². Or ce sont ces dispositions

de la sainte âme de Notre-Seigneur que nous contemplons, que nous honorons dans l'office de son divin Intérieur ; c'est sa religion profonde envers son Père, son amour pour nous tous, son humilité, son éloignement du monde, son horreur du péché : voilà bien l'intérieur de notre divin Maître, cet intérieur que lui-même nous invite à étudier : Discite a me, quia mitis sum et humilis corde ²⁹³. Cet objet formel est donc bien déterminé : on n'en pénétrera pas toutes les perfections, mais on s'en fait une idée nette, et on le comprend encore mieux par ses manifestations extérieures. Nous dirons de même de l'intérieur de la sainte Vierge, de son admirable pureté, de sa fidèle correspondance à la grâce, de son humilité, de son amour maternel pour nous.

Ajoutons que la méditation et le culte de l'intérieur de Jésus et de Marie répondent parfaitement au but que l'on se propose dans les séminaires, où l'on veut former des hommes surnaturels, qui travaillent un jour dans l'Église, avec cet esprit de foi, d'amour des âmes et d'abnégation d'eux-mêmes, que nous ne puissions qu'en Notre-Seigneur ; de ces hommes qui servent Dieu et son Église en esprit et en vérité, tels que Notre-Seigneur les demande : In spiritu et veritate oportet adorare... nam et Pater tales quærit, qui adorent eum ²⁹⁴.

Le pape Pie IX nous a engagés à entrer dans cette voie, quand il a daigné attacher des indulgences particulières à la prière : O Jesu vivens in Maria, que nous a laissée M. Olier. Dans cette prière, nous demandons à Notre-Seigneur, vivant en la sainte Vierge, de venir et de vivre en nous, dans son esprit de sainteté, dans la plénitude de sa vertu, dans la perfection de ses voies, dans la vérité de ses vertus, dans la communion de ses divins mystères ; nous le conjurons de dominer en nous sur toutes les puissances ennemies, dans la vertu de son esprit, pour la gloire de son Père. On ne peut pas mieux exprimer la dévotion à l'intérieur de Jésus et de Marie ²⁹⁵.

CHAPITRE VIII.

DES SAINTS.

Il y a, dans ce que M. Olier a écrit sur les saints, des réflexions qui lui sont particulières ; il s'y rencontre aussi quelques points qu'il nous paraît utile d'expliquer. Nous le ferons, après avoir présenté quelques considérations générales sur les saints.

§ I. — NOTRE-SEIGNEUR GLORIFIÉ DANS LES SAINTS.

M. Olier écrivait dans ces termes les réflexions qu'il avait faites, à l'occasion de la fête de tous les Saints :

« Il m'a semblé que la fête de tous les Saints était
« une des fêtes de Jésus-Christ et des plus importantes ;
« en sorte qu'elle me paraissait même plus grande, en
« quelque manière, que celle de Pâques et de l'As-
« cension : car c'est ce mystère qui rend Notre-Sei-
« gneur parfait ; c'est ce jour qui le met dans le point
« de son dernier achèvement : *In virum perfectum, in*
« *mensuram ætatis plenitudinis Christi*. En cette solen-
« nité, le Fils de Dieu se fait voir accompli dans ses
« membres. Il paraît comme un homme parfait, en
« qui toutes les parties de son corps glorieux sont
« portées à leur perfection. Car tous ses membres pa-
« raissent en ce jour, comme au saint jour de l'éter-
« nité, selon que le Père éternel les portait dans son
« sein, et qu'il les avait formés en ses divines idées et
« en ses desseins éternels. C'est ce Christ accompli
« en qui Dieu le Père prend ses complaisances et dont
« il était dit que Dieu de toute éternité prenait ses
« délices en lui : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum*.
« Jésus-Christ, comme chef, n'est pas parfait ni accom-

« pli s'il n'est uni à tous ses membres ; et quoiqu'il
« soit glorieux en sa résurrection et même accompa-
« gné des prémices des saints en son ascension, il n'est
« pourtant accompli, dans toute l'étendue de sa
« perfection, que dans toute l'étendue de ses membres
« entiers qui sont tous les saints ensemble. C'est pour-
« quoi il faut beaucoup honorer ce corps adorable de
« Jésus-Christ et de ses membres, dans toute l'éten-
« due de leur gloire, en laquelle ils paraissent aujour-
« d'hui.

« Cette fête lui est encore très glorieuse à cause
« qu'elle fait voir et manifeste la vie qui est cachée
« en lui, et qu'elle explique ce qu'il est en son inté-
« rieur. Sa vie était auparavant renfermée en lui-
« même ; son intérieur n'était connu que de lui seul
« et de son Père, l'étendue de son cœur et de son âme
« n'était point découverte ni manifestée au dehors.
« Mais en ce jour de tous les Saints, son intérieur se
« manifeste, il s'explique en toute son étendue, il se
« découvre et se dilate en eux ; ces divins parfums qui
« étaient renfermés dans son sein, et dont l'odeur
« n'était pas connue, se répandent dans toute l'Église,
« et se font sentir jusque devant le trône de Dieu, où
« ils montent en odeur de suavité. C'est ce qui fait que
« cette solennité est une fête bien glorieuse à Jésus-
« Christ, dont les richesses et les trésors paraissent en
« tant de saints, dont l'excellence et la perfection n'est
« rien qu'une émanation partagée de son esprit ré-
« pandu en eux tous ²⁹⁶. »

« M. Olier poursuit sa pensée ; il montre, par des considérations non
moins élevées, que la fête de tous les saints est glorieuse à Dieu le Père et
au Saint-Esprit, et il conclut : « Vous pourrez adorer avec une profonde
« vénération la vie de Dieu répandue dans tous les
« saints ; vous honorerez Jésus-Christ les animant tous
« et les consommant par son divin Esprit, pour ne
« faire de tous qu'une même chose avec lui. »

I.

COMMENT SE FORMENT LES SAINTS SUR LA TERRE. LIBERTÉ DES SAINTS SOUS L'ACTION DE LA GRACE ; LEURS MÉRITES.

I. — Il y a une telle variété dans la manière dont se sanctifient les serviteurs de Dieu, que l'on pourrait appliquer à chacun d'eux l'antienne que nous récitons dans l'office des confesseurs pontifes : *Non est inventus similis illi, qui conservaret legem Excelsi* ; mais il y a une parfaite unité dans ce qui constitue le fondement de la sainteté, et dans ses éléments essentiels, à quelque degré qu'on la considère ; c'est dans tous la même foi, la même espérance, la même charité : *In omnibus Christus*. Nous sommes, nous chrétiens, les enfants de Dieu, les membres de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit.

Ce n'est point par une simple dénomination honorifique, ni dans un langage métaphorique, que l'on nous donne ce titre d'enfants de Dieu. *Filii Dei nominemur et simus*, nous assure l'Apôtre bien-aimé. Il est trop souvent affirmé dans les saintes Écritures que nous sommes nés de Dieu : *A Deo nati sunt* ; que Dieu nous a engendrés par la parole de vérité : *Genuit nos verbo veritatis* ; que nous participons de la nature divine : *Divinæ consortes naturæ*, pour qu'il soit permis de douter que nous ne soyons en réalité les enfants de Dieu, ce qui est la plus grande gloire à laquelle une créature puisse être élevée : c'est une sorte de déification, pour parler le langage de plusieurs docteurs. La vie de Dieu, nous dit quelque part M. Olier, c'est lumière, amour et toute puissance en acte ; nous sommes engendrés, comme nous venons de le rappeler, par la parole de vérité, vivifiés par la charité que le Saint-Esprit a répandue dans nos âmes ; nous participons par la foi à cette lumière dans laquelle Dieu se contemple, nous participons à cet amour dont il s'aime ; c'est notre vie dans l'ordre surnaturel ; c'est bien la vie de Dieu, avec cette différence que Dieu est essentiellement ce qu'il est ; et nous ne le sommes que par grâce purement gratuite, grâce d'où nous pouvons déchoir par nos infidélités.

Le Fils de Dieu puise éternellement cette vie dans le sein de son Père, et il est venu dans le monde, par le mystère de l'Incarnation, pour nous la communiquer. Il nous y initie par le baptême ; il la développe en nous par la sainte Eucharistie. Tout, dans la dispensation de ses grâces, nous montre

comme il se plaît à se donner à nous, à nous unir, à nous incorporer à lui comme des membres sont unis et incorporés à leur chef, d'où leur vient la vie, le mouvement, la direction. Nous sommes aussi véritablement membres de Jésus-Christ, que nous sommes enfants de Dieu. « Hæc omnia simul infusa accipit homo (in justificatione) fidem, spem et charitatem per Jesum Christum, cui inseritur ; nam fides, nisi ad eam spes accedat et charitas, neque unit perfecte cum Christo, neque corporis ejus vivum membrum efficit ²⁹⁷. » Ce sont les paroles du Concile de Trente.

Le Saint-Esprit est le lien de cette ineffable union de nos âmes à Dieu le Père et à Jésus-Christ. Ce divin Esprit vit en nous comme notre moteur, il vit en nous comme dans son temple. Notre-Seigneur nous l'a promis : Apud vos manebit et in vobis erit... L'apôtre saint Paul avertit les fidèles qu'ils ne peuvent pas l'ignorer. Nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti, qui in vobis est ; il nous donne comme le vrai caractère d'une âme chrétienne, d'être sous l'action du Saint-Esprit : Quicumque Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei ²⁹⁸.

Le Catéchisme de M. Olier pour la vie intérieure n'est en réalité que l'explication de cette doctrine. Dans la première partie, il se borne à développer le sens des paroles de Notre-Seigneur et de l'Apôtre, et à montrer comment cette vie surnaturelle se forme en nous par les mystères de la vie, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du Sauveur : nous l'avons vu dans le sixième chapitre ; dans la seconde partie, il indique les moyens à prendre pour s'y établir ²⁹⁹.

D'après ces enseignements, le chrétien, pour être fidèle à la grâce de son baptême et pour concevoir une ferme espérance de son salut, doit considérer avec un très religieux respect Notre-Seigneur comme le maître qui l'instruira, comme le modèle sur lequel il se formera. Il étudiera sa vie intérieure, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, et sa vie extérieure qui consiste en ses actions sensibles, dans la pratique des vertus émanées de son divin intérieur ³⁰⁰. On ne demande pas, évidemment, que nous ayons ces dispositions, que nous pratiquions ces vertus au même degré de perfection ; mais il est essentiel que nous ayons des inclinations semblables et que nous imitions les vertus du Sauveur, sans quoi il ne nous reconnaîtrait pas comme siens. Le respect de Dieu, notre souverain maître, et l'obéissance à ses commandements ; la charité, une vraie charité pour le prochain ; l'humilité chrétienne, dans une certaine mesure ; l'horreur du

péché et des maximes contraires à l'Évangile, sont par conséquent des conditions essentielles de la vie chrétienne, et le degré de sainteté en chacun de nous correspond au progrès que nous faisons dans la pratique de ces vertus.

Nous ne pouvons pas entreprendre, bien moins encore poursuivre ce travail par nous-mêmes ; mais nous le pouvons très certainement avec la grâce de Dieu, par la vertu de son Saint-Esprit, qui nous a été donné dans le baptême pour nous faire vivre comme a vécu Notre-Seigneur. « Je suis par la grâce de Dieu ce que je suis. J'ai travaillé, nous dit saint Paul, non pas moi seul, mais la grâce avec moi. Gratia Dei sum id quod sum.,. Laboravi, non ego autem, sed gratia Dei mecum ³⁰¹. »

Il est essentiel de remarquer, ce que d'ailleurs nul chrétien ne doit ignorer, que le baptême, en nous réconciliant avec Dieu et en nous unissant à Notre-Seigneur par ces vertus infuses, ne nous a pas délivrés de la concupiscence, c'est-à-dire des inclinations vicieuses qui sont en nous la suite du péché originel, ou la conséquence de notre faiblesse naturelle et de nos chutes précédentes, inclinations à l'orgueil, à la sensualité, à l'amour déréglé des choses de ce monde, triple convoitise dont l'apôtre saint Jean a dit : Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ ³⁰².

L'homme baptisé est ainsi combattu en lui-même par des inclinations opposées : la chair, pour nous servir des termes de saint Paul, convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair ³⁰³. Chacun de nous fait l'expérience de cette lutte intérieure, dont il a été traité dans le chapitre IV. Notre-Seigneur est mort sur la croix pour expier les péchés si nombreux et si graves que la concupiscence a fait commettre contre la sainteté de son Père, depuis le commencement du monde, et aussi pour nous obtenir la grâce d'en triompher. Il est mort pauvre, et sa pauvreté est plus qu'un exemple pour nous, c'est une source de grâce pour vaincre l'amour désordonné des richesses et des biens d'ici-bas ; il est mort dans les tourments, sa chair innocente a souffert pour réparer l'honneur de son Père, blessé par tous les crimes commis contre la sainteté des mœurs ; il est mort enfin dans la plus profonde humiliation pour nous guérir de l'orgueil, qui est la grande plaie de nos âmes.

Il suit de là qu'il y a pour nous tous un devoir impérieux de lutter, par la vertu de Dieu, par le Saint-Esprit, contre ces diverses convoitises et de nous appliquer aux vertus qui leur sont opposées, l'humilité, la pauvreté, la

mortification des sens ; ce ne peut être qu'à cette condition que Jésus-Christ vivra en nous, que nous serons conduits et animés par son Saint-Esprit. Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. — Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus ³⁰⁴.

M. Olier, après avoir développé ces maximes, nous indique, dans la seconde partie de son catéchisme, les moyens de nous établir dans cette vie surnaturelle : c'est la prière, c'est la communion au corps et au sang de Notre-Seigneur, c'est l'invocation de la bienheureuse Vierge et des saints.

L'Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes suppose ces vérités fondamentales, et en fait l'application aux vertus qui entrent dans l'exercice de la vie chrétienne, qui constituent le fonds surnaturel d'un vrai chrétien : l'humilité, la pénitence, la mortification, la patience, la douceur, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, la charité envers le prochain. Il nous recommande, pour chacune de ces vertus, de les considérer en Notre-Seigneur. Nous avons cité déjà ces paroles qu'il nous semble bon de rappeler ici :

« Avoir Notre-Seigneur devant les yeux, dans le
« cœur et dans les mains... Le christianisme consiste
« en ces trois points : à savoir, de regarder Jésus,
« de s'unir à Jésus, et d'opérer en Jésus. Le pre-
« mier porte au respect et à la religion ; le second,
« à l'union ou à l'unité avec lui ; le troisième, à l'o-
« pération, non pas solitaire, mais jointe à la vertu
« de Jésus-Christ, que nous avons attirée sur nous
« par la prière ³⁰⁵. »

La Journée chrétienne nous donne des conseils et nous propose des moyens de sanctifier les divers actes de la journée : les exercices de piété, prières, confessions, assistance à la messe, visites au Saint-Sacrement ; ainsi que le travail, les conversations, les délassements. Elle insiste d'une manière générale sur la nécessité de la mortification, de l'union à Notre-Seigneur, de la vigilance et de la prière ; nous trouvons là un commentaire très remarquable des paroles de saint Paul : Existimate vos mortuos quidem esse peccato, vicentes autem Deo in Christo Jesu... et de celles du divin Maître : Vigilate et orate ³⁰⁶.

Prier, veiller sur soi, et combattre les mauvaises inclinations de la nature, s'unir à Notre-Seigneur pour faire sa sainte volonté et se conduire selon les

maximes de son Évangile : voilà la vraie piété ; voilà donc le secret de la sainteté, voilà comment se forment les saints.

II. — M. Olier, parlant, dans le traité des Attributs divins, des bonnes œuvres par lesquelles nous nous sanctifions, dit : « Dieu seul mérite louange et gloire pour ses

« œuvres ; autant donc que les œuvres auront de Dieu,
« autant seront-elles exaltées... Dieu fera entendre, au
« jour du jugement, ce que (l'homme) aura mérité...
« et il se trouvera que, ses œuvres étant œuvres de
« Dieu en lui, il recevra en lui les louanges de Dieu, les
« louanges que Dieu se donnerait à lui-même, comme
« s'il était seul opérateur de ces œuvres ; et comme
« Dieu s'est uni à cette âme pour opérer, comme il
« s'est fait un en son opération avec elle, la revêtant
« de son opération et de sa puissance, en sorte qu'il
« semble que ce ne soit plus la créature qui vit, agit
« et opère ; de là vient que la gloire de Dieu tombe
« de même sur cette âme, et Dieu rend cette âme
« tellement unie à sa gloire et à la louange de ses
« œuvres, que l'âme reçoit les louanges et la gloire
« que Dieu se rend à lui-même : comme l'âme a été
« la compagne du travail et de l'opération, ainsi elle
« doit être associée à la consolation et à la récom-
« pense. »

« Ce qu'il faut encore tirer de cette opération pas-
« sive et sainte à laquelle l'homme se voit appelé,
« c'est qu'il ne mérite pas de louange pour tout ce
« qu'il est par-dessus toutes les créatures. Il ne mé-
« rite pas d'être loué par ses dons, soit de nature, soit
« de grâce. Il n'est point estimé dans le temps de la
« plus haute perfection, qui est le moment de son
« innocence, lorsqu'il est fait image parfaite de la
« Divinité. Dieu attend le temps de son opération, de
« sa fidélité, le temps de l'emploi de ses dons, de
« la pureté de ses œuvres, de la séparation de lui-
« même, de la nudité sous l'esprit, pour le laisser agir

« et opérer en lui, qui seul mérite d'être loué, estimé
« et honoré de Dieu ³⁰⁷. »

En lisant les lignes qui précèdent, on se demande : 1° Que faut-il entendre par cette opération passive, deux termes qui, dans leur sens littéral, seraient contradictoires ? 2° En affirmant que Dieu seul mérite louange et gloire pour les bonnes œuvres, n'exclut-on pas le mérite personnel que, selon la doctrine catholique, l'homme acquiert en faisant le bien ?

Ces deux questions sont connexes.

La pensée du pieux écrivain n'est pas que les hommes soient purement passifs sous l'action du Saint-Esprit ; le contexte repousse cette interprétation. Dieu attend, pour nous juger, que nous opérions, que nous montrions notre fidélité, que nous fassions usage de ses dons ; il nous laisse agir et opérer en lui, etc. Donc, manifestement, nous ne sommes pas purement passifs sous son action : nous exerçons notre activité, nous agissons, nous opérons.

Si M. Olier parle d'opération passive, il veut entendre par là que nous agissons sous l'inspiration prévenante de Dieu, et avec son concours ; de sorte que, si son Esprit ne nous prévenait pas en nous inclinant à l'acte ; si, même en nous prévenant, il nous laissait ensuite à nous-mêmes, ne nous donnant pas son concours pour cet acte, nous serions dans l'impossibilité de faire le bien.

Entendue dans ce sens, l'idée est irréprochable ; elle est conforme à un enseignement très autorisé de l'Église, dans l'école de saint Thomas qui nous dit : « Sub Deo qui est primus intellectus et volens, ordinantur omnes intellectus et voluntates sicut instrumenta sub principali agente... Omnes enim homines comparantur ad Deum, ut quædam instrumenta quibus operatur : Deus enim est qui operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate, secundum Apostolum (ad Philip., II, 13) ³⁰⁸. L'Église nous fait adresser à Dieu cette prière ; *Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveniet adjuvando proseguere, ut cuncta nostra oratio, et operatio, a te incipiat et per te cœpta finiatur.*

L'homme est ainsi passif quant à l'action prévenante ; et de plus, il a besoin d'un concours pour suivre l'inspiration et répondre à la grâce ; il est un instrument entre les mains de Dieu, comme dit saint Thomas ; Dieu est l'agent principal : ce qui justifie les expressions d'opération passive, qui nous ont arrêté.

L'action prévenante de Dieu et son concours à l'acte, ôtent-ils à l'homme sa liberté personnelle ? le privent-ils d'un vrai mérite, quand il fait le bien ?

Non. « Dieu, nous dit M. Olier, juge selon sa sagesse
« qui lui fait pénétrer le moindre défaut de l'homme
« qui n'aura pas agi, ni pris la règle, selon la perfection de l'Esprit. Il voit que le chrétien, qui est
« uni à lui, péchant par infirmité, n'a pas été uni à
« sa bonté toute-puissante, en laquelle il pouvait
« résister à tout mal et l'emporter contre l'effort et
« l'opposition de toutes les puissances du monde et
« de l'enfer ³⁰⁹. » Ainsi Dieu juge et punit nos mauvaises actions ; il récompense nos bonnes œuvres. Nous avons lu plus haut cette phrase : Dieu s'unit à l'âme pour opérer, « en sorte qu'il semble que ce ne soit plus la créature qui vit, agit et opère » ; mais comme, en réalité, elle vit et opère librement avec le concours de Dieu, Dieu fait rejaillir sur elle sa gloire. Comme cette âme a opéré avec Dieu, « elle doit être associée à la consolation et à la récompense ». Il y a donc une vraie liberté sous l'action de la grâce ; et c'est par là que nous méritons ou que nous démeritons, selon que nous avons bien ou mal agi :

Nous n'avons pas à discuter ici la question difficile de la conciliation de la grâce efficace avec la liberté ; elle ne concerne pas plus M. Olier que les théologiens, tous ceux du moins de l'école de saint Thomas. Il nous suffit de constater que la doctrine est à l'abri de tout reproche. Nous nous approprions volontiers ce commentaire que Corneille la Pierre fait des paroles du prophète Isaïe, *omnia opéra nostra operatus es nobis* : « *Nota Deum ita hæc opera operari nobis, ut tamen et nos libere Deo cooperemur, eadem operemur. Deus ergo operatur hæc opera in nobis : primo, per gratiam operantem et prævenientem, ad ea nos excitando ; secundo, per gratiam comitantem, sive cooperantem ; quia, nostra voluntate per gratiam Dei excitata, libere bonum opus volente et faciente, Deus eidem cooperatur* ³¹⁰. »

II.

LE PURGATOIRE.

Les âmes sanctifiées sur la terre ne sont pas toujours assez pures, quand elles parviennent au dernier terme de leurs épreuves, pour être admises dans la gloire des bienheureux ; elles ont alors des expiations à subir au Purgatoire. Les peines qu'elles endurent sont en rapport avec leur état : elles sont très dures pour les unes, plus douces pour d'autres.

« Les cloches de l'Église, dit M. Olier, nous excitent
« parfois à gémir pour nos frères défunts, et nous
« touchent de compassion pour leur état, où d'ordi-
« naire ils sont réduits dans les feux du purgatoire,
« dont peu d'âmes sont affranchies ; à cause que Dieu
« étant si saint et si juste, il ne se laisse approcher
« que par des âmes saintes et sans tache, ce qui est
« rare en ce monde.

« Le Purgatoire, destiné pour exiger la satisfaction
« qui est due à Dieu, est composé de feu affligeant,
« purifiant et crucifiant l'âme entière, ne laissant rien
« en elle qui ne soit vivement et cruellement affligé.
« Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur. Par où
« l'âme a offensé, par cela même elle doit être punie.
« Et comme elle a offensé par toutes ses puissances et
« facultés, elle sera punie en toutes ³¹¹. »

Mais nous venons d'observer que la situation des âmes du Purgatoire n'est pas la même pour toutes.

M. Olier a cru avoir été trois fois porté en esprit dans le purgatoire, et y avoir vu le marquis de Renty, la sœur Marie de Valence, et une de ses propres sœurs.

Marie Teyssonière, plus connue sous le nom de Marie de Valence, était une personne de grande vertu, que saint François de Sales et saint Vincent de Paul vénéraient comme une sainte. M. Olier avait eu des rapports spirituels avec elle. Elle mourut le 1^{er} avril 1648. Voici ce qu'en a écrit M. Olier : « Le jour de

« saint Georges, au Mémento des morts, je fus porté
« en esprit dans le purgatoire, par l'opération d'une
« vertu divine qui me rendit présent à ce lieu, où
« je ne vis que la B. sœur Marie de Valence, qui
« était en paix et en repos, attendant les ordres
« de Dieu ; et comme je lui portais le Fils de Dieu,

« qui s'était donné à moi, comme victime des
« défunts, pour le lui appliquer, afin de la délivrer
« de l'état dans lequel elle était, quoiqu'il fût sans
« douleur et sans peine, elle me fit entendre, par
« une manière qui ne se peut exprimer, qui était
« sans parole et sans voix, dans la tranquillité admi-
« rable de son état, qu'elle était très heureuse d'at-
« tendre l'ordre de Dieu, sans vouloir aucun soula-
« gement dans son attente, étant ravie de satisfaire à
« ses desseins adorables.

« ... Notre-Seigneur me fit entendre qu'elle sorti-
« rait de là et finirait en nous le reste du purgatoire.
« Deux ou trois jours après, je ressentis en moi, par un
« recueillement tout extraordinaire, la présence de
« cette âme qui me faisait sentir son état et ses dispo-
« sitions intérieures, me faisant entendre le dessein
« de Dieu qui désirait que j'entrasse en part de son
« esprit et de sa vie, que j'avais admirée et révérée
« beaucoup pendant son séjour en la terre ³¹². »

Ce que dit ici M. Olier de l'âme de Marie de Valence nous semble répondre à la pensée de saint Thomas d'Aquin, que certaines âmes, pendant le temps de leurs expiations, ne sont pas dans le lieu commun du purgatoire, mais que, selon une disposition spéciale de Dieu, elles sont en divers lieux, soit pour l'instruction et l'édification des vivants, soit pour s'attirer des suffrages en faisant connaître les peines qu'elles endurent : « Quandoque, secundum dispensationem, in diversis locis aliqui puniti dicuntur, vel ad vivorum instructionem, vel ad mortuorum subventionem ³¹³. »

Il est fait mention, dans la vie de plusieurs pieuses personnes, de l'apparition d'âmes du purgatoire qui venaient solliciter des prières pour leur délivrance. Il est rapporté aussi que des serviteurs de Dieu se sont crus transportés, en esprit, dans le purgatoire, pour y contempler les effets de la justice divine, et prier avec plus de ferveur dans l'intérêt des âmes qui y étaient détenues ³¹⁴. Mais reprenons ce que M. Olier rapporte de lui-même.

Nous lisons dans ses Mémoires : « Le jour qui suivit
« la mort de M. le baron de Renty,... (Dieu) me fit la
« même miséricorde qu'il m'avait faite, le jour de
« saint Georges, à l'égard de notre sœur Marie de

« Valence. Ayant été transporté en esprit dans le
« purgatoire, il me faisait voir ce saint gisant en ces
« lieux bas, attendant dans la paix le moment de sa
« délivrance et de son transport au ciel. Il était repo-
« sant dans la force d'amour puissant qui l'arrêtait en
« ce lieu, et me témoignait ne vouloir pas entrer dans
« l'offre et les suffrages que je lui portais, pour avoir
« le bonheur de souffrir à la gloire de Dieu et de
« satisfaire à sa justice ³¹⁵. »

M. de Renty était un des personnages les plus édifiants de son siècle, par ses grandes vertus.

M. Olier vit, soumise à des peines plus dures, une âme qui lui était chère.

« Notre-Seigneur me transporta
« en esprit au purgatoire, pour la troisième fois, au
« sujet de ma sœur, qui est morte il y a bien long-
« temps... Il plut à Notre-Seigneur me montrer un
« fond obscur du purgatoire, où mon âme pénétrait
« sans rien voir ; mon maître me faisait entendre qu'il
« fallait y pénétrer, que c'était pour secourir ma
« sœur qui était en ce fond obscur, dont aujourd'hui
« j'ai appris, à la sainte messe, que les âmes en ces
« lieux étaient en ignorance de leur état, et dans les
« peines les plus grandes et les plus importunes du
« monde. Il m'était encore montré, ce jour-là, que ma
« sœur était morte dans une ignorance très grande
« des maximes chrétiennes et avait vécu dans l'estime
« du siècle et les maximes de la terre ; estimant le
« bien, l'honneur et les plaisirs comme choses impor-
« tantes, et les choses de l'Évangile tout au contraire ;
« elle en faisait peu d'estime, comme fait le commun

« du monde. » M. Olier dit d'abord la messe pour cette pauvre âme, qui ne fut pas délivrée du cachot où elle souffrait. Il offrit une seconde fois le saint sacrifice ; l'âme fut retirée de cet abîme et élevée à une région de lumière où elle commençait à être éclairée, lumière dont elle avait été jusqu'alors privée. Après l'oblation nouvelle du saint sacrifice, elle a été, dit M. Olier, mise en un état de « liberté,
« où elle respire un air de douceur et de soula-

« gement qui m'a donné beaucoup de joie et de
« repos. Je portais en moi et ressentais l'état de cette
« pauvre captive, respirant la liberté du ciel. Elle n'y
« est pas encore, mais j'espère que Dieu lui fera bien-
« tôt miséricorde ³¹⁶. »

M. Olier avait vu dans d'autres circonstances, et pendant qu'il célébrait les saints mystères, des âmes implorer les prières de l'Église, et surtout le saint sacrifice. « Je vois souvent, nous a-t-il dit, des

« âmes délivrées par ce secours qui est tout-puissant
« envers la sainte Trinité. » Il parle même d'une pieuse
fille qu'il avait assistée à l'agonie, et pour laquelle il
avait offert le saint sacrifice afin de prévenir sa
chute au purgatoire. Quand on vint lui annoncer la
mort de cette personne, il vit son âme entre les bras
de Notre-Seigneur, préservée des peines du purgatoire ;
elle « n'était pas encore dans le ciel, dit-il, attendant
« les prières et les suffrages de l'Église pour y entrer ;
« j'ai été tout surpris de cela, n'ayant rien vu encore
« de semblable. Mais maintenant mon Seigneur me
« fait entendre qu'il m'a montré cela pour me témoi-
« gner combien cette dévotion lui a plu et a été utile
« à la défunte, dont la peine a été suspendue, pour
« avoir prévenu sa mort par le saint sacrifice ³¹⁷. »

Les âmes des défunts que Dieu a résolu de ressusciter peu de temps après leur mort ne sont ni au ciel, ni au purgatoire, ni dans l'enfer, mais dans un état provisoire jusqu'au moment de leur résurrection. Serait-il impossible que Notre-Seigneur, voulant traiter miséricordieusement une âme qui paraît devant lui dans une telle pureté qu'elle n'ait que de légères expiations à subir, la retînt dans un état analogue jusqu'à ce que l'on ait offert le saint sacrifice pour elle ? Quelque extraordinaire que cela soit, nous n'y voyons pas d'impossibilité ³¹⁸. Ce pouvait être la situation de cette âme dont parle M. Olier. Il conclut que nous devons nous rendre dignes d'être secourus nous-mêmes quand nous serons dans cet état, « car
« Dieu nous rendra la pareille ; il fera par sa bonté
« que des âmes prieront pour nous, après notre

« mort, si nous avons eu pendant notre vie la charité
« ritée de prier pour le soulagement des autres ³¹⁹. »

Il résulte de ce que nous venons de rapporter, que l'état des âmes du purgatoire est très différent, selon les vertus qu'elles ont pratiquées sur la terre et les dispositions dans lesquelles la mort les a surprises ; qu'il y en a qui jouissent d'une assez grande paix, malgré la peine qu'elles éprouvent de la privation de la vue de Dieu ; elles attendent avec calme que le moment soit venu où Dieu daignera les appeler à lui ; que les âmes peuvent obtenir un soulagement progressif et un commencement de bonheur avant leur entière délivrance.

Saint François de Sales a dit de ces âmes : « Elles se purifient volontairement et amoureusement, parce que tel est le bon plaisir divin. Elles veulent être au purgatoire, de la façon qu'il plaît à Dieu et pour le temps qu'il lui plaira. Leur amertume très amère est dans une paix très profonde. Elles sont assurées de leur salut dans une espérance qui ne peut pas être confondue dans son attente ³²⁰. » Sainte Catherine de Gênes tient le même langage ; quoiqu'elle regarde les peines du purgatoire comme plus douloureuses que celles que l'on peut souffrir dans ce monde, elle dit : « Je ne crois pas qu'il se puisse trouver un
« contentement comparable à celui d'une âme du
« purgatoire, excepté celui des saints du paradis ; et
« en telles âmes, par l'influence de Dieu, ce contentement s'augmente journellement et croît à mesure
« qu'il consume l'empêchement de l'influence. Cet
« empêchement n'est autre que la rouille du péché
« que le feu consume... La peine pourtant ne diminue pas, mais bien le temps de demeurer dans
« cette peine. Et quant à la volonté, elles (les âmes) ne
« peuvent jamais dire que ces peines-là soient peines,
« tant elles se contentent de l'ordre et de la disposition de Dieu, avec laquelle leur volonté est unie
« en pure charité ³²¹. »

Ces pensées s'accordent avec celles de M. Olier, qui a bien pu dire que certaines âmes du purgatoire n'éprouvent pas de douleur, ni de peine, à cause de cette paix dont elles jouissent ; tandis que d'autres, qui ont de grandes expiations à subir, peuvent par un juste jugement de Dieu être dans un état d'angoisses, de douleurs inexprimables et de ténèbres, ignorant les

desseins de Dieu et le terme de leurs souffrances, bien qu'elles sachent qu'elles sont sauvées, et qu'elles ne perdent ni l'espérance ni la charité ; car elles sont toujours soumises à la volonté de Dieu et soutenues par le sentiment de ses infinies miséricordes ; ce qui distingue essentiellement le purgatoire de l'enfer ³²².

III.

LE CIEL.

Vient enfin pour ces âmes l'heure de la parfaite délivrance : elles entrent dans la jouissance de Dieu, dans la bienheureuse société des saints qui sont au ciel.

Les saints se sont considérés dans ce monde comme dans une sorte d'exil, et, durant les épreuves de leur pèlerinage, ils soupiraient vers le ciel, où ils aimeront Dieu, sans plus craindre de le perdre, où ils le posséderont éternellement.

1° M. Olier, réfléchissant sur l'union très intime que le Saint-Esprit forme ici-bas entre quelques âmes, se disait dans une de ses méditations :

« Que sera-ce
« du ciel, où les âmes se verront consommées en
« Jésus-Christ, participantes des mêmes sentiments et
« remplies d'un même Christ, qui par son amour et sa
« sagesse infinie, s'exprimera en chacun selon ce qu'il
« aura opéré sur la terre et ce qu'il aura de Jésus-
« Christ, à quoi il aura fidèlement répondu ! Ce sera une
« chose admirable de voir ce corps adorable de Jésus,
« dont la beauté cachée pendant ce monde sera répan-
« due au dehors dans les cieux : car mon Seigneur
« Jésus, qui avait un fonds admirable d'humilité,
« fera voir sa vertu répandue en tous ses membres...
« Ce seront comme autant de lignes qui sortiront du
« centre ; autant de rayons qui partiront du grand
« corps du Soleil de justice ; en cela différent des
« rayons du soleil, qu'ils seront différents en beauté...
« Ils seront comme les ordres des esprits angéliques

« qui environnent Dieu, tous différents et distingués ;
« les uns représentant la sagesse de Dieu, les autres
« son amour, chacun quelque attribut divin. Ainsi
« font les saints et membres de Jésus-Christ ; chacun,
« dans leur suite et leur ordre, figurent quelque'une
« de ses vertus, les uns sa patience, d'autres son
« amour. Ainsi verra-t-on éclater et briller les vertus
« différentes du Fils de Dieu, qu'il a si charitablement
« et si libéralement répandues dans les hom-
« mes ³²³. »

Remarquons, en passant, dans ces paroles, une nouvelle preuve de ce que nous avons observé déjà : ce que M. Olier dit en divers endroits de ses écrits de la consommation et de l'absorption des saints en Dieu, n'empêche pas que ces bienheureux ne conservent leur existence individuelle, avec leurs mérites personnels. La gloire de chacun répond aux bonnes œuvres qu'il a faites sur la terre.

2° L'amour de Dieu dont les bienheureux sont pénétrés dans le ciel et la gloire qu'ils lui rendront éternellement touchent très vivement les âmes saintes, qui sont encore sur la terre, et qui soupirent après l'éternité. M. Olier s'écriait un jour : « Sépare-toi,
« mon âme, pour suivre l'âme de mon Jésus : tu
« seras plus heureuse d'être unie pour toujours à
« ta fin. Sors de ta prison, va jouir de ta félicité. O
« ciel, que tu es loin de moi ! » Quand il vit approcher le terme de sa carrière, il méditait le mystère de la Résurrection, pour lequel il avait toujours eu beaucoup d'attrait. Il fit placer dans sa chambre un tableau qui représentait ce mystère, et, tout accablé qu'il était sous le poids de ses maux, il se leva un jour de son fauteuil et se tint pendant une heure à genoux, pour le contempler. On l'entendait souvent parler du ciel, et quand on voulait l'entretenir des choses de la terre, il interrompait en disant : Cela n'a pas le goût de l'Éternité... « Soupignons vers le ciel,
« qui est le lieu de l'amour véritable et solide. Là,
« notre amour ne sera pas rétréci ; il sera fort et
« purifié comme l'or dans la fournaise. O lieu d'a-
« mour, que tu es désirable, que tu es précieux au
« cœur qui veut aimer ! Que tu es agréable, puisque

« tu satisfais la pauvre âme toujours pressée ici-bas
« par les désirs ardents qu'elle a d'aimer ³²⁴ ! »

§ II. — SAINT JOSEPH. — LES SAINTS APOTRES.

Saint Joseph semble occuper une place à part parmi les saints : inférieur à la sainte Vierge, nous croirions volontiers qu'il est supérieur aux apôtres eux-mêmes, quoiqu'il n'ait pas reçu, comme eux, de mission pour fonder et gouverner l'Église. M. Olier avait pour lui une profonde vénération. Parmi les apôtres, qu'il honorait comme les fondements de l'Église, en Notre-Seigneur, il avait un culte spécial pour saint Pierre, saint Jean et saint Paul.

I.

GRANDEURS DE SAINT JOSEPH ; SES PRIVILÈGES.

M. Olier était naturellement disposé à choisir saint Joseph pour protecteur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice ; il nous l'a donné, avec saint Jean, pour patron principal, après la très sainte Vierge. On comprend les motifs de cette détermination. Il le considérait avant tout comme une image visible du Père éternel, qui lui avait confié la garde de son Fils adorable ; ensuite comme l'époux bien-aimé de la sainte Vierge, témoin et protecteur de sa divine maternité ; il voyait en lui le patron des âmes intérieures et le modèle du prêtre.

Notre-Seigneur « a vécu, nous dit M. Olier, trente
« ans entiers sous la direction de saint Joseph et de
« sa sainte Mère, envisageant l'un et l'autre comme
« des images et des figures de Dieu son Père ³²⁵. »

« Il faut considérer l'auguste saint Joseph comme
« une chose la plus grande et la plus incompré-
« hensible du monde, comme Dieu le Père, caché
« et invisible en sa personne... Le Fils de Dieu s'étant
« rendu visible en prenant une chair humaine,
« il conversait et traitait visiblement avec Dieu
« le Père, et Dieu le Père se rendait visible à lui

« sous saint Joseph. La sainte Vierge et saint Jo-
« seph représentaient ensemble une seule et même
« personne, Dieu le Père. C'étaient les deux images
« de son saint oratoire, sous lesquelles il adorait la
« plénitude de Dieu le Père, soit en sa fécondité
« éternelle, soit en sa providence temporelle, soit en
« son amour vers Jésus-Christ et son Église.... Il
« voyait en lui les décrets de son Père, quand il en-
« tendait la parole prononcée par la bouche de ce
« grand saint. C'était son oracle, c'était son horloge ;
« c'était celui sous lequel il disait : Pater noster, et
« sous lequel il l'invoquait sur toute l'Église.

« C'est aux prêtres surtout, dans lesquels Dieu se ré-
« vèle en sa plénitude et en sa fécondité pure et
« vierge, à se comporter envers les enfants qu'ils en-
« gendrent en Dieu, à les diriger en son esprit, en sa
« douceur, en sa sagesse, en sa prudence, qui diri-
« geait toujours Notre-Seigneur en Dieu le Père ; ainsi
« devons-nous faire de tous les membres de Jésus-
« Christ qui nous sont confiés, qui sont d'autres Jésus-
« Christ en terre, que nous devons traiter avec la
« même révérence que saint Joseph traitait Notre-
« Seigneur Jésus-Christ ³²⁶. »

Ajoutons une autre observation sur laquelle M. Olier revient souvent :
c'est que saint Joseph est un saint caché, que Dieu a tenu dans le silence,
éloigné du monde, pendant sa vie, et dont il se réservait de manifester à
l'Église l'éminente vertu. « Là, nous dit-
« il, les âmes cachées trouvent leur vie ; là, elles
« trouvent les influences secrètes de l'amour ; comme
« c'est un saint d'amour et de vie secrète de Dieu le
« Père envers son Fils, n'étant point établi pour au-
« cune fonction publique, ni pour aucun ordre ex-
« térieur de Dieu en son Église, mais seulement en
« ce qui est de pur, de saint ; de là vient que la com-
« munication de sa vie est secrète, sur les âmes ca-
« chées et inconnues ³²⁷. »

Ce que M. Olier dit ici est d'une expérience constante : les âmes qui ont de l'attrait pour la vie cachée, se sentent attirées vers ce bienheureux père ; elles ne se lassent pas de méditer la vie intime de Joseph, avec Jésus et Marie, dans l'humble maison de Nazareth. Toutes les âmes pieuses, quelle que soit leur voie, l'invoquent avec confiance. « On dit de ce grand saint, « qu'on ne lui demande rien qu'on ne l'obtienne, « parce qu'il est, en Dieu le Père, source de tout bien « et toute miséricorde ³²⁸. » Sainte Thérèse donnait la même assurance ; elle déclarait n'avoir jamais rien demandé à saint Joseph, qu'elle ne l'ait obtenu.

II.

DÉVOTION DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE POUR LES SAINTS APÔTRES.

Les saints apôtres étant les premiers prêtres consacrés par Notre-Seigneur, les chefs et les modèles du clergé, durent être en vénération particulière au séminaire de Saint-Sulpice, fondé en vue de répandre, dans les prêtres qui y seraient formés, l'esprit apostolique.

Pour rappeler cette pensée et la faire méditer aux clercs qui viendraient se former dans cette maison, M. Olier fit graver dans l'intérieur du bâtiment et tout autour de la cour, ces paroles de saint Paul : Jam non estis hospites et advenæ, sed estis cives sanctorum et domestici Dei ; fundati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu.

Il inscrivit de plus, parmi les maximes qui doivent régler la piété des ecclésiastiques, sous le titre de Pietas seminarii Sancti Sulpitii, celle qui détermine le culte que nous rendons aux saints apôtres. Il y est dit que nous vénérerons les saints apôtres, nourris de la chair de Jésus-Christ et transformés en lui, comme les douze fondements de l'Église, dans le même Sauveur Jésus ; que nous invoquerons chaque jour leur protection, leur esprit et leur grâce, sur l'Église universelle, et en particulier sur le séminaire, que l'on considérera comme un collège apostolique, où chacun s'appliquera de toutes ses forces à étudier les vertus des saints apôtres et à se former sur leur exemple ³²⁹.

Les apôtres, nourris, dans la dernière cène, de la chair du Sauveur, ont été transformés en Notre-Seigneur par la vertu de ce sacrement et par la descente du Saint-Esprit, qui acheva le jour de la Pentecôte l'œuvre surnaturelle de cette transformation. Ils ont eu dès lors les pensées, les sentiments de leur divin Maître ; éclairés et animés de son esprit, ils ont vécu de sa vie ; c'est ce que M. Olier appelle leur transformation, en empruntant le langage de l'apôtre saint Paul.

Il veut que nous les honorions comme les douze fondements de l'Église. Ils le sont par leur doctrine, qui restera jusqu'à la fin des siècles la règle invariable de notre foi ; ils le sont par l'autorité qu'ils ont reçue et qui demeurera constante et ferme dans leurs successeurs, principalement dans le successeur de saint Pierre, leur chef hiérarchique, pour le maintien de la saine doctrine, de la bonne discipline et des saintes mœurs ; ils le sont enfin par leur puissante intercession auprès de Dieu. Mais ils ne le sont, et ils ne peuvent l'être qu'en Notre-Seigneur, la vraie pierre angulaire, le vrai fondement sur lequel s'élève l'édifice spirituel de l'Église.

De là, M. Olier conclut que nous devons invoquer tous les jours ces glorieux apôtres sur l'Église universelle, objet continuel de sollicitude pour les ecclésiastiques ; sur cette Église que nous aimons comme le corps mystique du Sauveur, comme notre mère. Nous devons demander habituellement que l'Esprit qui a rempli les apôtres repose sur elle et qu'il la dirige ; et comme nous ne pouvons mieux travailler dans les intérêts de l'Église, ni lui témoigner notre dévouement, qu'en nous appliquant à imiter les apôtres et à continuer leur œuvre, la maxime se termine par ces mots : *Domum seminarii ut collegium apostolicum respicient, in quo virtutes cipostolicas ediscere, et eorum mores sibi comparare, lotis viribus anhelabunt.*

III.

SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES, SOUTIEN DE L'ÉGLISE.

Le premier des apôtres, dans l'ordre hiérarchique, est saint Pierre.

M. Olier le considère, dans ses écrits, comme le docteur, le pasteur, l'époux et le fondement de l'Église. Voici comment il s'explique : « Notre-Seigneur,
« qui est le fondement et le pasteur unique de son

« Église, vit en saint Pierre pour être l'un et l'autre
« sous lui, comme étant seul capable d'y suffire. Qui
« pourrait soutenir ce vaste, cet immense bâtiment
« de l'Église qui occupe toute la terre, et qui a oc-
« cupé tous les temps, que l'infinie sagesse de Dieu
« et la subsistance du Verbe ? Qui peut fournir des
« lumières à tout un monde, comme l'Église, si ce
« n'est ce soleil de justice divine ? Qui est capable de
« résister à toutes les erreurs, les illusions, les héré-
« sies, les mensonges de l'enfer, que la Sagesse in-
« carnée qui s'est établie en saint Pierre, comme
« dans une pierre inébranlable, en la solidité de sa
« lumière, dans la droiture invariable et inflexible
« de ses mœurs ? C'est pour ce sujet que Notre-Sei-
« gneur, après avoir interrogé tous les apôtres, au
« nom desquels Pierre répondit qu'il était le Christ,
« Fils de Dieu, lui dit : « Tu es bienheureux, car la
« chair et le sang ne te l'ont pas révélé, mais mon
« Père ; » marquant par là que saint Pierre était
« rempli de la même lumière que lui, à savoir de
« la lumière du Père, qui est toute la sienne. Saint
« Pierre est donc en possession d'une sainte lumière
« de Dieu qui est le fondement de l'Église. De même
« que l'hypostase de la Sagesse soutient l'humanité
« en Jésus-Christ, de même la lumière de Jésus-Christ,
« en saint Pierre, soutient l'Église ³³⁰. »

« Ce fondement est ferme, il est inébranlable, mais
« en Jésus-Christ ; les portes de l'enfer ne prévau-
« dront pas contre lui. C'est Pierre qui fortifie toute
« l'Église. La vérité est si ferme en lui, que, pour dire
« une vraie croyance et une foi assurée, c'est assez
« de dire : « Je crois avec saint Pierre, je cois comme
« saint Pierre. »

« Ayons recours à lui dans nos ténèbres. C'est l'as-
« tre de l'Église qui l'éclaire en son obscurité. Saint
« Pierre n'est pas seulement fondement de l'Église,
« mais encore pasteur, dont l'office est de défendre

« ses brebis contre la malice du démon. Ne l'a-t-il
« pas fait depuis l'origine jusqu'à maintenant ?...
« Notre-Seigneur nourrit son Église par lui. Il met
« entre les mains de saint Pierre et son corps et son
« sang, la veille de sa mort, et entre les mains des
« apôtres, qui ne sont qu'un en lui, avec sa parole,
« qui sont les deux mamelles du pasteur. Cet aliment
« nourrit l'Église ; il ne la nourrit pas seulement,
« mais il donne la vie aux morts ³³¹. »

M. Olier fait ici allusion aux nombreuses conversions qu'opéra l'apôtre saint Pierre, par la vertu de sa prédication ; par son ministère, la parole divine devint une semence de salut pour plusieurs, qui furent appelés de la mort à la vie. Cette réflexion amène le pieux écrivain à considérer une autre qualité en saint Pierre, celle d'époux de l'Église. Les titres de docteur, de pasteur, ces titres « d'honneur et de

« puissance sont bien considérables, observe M. Olier ;
« mais rien n'approche du titre d'amour que Jésus-
« Christ lui communique, à savoir, celui d'époux de
« son Église. C'est l'âme la plus choisie, la plus pure,
« la plus sainte et la plus amoureuse qu'il élève à ce
« point, et qu'il fait même l'époux de la sainte Vierge.
« Elle ne déchoit pas de sa dignité en épousant saint
« Pierre avec Nôtre-Seigneur, car saint Pierre et
« Notre-Seigneur ne font qu'un. Notre-Seigneur est
« en saint Pierre épousant son Église et continuant ses
« amours envers elle... Saint Pierre est notre père
« en Jésus-Christ. Les pères ne sont pères qu'en
« Dieu et ministres de sa fécondité : saint Pierre
« est ministre de notre conception avec la sainte
« Vierge ³³². »

Cette qualité d'époux donnée à saint Pierre, à saint Jean, aux hommes apostoliques, par rapport à la sainte Vierge, à l'Église et aux âmes, ne doit pas nous surprendre ; on a vu plus haut que c'est une manière de parler qui a été familière aux docteurs catholiques, plus encore aux auteurs mystiques. Ce langage est d'ailleurs conforme au style des divines Écritures qui l'emploient assez fréquemment pour indiquer l'amour de Dieu pour les âmes, et l'union qu'il veut bien contracter avec elles.

Saint Pierre est l'époux de l'Église ; on peut par conséquent le dire aussi époux de la partie la plus élevée et la plus sainte de l'Église, la très sainte Vierge ; car il lui est très étroitement uni, et par cette union il ne cesse pas d'engendrer des enfants qui naissent à la vie de la grâce. C'est une merveille digne de la plus religieuse attention que cette fécondité constante de Pierre, vivant dans ses successeurs. Non seulement il entretient la vie dans l'intérieur de l'Église, mais il la dilate au dehors, par l'envoi des missionnaires, par la fondation de nouvelles Églises dans les pays étrangers. Le pape donne une mission, et, revêtus de l'esprit de Dieu, en vertu du ministère qu'ils reçoivent de lui, ces hommes « sont comme des nuées qui
« portent une pluie bienfaisante par tout le monde ;
« nuées à cause qu'ils sont proches du ciel, élevés de
« la terre en esprit ; ils sont mus, agités et portés par
« le vent du Saint-Esprit, partout où il veut, comme
« sont les nuages qui se meuvent au gré du vent ³³³. »

Plus on médite ce mystère, plus on est saisi d'admiration en contemplant, à travers les âges, cette action de l'apostolat de saint Pierre. Les papes se succèdent, ils n'ont pas tous le même caractère, ni la même vertu, mais le Saint-Esprit les dirige selon les circonstances diverses qui se produisent. On aurait grandement tort de mettre en opposition la conduite de tel pape avec celle de tel autre. Le même pontife penserait et ferait autrement qu'il n'a pensé et agi, s'il se trouvait dans un temps différent, amenant des nécessités nouvelles ; car il faut qu'il pourvoie, sous la direction supérieure de la divine Providence, aux besoins de l'Église.

« Comme unique apôtre de l'Église, le pape, dit
« M. Olier, succède à la plénitude de l'esprit de son
« prédécesseur, et, sans chercher ailleurs qu'en lui
« seul sa lumière, il a de quoi suffisamment éclairer
« l'Église. Le pape succède à saint Pierre, lequel était
« apôtre, et l'unique apôtre qui a eu des successeurs
« dans l'Église, si bien que le Saint-Siège est Siège
« Apostolique ; le siège par conséquent dans lequel
« repose celui qui a droit sur toute l'Église, à cause
« que l'Apôtre est celui qui est établi prince sur la
« terre, sur toute l'Église. D'où vient qu'à lui seul
« appartient le droit de donner la mission pour les
« terres barbares, pour aller prêcher aux peuples

« infidèles, comme ayant pouvoir sur eux. Les apô-
« tres sont ceux qui ont fondé l'Église et qui en sont
« les pères ; en ce point ils sont différents des évê-
« ques, lesquels ne sont pas pères des Églises, mais
« seulement les époux, qui épousent les Églises fon-
« dées ³³⁴. »

M. Olier, se dirigeant constamment d'après ces principes, donna en toute occasion l'exemple d'un profond respect et d'une filiale obéissance au Souverain Pontife : voilà pourquoi il témoigna tant de zèle pour combattre les nouveautés de doctrine condamnées de son temps par le saint Siège, et tant de sollicitude à éloigner du séminaire tout ce qui aurait pu altérer la pureté de la foi. Il termine des considérations sur la primauté du pape par cette conclusion que, s'il plaît à Dieu, nous n'oublierons jamais, car elle résume les traditions qu'il nous a laissées : « Jésus-
« Christ est dans le pape, comme un père diri-
« geant sa famille, et comme dans un chef ministé-
« riel, éclairant, dirigeant et animant ses membres.
« C'est donc ainsi que le troupeau est un avec le chef
« en l'unité de doctrine, en l'unité de mœurs et
« l'unité de discipline. Celui qui n'a pas une même
« doctrine avec saint Pierre et son successeur non
« colligit, sed dispergit. C'est le juge de notre foi,
« c'est la pierre de touche... Celui qui n'est pas en
« unité de dépendance et de discipline n'est pas vé-
« ritable enfant de l'Église ³³⁵. »

IV.

SAINT JEAN.

Nous avons vu que le pieux fondateur du séminaire de Saint-Sulpice lui a donné le bienheureux saint Joseph et l'évangéliste saint Jean pour patrons principaux, à cause des rapports intimes que l'un et l'autre ont avec Notre-Seigneur et avec la sainte Vierge.

1° Il nous dit, dans le *Pietas seminarii* : « *Beatissimum Joannem evangelistam, alterum Christum in cœna factum, in cruce Matri adoptatum,*

in patronum peculiarem advocabunt. »

Dieu, qui destinait saint Jean à travailler à l'établissement de l'Église, avec la sainte Vierge, et à remplacer auprès d'elle, en qualité de fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulut le rendre aussi conforme à son divin Fils qu'il était possible à une pure créature de reproduire les traits de Jésus-Christ.

« Il ne

« laisse pas, dit M. Olier, à la très sainte Vierge saint

« Joseph pour gardien, ni quelque personne sécu-

« lière qui ne fût pas déclarée prêtre de la nouvelle

« loi ; il ne lui laisse pas quelque femme pour

« gardienne, ce qui eût paru plus convenable aux

« yeux des hommes ; mais il lui laisse une per-

« sonne vierge et prêtre tout ensemble ; il lui laisse

« un homme pur comme un ange, et plus qu'un ange,

« en son office de sacrificateur de Jésus-Christ ; et

« qui fait voir ce sacrifice dans ses mains, la plus au-

« guste et plus admirable de toutes les merveilles de

« notre religion. La sainte Vierge n'a que cela seul,

« dans sa puissance, pour opérer toutes les choses

« dont son Fils l'a chargée, qui est toute l'œuvre de

« son Père et duquel il veut la mettre en part pour la

« distribution de ses trésors et l'application de ses

« mérites ³³⁶. »

Pour répondre à ce dessein, saint Jean fut transformé en Notre-Seigneur dans la dernière cène : *Alterum Christum in cœna factum*. On a dit, dans le premier paragraphe de ce chapitre, que tous les apôtres reçurent la grâce de cette transformation, pour représenter Jésus-Christ partout où l'Esprit de Dieu les porterait dans la prédication de l'Évangile ; mais il y eut cela de particulier pour saint Jean, qu'il devait, indépendamment de son apostolat, qui lui était commun avec les autres, représenter Jésus-Christ auprès de la sainte Vierge, en qualité de fils. La divine Eucharistie commença cette sainte œuvre en lui communiquant la vie de Notre-Seigneur ; ce divin Maître la consumma sur la croix, en disant à la sainte Vierge : *Ecce filius tuus*. De saints docteurs'ont remarqué, en commentant ces paroles, que de même que Jésus-Christ en disant : *Hoc est corpus meum*, avait changé le pain en son corps, de même, et par sa divine vertu, en disant : *Ecce filius tuus*, il avait fait de saint Jean le fils de Marie, lui mettant au cœur toutes les

dispositions de respect et d'amour filial, que lui-même avait pour sa divine mère. Saint Jean devint réellement son fils, non par nature, mais par grâce, d'une manière, sans comparaison, plus élevée et plus pure que la nature ne le ferait ³³⁷.

Il ne s'agit ici que d'une transformation morale, dont il est si souvent parlé dans les Écritures et dans les écrits des saints, de cette transformation dont saint Paul nous donne un bel exemple dans sa personne, quand il nous dit : Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ; cette transformation que saint Thomas d'Aquin affirme être l'effet propre de la sainte Eucharistie et qui s'opère dans les âmes, à divers degrés, selon les dispositions qu'elles apportent à cet auguste sacrement : *Proprius effectus hujus sacramenti est conversio hominis in Christum* ³³⁸.

M. Olier était si éloigné de l'idée, d'ailleurs absurde, d'une transformation substantielle de saint Jean dans la personne de Jésus-Christ, qu'il le supposait sujet encore à des imperfections, malgré sa grande sainteté. Il écrit dans ses Mémoires : « On ne peut concevoir

« quelle était la lumière que Marie avait de saint
« Jean. C'était une certaine lumière de gloire com-
« mencée, en ce que Marie voyait en Dieu tout ce qui
« était au fond de l'âme de saint Jean ; son état, ses
« dispositions, ses tentations, ses peines. Elle
« voyait en Dieu, par la vertu de son esprit épuré,
« tout ce qui était de Dieu en lui, tout ce qu'il avait
« à faire, comme aussi tout ce qui manquait à sa per-
« fection : car, par ses soins et sa société, elle devait
« perfectionner, achever et consommer la grâce de
« saint Jean. C'était pour ce saint un bonheur non
« pareil de l'entendre lui dire les défauts qu'elle
« voyait en lui, et lui découvrir aussi les secrets de
« son cœur ³³⁹. »

2° Une autre pensée, très honorable pour l'apôtre saint Jean, est qu'il devait concourir avec la sainte Vierge à l'établissement de l'Église. « Le Fils de Dieu

« le laisse à sa très sainte Mère, laquelle, restant
« chargée de la conduite et de l'établissement de
« l'Église, ne pouvait disposer de tous les dons et grâ-
« ces nécessaires à cette œuvre immense que par l'ef-

« ficace de ce sacrifice divin de l'autel... Saint Jean
« est donc coopérateur, ou supplément de Jésus-Christ
« avec la sainte Vierge pour l'établissement de l'É-
« glise et portant les fruits de Jésus-Christ dans le
« sein des fidèles qui doivent le regarder comme leur
« père, ou bien comme un autre Jésus-Christ ressus-
« cité, étant celui sous lequel il vit caché de la vie
« de sa résurrection pour, comme un autre Adam,
« avec la sainte Vierge, la nouvelle Ève, communi-
« quer la vie ressuscitée du Fils de Dieu aux hom-
« mes ³⁴⁰. »

Si M. Olier s'en était tenu là, nous n'y verrions pas de difficultés. Tous les apôtres avaient sans doute, comme saint Jean, le pouvoir d'offrir l'auguste sacrifice de l'autel pour l'Église ; mais la sainte Vierge, dans les intentions de laquelle saint Jean célébrait les saints mystères, obtenait de son divin Fils des grâces plus abondantes de lumière et d'amour, et pour les autres apôtres qui évangélisaient les peuples, et pour les Églises qu'ils fondaient. M. Olier va plus loin. Considérant saint Jean comme celui en qui Jésus-Christ ressuscité s'était plus spécialement établi pour répandre sa lumière et sa vie, il pensait que ce grand saint « inspirait à saint Pierre et autres saints

« les volontés de Dieu, et, en vertu de l'Esprit, les di-
« rigait... Pour disposer le grand saint Pierre à
« cela, il faisait que ce saint avait toujours recours
« à saint Jean pour savoir ce qu'il voulait appren-
« dre, et ainsi, par amour, l'assujettissait à l'esprit de
« résurrection qu'il mettait en lui, accoutumant déjà
« les apôtres à rechercher saint Jean, afin d'être con-
« sulté en lui un jour et diriger par lui tous les apô-
« tres ; lui donnant encore sa sainte Mère, comme
« un second oracle... Notre-Seigneur était ainsi en
« saint Jean comme en la sainte Vierge... Ce saint
« était comme la vertu motrice de tous ces astres et
« répandait par eux ses influences par tout le monde :
« si Jésus-Christ Notre-Seigneur était le fond de ces
« influences en eux, au moins était-il ange directeur
« et le distributeur de leurs vertus ³⁴¹. »

M. Olier a bien soin de remarquer que cette action de la sainte Vierge et de saint Jean n'était que pour la direction intérieure, et laissait intact, pour l'extérieur, l'ordre des dignités et de l'autorité que Notre-Seigneur avait établi. « Ces grands apôtres « étaient tous possédés de l'Esprit en plénitude ; mais

« ils demeuraient soumis à Jésus-Christ, partout où il
« voulait régner sur eux, en qui que ce pût être, soit
« en saint Pierre à l'égard de saint Paul qui le venait
« consulter, comme celui qui avait assurance d'infail-
« libilité et sûreté entière de Jésus-Christ de n'errer
« jamais, ni démentir la foi : Confirma fratres tuos... Tu
« es Petrus et super hanc petram, etc. ; soit en saint Jean,
« lequel, par amour et par la puissance de l'esprit
« intérieur qui résidait en lui, ils consultaient et pre-
« naient en lui et en la sainte Vierge, leurs ordres
« avec révérence à saint Pierre, comme au sacrement
« de l'unité de Dieu, dans laquelle toute l'Église
« veut se perdre, s'abîmer et s'anéantir, en retour-
« nant en l'unité de celui dont elle était partie. »

M. Olier conclut ces réflexions en disant que la dignité d'apôtre est restée, par succession, dans les papes, qui seuls ont autorité pour envoyer prêcher l'Évangile sur tous les points de l'univers et y fonder des Églises ; ce que ne peuvent pas faire les prélats particuliers, dont la juridiction est restreinte dans les limites de leurs diocèses respectifs. « Le pape, suc-
« cesseur des apôtres, et, comme tel, père universel
« de toute l'Église, a comme eux une fécondité uni-
« verselle, qui ne se restreint pas à gouverner une
« famille particulière ³⁴². »

Le pape est le successeur direct de saint Pierre, chef des apôtres, souverain Pontife de l'Église universelle, et ce titre lui suffit. On peut dire aussi qu'il est seul le successeur des apôtres en ce sens qu'il possède par succession, en lui seul, tous les pouvoirs extraordinaires que Notre-Seigneur leur avait conférés pour les nécessités de l'Église naissante ; tandis que les évêques ne leur succèdent que pour les fonctions nécessaires au gouvernement des Églises particulières qui leur sont confiées par le pape, et pour s'occuper des intérêts généraux de l'Église universelle dans les conciles, sous la haute et suprême autorité du pontife romain.

Que penser donc de la direction que M. Olier attribue à saint Jean sur les autres apôtres, y compris saint Pierre lui-même, direction dans le for intérieur, qui ne restreignait nullement les pouvoirs accordés à saint Pierre pour l'enseignement et le gouvernement de l'Église, mais qui n'en serait pas moins entrée dans le plan divin, pour le temps des apôtres ? Nous ne trouvons nulle trace d'une doctrine traditionnelle sur cette prérogative du disciple bien-aimé : il est à présumer que les Apôtres aimaient à conférer avec saint Jean, à cause des rapports plus particuliers qu'il avait eus avec Notre-Seigneur. On peut dire aussi que l'action du disciple bien-aimé se confondait, en quelque manière, avec celle de la très sainte Vierge, à laquelle M. Olier l'unit toujours. La sainte Vierge, sans avoir de juridiction ministérielle dans l'Église, instruisait les apôtres des mystères de son divin Fils, leur donnait des conseils, priait pour eux et exerçait intérieurement sur eux, où qu'ils fussent, une sainte influence qui sanctifiait et dirigeait leur conduite. Saint Jean, uni à la Vierge par les liens les plus intimes, entraînait dans toutes ses vues, partageait ainsi son action, et attirait sur l'Église, sur les travaux de ses collègues dans l'apostolat, d'abondantes bénédictions.

3° M. Olier a cru que saint Jean représentait la vie ressuscitée et glorieuse de Notre-Seigneur, et saint Pierre, sa vie pénitente et laborieuse, sa passion et sa mort ³⁴³ ; il pensait que, par suite de cette mission, le disciple que Jésus aimait n'était pas mort, comme les autres apôtres, qu'il vivait avec Élie et Hénoc ³⁴⁴.

Que Notre-Seigneur choisisse deux personnes pour le représenter sous deux aspects différents, il n'y a rien là qui puisse soulever une difficulté ; qu'il y ait dans saint Jean quelque chose qui représente mieux ce que M. Olier appelle la partie supérieure de Jésus-Christ, sa vie divine, sa vie glorieuse ; et que saint Pierre, sous le poids de l'apostolat universel, chargé de la sollicitude de l'Église entière, et mourant sur une croix comme son divin Maître, semble mieux représenter la vie laborieuse, pénible, souffrante de Notre-Seigneur, cela peut encore s'admettre, en supposant toujours, ce que personne ne conteste, que l'un et l'autre sont remplis du Saint-Esprit pour s'acquitter de l'auguste ministère qui leur fut conféré. Plusieurs docteurs ont vu dans saint Jean la vie contemplative, à cause du sommeil mystérieux qu'il prit sur la poitrine du Sauveur, dans la dernière cène, et ils ont admiré la vie active dans le prince des Apôtres ³⁴⁵.

M. Olier, en parlant du martyre de saint Jean à Rome, fait cette réflexion : « Le grand saint Jean, à

« Rome, ne peut mourir, pour ce, dit-on, que le fils de
« la Vierge est d'une nature immortelle. Il sort de
« la chaudière plus glorieux, pour réparer la mort
« ignominieuse de Jésus-Christ, et rendre ainsi à la
« très sainte Vierge l'honneur qu'elle avait perdu
« dans la croix de son Fils. » Il réitère la même affir- mation dans plusieurs
de ses écrits. « Il faut que saint
« Jean soit immortel et qu'il porte sur lui l'extérieur
« et l'apparence de la grâce qu'il porte intérieure-
« ment, qui est celle de la résurrection. Il est en Jé-
« sus-Christ père du siècle futur... Ce saint est fils,
« époux et père, il est aussi l'image de la très sainte
« Trinité sur la terre. Il est l'image du Saint-Esprit,
« comme l'époux de la sainte Vierge et de l'Église,
« qui encore avec elle gouvernait les apôtres ³⁴⁶. »

Nous ferons ici trois observations.

Il est dit d'abord que, par la conservation miraculeuse de saint Jean, Dieu avait rendu à la sainte Vierge l'honneur qu'elle avait perdu dans la croix de son Fils. Le sens est facile à saisir. La sainte Vierge a partagé la gloire de Jésus-Christ comme elle a partagé ses humiliations. Jésus, l'innocence même et le bien-aimé du Père, a été déshonoré dans sa passion et dans sa mort, et par sa résurrection, ce déshonneur a été réparé ; pourquoi ne serait-on pas autorisé à dire que Marie, mère du Fils de Dieu, n'a pas eu, dans les ignominies de la mort de son Fils, la gloire qui lui était due, et que Dieu a réparé cette perte par la résurrection ?

M. Olier parle, dans le même texte et en d'autres endroits, de l'immortalité de saint Jean ; mais ce n'est pas dans un sens absolu qu'il le dit immortel, car il pensait qu'il mourrait à la fin du monde. « Pour ce
« qui regarde la réponse de Notre-Seigneur à ses dis-
« ciples : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je
« vienne, cela s'entend que, pour désabuser ses disci-
« ples qui s'imaginaient qu'il y aurait exception pour
« lui de cette loi générale, qu'il faut que tout le
« monde meure ; ce qui n'est point l'intention du Fils de
« Dieu, qui prétend au jour du jugement faire sen-
« tir la mort à ce disciple ; comme à Élie et à Hé-
« noch ³⁴⁷. »

L'idée qu'eurent les disciples que saint Jean ne mourrait point, ainsi que nous le rapporte le saint évangéliste, est demeurée dans bien des esprits, et le texte du vingt et unième chapitre de saint Jean est devenu l'objet de beaucoup de commentaires. Les uns ont cru que saint Jean était mort, mais qu'il est ressuscité peu de jours après sa mort ; telle a été la pensée de saint Thomas d'Aquin, comme on peut le voir dans son explication de l'Évangile de saint Jean. D'autres ont supposé qu'il a été transféré, dans son extrême vieillesse, dans un lieu où reposent Élie et Hénoc jusqu' au jour du jugement, et qu'il reparaitra sur la terre avec eux, pour mourir à la fin du monde ³⁴⁸.

Cette opinion est rapportée dans un grand nombre d'écrits anciens, émanés d'hommes fort respectables ; ce qui a fait dire à dom Calmet, dans ses commentaires sur l'Évangile de saint Jean : « La mort de saint Jean « a toujours été problématique dans l'Église. Depuis « les premiers siècles du christianisme jusqu'à au- « jourd'hui, on peut produire des auteurs qui l'ont « niée et d'autres qui l'ont affirmée ; on trouve du « partage dans les écrivains de l'Église grecque et « dans ceux de l'Église latine ³⁴⁹. »

Il n'est donc pas surprenant que M. Olier, rassuré par le partage d'opinions entre les docteurs catholiques, incliné par la haute estime qu'il avait conçue de saint Jean et des privilèges particuliers qui l'avaient distingué des autres apôtres, ait adopté l'idée d'une translation de ce saint disciple et ami de Notre-Seigneur, dans un lieu à part, où il serait avec Hénoc et Élie.

L'opinion la plus commune, et à laquelle il nous semble que tout le monde se rallie aujourd'hui, est que saint Jean est mort, et qu'il ne ressuscitera que dans la résurrection générale ³⁵⁰.

V.

SAINT PAUL.

Les épîtres de saint Paul étaient, avec l'Évangile de saint Jean, la partie des Écritures que M. Olier affectionnait le plus et qu'il lisait plus habituellement ; il vénérât ce grand apôtre comme le docteur de la grâce de

Jésus-Christ et l'interprète de son esprit. Aussi peut-on considérer les écrits de M. Olier, principalement son Catéchisme, comme une excellente introduction à l'étude des épîtres de saint Paul.

Comme nous ne trouvons aucune difficulté dans ces travaux, qui ait rapport à saint Paul, nous n'avons pas de motifs de nous arrêter ici sur ce grand apôtre, dont on ne méditera jamais assez la doctrine. Nous nous bornerons à rappeler ce que M. Olier dit de la conversion de saint Paul, de sa vocation à l'apostolat et de ses rapports avec saint Pierre.

1° « C'est l'unique conversion que l'Église célèbre,
« considérant ce saint d'une manière toute parti-
« culière, comme lui étant obligée de sa foi. Elle
« honore saint Paul comme l'organe de la grâce chré-
« tienne, vas electionis, c'est un vase d'élection, rem-
« pli de bénédictions et de lumière pour la conversion
« des Gentils. Sa conversion a été accompagnée de
« lumière, circumfulsit eum lux, marquant la plé-
« nitude de lumière intérieure dont il était rempli,
« d'une lumière si efficace, qu'il devait élever ceux
« qui étaient dans les ténèbres de la mort... Un éclat
« de la lumière de Dieu le renverse et l'éblouit, pour
« nous apprendre que la lumière de Dieu doit ab-
« sorber en nous et confondre la sagesse charnelle ;
« nous ne devons plus aller qu'à tâtons dans le
« monde. Il faut oublier toute la conduite séculière,
« toutes les maximes du siècle, et n'avoir plus que
« la lumière intérieure de l'Évangile qui nous con-
« duise et nous dirige. Il faut être soumis à toutes les
« vérités à cause de Jésus-Christ qui les révèle. Do-
« mine, quis es tu ? »
« Saint Paul dit : Domine, quid me vis facere ? C'est
« la marque d'une âme véritablement convertie à
« Dieu, d'être totalement abandonnée à lui pour être
« et devenir tout ce qu'il veut. Par ce mot Domine,
« il se met, avec tous les chrétiens, aux pieds de
« Jésus-Christ, dans un souverain amour et une par-
« faite obéissance à toutes ses maximes et à sa foi...
« Quand il dit : Domine, quid me vis facere, cela veut

« dire : quid vis facere in me : que voulez-vous faire en
« moi ? faites en moi et en mon intérieur ce qui vous
« plaît, car je suis tout à vous ³⁵¹. »

2° « C'est une chose bien singulière que Notre-Sei-
« gneur a élevé saint Paul jusqu'au ciel, comme lui,
« avant que de le faire apôtre et de lui donner la vertu
« de communiquer le Saint-Esprit ; car saint Paul ne
« fut pas fait apôtre aussitôt après sa conversion.
« Ce fut après les trois années de retraite qu'il fit en
« Arabie, où il fut élevé dans le ciel et y reçut la
« grâce apostolique, comme les apôtres, après trois
« ans de communication avec le Fils de Dieu. Au lieu
« que le Fils de Dieu était venu en terre appeler ses
« apôtres, conversant avec eux ; étant monté dans les
« cieus, il appelle saint Paul à lui. Et comme tous
« les apôtres l'avaient vu et avaient conversé avec lui,
« ce qui contribuait beaucoup à leur fidélité et les
« encourageait au travail, de même Notre-Seigneur,
« pour donner courage à cet apôtre qui devait tant
« travailler et souffrir, Ostendam illi quanta oporteat
« illum pro nomine meo pati, il était juste que saint
« Paul vit Notre-Seigneur ; et en effet il le vit, mais
« dans la gloire dont il ne peut raconter ce qu'il a
« vu, parce qu'il n'avait pas de termes pour l'expli-
« quer : Nec oculus vidit, nec auris audivit. Toutes nos
« comparaisons sont tirées de la terre et des choses
« sensibles, nos idées sont composées de la vue des
« choses extérieures, ce qui fait qu'on ne peut expli-
« quer au monde les choses secrètes et divines, si
« Dieu ne les fait voir sous quelque figure qui ait
« quelque rapport avec ce qu'on a coutume de voir
« et de discerner dans le monde. Au contraire,
« quand Dieu les manifeste, telles qu'elles sont en
« elles-mêmes, sans être enveloppées sous des figures
« et des caractères, on ne peut les raconter au monde.
« C'est la voie la plus parfaite dont Dieu se commu-
« nique. C'est ainsi que saint Paul vit des choses di-

« vines et des secrets inconcevables, que Dieu daigna
« lui révéler ³⁵². »

3° M. Olier dit que saint Paul venait consulter tous les ans l'apôtre saint Pierre, comme celui qui avait assurance d'infailibilité et sûreté entière ³⁵³. Ces mots tous les ans ne sont pas écrits sous la forme d'une affirmation historique, mais sur une présomption bien fondée que l'apôtre des Gentils voyait souvent saint Pierre, autant que les circonstances le lui permettaient. Ces deux bienheureux apôtres ont eu en effet de fréquents rapports.

Saint Paul écrit aux Galates : « Lorsqu'il plut à Dieu
« de me révéler son Fils pour que je le prêchasse aux
« nations, je n'ai pas acquiescé à la chair et au sang,
« je ne suis point allé à Jérusalem auprès des apô-
« tres, mais je suis allé dans l'Arabie ; je suis venu
a ensuite, après trois ans, à Jérusalem pour voir
« Pierre. » Un très estimable écrivain de nos jours, M. Fouard, dit avec raison qu'une nouvelle manifestation de Jésus, distincte de celle qui abattit le persécuteur sur le chemin de Damas, paraît indiquée dans ce passage de l'épître aux Galates ³⁵⁴.

C'est dans cette communication que Paul fut institué apôtre par Notre-Seigneur, et qu'il reçut directement la mission de prêcher aux peuples l'Évangile du salut. Il se retira alors, sous une inspiration divine, en un lieu solitaire de l'Arabie, peut-être au mont Sinaï ; et dans cette retraite il apprit par révélation tous les mystères du christianisme. « Nous ignorons, ajoute l'auteur que nous venons de citer, la longueur du séjour en Arabie, pendant lequel Saul vit et entendit Jésus, de même que Moïse avait conversé avec Jéhovah. Il se peut que cette retraite ait duré une notable partie des trois années qui s'écoulèrent entre la conversion de l'apôtre et la fuite de Damas. » C'est alors qu'il vint à Jérusalem voir Pierre, « le chef de l'Église, le fondement sur lequel tout reposait, l'apostolat des Gentils et celui des Juifs ; le voir, selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée, le contempler, l'étudier, dit saint Jean Chrysostome, et le voir comme plus grand et plus ancien que lui ³⁵⁵. »

Bien que saint Paul eût reçu sa mission de Jésus-Christ, et qu'il eût appris de lui les mystères de l'Évangile, il était dans l'ordre que sa mission fût reconnue par le prince des Apôtres. M. Olier nous dit que ce n'est qu'après

trois ans, à dater de sa conversion, qu'il fut fait apôtre, c'est-à-dire reconnu comme tel, selon l'ordre hiérarchique, par saint Pierre. Quelques années après, ce titre fut de nouveau confirmé, quand saint Paul reçut, avec l'imposition des mains, la mission d'annoncer l'Évangile aux peuples, mission que lui conférèrent les Anciens d'Antioche, parmi lesquels nous ne doutons pas que ne présidât saint Pierre ³⁵⁶. Quelques écrivains ont même pensé qu'il était demeuré dans une situation inférieure, comme simple laïque, les huit ou dix années qui suivirent sa conversion jusqu'au jour de cette mission ³⁵⁷. Nous aimons mieux nous rallier à l'idée de M. Olier, que nous croyons plus fondée.

VI.

SAINT JACQUES.

Il ne nous reste que deux mots à dire de saint Jacques, pour terminer ce qui concerne les saints apôtres dont M. Olier s'est particulièrement occupé.

1° Saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, était le patron de M. Olier, qui s'est appelé Jean-Jacques Olier. Il vénérât dans cet apôtre une sainteté éminente, le zèle d'expiation qui le portait à offrir des prières à Dieu dans le saint des saints, au temple de Jérusalem, et son martyre. Nous lisons dans ses écrits :

« Il est marqué de saint Jacques que sa sainteté
« était telle, qu'outre le nom de juste et de saint
« qu'on lui donnait, il avait la liberté d'entrer dans
« le Saint des saints, lieu qui, dans l'ancienne loi,
« représentait le paradis, si bien que ce grand saint
« représentait la sainteté de Notre-Seigneur entrant
« dans son Père, qui est le Saint des saints et le vrai
« tabernacle de Jésus-Christ, où il est entré par sa
« résurrection ; et où il appelle aussi les saints après
« leur mort, purifiés des impuretés de la vie pré-
« sente. Il ne buvait pas de vin et n'usait pas de
« viande. Il est vierge comme les anges et ne con-
« naît rien de la corruption des corps. On a observé
« qu'il ne fut jamais dans les bains, parce qu'il n'a-

« vait pas besoin, comme les autres, de purifier son
« corps, comme s'il n'eût point souffert de corruption
« en sa personne. Par le lin, dont il usait, il expri-
« mait sa vie pure et innocente ³⁵⁸. »

2° « La veille de saint Jacques, faisant la conférence
« à sa gloire, je voyais comme il avait été choisi par
« Notre-Seigneur pour continuer sa vie sainte dans
« Jérusalem, faisant pénitence pour les Juifs, vivant
« dans le temple comme une hostie pour le péché.

« Établi pasteur et évêque de Jérusalem, il est
« choisi pour faire pénitence du crime qui s'y était
« commis. Il était tous les jours excité à la douleur
« par la vue des prêtres qui étaient dans le temple,
« au milieu desquels il vivait, qu'il savait avoir été la
« cause de la mort de son maître, comme l'ayant
« vendu eux-mêmes. Il voyait encore leurs mains,
« ensanglantées du sang de Jésus-Christ, et se voyait
« obligé de vivre avec eux, ce qui lui était une peine
« inexprimable. Ces pontifes étaient les chanoines de
« son chapitre et les associés de son service ³⁵⁹. »

M. Olier fait un rapprochement édifiant de cette conduite de saint Jacques avec les devoirs des pasteurs établis dans l'Église de Dieu : « Ce sont ceux que Jésus-Christ, choisit pour être en eux le pénitent public et la victime pour le péché des peuples qu'il leur commet. »

Il ne faudrait pas conclure de ce qu'il dit que saint Jacques vivait dans le temple, que l'apôtre y fit sa demeure habituelle ; il y venait souvent, non par nécessité, mais par attrait ; et ce lui était alors une peine très dure de s'y trouver avec des prêtres juifs, qu'il savait coupables de la mort de Jésus-Christ. Il appelle ces prêtres, chanoines de son chapitre et associés de son service ; expressions étranges sans doute, mais qui ne signifient autre chose, sinon que ces prêtres, chargés du culte divin, faisaient par office dans le temple juif ce que les membres des chapitres font dans les églises cathédrales ; il les dit associés à son service, parce qu'il venait y prier Dieu, ce qui était une partie du culte que ces prêtres rendaient, ou devaient rendre à Dieu. Animés d'un esprit bien différent, le saint apôtre et les prêtres s'appliquaient, pour le fond, au même service, le service de Dieu.

3° Le saint apôtre termina sa vie et sa pénitence par le martyre. Il fut précipité du haut du temple, et comme, après sa chute, il respirait encore et offrait sa vie pour ses meurtriers, on l'accabla sous une grêle de pierres, et un foulon lui écrasa la tête d'un coup de levier. C'est ainsi, conclut M. Olier, que Notre-Seigneur voit ses membres spirituels souffrir, pour satisfaire le désir de continuer en eux, sur la terre, le désir qu'il a eu de se sacrifier à la gloire de son Père. « Ainsi,
« tout glorieux qu'il est dans les cieux, il souffre sur
« la terre ; de même que, tout glorieux qu'il était en
« son esprit, vivant dans le monde, il ne laissait pas
« de souffrir dans son âme et dans les membres
« qu'elle animait ³⁶⁰. »

Elle fut bien différente, la fin du traître Judas, qui, lui aussi, avait été choisi par notre divin Maître. Nous n'en faisons mention ici que pour expliquer une parole de M. Olier qui nous a surpris : en deux ou trois endroits de ses écrits, il dit que Judas avait été le plus aimé des apôtres, que c'était le disciple pour lequel Jésus avait le plus prié ³⁶¹. Dans quel sens pourrait-on dire que ce disciple infidèle avait été le plus aimé ? Probablement en ce sens que Notre-Seigneur, connaissant le fond de l'âme de Judas et l'abîme où une passion immortifiée le précipiterait un jour, a plus souffert pour lui, à cause de son amour, qu'il n'a jamais souffert pour les autres disciples. Connaître à fond ce malheureux, savoir comment il terminerait, et pourtant le conserver dans sa famille, dans son intimité, cela a dû être, pour le cœur si aimant et si compatissant du Sauveur, une peine inexprimable. Judas ne s'est perdu que parce qu'il n'a pas connu le cœur de son maître. Il se serait sauvé s'il avait avoué humblement son crime, et s'il avait eu confiance dans la paternelle miséricorde du divin Pasteur.

CHAPITRE IX.

LES SAINTS PROTECTEURS DU SÉMINAIRE ET DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE.

L'auteur de la Vie de M. Olier observe que les hommes suscités de Dieu, au dix-septième siècle, pour renouveler l'esprit primitif du clergé, c'est-à-dire l'esprit apostolique, eurent une dévotion particulière aux saints qui, les premiers, avaient prêché l'Évangile dans leurs provinces ³⁶². Il en est de ces apôtres, disait M. Olier, comme de la tête et du cœur dans le corps humain, qui portent la vie dans tous les membres.

C'est sous l'inspiration de cette idée qu'il avait une grande vénération pour saint Denis, apôtre du diocèse de Paris et d'une partie de la France. Il avait les mêmes sentiments et il tenait le même langage pour les fondateurs des ordres religieux, saint Benoît, saint Dominique, saint François d'Assise, etc. Il parle très fréquemment de ces hommes vénérables, et d'une manière plus particulière de saint Benoît, parce que la paroisse du Saint-Sulpice, établie alors sous la juridiction de l'abbé de Saint-Germain, l'avait mis plus en rapports avec les enfants de ce saint patriarche des moines d'Occident. On lui a reproché d'avoir donné à saint Benoît le titre de Père de l'Église. Jouant sur ces mots Benedictus Deus, il dit : « Benoît est Dieu, c'est-à-dire c'est l'image de Dieu le Père. Benedictus Deus
« et Pater Domini Jesu Christi, en tant qu'il est en
« quelque sorte le père de toute l'Église, qui s'est vue
« remplie et gouvernée entièrement par son Ordre ³⁶³.
« Saint Benoît est une image très accomplie de Dieu
« le Père, ayant été le Père d'un ordre qui a conduit,
« gouverné et rempli tout le corps de l'Église pendant
« plusieurs siècles. C'étaient les Bénédictins qui rem-
« plissaient les sièges des papes ; c'étaient les Béné-
« dictins qui étaient les évêques ; c'étaient les Béné-
« dictins qui étaient les curés : voilà la hiérarchie

« entière ; de plus, c'étaient les Bénédictins qui étaient
« abbés et les pères des maisons religieuses ³⁶⁴. »

M. Olier pensait que saint Benoît avait été donné à l'Église d'Occident pour renouveler en elle l'esprit religieux ; il le pria de répandre cet esprit dans le clergé comme dans les monastères. « Je voyais, nous dit-il, ce
« grand esprit de louange et de psalmodie, que saint
« Benoît a laissé à son Ordre, comme le capital de sa vo-
« cation, désirant surtout que l'on soit appliqué avec
« soin et zèle particulier, témoignant par là l'esprit
« de religion qui régnait en lui et qui consiste à
« honorer, respecter et glorifier Dieu par tous les
« actes que la religion nous marque ³⁶⁵. »

Cependant M. Olier n'a pas donné ces saints fondateurs pour patrons aux séminaires que la compagnie de Saint-Sulpice serait appelée à diriger, parce qu'il avait en vue, dans l'établissement de son Institut, le clergé séculier. Il mit avant tout le séminaire et la Compagnie de Saint-Sulpice sous la protection de la sainte Vierge et ensuite de saint Joseph et de saint Jean, comme nous l'avons dit. Il nous a donné comme patrons secondaires, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Martin de Tours, saint Charles Borromée.

§ I. — SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

Le culte des saints que nous venons de nommer nous est précieux, parce qu'il contribue à nous établir dans la grâce de notre vocation et à préparer à l'Église de saints prêtres.

Saint Grégoire le Grand et saint Ambroise furent montrés à M. Olier dans un songe mystérieux : saint Grégoire dans un trône très élevé, saint Ambroise dans un trône au-dessous, mais resplendissant de lumière ; il conçut dès lors, avant même qu'il comprît toute la signification de ce songe, un très profond respect pour saint Grégoire, dans la personne duquel il considérait le souverain pontificat des successeurs de Pierre. Le respect religieux de la sainte hiérarchie de l'Église, est bien la première condition d'une vertu sacerdotale. Notre respect, notre docilité, ne reposent pas sur les qualités personnelles des Pontifes, mais sur l'institution divine. Quelque nom que porte le pape, c'est toujours saint Pierre, c'est toujours Jésus-Christ qui agit et qui gouverne l'Église, dans la personne du pontife

régnant ; ce qui faisait dire aux anciens, dans les conciles : Petrus per Leonem, per Agathonem... locutus est. Voilà une maxime qui doit être la règle constante de notre conduite, et que nous devons imprimer dans l'âme des jeunes clercs.

§ II. — SAINT AMBROISE.

Le second patron, saint Ambroise, nous est donné en vue d'inspirer aux clercs l'amour de la sainte Église et un respect religieux pour Nosseigneurs les évêques.

« Oh ! s'il y avait encore quelques cœurs comme celui-
« là dans l'Église, disait M. Olier, que Jésus-Christ
« serait glorifié ! Oh ! s'il plaisait à sa bonté, et à l'a-
« mour qu'il a pour son Père, de ressusciter cet Esprit !
« Et, pour vous dire simplement le désir de mon
« cœur, il me reste toujours un désir très ardent
« d'aller au tombeau de ce saint, pour l'invoquer sur
« l'Église, sur le clergé, et sur son pauvre serviteur,
« qui désire vivre et mourir pour la gloire du
« royaume de Dieu ³⁶⁶. »

La vision qu'il avait eue du saint archevêque de Milan, fit sur lui une impression que le temps ne put pas effacer : ce fut une idée très élevée de la dignité de l'épiscopat, la crainte religieuse de cette dignité qu'il refusa plusieurs fois, ne se croyant pas capable d'en porter le poids ; ce fut aussi le zèle pour répandre dans le clergé le respect, l'amour, la docilité envers les évêques.

« Dieu a donné aux uns de recevoir la vie ; aux
« autres de la distribuer et de la répandre ; et la diffu-
« sion naturelle de la vie demande des canaux pré-
« parés et ajustés à l'embouchure de leur source,
« comme sont les prêtres liés au prélat, selon que
« Jésus-Christ les a faits dans la première formation
« du clergé... La maison de Saint-Sulpice ouvre donc
« son sein aux prêtres et aux clercs de tous les dio-
« cèses, pour les préparer au respect, à l'amour et à
« la dépendance absolue qu'ils doivent à Messei-

« gneurs les prélats, leurs véritables pères et leurs
« chefs naturels. Elle les instruit de ce que les pré-
« lats sont en eux-mêmes, et de ce que Dieu les fait
« être sur les prêtres et sur les clercs, afin qu'ils puis-
« sent entrer en vénération et en amour particulier
« envers leur sainte Grandeur : s'estimant heureux
« de vivre sous leur conduite, d'être admis parmi
« leurs sujets, d'être leurs enfants, pour puiser en
« eux leurs lois, leur puissance et leur vie. C'est là
« surtout l'objet de sa vigilance, ne demandant rien
« tant à Dieu que de voir rétablir, dans l'ordre divin
« du clergé, cette union qui lie intimement ces
« prêtres à Messeigneurs les prélats, pour qu'ils
« reçoivent par eux la vertu et la vie et en rendent
« les peuples participants. L'Église ne sera jamais
« pleinement sanctifiée, et ne l'a jamais été tant que
« par l'influence des évêques, qui, comme des sources
« sacrées, se communiquent premièrement aux prê-
« tres, et puis, par les prêtres, à leurs peuples ³⁶⁷. »

Tel est l'ordre providentiel. Notre-Seigneur, source première de tous pouvoirs spirituels, vivant dans les successeurs de Pierre ; les évêques puisant à cette source par leur union avec le siège apostolique ; les prêtres sous la direction de leur évêque ; les peuples recevant la vie spirituelle par le ministère des prêtres.

§ III. — SAINT MARTIN DE TOURS.

Notre troisième patron est saint Martin, archevêque de Tours, que M. Olier a choisi, comme un parfait modèle de zèle pour la gloire de Notre-Seigneur, d'humilité, de pauvreté, de détachement. *Martinus pauper et modicus, cœlum dives ingreditur.*

M. Olier, qui avait fait plusieurs fois le pèlerinage au tombeau de ce saint évêque, désira que le séminaire fût associé aux prières du chapitre, pour demeurer plus uni d'esprit avec un des plus vénérés prélats que Dieu ait suscités, un des modèles les plus parfaits de dévouement à l'Église, et de détachement des choses de ce monde. Il obtint cette association, ce qu'il

considéra comme une faveur considérable. Dans une lettre qu'il écrivit au chapitre pour lui en témoigner sa reconnaissance, il dit : « Le grand saint Martin, au

« culte duquel cette association nous lie plus étroite-
« ment, sera le témoin et le garant de notre très pro-
« fonde et sincère reconnaissance. Nous l'honorions
« déjà comme un des patrons et protecteurs de cette
« maison ; mais la liaison qu'il vous plaît que nous
« ayons avec un corps qui le reconnaît pour chef,
« nous le fera révéler encore avec une dévotion par-
« ticulière ³⁶⁸. »

Nous l'invoquons tous les jours à la prière du soir, et nous chantons tous les ans, le jour de sa fête, une grand'messe en son honneur, comme nous faisons pour saint Grégoire et pour saint Ambroise.

§ IV. — SAINT CHARLES BORROMÉE.

Saint Charles Borromée a bien des titres à notre vénération ; il a montré un zèle admirable, au temps du concile de Trente, pour la réforme de la discipline ; et le premier, il s'est occupé avec un grand succès de l'établissement des séminaires dans le diocèse et la province de Milan, en exécution des décrets du concile.

M. Olier fit imprimer pour le clergé de France les Instructions de saint Charles et les Actes de l'Église de Milan ; il introduisit dans le séminaire qu'il fondait, plusieurs articles des règles que le saint archevêque avait faites pour les séminaires de son diocèse. Il ne crut pas opportun de prendre ces règles dans leur ensemble, parce que quelques-unes n'auraient pas convenu à de grands séminaires, tels qu'il les avait conçus pour la France ³⁶⁹ ; mais il s'en appropriâ une partie assez notable.

Depuis l'origine, on n'a pas cessé, à Saint-Sulpice, d'invoquer la grande autorité de saint Charles, pour apprécier l'importance de la discipline des séminaires, et de proposer son exemple comme l'un des modèles les plus parfaits de l'amour filial et généreux que nous devons avoir pour l'Église.

§ V. — SAINT THOMAS D'AQUIN.

Bien que saint Thomas d'Aquin ne fût pas considéré comme patron, au séminaire de Saint-Sulpice, avant le décret de Léon XIII, il n'en était pas moins l'objet d'une grande vénération, comme l'un des plus saints et des plus savants docteurs que Dieu ait donnés à son Église ; son autorité était, à l'égal de celle de saint Augustin, l'une des plus imposantes que l'on pût citer pour le soutien d'une doctrine.

M. Olier lui appliquait ces paroles dites de saint Jean-Baptiste : *Erat lucena ardens et lucens*. Il admirait sa pureté angélique, la ferveur de ses prières, et la sûreté, l'élévation de doctrine qui lui assigne une place si considérable parmi les docteurs de l'Église. Voici quelques traits des entretiens que M. Olier nous a laissés pour nous engager à lire et à méditer les livres de saint Thomas sur la philosophie et sur la théologie :

« Saint Thomas est un soleil, une lumière, qui con-
« tient en éminence toute la clarté et la science des
« choses qui se connaissent au monde. Tout ce que
« les autres esprits en ont conçu en particulier, il l'a
« compris et abrégé lui seul, en lui-même.

« Si vous voulez le voir dans le monde de la nature
« et de la grâce, il n'y a qu'à voir ce qu'il a écrit sur
« Aristote et sur le Maître des sentences, qui étaient
« les deux lumières de son temps les plus éclatantes.
« Comme sa lumière était plus pleine que celle de
« l'un et de l'autre ensemble, il a fait des commen-
« taires sur chacun, qui leur ont donné un nouveau
« jour et de nouvelles lumières ; et, peu satisfait de ce
« qu'il a écrit sur la grâce, en commentant le Maître des
« sentences, il fait, après, une œuvre tout autre, qui
« est la Somme, dont un pape disait qu'autant d'ar-
« ticles, c'étaient autant de miracles ; il y fait voir
« toute la beauté, la grandeur, la richesse de la
« grâce.

« C'est une chose rare, comme il va divisant et
« partageant toutes choses, pour marque de sa net-
« teté et de sa lumière... Il considère trois mondes :
« l'un corporel, le deuxième raisonnable, le troisième
« angélique... Et ce qui est merveilleux en cette sainte
« lumière, c'est qu'il n'est pas content de traiter de

« ces choses en une seule manière, mais il leur fait
« changer le jour tout autant de fois qu'il en traite ;
« car il traite autrement les choses (sur le monde
« corporel) en ses commentaires sur Aristote, autre-
« ment en ses commentaires sur le Maître des sen-
« tences, autrement en sa Somme ; dans l'œuvre des six
« jours, où il traite de tout l'ordre de Dieu dans la
« formation de l'univers et la constitution des créa-
« tures.

« Le second monde que notre saint regarde et con-
« sidère en la nature, est le beau monde raisonnable,
« sur lequel il fait des traités admirables, où il s'oc-
« cupe de l'homme en particulier, de ses vertus per-
« sonnelles. Il traite ensuite de l'homme vivant en
« société, soit domestique, soit publique...

« Le troisième monde qu'il a considéré, est le
« monde purement spirituel et angélique, que le
« grand saint a vu comme s'il en eût été citoyen.
« Cives sanctorum sumus et domestici Dei. C'est le
« premier qui en éclaire pleinement l'intelligence.
« Les ordres dont saint Denis avait tracé quelques
« petits et légers crayons, il les explique, en ayant
« reçu une pleine intelligence, non seulement sur
« leur ordre, mais sur leur puissance, leur société,
« leurs grâces et leurs dons...

« Notre saint, s'expliquant plus au long sur un
« autre monde, qui est celui de l'Église, s'y conduit
« admirablement en sa lumière, de sorte qu'il n'y ait
« rien qui ait donné de peine à toute nation, Juifs,
« Gentils ou hérétiques, qu'il n'ait tâché d'éclaircir
« et satisfaire pour la consolation et sûreté de l'É-
« glise.

« Il n'est pas surprenant si un jour, étant en peine
« sur un passage d'Isaïe, saint Pierre et saint Paul
« lui apparurent, qui sont les deux grandes lumières
« de l'Église, les deux apôtres des Juifs et des Gentils...
« Par don particulier, il a eu intelligence de saint,

« Paul, comme on le voit dans ses commentaires, et il
« a goûté les homélies de saint Jean Chrysostome,
« si remplies de la moelle de sa sainte doctrine...

« Ce qui est à remarquer de singulier dans sa con-
« duite contre les hérétiques, c'est qu'il n'use jamais
« d'invectives et d'injures contre eux, mais seule-
« ment de la netteté et de la force de sa lumière pour
« les convaincre, ce qu'il fait avec toute puissance ³⁷⁰. »

Nous nous sommes un peu étendu sur saint Thomas ; nous aurions pu en dire davantage. Nous sommes heureux de constater que les éloges donnés par le Saint-Père à ce grand docteur, et les recommandations qu'il a faites au clergé, confirment l'idée que nos anciens en ont eue, dès l'origine de la Compagnie. Si l'on s'est dans la suite écarté des sentiments du saint docteur sur quelques questions philosophiques, sous l'influence que le cartésianisme a exercée en France, nous pouvons affirmer que l'on n'a jamais suivi, dans l'enseignement, les théories plus que hasardées qui ont fait si justement blâmer une partie des écrits de ce philosophe. Quant à son doute méthodique, on ne l'a adopté que dans le sens d'un doute fictif, tel à peu près que celui de saint Thomas, qui commence toutes les questions de sa Somme par le *Videtur quod non*. Nous n'en avons pas moins repris avec empressement les traditions des scolastiques, à la tête desquels se trouve le Docteur angélique : traditions beaucoup plus sûres en elles-mêmes, et par l'autorité du siège apostolique qui nous engage à les suivre.

CHAPITRE X.

M. OLIER, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il n'entre pas dans notre plan de suivre M. Olier dans ses travaux pour la fondation de la Compagnie de Saint-Sulpice et pour la direction de l'immense paroisse qui lui fut confiée : sa Vie, écrite d'après les monuments contemporains, dit assez quels furent sa sagesse et son zèle apostolique dans ces deux grandes œuvres ; son amour des âmes, et le soin paternel qu'il eut des pauvres. Nous croyons néanmoins utile de terminer notre travail par un chapitre sur la paroisse de Saint-Sulpice, ce qui nous donnera lieu d'éclaircir quelques points qui sont moins connus, et qui demandent quelques explications.

On a dit, dans l'un des chapitres précédents, que M. Olier, après avoir refusé plusieurs fois des évêchés qu'on lui offrait, en dernier lieu la coadjutorerie de Châlons, évêché auquel était attaché un titre de duché-pairie, avait consenti à se charger de la paroisse de Saint-Sulpice. Ce fut de sa part un acte de dévouement, parce que cette paroisse, la plus étendue qu'il y eût dans le monde, exigeait de grands travaux, et parce que à cette époque les hommes d'une condition sociale un peu élevée dédaignaient de se charger d'une cure, comme si ce genre de bénéfice était au-dessous de leur dignité. Aussi les parents de M. Olier furent-ils blessés vivement ; ils se crurent humiliés, sa mère surtout, de le voir devenir curé de Saint-Sulpice. M. Olier, ne consultant que son amour pour l'Église, et fixé par la décision de son directeur, ne tint aucun compte de ces pensées humaines : il se consacra, sans réserve, aux fonctions pastorales, n'ayant d'autre vue que celle de la gloire de Notre-Seigneur.

§ I. — ARRANGEMENTS AVEC M. DE FIESQUE, CURÉ DE SAINT-SULPICE. PRISE DE POSSESSION.

Deux difficultés se présentent ici ; nous devons les résoudre avant d'exposer les principes de M. Olier dans la direction des affaires de la paroisse.

Les arrangements convenus entre M. de Fiesque et M. Olier, pour la permutation de leurs bénéfices, n'étaient-ils pas contraires aux règles canoniques ? M. Olier pouvait-il prendre possession de la cure avant d'avoir reçu les provisions de Rome ?

Le curé de Saint-Sulpice, découragé de l'insuccès de son ministère, n'espérant pas pouvoir jamais triompher des désordres qu'il remarquait dans le faubourg Saint-Germain, sollicitait depuis assez longtemps M. Olier d'accepter pour lui, ou pour l'un de ses confrères, cette paroisse, moyennant une permutation de bénéfices. Rencontrant un jour M. du Ferrier, ami et disciple de M. Olier, son coopérateur dans l'œuvre naissante du séminaire, il renouvela ses instances et lui dit : « Vous pouvez m'accommoder ; je demande

« mille écus de revenu. M. Olier possède en Bretagne

« le prieuré de Clisson. Ce bénéfice rapporte seize

« cents livres, joignez-y quatorze cents livres de pen-

« sion, et nous voilà d'accord. » Cette proposition

fut de nouveau rejetée, parce que l'on redoutait de prendre un aussi lourd fardeau que celui de la paroisse Saint-Sulpice. Cependant, sur l'avis de dom Tarrisse, supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, la proposition fut de nouveau examinée, et enfin adoptée. Le Père Tarrisse et le Père Bataille, procureur de la même congrégation, firent à M. Olier un devoir d'accepter et de conclure avec M. de Fiesque ³⁷¹.

Il n'y a rien, dans cette conduite, de contraire aux saints canons. Les permutations de bénéfices sont autorisées par le droit ecclésiastique, pourvu qu'elles se fassent par des motifs tirés de la nécessité, ou de l'utilité de l'Église, et qu'elles soient approuvées par l'autorité supérieure. Dans le cas présent, l'utilité de l'Église, c'est-à-dire de la paroisse, n'était pas douteuse, et l'expérience montra bientôt qu'elle lui était très avantageuse. Les supérieurs sont intervenus et l'ont autorisée. D'abord, l'abbé de Saint-Germain, sous la juridiction duquel était la paroisse, approuva provisoirement les arrangements convenus entre l'ancien titulaire et M. Olier : le souverain Pontife les sanctionna peu de temps après par sa suprême autorité.

M. Olier avait l'intention d'attendre que les provisions fussent venues de Rome pour prendre possession de la cure. Les religieux de l'abbaye furent d'un avis contraire ; ils pensèrent que, vu les besoins urgents de la paroisse, il devait provisoirement, sous l'autorité de l'abbé de Saint-Germain, Ordinaire du faubourg, administrer la paroisse, ce qu'il fit par déférence pour eux ; mais il considérait ce ministère comme ne devant lui être confié définitivement que quand il aurait reçu ses bulles. « Il me semble, écrit-il, que je n'ai point encore prêché dans la pure lumière de Dieu, comme par la miséricorde de Dieu je l'ai fait autrefois. J'espère que Jésus-Christ, mon maître, me fera un jour cette grâce : j'ai la confiance que ce sera quand j'aurai reçu mes provisions de Rome, qui est proprement le temps pour lequel j'ai demandé à Dieu son Esprit, afin de pouvoir administrer la cure qu'il me confie. Je seps bien que j'attends ce secours, et que si je fais maintenant les fonctions de curé, ce n'est que par avance ³⁷².

Les provisions arrivèrent en l'année 1642, pendant l'octave de la Nativité de la sainte Vierge. M. Olier fut atteint d'une maladie grave, à cette époque ; mais il ne doutait pas qu'il ne fût en état de prendre possession de sa cure, d'une manière régulière et définitive, en vertu de l'induit pontifical, vers la fin du même mois ; et comme le 21 de septembre de cette année, il devait entrer dans sa trente-cinquième année, il dit avec une pleine assurance au Père Bataille, son directeur :

« Dieu m'a mis au lit pour jusqu'au 21, où j'aurai trente-cinq ans, afin d'accomplir la vérité de la parole qu'il m'avait dite autrefois, que je serais évêque, c'est-à-dire pasteur de cette paroisse ³⁷³. » La maladie cessa en effet le 21, jour où il prit possession de la cure, sous la présidence de dom Tarrisse.

Ainsi s'explique et se justifie la conduite de M. Olier, dans les arrangements convenus avec M. de Fiesque, et dans la prise de possession de la cure. Le droit canon, autorisant les permutations de bénéfices, pourvu qu'elles se fassent avec l'approbation des supérieurs, permet, par là même, que les parties intéressées se concertent entre elles sur les conditions qui peuvent leur convenir, et qu'elles puissent ensuite soumettre à l'agrément de l'autorité supérieure. La nécessité d'obtenir cette autorisation pour la

cure de Saint-Sulpice, n'empêchait pas que M. Olier ne pût provisoirement, en vertu de la commission donnée par son supérieur immédiat, exercer les fonctions pastorales jusqu'au jour où il prendrait régulièrement possession de la cure, en vertu des lettres apostoliques. A cette époque, et dans ces circonstances, il ne vint à l'esprit de personne, parmi les hommes les plus éclairés et les plus attachés aux saintes règles de l'Église, que cette conduite fût irrégulière.

§ II. — DESSEINS DE M. OLIER ET SES MAXIMES DANS LA DIRECTION DE LA PAROISSE.

I. — Dieu avait suscité, au dix-septième siècle, dans le clergé, dans les congrégations religieuses et dans le monde, des hommes qu'il avait pénétrés de son Esprit, pour travailler au renouvellement de la vie chrétienne. Il y eut à cette époque un travail de la grâce bien remarquable, et qui amena les plus heureux résultats pour l'Église. M. Olier, nous n'en doutons pas, fut un de ces hommes, qui se dévouèrent, avec le zèle le plus pur, à cette grande œuvre.

Quand il prit possession de la cure de Saint-Sulpice, Dieu lui indiqua trois voies, et, pour nous servir de ses expressions, lui donna « trois ouvertures » pour opérer le renouvellement de l'Église : les missions, les conférences et retraites, l'institution des séminaires.

Les missions auxquelles il avait été formé, dès le début de son sacerdoce, sous la direction de saint Vincent de Paul, ont pour but immédiat, d'établir les âmes dans l'essentiel de la vie chrétienne, en purifiant les consciences, par des confessions générales et par les pratiques nécessaires de la pénitence. « C'était

« la vocation de saint Jean Baptiste et de ses disciples

« qui ne prêchaient autre chose que la pénitence pour

« préparer les peuples à recevoir Notre-Seigneur. » M. Olier en fit prêcher une par le vénérable Père Eudes, à la paroisse Saint-Sulpice ; on peut dire que son ministère à lui, pendant tout le temps qu'il administra la cure, fut comme une mission perpétuelle, pour l'instruction et la conversion des pécheurs.

« Mon grand maître m'a montré encore une ouver-« ture, » ajoute M. Olier : il parle de conférences, des retraites, et de la direction des âmes,

pour leur faire concevoir le christianisme et les désabuser des vanités du siècle, par des méditations fréquentes. Notre-Seigneur opère cela, « en parlant intérieurement aux

« âmes, en les illuminant, en donnant force et vi-
« gueur aux esprits ; bref, en imprimant dans les
« cœurs des sentiments conformes aux siens, des mou-
« vements pareils, des inclinations et des dispositions
« semblables ; ce qui est proprement l'Église de Notre-
« Seigneur et le christianisme, lequel consiste dans
« la société des âmes remplies d'un même intérieur
« que Jésus-Christ ; remplies des sentiments, des dis-
« positions, des vertus et mœurs semblables aux sien-
« nes. » M. Olier fut formé à cet esprit intérieur, plus

particulièrement, par le R. Père de Condren, et il ne cessa d'y appeler les âmes d'élite qui furent sous sa direction, chacune dans la mesure de sa grâce, comme nous le dirons bientôt.

« La troisième ouverture à laquelle Notre-Seigneur
« me presse davantage, écrit encore M. Olier, c'est
« l'institution des jeunes ecclésiastiques où la Provi-
« dence de Dieu m'a engagé ; à quoi pourtant je me
« sentais attiré depuis beaucoup d'années. Sa Majesté
« divine me montrait comme il fallait aller porter le
« christianisme jusque dans la Sorbonne, par la voie
« des jeunes ecclésiastiques qui demeurent céans, et
« qui auront tout zèle pour ce sujet ³⁷⁴. » Rien ne répondait mieux aux vœux de l'Église que l'établissement des séminaires, où se formeraient des prêtres pieux et solidement instruits, qui porteraient la connaissance de Notre-Seigneur et des maximes de son Évangile, dans les diverses classes de la société.

Pour répondre à ces desseins de Dieu, et remplir la double mission qu'il en avait reçue, pour la formation des clercs et la sanctification de sa paroisse, M. Olier se dévoua, sans réserve, à Notre-Seigneur,

« tâchant, dit-il, de procurer par toute voie possible
« la grande gloire de Dieu, sans y paraître, en au-
« cune façon, sans que l'on parle de moi ni qu'on y
« pense, attribuant à Dieu tout l'honneur et la gloire
« de son œuvre, sans que la créature y prenne

« part ³⁷⁵. » Dans cette vue, il se proposait et il avait constamment en vue Notre-Seigneur. « Si je n'ai
« pas le bonheur de répandre mon sang pour
« l'Église, au moins je serai comme son hostie vi-
« vante ; je ne dois rien avoir qui ne soit à elle,
« surtout mon bien qui servira à la nourriture de
« cette grande paroisse. Je désirerais en outre, après
« avoir passé le jour dans le travail, de passer encore
« les nuits en prières devant le Saint Sacrement ³⁷⁶. »

II. — Dans l'impossibilité où il était de travailler seul à une œuvre si considérable, il forma deux communautés, l'une destinée à l'institution des jeunes ecclésiastiques, ce fut le séminaire ; l'autre pour l'administration de la paroisse.

Convaincu qu'il ne réaliserait le dessein, tel qu'il l'avait conçu, de réformer la paroisse, qu'avec un clergé, composé de prêtres vivant en communauté, détachés des biens de ce monde, soumis à une règle, suivant des principes convenus pour mettre l'unité dans la direction spirituelle des âmes, il s'appliqua à former cette communauté.

La communauté, composée uniquement des prêtres, qui devaient seconder M. Olier dans l'œuvre de la réforme du faubourg Saint-Germain, compta bientôt cinquante membres, tous remplis d'un vrai zèle pour travailler à l'œuvre de Dieu. Il fut réglé, dès le principe : premièrement, que toutes les rétributions provenant des fidèles à l'occasion du saint ministère, seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourriture ; secondement, que l'on interdirait l'entrée des femmes dans l'intérieur de la communauté ; troisièmement, que tous seraient également appliqués aux diverses fonctions du saint ministère, sans distinction de celles qui pouvaient paraître moins honorables aux yeux du monde ; quatrièmement, qu'il y aurait, autant que possible, unité d'esprit et de conduite entre tous les membres de la communauté, dans l'exercice des fonctions sacerdotales, principalement dans la prédication et dans l'administration des sacrements.

Pour obtenir cette unité, M. Olier fit imprimer les Instructions de saint Charles aux confesseurs de son diocèse, et il convint avec ses confrères de certains articles, qui tendaient à conserver dans les fidèles des habitudes de vie chrétienne et à éviter les relâchements que l'on redoutait dans la morale. Voici ces articles : « I. Obliger les pénitents à prier à genoux soir et matin.

II. Faire réconcilier, avant l'absolution, ceux qui ont des inimitiés. III. Obliger à restituer, avant l'absolution, ceux qui le peuvent. IV. Refuser l'absolution à ceux qui sont dans l'occasion prochaine de pécher, jusqu'à ce qu'ils l'aient effectivement quittée. V. Différer l'absolution, pour huit ou quinze jours, à ceux qui ont l'habitude de certains péchés. VI. Prescrire une confession générale à ceux qui ont commis ordinairement des péchés mortels. VII. Suivre fidèlement les décisions et sentiments de la maison. VIII. Ne blâmer jamais les confrères, ni les religieux. IX. Ne parler jamais aux pénitents des questions du temps. X. N'oublier jamais de demander aux pénitents s'ils ont celé par le passé quelque péché, par crainte, honte ou autrement, et en ce cas demander qu'ils refassent les confessions mal faites ; les faire accuser de ces mauvaises confessions et des communions sacrilèges qu'ils ont faites, en disant le nombre ³⁷⁷. »

Ces propositions sont générales, comme l'indique le titre : les circonstances particulières qui nécessiteraient une exception, sont naturellement soumises à l'appréciation du confesseur. Ainsi n'aurait-on fait aucune difficulté de donner l'absolution à certains pénitents, sans être arrêté par la maxime générale, quand on aurait vu que le bien de son âme le demandait.

La règle de ne point parler aux pénitents des questions du temps, ne s'entendait pas des questions sur lesquelles la sainte Église s'était prononcée ; nous allons bientôt citer un exemple remarquable de la fermeté que l'on mettait, à Saint-Sulpice, pour éloigner les fidèles de toute doctrine condamnée par l'Église. On recommandait seulement de ne point inquiéter les pénitents en embarrassant leur esprit des disputes qui s'agitaient alors, soit quand il ne s'agissait que de controverses demeurées libres dans les écoles, soit quand il s'agissait de pénitents sur la foi desquels on n'avait aucune raison sérieuse de concevoir des inquiétudes.

III — En dehors de ces maximes générales, il y avait quelques points particuliers qu'il n'est pas inutile d'indiquer.

1° Les vicaires ne devaient pas aller confesser les malades des autres paroisses, si d'ailleurs rien ne pressait, sans l'autorisation du curé. C'était la pratique reçue dans les paroisses de Paris, parce que « chacun

« a assez à faire à la garde de son troupeau ³⁷⁸ ». On ne voulait pas que les prêtres négligeassent leur propre paroisse, par un zèle mal réglé, qui les porterait à travailler ailleurs.

2° On devait laisser les malades libres de choisir le lieu de leur sépulture.
« Comme il est défendu,
« sous peine d'excommunication, de persuader les
« malades, il faut les laisser libres. On peut leur mar-
« quer la paroisse comme le lieu de bénédiction
« pour les morts ; car les monastères n'en ont pas
« pour cela, comme on voit dans la bénédiction de
« leur église... » Le confesseur conseillera au ma-
« lade « de demander de se faire enterrer dans le ci-
« metière de sa paroisse, non ailleurs, ni dans l'é-
« glise ; et, s'il peut faire goûter cela au malade, il
« sera bon de lui faire voir que le cimetière est le
« dortoir des chrétiens et que l'église est leur réfec-
« toire ; qu'il y a bénédiction particulière pour ceux
« qui y sont enterrés, et il n'y en a aucune dans la
« consécration, ou dédicace de l'église, pour les morts.
« On ajoute que l'intérêt doit faire désirer à un cha-
« cun de n'être pas inhumé dans l'église ; car, si on
« est damné, la peine sera incomparablement plus
« grande tandis que le maudit corps sera en présence
« du Saint-Sacrement ³⁷⁹. »

M. Olier était fondé à dire qu'il était défendu, sous peine d'excommunication, de gêner la liberté des malades dans le choix de leur sépulture. Boniface VIII a interdit aux religieux et aux clercs séculiers, de porter les fidèles, par vœu, serment ou promesse, à choisir leur sépulture dans leurs églises, ou à ne pas changer le choix qu'ils ont déjà fait : *Ne aliquos ad vovendum, jurandum, seu alias promittendum inducant, ut apud eorum ecclesias sepulturam eligant, vel jam electam ulterius non immutent.* Clément V a soumis à une excommunication majeure, réservée au pape, ceux qui transgresseraient ce commandement ³⁸⁰. Sans gêner la liberté des malades, on pouvait néanmoins les éclairer, leur montrer les avantages ou les inconvénients d'une résolution à prendre ; et c'est ce que fait M. Olier dans la règle de conduite qu'il donne aux confesseurs. Il faudrait se rendre compte des abus qui avaient lieu à cette époque, dans les autorisations que l'on demandait de se faire inhumer dans les églises, pour comprendre l'importance que le clergé de Saint-Sulpice attachait à cet article.

Nous ne voyons pas sur quel principe serait fondée l'idée exprimée par M. Olier, qu'un damné souffre beaucoup plus en enfer, tant que son corps repose dans une église devant le Saint-Sacrement. Il ne la présente pas comme une doctrine : c'est une pieuse imagination qui peut être suggérée par le respect religieux que nous portons à la sainte Eucharistie.. Il nous répugne de supposer le corps d'un damné reposant près des saints autels, où demeure notre divin Maître.

3° Nous lisons encore, dans les cahiers de M. Olier, une note sur la conduite à tenir vis-à-vis de ceux qui sont accusés en matière criminelle : faut-il exiger qu'ils avouent leurs crimes et qu'ils révèlent les noms de leurs complices ?

M. Olier pense, d'après une opinion qu'il considère comme « commune et généralement reçue, que
« le criminel doit avouer sa faute, et que s'il refuse
« de le faire, le confesseur doit lui refuser l'absolu-
« tion ³⁸¹ ». Il met pour conditions : « 1° que le cri-
« minel soit interrogé par le juge ; 2° qu'il y ait
« preuve pleine et entière du crime, ou demi-preuve,
« ou témoin oculaire au-dessus de toute exception,
« ou plusieurs indices notables et considérables ;
« 3° que le criminel ait connaissance des preuves
« ou des témoins qui sont contre lui ». Il ajoute,
en ce qui concerne les complices, qu'il doit les découvrir, « si ce sont des
personnes publiques, ou des
« gens qui continueront à nuire au public et aux
« particuliers, ou qu'il y ait contre eux preuve pleine
« et entière ».

Ces solutions paraîtront peut-être trop sévères ; nous remarquerons toutefois qu'au milieu d'opinions contraires sur cet article, saint Alphonse de Liguori regarde comme plus probable, en elle-même, celle que suit M. Olier. C'est aussi la doctrine de saint Thomas ; selon le saint docteur, l'accusé pèche mortellement quand il nie la vérité au juge qui a le droit de l'interroger. La question est peu pratique aujourd'hui : le coupable ne doit pas mentir, mais il peut d'ailleurs être persuadé de bonne foi qu'il n'est pas tenu d'avouer son crime, et, cette bonne foi supposée, le confesseur n'hésiterait pas à l'absoudre dans les derniers moments ³⁸².

4° Une autre question préoccupait des membres de la communauté, qui étaient consultés par des seigneurs admis dans les conseils du prince. On se demandait : « Un prince peut-il créer des im-
« pôts nouveaux sur ses sujets ? » On répondait : « Par
« la bulle la cœna Domini, il est défendu sous peine
« d'excommunication de créer des impositions nou-
« velles, et l'opinion commune est que cette défense
« atteint aussi ceux qui augmentent les impôts déjà
« établis ; et, bien que l'on dise que la bulle In cœna
« Domini, n'est pas reçue en France, si est-il vrai
« néanmoins que ce sera toujours un péché mortel.
« — Nota, qu'on ne peut établir de nouveaux deniers
« que d'autorité souveraine, pour un bien commun et
« également sur tous, et que l'occasion cessant, l'im-
« position cesse ³⁸³. »

La bulle dite In cœna Domini n'a jamais été interprétée dans le sens d'une défense absolue de créer de nouveaux impôts, mais de n'en créeraucun, *præterquam in casibus a jure permissis*, comme dit la bulle (§ 5). Or le droit naturel interdit aux souverains de grever les peuples d'impôts arbitraires, sans nécessité pour l'État, sans rapport avec les ressources des citoyens ; le même droit les autorise à créer des impôts et à augmenter les impôts déjà établis, en se conformant à ces principes d'équité, auxquels le droit canonique est conforme. La note de M. Olier est pleinement dans ce sens ; elle ne va pas au delà. L'Église n'est intervenue dans ces matières que pour rappeler aux souverains leur devoir, et pour protéger les faibles contre les abus du pouvoir.

5° Il y a, dans ces règlements, des avis et des pratiques fort utiles, auxquels on tenait beaucoup du temps de M. Olier. Ainsi, on exige que ceux qui allaient contracter mariage se confessassent le jour même de la célébration des noces. Ce n'est pas requis de droit commun, mais si c'était la pratique, pour mieux assurer l'état de grâce, au moment où ce sacrement est reçu, les curés feraient très bien de la maintenir ³⁸⁴. Ainsi encore on ne devait pas recevoir les femmes qui n'étaient pas vêtues d'une manière décente. Cela doit s'observer toujours, sans doute ; maison pouvait et l'on devait se montrer plus sévère alors, parce qu'il n'y avait pas le danger que l'on craindrait aujourd'hui, d'exposer des fidèles à ne pas se marier devant

leur pasteur, et qu'il importait de protester contre l'introduction d'abus inconciliables avec la modestie chrétienne.

6° M. Olier parle de l'usure, comme on en parlait de son temps. Il exigeait, conformément à la doctrine reçue alors, que le pénitent restituât, s'il le pouvait, les profits illicites qu'il avait reçus. Il dit même que le confesseur qui n'obligerait pas le pénitent à remplir son devoir en cette matière et l'absoudrait, serait excommunié ³⁸⁵. De droit commun il était interdit aux confesseurs d'admettre au sacrement de pénitence un usurier, avant qu'il eût réparé ses injustices, s'il le pouvait. Quelques auteurs graves ont pensé que le confesseur qui ne remplissait pas ce devoir encourrait, par le seul fait, la peine de suspense ³⁸⁶, ce qui était moins généralement admis. Il n'y avait pas, de droit commun, de peine d'excommunication. Mais il se peut que cette censure fût portée, à cette époque, dans le faubourg Saint-Germain, soit directement par l'abbé de Saint-Germain, qui avait une juridiction épiscopale sur ce quartier de Paris, soit par les curés de Saint-Sulpice, au nom et par délégation de l'abbé, et que M. Olier se bornât à rappeler cette discipline dans les avis donnés au clergé de sa paroisse ³⁸⁷.

§ III. — ZÈLE DE M. OLIER POUR MAINTENIR DANS LA PAROISSE L'INTÉGRITÉ DE LA FOI.

M. Olier avait à prémunir sa paroisse contre les impiétés de l'athéisme qui avait fait des ravages dans le faubourg Saint-Germain ; contre les protestants qui mettaient un grand zèle à répandre leurs erreurs, et contre les jansénistes, qui employaient tous les moyens de séduction pour attirer les fidèles, et surtout les communautés, à leur secte.

I. Le faubourg Saint-Germain, qui avait, à l'époque où M. Olier prit possession de la cure, la triste réputation d'être comme la sentine de la capitale ; le rendez-vous des incrédules du temps, des impies, des athées, fut transformé et devint le quartier de Paris le plus édifiant : ce fut l'effet de tous les moyens d'instruction et de sanctification que mit en œuvre le zélé pasteur, admirablement secondé par les ecclésiastiques de la communauté. Les catéchismes, organisés avec intelligence et multipliés de manière à répondre à tous les âges, à toutes les conditions, furent certainement, avec la prière, l'un des moyens les plus efficaces pour opérer cette réforme. Les

enfants, dès le plus bas âge, les jeunes gens, les domestiques, les pauvres, les personnes âgées, reçurent une instruction proportionnée à leur état, toujours accompagnée de conseils pratiques, d'exhortations et d'exercices de piété, propres à la faire goûter et à introduire ainsi les maximes et les pratiques de la vie chrétienne dans l'intérieur des familles.

II. Pour combattre le protestantisme, M. Olier se prévalut d'abord des lois civiles, existantes alors, pour empêcher et pour disperser les réunions que les sectaires s'efforçaient de former sur la paroisse, et il en vint heureusement à bout. Il eut, en même temps, recours à un moyen qui répondait mieux au caractère de sa sollicitude pastorale : la charité et l'instruction. Il appela un docteur en théologie, célèbre à cette époque par son talent de controversiste, pour faire des conférences publiques. Le Père Véron confondait les ministres protestants qui n'osaient plus disputer avec lui ; il donnait des leçons aux élèves du séminaire pour leur enseigner sa méthode de discussion, qu'il estimait la meilleure. D'autres controversistes, moins savants que lui, mais dont la parole plus persuasive ne respirait que la charité, et n'avait, par conséquent, rien de blessant pour les adversaires, obtinrent des succès très consolants ; les conversions furent nombreuses.

III. Le jansénisme était plus dangereux que le protestantisme à cette époque, parce qu'il se cachait sous les formes spécieuses d'une grande austérité de mœurs et d'un zèle apparent de réforme, pour ramener, disait-on, l'Église à la pureté primitive de la doctrine et de la discipline. Les sectaires se flattèrent, un moment, d'avoir attiré à eux M. Olier, parce qu'il travaillait avec zèle à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline dans sa paroisse ; ils ne tardèrent pas à reconnaître qu'ils s'étaient étrangement mépris. Averti de ces bruits calomnieux, et ne pouvant supporter l'ombre d'une équivoque quand il s'agissait de la foi, il saisit la première occasion de se prononcer, de la manière la plus nette, en faveur du dogme catholique et de la soumission due à l'Église. Cette fermeté sacerdotale irrita les jansénistes, qui publièrent contre lui des écrits satiriques, pour le rendre ridicule et odieux, écrits par lesquels ils s'efforçaient de répandre le venin de leur doctrine. M. Olier ne se laissa pas intimider : il connaissait Port-Royal, les opinions dangereuses et condamnées de cette école, et il ne négligeait rien pour en éloigner ses paroissiens.

Nous lisons à ce sujet, dans les Mémoires du Père Rapin de la Compagnie de Jésus : « L'abbé Olier en disait ses sentiments dans les

compagnies où il se trouvait, quand l'occasion s'en présentait, avec une liberté qui le rendait recommandable dans sa paroisse : ce qui refroidit la plupart de ceux qui commençaient à se déclarer dans le faubourg³⁸⁸ Saint-Germain en faveur de la nouvelle doctrine, et inspira au séminaire de ³⁸⁸ Saint-Sulpice une grande opposition à ce parti, qu'ils combattirent toujours avec plus de fermeté que les autres communautés ecclésiastiques de Paris, par l'aversion que cet abbé leur inspira de la doctrine qu'on y enseignait, dès qu'elle parut dans le monde. Mais on ne lui pardonna pas à Port-Royal, dont une des principales maximes était de ne jamais pardonner à ceux qui se déclaraient contre ses sentiments ; car l'aigreur et le peu de charité était le principal caractère de ce parti. On traita l'abbé Olier de la même manière dont on avait traité le Père Nouet, le Père Pétau, l'évêque de Vabres, l'évêque de Lavaur et tous les autres qui avaient osé parler ou écrire contre le nouveau parti, lequel se rendit tellement redoutable par la véhémence de ses invectives, que les plus gens de bien qui devaient se déclarer contre cette nouveauté, ou par leur caractère ou par leur zèle, furent obligés de mettre toute leur prudence à se taire et à se ménager eux-mêmes par un silence peu chrétien dans une affaire de cette importance et qui allait au renversement de la religion. Il se trouva des ecclésiastiques de Saint-Sulpice assez courageux pour répondre aux calomnies de Port-Royal et pour défendre leur curé ; lequel l'ayant su, il fit apporter leurs écrits et les jeta dans le feu en leur présence, ce qu'ayant fait : — Ne savez-vous pas, dit-il, que la calomnie est une des récompenses que Dieu donne à ceux qui défendent la religion ? Bénissons-le de ce qu'il nous a jugés dignes de souffrir la persécution pour avoir défendu ses intérêts. — Ce fut par de si grandes maximes qu'il imprima dans sa communauté l'horreur des opinions nouvelles. »

Dans un autre endroit le Père Rapin ajoute : « Quoiqu' on les (les jansénistes) laissât assez en paix du côté de la cour par les affaires qu'on y avait et que Paris fût dans un reste d'agitation qui l'occupait encore, on ne les ménageait point dans la paroisse de Saint-Sulpice où l'abbé Olier, qui en était curé, faisait éclater son zèle de la même manière que s'il eût été soutenu de la cour et que tous les gens de bien eussent unanimement concouru avec lui à s'opposer au progrès de la nouvelle doctrine, quoiqu'il fût alors presque le seul qui parût sur les rangs pour y résister. Il ne pouvait souffrir que deux personnes aussi illustres par leur naissance et par leur vertu qu'étaient le marquis et la marquise de Liancourt autorisassent de leur

protection ce nouveau parti et donnassent quelque atteinte à la pureté de leur foi par le commerce fréquent qu'ils avaient l'un et l'autre à Port-Royal ³⁸⁹. »

La conduite que tint M. Olier vis-à-vis du duc de Liancourt, dont parle ici le Père Rapin, fut très remarquée à Paris. Ce seigneur était paroissien de Saint-Sulpice et membre de la Fabrique. M. Olier, ayant épuisé tous les moyens de persuasion pour le détacher du parti des sectaires, le fit avertir par son confesseur qu'il ne pourrait pas lui donner l'absolution, s'il ne renonçait pas aux erreurs condamnées par le Saint-Siège, comme il l'avait promis par écrit. Cette conduite eut un grand éclat et donna lieu à la production de plusieurs écrits jansénistes, contre les prêtres de Saint-Sulpice.

On peut lire, dans la seconde partie de la Vie de M. Olier, des détails sur cette affaire, et tout ce que le zèle inspira au pieux pasteur pour protéger ses paroissiens contre les séductions du jansénisme. Sa correspondance avec la marquise de Portes mérite une attention particulière. Cette dame, qui avait été sous la direction spirituelle de M. Olier, se laissait engager insensiblement dans les pièges que lui tendaient les disciples de Jansénius. Il lui découvre les ma-nœuvres insidieuses des prétendus docteurs de la Grâce, et il refuse de continuer ses rapports avec elle, si elle ne prend une sérieuse résolution de se séparer d'eux nettement. « Je me trouve en impuissance et en

« interdit, lui écrivait-il, de servir les âmes qui se
« jettent dans un parti contraire et injurieux à son
« épouse (de Jésus-Christ), la sainte Église, dont il
« souffre les plaies et les injures avec plus de douleur
« que celles qu'il reçoit dans sa propre personne ³⁹⁰. »

Le but que nous avons en vue, et les limites dans lesquelles nous devons nous tenir, ne nous permettent pas d'entrer dans plus de détails.

Il résulte de l'histoire de l'Église en France, pendant le dix-septième siècle, que M. Olier fut l'un des prêtres qui se montrèrent le plus opposés au jansénisme, comme nous l'avons déjà fait observer dans le chapitre IV.

§ IV. — ZÈLE DE M. OLIER POUR LA SANCTIFICATION DES AMES.

M. Olier ne se borna pas à éclairer ses paroissiens sur la vraie doctrine, et à éloigner de sa communauté tous ceux qui manifestaient quelque tendance vers les opinions condamnées ; il combattit l'hérésie d'une manière plus efficace, en un sens, par l'attention qu'il eut d'établir, dans la paroisse de Saint-Sulpice, les pratiques de dévotion les plus opposées aux maximes nouvelles, pratiques qui répondaient parfaitement d'ailleurs à ses attrait dominants : la dévotion à la sainte Eucharistie et à la sainte Vierge.

Rien ne fut négligé dans la paroisse pour relever la majesté du culte divin ; on établit plusieurs saluts du Saint-Sacrement, qui jusqu'alors étaient assez rares en France ; l'adoration perpétuelle, par un grand nombre de fidèles, qui avaient leur jour et leur heure marqués pour venir adorer et prier Notre-Seigneur au nom de tous ; la communion fréquente dans tous les rangs de la société. Un nombre considérable de fidèles contractèrent l'habitude de s'approcher fréquemment de la divine Eucharistie, et on ne manquait pas de leur apprendre les dispositions nécessaires pour le faire avec fruit. Saintes traditions de la vie chrétienne, qui se sont heureusement perpétuées dans la paroisse.

La sainte Vierge fut, plus que jamais, connue, honorée et aimée dans tous ses mystères et spécialement dans celui de son immaculée Conception. M. Olier aimait à faire et à renouveler souvent une consécration des enfants à Marie, afin que les fidèles s'habituaient de bonne heure à se considérer comme appartenant à cette sainte Mère.

Ces diverses pratiques, soutenues par les instructions et les exhortations du zélé pasteur, ne contribuèrent pas seulement à former une paroisse vraiment chrétienne, mais elles furent pour plusieurs âmes le moyen de s'élever à une grande perfection. Dieu donna sa bénédiction aux travaux de M. Olier, qui acquit un ascendant remarquable, sur des personnes vivant dans les conditions les plus élevées, comme dans les situations les plus humbles de la société, auxquelles il fit goûter les maximes de la vie chrétienne ; on peut s'en faire une idée par sa correspondance. On vit, sous sa direction, des magistrats, des gentilshommes, des officiers supérieurs, des princesses, s'adonner à l'oraison, à l'exercice de la mortification chrétienne, de l'abnégation de soi-même, donner à la cour et dans le monde l'exemple d'une vertu, portée quelquefois jusqu'à l'héroïsme, tant ils durent triompher des maximes du siècle et de leurs inclinations naturelles. Pour n'en citer qu'un seul exemple, nous rappellerons la part que M. Olier eut à la répression du duel, qui à cette époque était un des fléaux de la société, à

tel point que dans une seule semaine, il périt, sur la paroisse de Saint-Sulpice, dix-sept personnes dans ces malheureux combats. M. Olier parvint à former une association, composée de militaires connus par des actions brillantes à l'armée, à la tête desquels étaient le maréchal de Fabert et le marquis de Fénelon. Ils résolurent de s'engager, par un serment public, à renoncer au duel ; et pour donner plus d'éclat à cette action, ils se rendirent à la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, où ils firent leur promesse, au milieu d'un grand concours de témoins distingués, entre les mains de M. Olier, par un acte qu'il leur avait lui-même dressé ³⁹¹.

§ V. — M. OLIER SE DÉMET DE SA CURE ; IL VEUT SE DÉMETTRE AUSSI DE TOUS SES BÉNÉFICES.

M. Olier possédait quelques bénéfices simples quand il fut pourvu de la cure de Saint-Sulpice. On s'est demandé comment il avait pu concilier ce cumul de bénéfices avec la discipline du concile de Trente qui défend que les clercs possèdent plus de bénéfices, même simples, que n'exige leur honnête entretien.

Nous ne voyons pas qu'à l'époque où a vécu M. Olier on se soit préoccupé de cette question, et que les plus saints ecclésiastiques aient cru manquer aux lois de l'Église, en conservant deux ou plusieurs bénéfices, pourvu qu'ils ne fussent pas incompatibles, c'est-à-dire qu'ils ne fussent pas à charge d'âmes, exigeant la résidence. Ceci, d'ailleurs, n'était pas particulier à l'Église de France ; on a pu l'observer dans les autres régions, et sans en apporter des preuves qu'il serait facile de donner, nous pouvons citer l'exemple de saint Charles Borromée. Indépendamment des charges considérables qu'il avait à Rome, et dont il pria le Pape de le dégager, il conserva des bénéfices, entre autres l'abbaye d'Arone, pendant plusieurs années, alors qu'il était archevêque de Milan. L'auteur de sa Vie remarque qu'il ne s'appropriait pas les revenus de ces bénéfices ; il en employait une partie à faire des aumônes, et l'autre à entretenir sur les lieux de bons prêtres qu'il avait élevés dans l'un de ses séminaires. « La démission qu'il fit de l'abbaye

« d'Arone étonna tout le monde, rapporte son histo-

« rien, et principalement plusieurs de ses parents

« qui furent extrêmement choqués de ce qu'il avait

« fait sortir de sa famille un bénéfice qui y était de-
« puis si longtemps ³⁹². »

C'est, on peut dire, littéralement l'histoire de M. Olier. Il n'a point pensé, non plus que saint Charles, que les décrets du saint Concile de Trente lui interdissent de conserver les bénéfices qu'il avait ; et, en fait, ces décrets ont été autrement compris dans la pratique commune. Dévoti constatait une coutume, établie longtemps avant lui, quand il affirmait que, d'après une pratique reçue partout, on peut garder deux bénéfices, quoiqu'un seul suffise pour le convenable entretien du clerc, pourvu qu'ils n'exigent pas la résidence ³⁹³.

M. Olier ne s'est jamais approprié les revenus de ses bénéfices pour accroître sa fortune personnelle, mais il les a consacrés exclusivement aux pauvres, surtout aux pauvres des lieux où les bénéfices étaient constitués, et à l'entretien des édifices. C'était même le motif qu'il faisait valoir auprès de son directeur pour qu'il lui permit de s'en démettre ; car il a sollicité souvent cette liberté comme une faveur, qui le délivrerait de la sollicitude des choses extérieures, et lui donnerait une plus grande facilité pour vaquer aux affaires de son ministère. L'amour de la pauvreté était un de ses grands attraits ³⁹⁴.

Il lui fut enfin permis de se démettre de ces bénéfices, et voici comment il le rapporte : « Par recon-

« naissance pour le bénéfice de la foi dont j'ai expéri-
« menté les avantages et recueilli les fruits dans les
« temps de calamités publiques ; puisque Dieu m'a
« fourni abondamment de quoi subvenir aux besoins
« pressants de nos peuples, qui montaient à quatorze
« cents ou quinze cents familles ; puisque d'ailleurs, du-
« rant ces dernières années, je n'ai reçu aucun secours
« de mes bénéfices, que je n'avais gardés que pour le
« soulagement des pauvres, et pour achever l'œuvre
« que la divine majesté m'a mise entre les mains.
« Voyant sensiblement l'inutilité et la charge superflue
« de ces mêmes bénéfices que la bonté de Dieu m'a
« laissés jusqu'à présent, en attendant celui que j'es-
« père pour l'autre vie, je m'en démetts aujourd'hui

« entre les mains du Pape, l'image visible de Dieu,
« mon Père en terre ³⁹⁵. »

M. Olier se démit aussi de la cure de Saint-Sulpice. Il avait souvent déclaré qu'il ne la posséderait que pendant dix ans, ce qu'il croyait avoir appris de Notre-Seigneur, par une communication de son Esprit. En l'année 1652, un de ses disciples lui dit : « Monsieur, voilà que les dix

« ans seront bientôt expirés, et comment pourrait-il se
« faire que vous quittiez votre cure, puisqu'il n'y a pas
« d'apparence que vous le puissiez, et même que vous
« deviez le faire, quand même vous le pourriez ? —

« C'est à Dieu, répondit M. Olier, à vérifier ses paroles
« et à accomplir ses desseins. Pour nous, nous n'avons
« qu'à nous abandonner à lui sans retour sur nous
« mêmes, afin qu'il dispose à jamais de nous comme

« il voudra ³⁹⁶. » Vers la fin de juin de la même année, il tomba dans une maladie grave qui fit de tels progrès, qu'elle ne laissait pas d'espérance ; on lui administra les derniers sacrements et, le 2 de ce mois, le médecin jugea qu'il ne passerait pas la nuit. Le malade remit, par procureur, sa cure entre les mains de l'abbé de Saint-Germain : il appela un notaire pour faire son testament, et indiqua ses intentions sur la cérémonie de ses obsèques ; il demandait qu'elles fussent très simples, sans aucune pompe, comme il convient, ajouta-t-il, à un misérable pécheur.

M. Olier, malgré les symptômes extérieurs, malgré les appréciations du médecin, avait la conviction qu'il ne mourrait pas. Il dit à une personne fort pieuse qui était venue le voir : « Ne craignez pas pour ma santé ;

« la sainte Vierge m'a assuré que je n'étais point à la
« fin de ma carrière et que Dieu me voulait encore

« pour quelque temps dans ce monde. » Toutefois, malgré cette certitude intérieure, toujours fidèle à la doctrine qu'il avait enseignée, que ce n'est point par des révélations particulières qu'il faut se conduire, mais d'après les règles de sagesse que nous donne la divine Providence, il se soumit à tout ce qu'on lui conseilla de faire. C'était, dans une circonstance solennelle, une nouvelle réponse à l'idée que les jansénistes avaient voulu donner de lui en le faisant passer pour un visionnaire ou un enthousiaste, qui se conduisait par de prétendues révélations et non selon les maximes de la vraie prudence.

M. Olier releva de sa maladie : très peu de jours après sa démission, il se trouva hors de danger et put s'occuper encore, pendant quelques années, de l'œuvre capitale de sa vie : la fondation de la compagnie de Saint-Sulpice pour la direction des séminaires.

CONCLUSION.

Nous avons lu et médité les Mémoires de M. Olier, ses projets de divers traités demeurés manuscrits, et ses livres imprimés : nous les avons examinés avec une attention sérieuse, et avec la même impartialité que nous aurions mise à l'étude de travaux qui nous seraient étrangers ; nous n'avons rien laissé passer, rien dissimulé de ce qui pouvait offrir une difficulté sérieuse.

Il y aurait, sans doute, des retranchements à faire, des corrections à opérer, s'il était question de publier ces manuscrits ; mais il ne s'agit pas de cela, nous n'avons à les examiner qu'au point de vue de l'orthodoxie, d'après les principes de la théologie. Or, autant qu'il nous a été donné d'en juger, non seulement nous n'avons pas trouvé une seule affirmation doctrinale qui mérite une censure, mais nous n'y avons rien vu qui ne réponde à ce que l'on doit attendre d'un saint prêtre. Tout y révèle un grand esprit de foi ; l'amour de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de l'Église ; une profonde humilité et une très sincère abnégation. On y admire, en plusieurs endroits, une grande élévation de pensées. On peut discuter et ne pas admettre certaines idées qui paraissent singulières ; on peut aussi remarquer quelque exagération dans les termes, exagération à laquelle il est si ordinaire aux auteurs mystiques de se laisser entraîner sous l'impulsion des sentiments très vifs dont ils sont pénétrés ; mais quand, par le contexte ou par d'autres endroits des écrits du même auteur, on dégage le fond de la doctrine de ces pieux excès de langage, on la trouve irréprochable. Si elle n'est pas toujours incontestablement vraie, elle demeure du moins dans les limites d'idées acceptables, permises à des docteurs catholiques, et ne blessant aucun principe des enseignements de l'Église.

Quand les évêques de l'assemblée du clergé de France, écrivant au pape Benoît XIII, appelaient M. Olier, la gloire et l'ornement de l'Église de France, ils ne le considéraient pas moins dans sa doctrine que dans ses vertus sacerdotales. Bossuet n'en avait pas conçu une moindre estime. Il le classait parmi les bons spirituels, il le considérait comme un homme d'une grande autorité par sa doctrine et par sa sainteté. Audi virum

præstantissimum et sanctitatis odore florentem, audi Ole-rium, disait-il à Fénelon dans les controverses sur le quiétisme ³⁹⁷.

Il ne nous paraît pas douteux que Notre-Seigneur n'ait souvent éclairé M. Olier par des communications particulières de son divin Esprit.

Quelque peu versé que l'on soit dans l'histoire et dans les écrits des saints, on sait bien que Dieu a souvent éclairé par des lumières extraordinaires, des âmes simples et pures. Ce sont, tantôt des apparitions célestes, des songes mystérieux, tantôt des paroles divines, soit intérieures, soit extérieures.

Un grand nombre d'écrivains fort connus et d'une autorité universellement respectée, tels que Benoît XIV, dans son docte traité de la Béatification, sainte Thérèse, dans sa Vie écrite par elle-même, et dans son livre du Château intérieur de l'âme, le cardinal Bona, supposent que ces communications de Dieu ne sont pas rares. Ils donnent les signes auxquels on peut les reconnaître, et les distinguer, soit des fausses lumières, ou des paroles qui viendraient du démon, soit des idées qui proviendraient de l'imagination, ou qui seraient le produit de l'étude et de la méditation ³⁹⁸.

Sainte Thérèse résume l'enseignement des docteurs et son expérience personnelle dans ces trois règles : « La première et la plus certaine est que les paroles, soit intérieures, soit extérieures, sont de Dieu, quand elles sont accompagnées de leurs effets, parce qu'elles ont avec elles un pouvoir et une autorité auxquels rien ne résiste... Je veux m'expliquer davantage, dit la sainte. Une âme se trouve dans la peine, dans le trouble, dans la sécheresse, et ce peu de paroles : Ne t'afflige pas, la mettent dans le calme, la remplissent de lumière, et dissipent toutes ses peines... La seconde marque à laquelle on peut reconnaître que ces paroles viennent de Dieu, c'est qu'elles laissent l'âme dans une grande tranquillité, dans un paisible et pieux recueillement, toujours prête à louer Dieu... Enfin, la troisième marque des paroles de Dieu, est qu'elles demeurent très longtemps gravées dans la mémoire, et que même, quelques-unes ne s'en effacent jamais. »

Benoît XIV donne les mêmes signes de discernement ; il insiste particulièrement sur l'humilité, parce que plus une âme est humble et pénétrée du sentiment de sa pauvreté, plus aussi on a lieu de croire que le démon et la nature sont étrangers aux lumières qu'elle reçoit. Le savant pontife atteste, d'après l'histoire des saints, que Dieu se plaît à éclairer ces bonnes âmes ; et il cite, entre autres autorités, le rapport présenté à la sacrée Congrégation des Rites, par les auditeurs de la Rote, dans la cause de la

béatification de sainte Thérèse. Il y est dit : « Quod Deus tam familiariter, per médium visionum et revelationum, cum fidelissimis amicis loquatur, non est novum neque inauditum... Omnes fere sanctos, maxime fundatores ordinum divinis visionibus et revelationibus illustratos fuisse, legimus in libris historiarum... Absque dubio itaque loquitur Deus cum suis amicis familiaribus, et his maxime favere solet quos ad opera grandia eligit ³⁹⁹. »

Le cardinal Bona ajoute à ces marques l'effet surnaturel produit dans l'âme pour sa sanctification : si elle est plus sollicitée à se donner purement à Dieu. « Si animam illustrent, corroborent et ad perfectionem impellant ⁴⁰⁰. »

Il n'est pas difficile, ce nous semble, de faire à M. Olier l'application de ces règles, et de conclure que Dieu a daigné l'éclairer sur sa vocation, sur l'état de plusieurs âmes qu'il avait à diriger, dans l'intelligence des divines Écritures, et pour l'explication des maximes de la vie chrétienne.

Qu'on nous permette de rappeler ici le songe mystérieux, dont nous n'avons dit qu'un mot au chapitre IX, § 1, et que M. Olier rapporte en ces termes :

« J'avais toujours dans la pensée de me faire char-
« treux, depuis l'âge de quinze ans... Un bon curé
« qui avait pris soin de moi, fut malade à l'extrémité
« et j'allai le voir avant sa mort... Je le priai que la
« première chose qu'il demanderait à Dieu, en en-
« trant au ciel, ce fût la grâce de me faire connaître
« l'état, où il veut que je le serve. Deux ou trois jours
« après, il y a bien neuf ou dix ans, Notre-Seigneur
« me fit la grâce de me le manifester par un songe.
« Il plut à sa bonté de me montrer, deux nuits de
« suite, le ciel ouvert, où je voyais saint Grégoire
« dans un grand trône, et saint Ambroise, dans un
« autre, au-dessous de lui ; plus bas une place de
« curé vacante ; et beaucoup plus bas, quantité de
« chartreux, pour faire la hiérarchie entière.... Quoi-
« que je n'en comprisse pas alors le sens, et que je
« n'y fisse nulle attention sur l'heure, ce songe m'est
« toujours demeuré présent à la mémoire et aussi
« distinct que si la chose se passait maintenant. Pour-
« tant les effets en furent assez sensibles, car cela me

« laissa au fond du cœur, un éloignement entier du dé-
« sir d'être religieux ⁴⁰¹. » Il renonça dès lors à l'idée de se faire chartreux ;
il sentit que Dieu ne l'appelait pas à la vie religieuse ; il comprit, plus tard,
qu'il devait remplir le ministère de curé, et travailler à l'établissement des
séminaires : ce fut sa vocation principale.

Pendant une retraite qu'il faisait à Saint-Lazare, sous la direction de saint
Vincent de Paul, pour se préparer aux missions qu'il devait prêcher dans
l'Auvergne, il eut une vision, durant son oraison : une vierge d'un aspect
majestueux lui apparut. Elle tenait d'une main un crucifix, et un chapelet de
l'autre. Il rapporte ainsi cette apparition : « Me
« montrant un visage pénitent et affligé, elle me dit
« ces paroles : Je pleure pour toi. Dans ce temps, je
« me tenais en esprit à genoux devant elle, quoique
« je fusse effectivement assis...

« Après cette apparition, cette sainte âme revint
« une autre fois, à peu de temps de là, pour me con-
« firmer dans ladite vue, et je l'ai aussi présente à
« l'esprit que si je la voyais encore ⁴⁰². »

M. Olier pensa d'abord que c'était la très sainte Vierge ; réfléchissant
ensuite sur le costume dans lequel cette sainte âme lui était apparue, il
présuma que ce devait être une religieuse de l'ordre de Saint-Dominique.
Quand il se rendait dans ses missions, et qu'il fut aux environs de Puy, tout
ce qu'il entendait dire des vertus de la prieure du couvent des Dominicaines
de Langeac, la mère Agnès de Jésus, lui fit soupçonner que ce pouvait être
cette vénérable religieuse.

Il désira lui faire une visite, et quand il fut en sa présence, il la pria de
vouloir bien relever son voile, ce qu'elle fit aussitôt. M. Olier, frappé alors
de revoir à Langeac la même personne qu'il avait vue à Paris, lui dit : « Ma
Mère, je vous ai vue ailleurs. » Agnès lui répondit : Cela est vrai, vous
m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à
Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour
votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les fondements des
séminaires dans le royaume de France.

Cette apparition a été examinée et discutée à Rome, quand on y a traité la
cause des vertus héroïques de la mère Agnès, et elle a été considérée
comme certaine. Le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes

les difficultés ; conclut que le fait est incontestable : Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparilio ⁴⁰³.

Quand, plus tard, l'œuvre des séminaires eut été entreprise, sur les conseils du Père de Condren, supérieur général de l'Oratoire et directeur spirituel de M. Olier, celui-ci alla à Notre-Dame présenter à la sainte Vierge le plan du séminaire de Saint-Sulpice. Voici ce qu'il en rapporte lui-même dans ses Mémoires : « Lundi

« 22 mars, étant allés à Notre-Dame pour lui sou-
« mettre l'entreprise de notre bâtiment et savoir si
« elle l'aurait pour agréable, il plut à cette divine
« Maîtresse, dans sa bonté ordinaire, de nous appa-
« raître, portant sur ses mains le modèle d'un édifice
« qu'elle me donnait pour m'en charger. Je n'osais
« l'accepter, en étant très indigne, et n'ayant pas de
« quoi l'entreprendre. Je la priai de le mettre dans
« les mains de celui qui était à côté de moi ; mais
« sa bonté me témoigna qu'elle voulait que ce fût
« moi-même qui le prit pour l'exécuter ⁴⁰⁴. »

Notre-Seigneur, qui avait daigné éclairer M. Olier sur sa vocation, lui fit aussi la grâce de le diriger dans ses emplois. Ne pouvant pas entrer dans beaucoup de détails, nous nous bornerons à dire un mot sur la direction des âmes. Il lui donna ses lumières qui lui firent souvent connaître les secrets des cœurs qu'il n'avait pu savoir, ni soupçonner par aucun moyen naturel. On de ses disciples, M. de Bretonvilliers, a écrit : « Je puis assurer devant Dieu et le prendre à témoin, qu'une infinité de fois, pour ainsi dire, durant l'espace de quatorze ans, M. Olier m'a découvert à moi-même les pensées les plus secrètes de mon âme. Souvent même il m'annonçait ce qui devait m'arriver, et les choses arrivaient, en effet, de la manière qu'il m'avait dit. » L'historien de M. Olier cite des exemples remarquables de ce don surnaturel ⁴⁰⁵.

Dieu l'a-t-il également éclairé sur le sens des divines Écritures et sur les mystères de la vie chrétienne ?

On a remarqué dans les nombreux extraits des Mémoires mis sous les yeux du lecteur, que M. Olier emploie souvent ces termes : J'ai appris dans l'oraison, Notre-Seigneur me fait connaître, la sainte Vierge m'a dit, et autres semblables. Faut-il en conclure qu'il croyait avoir reçu, par révélation, toutes les idées qu'il avait eues dans ses méditations et qu'il

écrivait à la suite de cet exercice ? Nous avons fait remarquer dans les Observations préliminaires de ce livre, que M. Olier ne prenait pas, ordinairement, pour des révélations proprement dites, les pensées pieuses sur les mystères qu'il dit avoir reçues de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge ; qu'elles étaient bien souvent le fruit de ses réflexions. Il avait étudié la théologie scolastique, « à laquelle j'avoue, nous dit-il, devoir « beaucoup, pour l'intelligence et l'appui des mystères, qui toutefois ne saurait toute seule les « éclairer ⁴⁰⁶. » Il joignait la prière à la méditation, et, sous l'inspiration de sa vive foi, il considérait comme venant de Notre-Seigneur, ou de la sainte Vierge, toute bonne pensée qu'il avait, comme tout bon sentiment qu'il éprouvait.

Toutefois, d'après les règles de discernement qui nous ont été données par les autorités les plus respectables, et que nous avons rapportées, nous nous croyons autorisé à conclure : 1° que M. Olier a reçu un secours particulier de Dieu, pour l'intelligence de diverses parties des saintes Écritures et des maximes de la vie chrétienne ; 2° qu'il a été favorisé, en plusieurs circonstances, de lumières extraordinaires que l'on peut considérer comme des révélations intérieures, telles que bien des saints en ont reçu.

Nous n'oserions cependant pas dire qu'il n'ait pas pris, quelquefois, de pieuses imaginations pour des inspirations de Dieu, et qu'il ne se soit pas montré trop facile dans l'appréciation des dons qu'il croyait remarquer en certaines âmes.

Les dons surnaturels ne rendent pas infallibles les serviteurs de Dieu, dans toutes leurs appréciations des hommes et des choses.

Nous n'éprouvons donc aucune difficulté à admettre que M. Olier ait pu se tromper quelquefois, en regardant comme lui étant inspirées de Dieu, des pensées qui étaient le résultat de ses réflexions personnelles ; qu'il ait pu aussi se montrer trop facile à recevoir certaines idées extraordinaires, qui lui étaient communiquées par des personnes vertueuses. Mais nous tenons à constater que ces pensées, ces idées, ces pieuses imaginations n'ont jamais été contraires à la saine doctrine ; qu'elles tendaient toutes à la gloire de Dieu, et enfin qu'elles n'ont été acceptées, momentanément, que dans les intentions les plus droites. Que de pareils incidents ne verrait-on pas dans l'histoire des saints !

Revenons aux deux conclusions que nous avons admises.

L'histoire de M. Olier et les témoignages d'hommes très dignes de foi, ses contemporains, justifient suffisamment la première. Quand on a vu ce serviteur de Dieu, pendant les longues épreuves qu'il a subies, et dont nous avons parlé, incapable de rien apprendre, de rien retenir, de rien comprendre, ni même d'exprimer aucune pensée des choses qu'il avait le mieux comprises autrefois ; quand on l'a vu ensuite, au sortir de ses peines, prendre une vie nouvelle, expliquer les mystères de la foi avec une netteté, une élévation de pensées, qu'il n'avait jamais eue auparavant, au point de ravir d'admiration ses disciples et les docteurs qui venaient l'entendre, comment ne pas croire à un secours particulier de Dieu ?

M. Olier, bien éloigné de concevoir quelque pensée de vanité d'un pareil changement, n'en était que plus humble. Il dit dans ses Mémoires : « Je me sou-

« viens que dans l'impuissance totale où je me voyais,
« je me disais à moi-même : Si jamais le bon Dieu
« voulait se servir de moi, ce que je ne pouvais pas
« croire, au moins on connaîtrait visiblement alors
« celui qui agissait en moi. Mes délaissements passés
« m'ont appris que ces biens sont de Dieu seul, et
« que leur privation est mon fond propre. Ce que je
« possède maintenant, n'est point un bien personnel
« et qui soit attaché à mon âme ; c'est une grâce,
« une miséricorde que je n'attendais pas, dont j'étais
« entièrement indigne... Intérieurement, je suis guidé
« comme un enfant qui, en tout, serait guidé par un
« père très sage et d'une bonté parfaite ⁴⁰⁷. »

La seconde conclusion ne nous paraît pas moins fondée. M. Olier a reçu quelquefois des lumières extraordinaires ; il a entendu des paroles divines, que l'on peut considérer comme des révélations intérieures, semblables à celles dont sainte Thérèse et Benoit XIV ont traité.

Dans bien des circonstances, il a été invité à parler aux fidèles sur un objet auquel il n'avait nullement pensé ; il n'avait pas une seule idée à l'esprit, pas un souvenir à la mémoire sur cet objet, en montant en chaire ; il s'est abandonné au Saint-Esprit, et il a parlé avec une netteté, une onction et une véhémence qui ont produit le plus grand effet dans l'auditoire ; il descendait de chaire plus recueilli, et prêt à faire oraison. Il adressait un jour ces paroles à Dieu : « Ne fîtes-vous pas encore des effets sembla-

« bles, le jour des Cendres, quand vous me fîtes dire
« par mon confesseur, lorsque j'étais à l'autel, que
« je montasse en chaire pour expliquer les cérémo-
« nies, car alors par une voix puissante et efficace,
« vous faisiez verser des larmes à ces pauvre gens qui
« se jetaient à genoux pour demander pardon ? Je
« ne savais rien en montant dans la chaire, et pour-
« tant je dis mille fois mieux par votre secours, que
« je n'eusse fait par l'étude, laquelle depuis sept ou
« huit ans m'a été interdite par impuissance de m'ap-
« pliquer et faire aucun raisonnement de moi ;
« recevant simplement ce qui m'est donné, n'ayant
« pas d'autres livres que l'oraison avec le peu de lu-
« mière qu'il plait à la bonté de Dieu de me donner,
« de temps en temps, sans savoir pourquoi il me les
« donne, ni à quoi elles doivent servir ⁴⁰⁸. »

D'autres fois il a entendu des paroles intérieures que lui adressait Notre-Seigneur, ou la sainte Vierge, paroles qui lui révélaient les desseins de Dieu, des marques de la bonté de Marie, dont il n'avait pas eu, auparavant, la moindre idée, et qui demeuraient imprimées dans son âme comme des rayons de lumière et des traits enflammés. Il le déclare à son directeur, avec une simplicité qui ne permet pas de doute sur la sincérité de ses impressions personnelles. Il expliquait en ces termes, autant qu'il le pouvait, cette action de Dieu en lui : « Cela se fait dans le

« fond de l'âme, par une opération divine extrême-
« ment délicate et que le démon ne peut contrefaire.
« Quelquefois c'est un mouvement, d'autres fois un
« sentiment, sans paroles, qui se fait entendre bien
« plus distinctement que la parole, car Dieu, qui est
« parole, se rend bien plus sensible à nos âmes, que
« les hommes par la parole articulée. Divine subs-
« tance qui êtes parole, lumière, puissance, amour ;
« Être divin, soyez loué, exalté et béni à jamais ⁴⁰⁹. »

Parvenu au terme du travail que nous avons entrepris sur les écrits de M. Olier, il nous reste un devoir bien doux à remplir. A l'exemple de cet excellent prêtre qui a été pénétré d'un si profond respect, et qui a professé la soumission la plus filiale pour les souverains Pontifes, nous soumettons

tout, sans réserve, tout ce que nous avons pensé et écrit, à la sagesse du Saint-Siège. Quelque jugement qu'il porte un jour sur une cause qui nous inspire le plus vif intérêt, nous l'acceptons d'avance, avec la vénération et l'amour que nous devons à une autorité sacrée, qui n'est autre, à nos yeux, que celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dirigeant et gouvernant l'Église dans la personne des successeurs de saint Pierre.

J. M. J.

- 1 Vie de M. Olier, t. III, liv. IX, note 4, p. 488.
- 2 Lettres de M. Olier, nouvelle édition, revue sur les autographes, etc., 2 vol. in-8°, an. 1885.
- 3 Vie de M. Olier, préface, p. XXII : part. I^{er}, liv. IX, n° XXII.
- 4 Mémoires, t. I, 4 ou 6 février 1642, p. 55.
- 5 Journée chrétienne. Exercice pour la prière du matin, éd. 1672, p. 17.
- 6 Mémoires, t. IV. p. 85 ; Fragments autogr., p. 255.
- 7 Explication des cérémonies de la grand'messe, liv. III, C. II, éd. 1661, p. 215.
- 8 Vie de M. Olier, t. I, liv. VIII, n° XX : Projet de l'établissement d'un séminaire, cop. autogr., p. 99.
- 9 Élévations sur les mystères, IV^e semaine, N, élévation.
- 10 Traité de la création du monde, II^e partie : De la nourriture, p. 315.
- 11 Journée chrétienne, 1^{re} partie : Des grandeurs et des avantages du saint Sacrement, p. 147. Exemple de cet exercice devant le saint Sacrement, p. 160, 1^{re} partie. — II^e partie : Actes quand on va aux champs ou à la promenade, p. 150.
- 12 Catéchisme chrétien, leçons X et XII.
- 13 Traité des Anges. De la seconde hiérarchie, § 1, p. 418.
- 14 Traité des Anges, § 1, p. 399, 400.
- 15 Ibid., p. 404, 405.
- 16 De l'existence de Dieu, c. 1^{er}, § 1, p. 75, 76. — Traité des Anges. De la seconde hiérarchie, § 1, p. 416.
- 17 Traité des Anges, § 4. De la première hiérarchie. — Addition à ce §, p. 413.
- 18 Saint Thomas, Summa theol., 1^a quæst., XLVI, art. 1 et 2.

19 Attributs divins. De la dépendance de la créature de Dieu, § 4, p. 83. De la bonté de Dieu, c. XIV, § 1, p. 224, 225.

20 Saint Thomas s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Ipse suam essentiam perfecte cognoscit ; unde cognoscit eam secundum omnem modum quo cognoscibilis est. Potest autem cognosci non solum secundum quod in se est, sed secundum quod est participabilis, secundum aliquem modum similitudinis a creaturis. Unaquæque autem creatura habet propriam speciem secundum quod aliquo modo participat divinæ essentiæ similitudinem. Sic igitur, in quantum Deus cognoscit suam essentiam, ut sic imitabilem a tali creatura, cognoscit eam ut propriam rationem et ideam hujus creaturæ. » Summa Theol., parte I, quæst. XV, art. II.

21 Mémoires, 17 juin 1646, t. IV. p. 240.

22 V. Lessius, De summo bono, lib. II, c. V, n° 28.

23 Introduction, chap. v, De l'humilité, p. 45, section III, Des fondements de l'humilité, p. 83, éd. 1661.

24 Introduction, c. XIII, De l'obéissance. Motifs de l'obéissance, p. 329.

25 Attributs divins. Moyen pour honorer la bonté de Dieu, § 2, p. 230-232.

26 Catéchisme chrétien, 1^{re} partie, leçon IV.

27 Fragments divers : De la sainte croix, p. 290.

28 De la création du monde, p. 283.

29 Mémoires, t. III, De la création des choses, p. 260.

30 Mémoires, t. I, 10 mai 1642, p. 385-386.

31 Mémoires, t. I, p. 408 et suiv., 15 mai 1642.

32 Genèse, c. VIII, 21

33 Sagesse. C. XIV. 11.

34 Confessions, liv. X, c. XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV.

35 Exercitia spiritualia : Fundamenti explanatio. — I. Finis creaturarum.

36 De Imitatione Christi, lib. III, C. XLVIII, 4.

37 Catéchisme chrétien, I^{re} partie, leçon IV.

38 De la vocation et institution des clercs, t. III des Mémoires autographes, p. 260, 261.

39 Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, c. xx, noie.

40 Catéchisme, I^{re} part., leçons VI, XV et XVI.

41 Journée chrétienne, I^{re} part. Exercice avant le dîner par forme d'examen, éd. 1672, p. 120.

42 Mémoires, t. I, 8 avril 1642, p. 219.

43 Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Conformité aux mystères extérieurs, 2e conformité. p. 108.

44 Vie de M. Olier, I^{re} part., liv. VII, n^{os} 3 à 12. — Édition de 1873, t. I, p. 267 à 285.

45 Saint Thomas, in Epistolam ad Corinth., cap. III, lectio 1.

46 Le château intérieur, ou les demeures de l'âme. VI^e demeure, chap. x.

47 De discretione spirituum, cap. IV, n^o 1. — Cap. XII, n^o 4.

48 Cornelius à Lapede, Commentaria in Epistolam ad Galatas, cap. v, 17.

49 Lettre circulaire aux amis de la croix, n^{os} 6 et 9.

50 Retraite de la Colombière, III^e semaine, Chute de saint Pierre, éd. 1779, p. 110.

51 Le Mémorial de la vie ecclésiastique. — Sur l'abnégation de soi-même.

52 De Imitations Christi, lib. III, cap. LIV, cap. LV, cap. IV, 3.

53 Ad Rom., cap. VIII, 7.

54 Vie de M. Olier, II^e partie, liv. X ; III^e partie, liv. III, n^{os} 41, 42 ; liv. IV, n^{os} 22-25. — Lettres de M. Olier, 130^e à saint Vincent de Paul, 256^e à la marquise des Portes, 261^e à M. de Bretonvilliers, éd. de 1885. La lettre à la marquise des Portes est particulièrement remarquable. Voir Observations sur quelques pages d'une histoire de l'Église, 2e édit., p. 52 et suiv.

55 Lettres de M. Olier, lettre 256, écl. de 1885, t. II, p. 147, 148, 149.

56 Catéchisme, I^{re} part., VII^e leçon.

57 Lettres de M. Olier, lettre 322e, t. II, p. 301.

58 Journée chrétienne, préface.

59 Introduction à la vie chrétienne, chap. v, sect. I, Nature de l'humilité, page 61, éd. 1661.

60 Sujets de lectures, à l'usage de MM. du séminaire de Montréal, chap. v, § 2.

61 Mystères de Notre-Seigneur. Seconde conformité aux mystères de Notre-Seigneur, p. 108, 110.

62 Catéchisme, Ire partie, leçon XIV.

63 Traité de l'amour de Dieu, liv. X, chap. I.

64 Le clerc de Bauberon, Tractatus de homine lapsa et reparato, tom. I, partie II, de cœlestis Adam, sive Christi, gratia ; cap. II, art. 4.

65 Berti, Augustinianum systema de gratia, dissert. III, cap. I, sect. II, n^{os} XXV, XXVI ; — dissert. VI, cap. 1, sect. II.

66 Noritius, Vindiciæ Augustinianæ, cap. III, § IV.

67 Ripalda, De Ente supernaturali, disp. lib. I, De excellentia entis supernaturalis, disp. XX, sect. VI. Voici comment, dans la même section, au n^o 28, Ripalda montre que sa doctrine ne tombe pas sous les condamnations portées contre Baius. « Dices damnatam esse in Baio : Liberum arbitrium, sine gratiæ adjutorio, non nisi ad peccandum valet atque adeo ex principio a nobis posito nihil veritati catholicæ consonum deprehendi... Ego, juxta meam doctrinam, planam exhibeo interpretationem. Quippe Arausicanum et Augustinus cum aliis Ecclesiæ Patribus, congregantibus cum Pelagio et ejus discipulis, agebant de libero arbitrio juxta providentiam præsentem propriam naturæ rationalis jam elevatae ad finem supernaturalem. Baius vero disscrebat de arbitrio libero juxta propriam ipsius naturam et vires ex natura rei ipsi compétentes. Igitur Arausicanum et Augustinus volunt naturam de suo non habere nisi peccatum et mendacium, quia suis viribus

arbitrium jam elevatum non relinquitur nisi ad peccandum, quoniam ad quidquid bene moraliter agendum semper præmunitur subsidiis supernaturalibus gratiæ. Cum hoc autem recte componitur posse ex natura rei elicere suis viribus sine gratia theologica actus naturales virtutum moralium solitarie ac seorsim ab actibus supernaturalibus, et conditione meriti et impetrationis, quæ juxta præsentem providentiam ab eorum actuum exercitio minime dividuntur. Potuit itaque damnari Lovaniensis quod ita depresserit vires naturales arbitrii, ut ex natura rei, solas illi reliquerit ad peccandum.

68 In librum secundum sententiarum, dist. XL, art. V, solutio in fine. — V. P. Gury, Tract, de actibus humanis, n° 32. — P. Gaudier, S. J. De perfectione vitæ spiritualis, t. I, sect. II, cap. II. n^{os} 2, 3, 5. Les théologiens Carmes de l'École de Salamanque ont pleinement adopté sur ce point la doctrine de saint Thomas. L'un d'eux pose cette thèse : Dicendum, ultimo, hominem justum, per omnes suos actus, moraliter bonos, mereri de condigno vitam æternam, sive præcessit, sive non præcesserit actus formalis charitatis. Hæc assertio, quæ est communior inter theologos quos referunt et sequuntur nostri Salmanticenses, in disp. IV, dub. 5^o et 6^o, procedit contra plures auctores ab ipsis relatos. Tractatus theologicus, juxta miram D. Thomæ et cursus salmanticensis doctrinam... Per Paulum a conceptione, ej usdem ordinis definitorem generalem, t. II, tract. XIV, disp. II ; dub. V, § V.

69 Lettres de M. Olier, lettre 76^e, t. I, p. 245. Édit. 1885. — C'est la 30^e de l'édition donnée l'année 1672.

70 Explication des cérémonies de la grand'messe, livre VI, chapitre IV^e, Des encensements, p. 358, édit. 1661.

71 Traité de la création du monde, II^e partie : De la conservation et de la nourriture, p. 326-327. Il se trouve dans cette partie un fragment notable sur l'Incarnation.

72 Mémoires, 10 mai 1642, t. I, p. 358.

73 Mémoires, 11 mai 1614, t. III. p. 435.

74 Mémoires, 8 juillet 1612, t. II, p. 213.

75 Ad Heb., cap. x, 5, 6, 7.

76 Attributs divins, c. x : De l'Éternité, § 1, p. 183-184,

77 Mémoires, 8 juillet 1642, t. II, p. 213.

78 Saint Luc, c. II, 40, 52.

79 Mystères de Notre-Seigneur. — De l'accroissement de la vie et des vertus chrétiennes, p. 139. M. Olier dit ailleurs : « Notre-Seigneur « a été croissant en sa vie et ses perfections intérieures et divines ; » mais quand on étudie le contexte, on voit qu'il parle du corps mystique de Notre-Seigneur, et non pas de sa propre personne. « Tout Jésus-Christ est donné intérieurement à l'âme de la sainte Vierge et s'est formé en son esprit, de même qu'il s'est formé entier dans son corps... Comme le corps en tous ses membres et perfections a pris accroissement en la sainte Vierge, de même en son intérieur, Notre-Seigneur a été croissant en son intérieur. » Il s'agit ici des accroissements de la vie de Jésus dans l'intérieur de Marie. Fragments sur les mystères de la sainte Vierge. — Pour honorer l'amour de Jésus en Marie, p. 133.

80 Panégyrique de saint Joseph.

81 La division de l'âme en partie supérieure et inférieure, est bien connue des auteurs qui ont écrit sur la vie spirituelle. Sainte Thérèse en parlait ainsi : « Ceci, mes filles, vous semblera étrange, mais c'est la vérité. L'âme est indivisible sans doute, et cependant l'état que je viens de décrire, bien loin d'être une imagination, est l'état ordinaire où l'on se trouve après avoir reçu une si grande faveur. Les choses intérieures se passent de telle manière que l'on aperçoit très manifestement une certaine différence entre l'âme et l'esprit, et bien qu'au fond ce ne soit qu'une même chose, on y aperçoit une division si délicate, qu'il semble quelquefois que l'un opère d'une manière, et l'autre d'une autre, suivant le goût qu'il plaît à Notre-Seigneur de leur donner. » Le Château intérieur, ou les demeures de l'âme, VII^e demeure, chap. I.

82 Mémoires, 16 mars 1841, t. 1, p. 233-234. Il y a dans cette partie des mémoires un discours adressé aux fidèles sur l'humilité ; vers la fin se trouvent les paroles citées.

83 Nous lisons dans ses Mémoires : « Jésus-Christ a été déclaré Fils de Dieu, au jour de sa résurrection, passant auparavant pour fils de l'homme

seulement, et pour cela même, en celle qualité et comme ça, il témoigne ne savoir pas les secrets de Dieu et n'être pas dans la jouissance et possession entière de la sagesse de son Père. En ce troisième dimanche (après Pâques), l'Évangile déclare par la bouche des Apôtres : *Ecce mine palam loqueris, nunc scimas quia scis omnino, in hoc credimus quia a Deo existi*. Notre-Seigneur, après la résurrection, est en possession de la sagesse de Dieu universelle ; il n'ignore plus rien des choses qu'il témoignait ne pas connaître. comme fils de l'homme. » 10 avril 1644, I. III des Mémoires, p. 396.

84 *Tractatus de Verbo incarnato*, sect. III, thes. XLII, p. 430, 431, éd. an. 1860.

85 Il serait hérétique de dire que Notre-Seigneur ne connaissait pas toutes choses en tant que Verbe de Dieu. Ce serait nier sa divinité. Ce serait une erreur de dire que Notre-Seigneur, comme homme, n'avait pas une connaissance des choses aussi parfaite qu'une créature puisse l'avoir, en vertu de la vue intuitive de Dieu dont son âme jouissait, car cette opinion serait contraire au sentiment commun des théologiens. Cependant le cardinal Franzelin dit : « *Fatentur Suarez et de Lugo, sententiam quæ, concessa cognitione omnium in Verbo, alteram per se infusam negaret, fore quidem falsam et minus probabilem, sed nulla graviore censura dignam*. » Thesis XLII, n° 2. Suarez et le cardinal de Lugo, deux théologiens de grande autorité, considéraient comme fausse et moins probable, nous dit le cardinal Franzelin, l'opinion de ceux qui, tout en admettant en Notre-Seigneur la connaissance de toutes choses dans le Verbe, ne croient pas qu'il ait reçu la science infuse, *scientiam per se infusam*, c'est-à-dire la science des choses que nous ne pouvons connaître que par la révélation ; mais ils ne jugeaient pas qu'on put infliger une note plus grave à cette opinion. La doctrine de M. Olier diffère essentiellement de celle que les deux grands théologiens n'ont pas crue digne d'une censure plus forte que la note de fausse et de moins probable. Il n'a pas même mis en doute la science infuse dans la sainte humanité du Sauveur. Il nous semble donc que le cardinal Franzelin ne s'est pas formé une idée juste des pensées de M. Olier, quand il a blâmé sévèrement ce qu'on en lit dans la Vie intérieure de la sainte Vierge (*Ibid.*, n° 4, p. 423). L'idée de M. Olier est très différente de ce système, comme on l'a vu plus haut.

86 *Ad Rom.*, XIII, 14. *Ad Philipp.*, II, 5.

87 Traité des Mystères, chap. I : Des mystères en général.

88 Un disciple de M. Olier, M. Blanlo, a fait, par les conseils de son maître et selon les lumières qu'il en avait reçues, un excellent petit livre sous ce titre : Enfance chrétienne.

89 Lettres de M. Olier, t. II, p. 434, lettre 372, éd. 1885. C'est la 59^e de l'éd. 1672.

90 Mémoires, 21 mars 1642. t. I, p. 67, 68.

91 Mémoires, 9 septembre 1642, t. II, p. 462 bis ; 2 octobre 1642, t. III, p. 2 et 3 ; samedi de la semaine du Saint-Sacrement, 1644. t. III, p. 458.

92 Mémoires, 25 juillet 1643, t. III, p. 314-315.

93 Mémoires, 28 mars 1641, t. I, p. 187.

94 Saint Marc, c. I, 12.

95 S. Pet., ep. II, c. II, 19.

96 Mémoires, mai 1642, t. II. p. 7, 10.

97 Mémoires, à l'endroit cité plus haut. p. 8, t. II.

98 Sess. XIV, cap. VIII.

99 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, chap. VII, sect. II. De l'esprit de pénitence, p. 148-150, éd. 1661.

100 Nouvelles Annales de philosophie catholique, n° 98, mai 1888.

101 I^{er} Sermon sur la Passion de Jesus-Christ, I^{re} partie.

102 Enarrationes in Psalmos, in psal. XXI, n° 3.

103 R. Bellarmini Explanatio in Psalmos, psal. XXI, 1.

104 Traité des Tentations diaboliques, volume des Mystères de Notre-Seigneur à la suite des explications du Pater (p. 511-513). Saint Thomas applique aux anges déchus les paroles de l'Apocalypse : Draco traxit secum tertiam partem stellarum, la part., quæst. 63, art. 8. Dans l'article suivant, il dit des hommes : In quemlibet ordinem, homines assumuntur in supplementum ruinæ angelicæ.

105 S. Jean, cap. I. 17.

106 Mémoires, 4 juin, t. IV, p. 10. — Panégyrique de saint Joseph. — Fragments sur la sainte Vierge et les saints, p. 150, 151.

107 Mémoires, 2 juillet 1642, t. II, p. 205, 206.

108 Mémoires, 30 juin 1642, t. II, p. 182.

109 Mémoires, 2 juillet 1612, t. II, p. 207-208.

110 Mystères de Notre-Seigneur. Explication du Pater : Dimitte nobis debita nostra, p. 494, 495.

111 Voir le commentaire de Piquigny sur le vie chapitre de l'épître de saint Paul aux Romains, et le 1^{er} sermon de Bossuet sur la Pentecôte : Littera occidit ; spiritus autem vivificat, Bossuet fait remarquer que les paroles de saint Paul s'entendent du Décalogue, qui est la partie de la loi la plus sainte. Saint Paul, parlant de « la loi, l'appelle un mi-

« nistère de mort taillé en lettres de pierre, Ministratio mortis, litteris

« deformata in lapidibus. Le ministère de mort, c'est sans doute la

« loi qui tue ; et la lettre taillée dans la pierre, ne sont-ce pas les deux

« tables données à Moïse, où la loi était écrite du doigt de Dieu ? C'est

« donc la loi donnée à Moïse, cette loi si sainte du Décalogue qu'il appelle

« ministère de mort. C'est pourquoi dans l'épître aux Romains, il l'ap-

« pelle expressément une loi de mort et une loi de damnation ; il

« dit que la force du péché est dans la loi ; que le péché nous trompe

« par le commandement de la loi, et quantité d'autres choses de même

« force. Que dirons-nous ici, chrétiens ? Quoi ! ces paroles si vénérables :

« Israël, je suis le Seigneur ton Dieu, tu n'auras pas d'autres dieux

« devant moi, sont-elles donc une lettre qui tue ? et une loi si sainte

« méritait-elle un pareil éloge, de la bouche d'un apôtre de Jésus-

« Christ ? Tâchons de démêler les obscurités, avec l'assistance de cet

« Esprit-Saint qui remplit aujourd'hui les cœurs des apôtres. » L'orateur explique le mystère dans la suite de son discours : il le fait dans le même sens que M. Olier. La loi, par elle-même, ne faisait qu'éclairer l'esprit, elle n'agissait pas sur le cœur, là où est notre mal. Cette action sur le cœur est réservée à la grâce de Jésus-Christ ; c'est l'effet du Saint-Esprit : Littera occidit, spiritus autem vivificat.

112 Mémoires, 21 et 29 avril 1642, t. I, p. 304.

113 Ep. ad Rom., VIII, 15.

114 Psaume XVIII, 10.

115 Mémoires, 10 mai 1642, t. I, p. 373-374.

116 Mémoires, 11 mai 1642, t. 1, p. 391.

117 Mémoires, 15 décembre 1642, t. III, p. 72.

118 Explication des cérémonies de la grand'messe, 1. III. c. I, P. 208-209 ; 1. V, C. IV, p. 299.

119 Mémoires sur la sainte Vierge, les apôtres et les saints. Homélie sur la Transfiguration, p. 175, 176, 177.

120 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, chap. IV : De la pratique des vertus, p. 37.

121 Rom., VIII, 29 ; ibid., 9. Ad Galatas, IV, 19 ; II, 20.

122 Explication des cérémonies de la grand messe, 1. II, C. III : Du signe de croix, p. 105.

123 Explication des cérémonies de la grand'messe, 1. II, c. IV (Suite du même sujet) : Du signe de la croix, p. 139.

124 Expositio in omnes Epistolas S. Pauli. In Ep. ad Corinth., I, cap. XI. — Migne, Collectio Patrum latinorum, t. CLIII, col. 184, 185.

125 Summa, III^a parte, q. LXXXI, art. 3.

126 De Verbi divini incarnatione, lib. X, cap. XXXI.

127 Cérémonies de la grand'messe, I^{er} liv., chap. v, p. 90.

128 Explication des cérémonies de la grand'messe, préface, p. 18-20. Liv. II, chap. III, p. 106, 108. Préface, p. 5 et 6.

129 Explication des cérémonies de la grand'messe, liv. VII, chap. I. p 399.

130 Ad Ephesios, 1, 3.

131 Catéchisme chrétien de la vie intérieure. II^e part., leçon III^e.

132 Explication des cérémonies de la grand'messe, liv. III, chap. 1 : Des encensements, p. 189-191.

133 Explication des cérémonies de la grand'messe, liv. VIII chap. III, De la sainte communion, p. 501 et suiv.

134 Ep. ad Hebr., IX, 24.

135 Ep. ad Hebr., VII, 25.

136 Catéchisme chrétien pour la vie intérieure. II^e partie, leçon IV.

137 Voir le commentaire du Pietas, par M. De Champgrand : Maximes I, II, III, IV, V, VI, VII et VIII.

138 Vie de M. Olier, t. I, liv. I, n^o 4.

139 Vie de M. Olier, t. I, liv. IV, n^o 11.

140 Mémoires, 4 août 1642, t. II, p. 354-355.

141 Vie de M. Olier, II^e part., liv. III, n^o 1. p. 74, 75.

142 Vie de Dr. Olier, II^e part., liv. VI, n^o 9, t. II, p. 210.

143 Voir le IX^e livre de la Vie de M. Olier.

144 Mémoires, 21 février, 1643. t. III, p. 126, 127.

145 Écrits spirituels de M. Olier, à la suite de ses écrits sur l'établissement et la direction d'un séminaire. Pratiques de la communion spirituelle, Pénitence, p. 326, 327.

146 Mémoires, 8 avril, 1642, t. I, p. 240, 242. Les pages 243 à 251. écrites le 18 avril 1642, répètent les mêmes choses.

147 Mémoires, 20 juin, 1644, t. IV, p. 13.

148 Mémoires, endroit cité plus haut, t. I, p. 233, 234.

149 Mémoires, t. I, p. 242, 243. M. Olier dit, dans une lettre, que
« Dieu fit paraître auprès de son Fils, réduit en cet état, un ange con-
« fortant, pour nous apprendre que la force humaine n'était pas capa-
« ble de porter la seule vue de ses jugements, bien moins la rigueur de
« ses châtiments et la violence des peines de la mort, dont la seule vue

« l'eût fait mourir, sans le secours et le surcroît de sa force divine ».
Lettre 141 ; t. I p. 451, de l'éd. 1885. C'était la 227 de l'ancienne édition.

150 Explication des cérémonies de la grand'messe, livre II, c. VII. p. 164, 165.

151 Mémoires. 9 juin. 1643, t. III. p. 238.

152 Mémoires, 22 avril, 1642, t. I, p. 336, 337.

153 Mémoires. 30 août 1612, t. II, p. 431 et suiv.

154 Mémoires, 22 avril 1642. t. I, p. 337, 338, 339.

155 Ad Romanos, VI, G. — Ad Ephesios, IV. 22. — Ad Colossenses, III, 9.

156 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, c. III, p. 27.

157 Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, I^{re} partie, leçons 7^e, 9^e, 10^e, 14^e, 19^e, 22^e, 23^e. Mystères de Notre-Seigneur, fragments divers sur la sainte croix, p. 290, 291. Instructions pour les séminaires. — Un maître des exercices. Avis au directeur du séminaire, p. 290. 291. Esprit de la Compagnie de Saint-Sulpice, même volume, p. 230 à 235. Pictas Seminarii Sancti Sulpitii, maximes XIII. XIV XVII. Voir Commentaire de M. de Champgrand.

158 Mystères de Notre-Seigneur, chap. II : l'ordre des mystères de mort qui servent de préparation à recevoir les effets des mystères de vie. p. 19.

159 Mystères de Notre-Seigneur : Mystère de la descente de la croix, p. 64 à 66.

160 Vie de M. Olier, t. II, p. 11, liv. IV, n. 23.

161 Mystères de Notre-Seigneur. — Du cinquième mystère, qui est celui des obsèques (p. 67, 68).

162 Mystères de Notre-Seigneur. — Du dernier mystère qui est. celui de la sépulture de Notre-Seigneur. (p. 71 et 72, 219, 223.)

163 Ad Colossenses, III, 3, 4.

164 Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, 1^{re} partie, leçon XXIII.

165 Mémoires, 19 avril 1612, tome I, p. 255-257.

166 Mémoires, 27 mai 1642, tome II, p. 19.

167 Ad Romanos, cap. VI, 4.

168 Bellarmin, Explanatio in Psalmos, p. 11, n° 7. Piquigny, Epistol. D. Pauli, triplex Expositio, in Ep. ad Hebræos, cap. I, n° 3. Thomassin, De Verbi divini incarnatione, lib. VIII, cap. XI, n° 4.

169 2^e Sermon, pour le jour de Pâques, I^{er} point.

170 Discours de l'état et des grandeurs de Jésus, dixième Discours, Des trois naissances de Jésus.

171 Ibid., Discours douzième. De la troisième naissance de Jésus.

172 S. Hilarius. Tractatus in Psalmos, in Psalm. II. n° 27.

173 S. Matth., cap. XVI. 4. Voir le Sermon de Bourdaloue sur la Résurrection.

174 S. Ambroise, De fide resurrectionis, lib. II, n° 91. — Voir son traité De fide, lib, V, cap. XI.

175 Saint Augustin, Retractationum lib. I, cap. XXIV.

176 Liber Tobiaë, cap. XII, 19.

177 Cornelius a Lapide, In Lucam, cap. XXIV, n° 43.

178 Saint Augustin, Epistolæ, epist. 102 (alias 49).

179 Catéchisme chrétien, 1^{re} partie. leçon XXIV.

180 Mémoires, 29 mai 1643, t. II. p. 49.

181 Mémoires. 7 juin 1643, t. II, p. 59, 60.

182 Mémoires, 10 mai 1644, t III, p. 433, 434.

183 Saint Augustin, In sanctum Joan., tract. XXXIII. Cornelius a Lapide, In Joannem, cap. VII, 39.

184 Mémoires, 30 avril 1642, t. I, p. 307.

185 Catéchisme chrétien, I^{re} partie, leçon XXV.

186 Traité des saints ordres, III^e part., ch. II, De la dignité des prêtres ; § II, Donner le Saint-Esprit, p. 379, éd. 1676, chap. v, De la consommation intérieure des prêtres, p. 430 et suiv.

187 Traité des saints ordres, III^e part., chap. VII, Profession des prêtres pour se conformer à Jésus-Christ, p. 488.

188 Explication des cérémonies de la grand'messe, 1^{er} livre, chap. v. De la Procession, p. 89.

189 L'Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ, par le R. P. de Condren, second supérieur général de l'Oratoire de Jésus, II^e partie n^{os} XXVIII, XXIX.

190 Ad Hebr., 10. v, 9, VII, 1,2, 3. — Nous lisons dans le livre du P. de Condren : « Melchisédech était figure du souverain prêtre Jésus-Christ, en tant qu'il est vrai roi de justice et de paix dans le ciel, à la droite de Dieu son Père. Il est sans père, sans mère, sans généalogie, pour montrer que Jésus-Christ n'a point été fait prêtre de son sacerdoce, selon lequel Melchisédech a été sa figure, par droit de succession. Il est représenté comme n'ayant eu ni commencement, ni fin de sa vie, pour faire connaître que le sacerdoce de Jésus-Christ n'était point borné à un certain temps pour la durée, et ne passe pas à plusieurs personnes par succession, comme il se pratiquait dans celui d'Aaron, mais qu'il est éternel et sans fin, » L'Idée du sacerdoce, II^e part., n^o 31. C'est bien, il nous semble, dans ce sens que saint Paul nous parle du sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech.

191 Traité des saints ordres, III^e part., chap. v, p. 433.

192 Mémoires, 30 avril 1642. t. I, p. 309.

193 Mémoires, 28 mai 1642, t. II, p. 23.

194 Mémoires, 14 mai 1644, veille de la Pentecôte, l. III, p. 438,430.

195 Mémoires, jour de la Pentecôte, 1644, t. III, p. 453, 454, 455.

196 Chap. II, § 11.

197 Mémoires, à l'endroit cité, p. 455.

198 I ad Cor., XV, 28.

199 La Journée. chrétienne, Ire part. : Exercice avant le dîner, par manière d'examen, p. 120. — Mystères de N.-S., fragments. — De l'examen de conscience, p. 397.

200 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, chap. III, p. 29.

201 Mémoires, 29 mai 1642, t. II, p. 51, 52.

202 Mémoires, 5 juin 1643, t. III, p. 235.

203 Mémoires, le 15 août 1642, t. II, p. 393.

204 Mémoires, 17 nov. 1643, t. III, 360, 361.

205 Mystères de Notre-Seigneur, fragment, p. 439 et suiv. ; 451, 452,

206 Mémoires, 27 août 1642, t. I, p. 287 et suiv. On voit, à la suite, de belles et touchantes considérations sur Notre-Seigneur et sur le bonheur d'une âme qui le connaît.

207 Mémoires, 8 juillet 1642, t. 11, p. 243, 244.

208 Traité des saints ordres, III^e partie, chapitre VI, p. 467.

209 Instructions pour les séminaires. De l'Esprit de servitude à l'Église, p. 109, 110, 111.

210 Pietas seminarii Sancti Sulpitii, n^o XIX. Voir dans les notes annexées au commentaire de cet article, des textes de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul et du P. Saint-Jure, qui raisonnent et parlent comme M. Olier.

211 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, chap. XIV : De la charité envers le prochain, section 1^{re}, p. 342, et 2^e, p. 344, 350.

212 Pietas seminarii Sancti Sulpitii, n. IV.

213 Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, ne partie, leçon XIII^e.

214 Catéchisme chrétien, même leçon.

215 Traité des attributs divins, chap. VII, de la sainteté de Dieu, §111, des moyens d'entrer dans cette sainteté, p. 147 à 151.

216 Château intérieur, ou Demeures de l'âme, VI^e demeure, chap.VIII.

217 Traité des attributs divins, chap. XII. — L'amour de Dieu, § 2 De l'amour de Dieu en nous, p. 197.

218 Mémoires, 9 juin 1642, t. II, p. 282, 283. — Voir dans la Vie de M. Olier, t. I, liv. IX, n^{os} XXIII, XXIV, ses rapports avec le frère Claude.

219 Mémoires, 6 et 20 octobre 1644, t. IV, p. 55-57.

220 Mémoires, endroit cité, p. 59.

221 Vie de M. Olier, partie III^e, livre III^e, n^o x, t. III, p. 128.

222 Catéchisme chrétien, I^{re} partie, leçon XXV^e.

223 La Journée chrétienne, repartie : Dispositions pour les autres heures de la journée pour lesquelles on n'a pas marqué d'exercice particulier, p. 124 et suiv.

224 Mémoires, 12 mars 1640, t. I, p. 79. Voir l'Histoire littéraire de Fénelon, par M. Gosselin, II^e part., art. IV^e sur le quiétisme, § III.

225 Château intérieur, VII^e demeure, chap. III. Voici les paroles de sainte Thérèse : « Le premier effet (de cette nouvelle vie, où l'âme par-
« vient dans la septième demeure) est un tel oubli de soi, qu'il semble
« véritablement que cette âme n'a plus d'être, parce que la transforma-
« tion qui s'est faite en elle est si totale, qu'elle ne se connaît. plus.
« Elle ne pense ni à la félicité du ciel, ni à la vie, ni à l'honneur,
« mais elle s'occupe tout entière à procurer la gloire de Dieu. On voit
« dans sa vie l'accomplissement fidèle de ces paroles que Notre-Sei-
« gneur lui a dites : Occupe-toi de mes intérêts, je prendrai soin des
« tiens. Sans souci de tout ce qui peut arriver, elle vit, je le répète,
« dans un si admirable oubli de soi, qu'il semble qu'elle n'a plus d'être,
« et qu'elle voudrait n'être plus rien en quoi que ce soit, si ce n'est
« quand elle voit qu'elle peut concourir à augmenter, ne serait-ce
« que d'un degré, la gloire et l'honneur de Dieu ; car elle donnerait
« très volontiers sa vie pour cela. » — La sainte avait dit, au chap. i, de la
cinquième demeure : « Il (Dieu) veut que sans vous réserver la
« moindre chose, vous lui fassiez un don absolu de vous-même et de

« tout ce qui vous concerne. Selon que ce don sera plus ou moins par-
« fait, vous recevrez de plus grandes ou de moindres grâces, ce don
« total de soi est la meilleure de toutes les marques pour reconnaître
« si nous arrivons jusqu'à l'oraison d'union. »

226 Traité de la vie inférieure, petite somme de théologie ascétique et mystique, d'après saint Thomas, par le Père Meynard, des Frères prêcheurs (1885), partie II^e, n° 303.

227 Voir sainte Thérèse, le Château intérieur ou les Demeures de l'âme, VI^e demeure, chap. VII.

228 Daniel, VII, 10. Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, II^e partie, leçon XIII^e.

229 Le Catéchisme chrétien, II^e partie, leçon XV^e.

230 Lettres de M Olier. Voir t. I, lettre II^e, p. 77 ; t. II, lettre CCLXXX. p. 206 ; lettre CCCXVIII, p. 294.

231 Des Mystères de la vie de Notre-Seigneur : Des mystères en général, p. 179.

232 Mystères de Notre-Seigneur, p. 141-149.

233 Même traité, Divers états de pureté, p. 170.

234 Prière O Jesu vivens in Maria, à laquelle Pie IX a attaché cent jours d'indulgences.

235 Vie de M. Olier, t. I^{er}, liv. I^{er}, n° V.

236 Lettres de M. Olier, t. II, p. 67, lettre CCXXXII.

237 Vie de M. Olier, t. I, liv. I, n° V.

238 Vie de M. Olier, t. I^{er}, liv. I^{er}, n°s XXII, XXIII.

239 Vie de M. Olier, 1^{re} partie, liv. II, n°s II, IX, XXI, XXII.

240 Vie de M. Olier, I^{re} partie, liv. VII, n°s III, IV, V, VI, VII, VIII, XXIV.
— Notes du liv. VII^e.

241 Vie de M. Olier, t. II, partie II^e, liv. II, n^o XVI, t. III, partie III^e, liv. II, n^o IV à IX.

242 Vie de M. Olier. t. III, liv. II, n^oXIX.

243 Vie de M. Olier, I^{re} partie, liv. V^e, n^o XV ; II^e part., liv. X^e, n^o XIX.

244 Mémoires, 21 novembre 1630, t. IV, p. 341.

245 Mémoires, 22 octobre 1649, t. IV. p. 329, 330.

246 Mémoires, 30 septembre 1649, t. IV, p. 327.

247 Vie de M. Olier, t. III, partie III^e, liv. IV^e. n^o XI.

248 Le pape Pie IX, de vénérable mémoire, nous dit dans la Bulle sur l'Immaculée Conception : « Deus ab initio et ante sæcula unigenito filio suo matrem... clegit atque ordinavit, tanloque præ creaturis universis est prosecutus amore, ut in illa una sibi propensissima volunlale complacuerit... Ipsissima verba, quibus divinæ Scripturæ de increata sapientia loquuntur, ejusque sempiternas origines repræsentant, consuevit catholica Ecclesia, quæ a saucto semper edocta Spiritu, columna est ac firmamentum veritatis, tum in ecclesiasticis officiis, tum in sacrosancta liturgia adhibere, et ad illius Virginis primordia transferre.

249 Mémoires, 19 novembre 1651 ; t. IV, p. 389-391. Ces mêmes idées sont exposées, souvent dans les mêmes termes, quelquefois avec des développements, dans les Fragments sur la sainte Vierge, sous le titre : De l'État de la sainte Vierge, unie au sein du Père, en qualité d'épouse, p. 114-123.

250 Polyanthea Mariana, auctore Morraccy, in-fol. — Summa aurea de laudibus B. Marias virginis, auctore Bourassé, 12 vol. in-8^o, t. X, verbo Sponsa.

251 Nous pouvons citer, parmi les plus graves autorités, Albert le Grand, saint Thomas et saint Bonaventure. — Albert, pour louer l'humilité de la sainte Vierge, dit : « Cum Angelus omnem legationem suam adimplevit, respondit ei : Ecce ancilla Domini ; non dicit : Ecce sponsa Patris, ecce mater Filii, ecce sacrarium Spiritus sancti : quod si dixisset, mentita non fuisset. (Alberti operum t. XII, sermo 38.) Saint Thomas : Beatus venter qui

te portavit. Nota quod venter beatæ Virginis dicitur beatus propter... summam beatitudinem et Trinitatem quam habuit ; Fuit enim sponsa Patris, et mater Filii, et habitaculum Spiritus sancti. (D. Thomæ operum t. XXVI, Venetiis, p. 32, sermo Dominicæ IV quadragesimæ, De beata Virgine, ex Evangelio.) — Saint Bonaventure : Te matrem Dei laudamus ; te æterni Patris sponsam omnis terra veneratur. Tu templum et sacrarium Spiritus sancti, totius beatissimæ Trinitatis nobile triclinium... sancta Maria a Deo Père sponsa electa, Mater Dei præelecta, a Spiritu sancto protecta, ora pro nobis. (S. Bonaventuræ opuscul. t. 1, Paris, 1647, p. 518.)

252 Lettres de M. Olier, t. I, lettre III, p. 79. On voit dans la Summa aurea de laudibus Mariæ, les mêmes écrivains dire de la sainte Vierge : Sponsa unica Patris æterni — Sponsa singularis Filii sui — Sponsa summa Spiritus sancti — Sponsa Trinitatis adorandæ (t. X, col. 216. — Polyanthea, p. 218, lib. XVI).

253 Vie intérieure de la sainte Vierge, éd. in-12, an. 1880, chap. I.

254 Missio importat minorationem in eo qui militatur, secundum quod importat processionem a principio mittente... Ex hoc ipso Filius habet quod possit mitti, quod est ab æterno genitus. (S. Thomas, I^a parte, quæst. XLII, art. I, ad 1^{um}, art. II, ad 1^{um}.)

255 Maria sponsa præcipua Dei Patris, quam mystico spiramine fecundavit, induens unigenitum suum substantia carnis ejus. (Denis le Chartreux, Summa aurea, col. 316.)

256 S. Thomas, 1^o parte, quæst. XLIV, art. III.

257 Panégyrique de saint Joseph,. — Sur le mariage de saint Joseph avec la très sainte Vierge. (La sainte Vierge et les saints, p. 153.)

258 Fragments sur la sainte Vierge : Du grand mystère de l'Annonciation de Notre-Dame, p. 55, 56.

259 Virginis primordia, uno eodemque decreto, cum divinæ sapientiæ incarnatione fuere præstituta.

260 Fragment sur la sainte Vierge. De l'État de la sainte Vierge, unie au sein de Dieu en qualité d'épouse, p. 115. Mémoires, 19 nov. 1651, t. IV, p. 389.

261 Mémoires, 30 août 1642, t. II, p. 434. — 8 oct. 1642. t. III. p. 24. 25, 26.

262 Il y a une grande conformité entre les idées et souvent les expressions du bienheureux Grignon de Montfort. et les écrits de M. Olier sur la sainte Vierge ; l'on est bien fondé à présumer que le bienheureux a puisé sa doctrine à l'école de Saint-Sulpice, pendant le long séjour qu'il y a fait.

263 Même fragment, sur l'état de la sainte Vierge, unie au sein du Père, en qualité d'épouse, p. 123.

264 Mémoires, 22 avril 1644, t. III, p. 410-412.

265 Mémoires. — Vie intérieure de la Très Sainte Vierge, t. 1, p. 243-244. — Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, c. XIV, p. 354-355.

266 Voir le Père Thomassin. De Verbo incarnato, lih. VIII, c. VI et VII.

267 Observations sur quelques pages d'une histoire de l'Église, relative à la compagnie de Saint-Sulpice, 2^e éd., p. 17.

268 Saint Bernard, homilia IV^a in Missus est, n^o 4.

269 Mémoires, 22 avril 1644, t. III, p. 412.

270 Mémoires, à l'endroit cité, p. 413.

271 Oper. S. Bernardini, t. IV. p. 92. Ed. Venetiis, an. 1743 : Sermo de natalivitate B. Virginis, cap. VIII.

272 Fragments sur la sainte Vierge. Vie intérieure de la Très Sainte Vierge, tome I, page 247.

273 Mémoires, 22 avril 1644. t. III. p. 414, 415

274 Vie de M. Olier, t. III, part. III, liv. If. n^o 3 \ur, siv ; \lv.

275 Troisième sermon pour la Conception. Saint Bernard développe souvent cette idée dans ses sermons sur la Vierge. M. Faillon a réuni plusieurs témoignages des saints Pères sur la distribution des grâces par le ministère de Marie, dans la Vie de M. Olier, t. III, livr. II, note 7, p. 106-108.

276 Fragments : De la nécessité d'être uni à la très sainte Vierge dans la religion chrétienne, p. 9-12.

277 Fragments : Continuation de la nécessité d'être uni à la sainte Vierge dans la religion chrétienne, 15, 16.

278 Fragments sur la sainte Vierge : Du saint mystère de la Présentation, p. 52.

279 Summa aurea de laudibus B. Mariæ, t. X, col. 233. verbo Sacerdos.

280 EP. I, cap. II, 3.

281 Fragments : La sainte Vierge, modèle du saint clergé, p. 99- 102. — De la sainte Visitation de Notre-Dame, p. 64. — Dans cet article, M. Olier dit : « La sainte Vierge, comme pontife dans l'Église, sanctifie le fils du grand prêtre Zacharie... Elle imprime le Saint-Esprit en saint Jean, et achève l'œuvre du Père éternel, qui, n'ayant donné que la puissance temporelle à saint Jean par lui-même, se sert de la sainte Vierge pour donner l'esprit et la grâce du ministère. » M. Olier ne suppose pas que Zacharie fût le grand prêtre ; mais il l'appelle un grand prêtre à cause de sa sainteté et du grand honneur que Dieu lui avait fait, en le rendant père de saint Jean-Baptiste, précurseur du Messie.

282 Fragments : Dévotion du séminaire en Jésus vers Marie, p. 103, 104.

283 Ibidem : De la nécessité d'être uni à la sainte Vierge, dans la religion chrétienne, p. 12.

284 Summa aurea de laudibus Mariæ : V^o Sponsa, t. X, col. 307. Saint André de Crète, saint Jean Chrysostome, Anselme de Lucques, saint Grégoire le Thaumaturge, etc.

285 Acta sanctorum, 7 avril, t. X, p. 692, de l'édition de 1865 Palmé. Cornelius a Lapide, in lib. Proverbiorum, III, 32.

286 Mémoires, 30 septembre 1651, t. IV, p. 364, 365, 366.

287 Mémoires, 20 novembre, 1651, p. 381.

288 Mémoires, 19 janvier 1643, t. III, p. 75.

289 Histoire de sainte Colette. par M. Bizouard. éd. 1888, chap. III. p. 49.

290 Vie de M. Olier, part. III^e, livre II, n^{os} 12, 13.

291 Vie de M. Olier, part. 111, livre II : notes du livre II, note G.

292 S. Pauli ep. ad Philipp., II, 5.

293 S. Matthæi, XI, 29.

294 S. Joan., IV, 23, 24.

295 Par rescrit du 14 octobre 1853, Pie IX a bien voulu accorder une indulgence de trois cents jours à tous ceux qui réciteront dévotement cette prière. M. Tronson a commenté la prière de M. Olier. Nous en avons une explication plus récente, à la suite du Pietas seminarii S. Sulpitii, par M. de Champgrand.

296 Lettres de M. Olier, lettre 386^e, t. II, p. 475, éd. 1885. — M. Olier a laissé des réflexions dans le même sens, sur la fête de la Toussaint, qu'on lit dans ses manuscrits, Volume des saints, p. 367-383.

297 Concil. Trid., sess. VI, De justificatione, cap. VII.

298 S. Joan., XIV, 17. — Ep. I ad Corinth., VI, 19. — Ad Romanos, VIII, 14.

299 Pietas seminarii Sancti Sulpitii, maxime 3^e. — Catéchisme chrétien. Introduction par un prêtre de Saint-Sulpice, éd. 1888. — Cornelius a Lapide, in II^{am} Epist. S. Petri, cap. I, n^o 4. — De deificatione justorum per Jesum Christian, auctore L. Lanneau, primo vicario apostolico in regno Siamensi. Le vénérable auteur de ce livre est mort en 1696 ; son livre n'a été imprimé que l'an passé, 1887, à Hong-Kong. par les soins des prêtres des Missions étrangères. La première partie est toute consacrée à établir que nous sommes les enfants de Dieu, les membres de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit. Dans la seconde partie, il tire les conséquences pratiques. Il y a une grande conformité de vues entre les doctrines du saint missionnaire et celles de M. Olier, quoique la forme sous laquelle elles sont présentées soit différente.

300 Catéchisme, I^{re} partie, leçon I^{re}.

301 I^a ad Corinth., XV, 10.

302 I^a S. Joan., II, 16.

303 Ad Galatas, v. 17.

304 Ad Galatas, v, 24. — Ad Rom., VIII, 9.

305 Introduction, chap, IV : De la pratique des vertus.

306 Ad Rom., VI, 11. — Saint Matth., XXVI. 41. — Journée chrétienne, I^{re} partie : Exercice avant le dîner par forme d'examen. — Dispositions pour les autres heures de la journée.

307 Attributs divins : De la justice de Dieu, chap. XV. — De la justice de Dieu à l'égard de nos bonnes et mauvaises œuvres. — Opuscles théologiques, p. 234, 235, 236.

308 Contra Gentes, lib. III, cap. CXLVII, n° 4 ; — lib. IV, cap. XLI

309 Opuscles théologiques : Attributs divins, chap. XV : De la justice de Dieu à l'égard de nos bonnes et mauvaises actions, p. 232-233.

310 Cornelius a Lapide, In Isaïam, c. XXVI, n° 12. — Bernardinus a Piconio In Epist. ad Philipenses, in cap. II, 13.

311 Explication des cérémonies de la grand'messe. Préface, p. 11. Addition : De la messe des défunts, chap. 1, p. 352.

312 Mémoires, 23 avril 1648, t. IV, p. 299.

313 S. Thomas, in IV^{um} librum sententiarum, dist. XXI, quæst. I, art. 1, solutio II^a.

314 Histoire de sainte Colette, chap. VII, pag. 94. — Vies des premières religieuses de la Visitation : vie de la vénérable sœur Marie-Denise de Martignac, chap. XI et suiv., dans le t. I.

315 Mémoires, 25 avril 1649, t. IV, p. 299. L'Église attache de grand des indulgences à l'acte héroïque des pieux fidèles qui consentent à se priver de toutes les valeurs satisfaites qu'ils peuvent acquérir par leurs bonnes œuvres, et aux suffrages qui leur seraient appliqués après leur mort, et les remettent toutes entre les mains de la sainte Vierge, afin qu'elle les applique à celles des âmes du purgatoire qu'elle veut délivrer. (Raccolta di orazione e pie opère, per le quali sono state concesse dai S. Pontificile Indulgenze.

Roma, 1818. *Atto eroico di carità*, p. 389, 390.) On conçoit dès lors que des âmes du purgatoire puissent faire, par zèle pour la gloire de Dieu et une parfaite satisfaction de sa justice, ce que les fidèles font par charité, pour des âmes qui souffrent dans ce lieu d'expiation.

316 Mémoires, 3 juin, 1648, t. IV, p. 303, 304.

317 Mémoires, 14 juillet 1642, t. II, p. 261.

318 Un fait bien plus extraordinaire est rapporté dans la vie de sainte Colette. La sainte, se trouvant à Besançon, apprit par révélation qu'une de ses religieuses était morte à Poligny, en état de péché mortel. Elle écrivit qu'on ne procédât pas à l'inhumation, avant qu'elle fût arrivée. Elle ne put se rendre à Poligny que quatre jours après le décès. Quand on allait procéder aux cérémonies des obsèques, la sainte demanda qu'on mît le cercueil près de l'autel. Après avoir prié, elle ordonne à la défunte, au nom de Notre-Seigneur, de se lever. A l'instant même la défunte se ranime, se lève ; elle va aux pieds de l'autel, se confesse ensuite et reçoit le pardon de son péché ; elle vient remercier Dieu, et déclare publiquement qu'elle n'avait pas été jugée et précipitée dans l'enfer, parce que la sainte Vierge, en considération de sa sainte supérieure, lui avait obtenu cette grâce. Elle rentra ensuite dans son cercueil, et s'endormit dans la paix de Dieu. (*Histoire de sainte Colette*, par M. Bizouard, an. 1888. — Chap. XII.)

319 Mémoires, 4 mars 1643, t. III, p. 185, 186.

320 *Esprit de saint François de Sales*, part. XVI, chap. IX.

321 *Vie de sainte Catherine de Gênes*. — *Traité du purgatoire*.

322 M. Olier a sur les peines des damnés une idée qui paraît d'abord extraordinaire. Il dit que « l'enfer est une grâce au pécheur qui ne mé-
« rite pas que Dieu soutienne son être qui lui est ennemi ». (Mémoires, 8 avril 1642, t. I, p. 225 et 231.) Il se fonde d'abord sur ce que l'existence est pour les damnés un bien préférable à l'anéantissement ; ce qu'ont enseigné, comme lui, plusieurs docteurs. Il se fonde ensuite sur ce que Dieu ne punit pas les damnés selon toute la rigueur de sa justice. Il se rencontre encore ici avec des interprètes des saintes Écritures qui expliquent, dans ce sens, les paroles du psaume LXXVI : *Numquid obliviscetur Deus misereri, aut continebit in ira milericordias suas ?* Qu'il nous suffise de citer saint

François de Sales. : « Chose étrange, mais véritable, Théotime ! Si les damnés n'étaient point aveuglés de leur obstination et de la haine qu'ils ont contre Dieu, ils trouveraient de la consolation en leurs peines, et verraient la miséricorde divine admirablement mêlée avec les flammes qui les brûlent éternellement. Si que, les saints considérant d'une part les tourments des damnés si effroyables, ils en louent la justice divine... Mais voyant d'autre part que ces peines, quoique cruelles et incompréhensibles, sont toutefois moindres de beaucoup que les coupes pour lesquelles elles sont infligées, ravis de l'infinie miséricorde de Dieu : « Oh ! Seigneur, diront-ils, que vous êtes bon, puisque au plus

« fort de votre ire, vous ne pouvez contenir les torrents de vos miséricordes, qu'elles n'écoulent leurs eaux dans les impétueuses flammes
« de l'Enfer. » (Traité de l'amour de Dieu, liv. IX, chap. 1.) — Voir la lettre pastorale de M. de Pressy, évêque de Boulogne, sur le mystère de l'Incarnation, III^e partie. — Dissertation de M. Émery sur la Mitigation de la peine des damnés.

323 Mémoires, 21 juillet 1642, t. II, p. 287, 288.

324 Lettres de M. Olier, t. I, lettre 2^e, p. 77. — Vie de M. Olier, part. III^e, liv. IX, 29, 30, p. 469-471.

325 Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes, chap. XIII de l'obéissance, page 330 ; les paroles de M. Olier confirment ce que nous avons dit, au chap. V, pag. 89, de ses idées sur le séjour de Notre-Seigneur à Nazareth, pendant sa jeunesse, jusqu'à l'âge de trente ans.

326 Vie de M. Olier, partie III, liv. II, n° 20. — Panégyrique de saint Joseph (volume des saints, p. 145-152). — Mémoires, 18 mars 1638, t. I, p. 174-178.

327 Panégyrique de saint Joseph (volume des saints, p. 118).

328 Ibid., p. 151.

329 Pietas seminarii Sancti Sulpitii, n° XII.

330 Panégyrique de saint Pierre (volume des saints, p. 206).

331 Mémoires, 29 juin 1643, t. III, p. 269, 270.

332 Mémoires, p. 272.

333 Mémoires, 29 juin 1643, p. 275.

334 Mémoires, 9 septembre 1642, t. II, p. 461.

335 Fragments, à la suite d'entretiens sur saint Pierre : De la véritable Église, premier fondement pour entendre l'Église (volume des saints, page 226).

336 Panégyrique de saint Jean (volume des saints, p. 239).

337 Pictas seminarii Sancti Sulpitii, n° XII ; voir les textes de saint Pierre Damien et de saint Thomas de Villeneuve.

338 IV sent., dist. XII, q. II, art. 1.

339 Vie intérieure de la très sainte Vierge, t. II, chap. XVIII, n° 15.

340 Panégyrique de l'Évangéliste saint Jean (volume des saints, p. 238, 239).

341 Traité des Anges qui sont des Archanges : Opuscles théologiques, pag. 464-465, second ordre de la troisième hiérarchie.

342 Traité des Anges, p. 465, 466.

343 Mémoires, 8 juillet 1642, t. II, p. 248, 249, 250.

344 Mémoires, 17 septembre 1643, t. III. p. 363, 368, 369.

345 S. Augustin, De consensu Evangelistarum, lib. I, v. 7-10. Tract. in Joannem, tract. XXI. — S. Thomas, in cap. XXI Evangelii sancti Joannis. — Mémoires, t. II, p. 108.

346 Mémoires, endroit cité plus haut, p. 365, 370, t. III.

347 Mémoires, 21 juin 1662, t. II, p. 113.

348 S. Thomas in Evang. sancti Joannis, cap. XXI, lectio V.

349 Dom Calmet, Dissertation sur la mort de saint Jean l'Évangéliste. Cette dissertation a été imprimée dans la Bible de Vence.

350 Cornelius a Lapide, in cap. XXI S. Joannis. — Voir saint Augustin, tract. 124 in Joannem.

351 Fragments : De la conversion de saint Paul (volume des saints, p. 243-245).

352 Mémoires, 7 juin 1642, t. II, p. 57, 58.

353 Traité des Anges, second ordre de la hiérarchie des anges. Opuscles théologiques, p. 465.

354 Saint Pierre, par M. Fouard, chap. VII.

355 Saint Pierre, par M. Fouard. loco citato, p. 167, 176.

356 Actuum Apostolorum cap. XIII, 3, 4.

357 Saint Pierre, préface, IX.

358 Fragments, De saint Jacques de Jérusalem, vol. des saints, p. 245, 546.

359 Mémoires, 30 avril 1644, t. III, p. 425, 426.

360 Mémoires, à l'endroit indiqué, p. 428.

361 Mémoires, t. IV, p. 425.

362 Vie de M. Olier, part. III^e, liv. II, n^{os} 29, 30.

363 Mémoires, mars 1642, vol. II, p. 112.

364 Mémoires, 21 mars 1642, vol. I, p. 170.

365 Mémoires, 21 mars 1643, vol. III, p. 204. 205.

366 Vie de M. Olier, à l'endroit cité n^o 3

367 Vie de M. Olier, part. III^e, liv. I, n^{os} 19, 20. — Projet de l'établissement d'un séminaire. Du saint prélat, supérieur du séminaire (instructions pour les séminaires, p. 29 à 39).

368 Vie de M. Olier, part. III, liv. II. n^o 28.

369 Voir dans la Vie de M. Olier, part. III, liv. I. la note 2, sur les différences qui se trouvent entre les règles de saint Charles pour son séminaire, et celles que M. Olier a données au séminaire de Saint-Sulpice.

370 Sur saint Thomas d'Aquin (vol. des saints, p. 321-331).

371 Vie de M. Olier, part. I^{re}, liv. X, n^{os} 1 à 12.

372 Vie de M. Olier, I^{re} partie. liv. X, n^o 24. — Mémoires, 9 sept. 1642, t. II, p. 463.

373 Vie de M. Olier, n^o 25. — Mémoires, 20, 21 sept. 1642, t. II, p. 465 et suiv.

374 Mémoires, 2 juillet 1642, t. II, p. 220, 221, 224.

375 Mémoires, 2 sept. 1642, t. II, p. 462.

376 Vie de M. Olier, récit de la retraite que fit M. Olier pour se disposer à entrer dans la charge curiale, t. I, part. I. liv. X, note 7.

377 Propositions générales de quoi tous doivent convenir pour confesser, en même esprit, dans la paroisse de Saint-Sulpice. Vol. des Instructions pour les séminaires, p. 539.

378 Volume des Instructions pour un séminaire, p. 411.

379 Instructions pour un séminaire. Pratique pour assister les malades, p. 428, 429.

380 Cap. Animarum periculis, I, De SEPULTURIS, in VI^o cap. Capietes, III, DE POENIS, Clément : voir Thesaurus, De Pænis ; De sepultura, cap. III.

381 Vol. des Instructions pour le séminaire : Pratiques pour assister les malades. — II^e partie : De ceux qui meurent par justice, p. 485-487. — Voir saint Thomas, 2^a 2^æ, quæst LXIX, art. I. — Saint Liguori, liv. IV, n^o 274. — Le P. Marc, n^o 2. 309.

382 M. Olier applique la même décision aux criminels qui ont été jugés et condamnés ; ce qu'il entend du cas où l'accusé aurait blessé gravement la justice à l'égard du juge ou des témoins, et qu'il ne pour rait réparer le tort qu'il leur a fait, que par l'aveu de son crime.

383 Instructions pour le séminaire, p. 537 : Gabelles et impositions.

384 Même vol., p. 513.

385 Même vol., p. 535.

386 P. Thesaurus, De Pœnis, II^e part. De Pœnis usurariorum, cap. IV. Cf. Caput Quia in nullis ; De usuris. — Cap. Quanquam, II De usuris, in VI.

387 S. Thomas, supplem. III^a part., quaest. XXII, art. II. Le saint docteur dit que les curés peuvent porter des excommunications, en vertu d'une délégation que l'évêque leur aurait faite, ou dans certains cas déterminés en vertu du droit commun. Il ne nous est pas nécessaire de recourir à ces théories ; car on peut très bien supposer ou que l'abbé de Saint-Germain avait porté lui-même cette censure, ou qu'il avait délégué un curé de Saint-Sulpice pour l'établir.

388 Vie de M. Olier, II^e part., liv. II, n^o XXII à XXIII. — Liv. IX, n^o VII à X.

389 Mémoires du P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, sur l'Église et la société, la cour, la ville et le jansénisme, t. I, liv. II, p. 13G, 137 ; liv. VI, p. 476, 477 : éd 1865 ; Paris.

390 Lettres de M. Olier, t. II, lettre 256, p. 142. — Vie de M. Olier, II^e part., liv. X, n^{os} IX à XI, XXIII à XXVI, XXXV, XLIII à XLVII.

391 Vie de M. Olier, tome II, part. II^e, livre VII, n^oVI à xv.

392 Vie de saint Charles, par Giussano, liv. III, chap ; I.

393 Devoti, lib. II, tit. XIV, sect. 1, § 17.

394 Lettres de M. Olier, t. I. lettre 146, p. 404 et suiv. — Vie de M. Olier, part. II, liv. XI, note I.

395 Vie de M. Olier, part. II, liv. XI, n. XII, p. 498. — Mémoires 2 avril 1649, t. IV, p. 318, 324.

396 Vie de M. Olier, part. II, liv. XIIIn. XXIX, p. 608.

397 Collections des procès-verbaux des assemblées du clergé, t. VII. Pièces justificatives de l'Assemblée de 1630, n^o 66, p. 339. — Œuvres de Bossuet, éd. de Versailles, t. XXXVIII, p. 616. — Mystici in tuto, part, I^{re}, cap. XXX.

398 Benedictus XIV, de Servorum Dei Beatificatione, lib. III, cap. L, LI, LII. — Sainte Thérèse, sa Vie, chap. XXIV, XXV, XXVI. — Château

intérieur, ou les demeures de l'âme ; VI^e demeure, chap. III. — Bona, De Discretione spiritum, cap. VII.

399 Lib. III, cap. LII, n° 3.

400 Lib. 111, Cap. LII, n° 7.

401 Vie de M. Olier, t. I, part. I^{er}, liv. II, n° 16. Mémoires, 16 juillet 1642, p. 277.

402 Vie de la vénérable Mère Agnès de Jésus, par M. de Lantages, III^e partie, chap. XII. — Vie de M. Olier, 1^{re} partie, livre III, n° 2.

403 Responsio ad animadversiones R. D. Promotoris super introductione causæ V. M. Agnelis a Jesu ; n° 93.

404 Vie de M. Olier, part. III^e, liv. II, n° 4.

405 Vie de M. Olier, part. III^e, liv. X, n^{os} 1, 2, 3. Mémoires, 26 juin (1642, p. 177-180).

406 Mémoires, 26 juin 1642, Autographes, t. II, p. 177-180.

407 Vie de M. Olier, t. I, part. I^{re}, liv. VIII, n° 18.

408 Mémoires, t. I. 5 mars 1642, p. 97-101.

409 Mémoires. Vie de M. Olier, t. I, liv. VIII, n° 18, p. 345, 346.

Doctrine de M. Olier, expliquée par sa vie et par ses écrits, par M. H.-I. ["sic"] Icard,...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65594585>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr